
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01988328 9





ŒUVRES PASTORALES ET ORATOIRES

DE

MONSEIGNEUR FREPPEL

ŒUVRES

DE

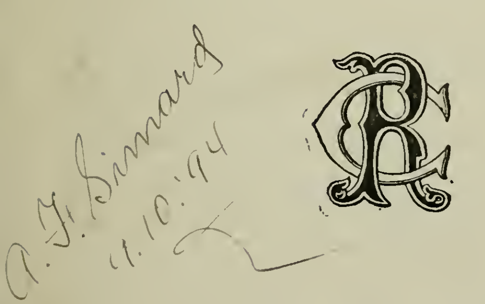
Mgr FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS

TOME XI

ŒUVRES PASTORALES ET ORATOIRES

VIII



PARIS
A. ROGER & F. CHERNOVIZ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1891

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OCCASION

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU FOLGOET

LE 8 SEPTEMBRE 1888

Ave Maria.
Je vous salue, Marie.

ÉMINENCE, MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

C'est le propre de l'Église catholique, d'exprimer sa doctrine par sa liturgie et d'avoir égard aux conditions de la nature humaine à la fois spirituelle et sensible, en traduisant les vérités de la foi dans le langage frappant d'un acte symbolique. Or, qu'est-ce qu'une couronne dans la pensée des peuples, sinon un emblème de la souveraineté? C'est à ce signe éclatant que se rattache l'idée du pouvoir dans sa plus haute

expression. Lorsqu'un homme apparaît au milieu de ses semblables, le front ceint du diadème, cette marque de distinction unique rappelle à tous l'autorité dont il est revêtu ; et ce n'est pas une vaine pompe que le couronnement des princes de la terre : de telles solennités fortifient le sentiment du droit, et le respect grandit à la vue d'un honneur réservé aux plus hauts dépositaires de la puissance publique.

Mais que sont les pouvoirs d'ici-bas, en regard de la royauté de Marie, de cette souveraineté qui n'est pas de main d'homme? N'est-ce pas Dieu lui-même qui a couronné de gloire et d'honneur cette fille d'Adam, en attachant à son front un diadème d'une beauté incomparable : *diadema speciei* (1)? Dieu a couronné Marie à Nazareth, quand il la donnait pour mère à l'immortel Roi des siècles; il l'a couronnée sur le Calvaire, lorsqu'il invitait toute l'humanité à se ranger sous le sceptre de sa bonté maternelle; il l'a couronnée dans le ciel, en l'établissant reine des anges et des hommes. Et que de privilèges sont venus rehausser, comme autant de pierres précieuses,

---

(1) Sagesse, V, 17.

cette couronne de Marie! Son immaculée conception, sa virginité restée intacte dans sa maternité, son innocence écartant jusqu'à l'ombre du péché, son triomphe sur la mort elle-même, toutes les richesses de la grâce et toutes les magnificences de la gloire ramassées dans ce chef-d'œuvre des mains divines, voilà ce qui ajoute à l'éclat d'une royauté dont rien n'approche dans l'ordre purement humain. La couronne de Marie est comme le tissu de toutes ces grandeurs surnaturelles venant se réunir et former autour de sa tête le bandeau de la majesté souveraine. Et cette couronne est l'œuvre même de Dieu, qui s'est plu à tirer du néant l'une de ses créatures pour la sacrer reine du monde.

Vous comprenez, dès lors, Mes Très Chers Frères, la haute signification de la cérémonie à laquelle votre évêque vous a conviés. Toutes les merveilles que je viens d'indiquer, nous voulons les exprimer, les figurer, les symboliser dans un acte extérieur et sensible qui rappelle les titres de la sainte Vierge à l'amour et à la vénération des hommes. En posant sur le front de Marie cette couronne, magnifique emblème de la majesté royale, nous voulons proclamer ses pré-

rogatives, affirmer sa puissance et publier ses bienfaits ; nous voulons saluer dans celle qui est tout ensemble notre souveraine et notre mère, un pouvoir qui n'a d'égal que sa dignité et son amour.

Voilà ce que signifie le couronnement d'une image de la sainte Vierge. Mais d'où vient que ces lieux ont été choisis de préférence à tant d'autres pour une proclamation aussi solennelle de la royauté de Marie? Qu'est-ce donc qui s'est passé dans ce coin de la Bretagne pour justifier un privilège que l'Église réserve aux sanctuaires les plus fameux? Pourquoi cette foule de pèlerins accourus de toutes parts ; ces paroisses entières qui se sont ébranlées à la voix de leurs pasteurs pour prendre le chemin du Folgoët la croix en tête et sous la bannière des saints; puis, au milieu d'un concours de fidèles sans pareil, ces princes de l'Église venus pour rehausser tant de splendeurs par l'éclat et la dignité de leur sacerdoce? Pourquoi tout ce grand spectacle de la foi? En d'autres termes, par suite de quels événements et à quelles fins la très sainte Vierge s'est-elle plu à ériger le trône de sa clémence sur ce point privilégié du pays de Léon? C'est ce que

vous m'avez invité à rappeler aujourd'hui, Monseigneur de Quimper, en m'associant à des fêtes qui resteront l'une des joies de votre épiscopat si heureusement inauguré sous les auspices de Notre-Dame du Folgoët.

I

C'était vers le milieu du XIVe siècle. Les destinées de la Bretagne se jouaient sur les champs de bataille entre deux maisons rivales. Luttes sanglantes où la bravoure des Duguesclin, des Beaumanoir et des Clisson ne parvenait pas à faire oublier tout ce qu'il en résultait pour les peuples d'infortunes et de calamités. Sur un théâtre plus vaste encore, la France et l'Angleterre venaient de s'engager dans ce duel à mort de cent ans où devait s'épuiser le meilleur de leur sang pour la plus stérile des causes. Enfin, l'on touchait aux origines de ce fatal schisme d'Occident qui allait ajouter le trouble des esprits à tant de haines et de compétitions. Ainsi la société chrétienne, parvenue à son apogée au siècle de saint Louis et d'Innocent III, perdait-

elle chaque jour de sa force et de son unité dans des guerres intestines qui devenaient pour elle autant de causes de division et d'affaiblissement.

Or, pendant que ces drames de l'histoire se déroulaient sur la scène du monde, loin du bruit des camps et de l'agitation des cours, il s'écoulait aux lieux où nous sommes une de ces vies que la solitude couvre de silence et d'obscurité, mais dont l'éclat surnaturel n'en reluit que davantage au regard de Dieu. Un pauvre enfant s'y était retiré, à la mort de son père et de sa mère, pour y vivre de prière et d'austérité. Un tronc de chêne pour abri, la terre nue pour lit de repos, une fontaine pour y tremper son pain mendié de porte en porte, c'est à quoi se réduisait l'hermitage de l'orphelin de Kerbriand. Oh ! pour lui, il n'y avait ni Blois ni Montfort, ni Jeanne de Penthièvre ni Jeanne de Flandre : son cœur montait plus haut, absorbé qu'il était dans une passion surhumaine. Était-ce manque de culture, ou bien son esprit détaché de la terre n'avait-il pu s'ouvrir à d'autres préoccupations ? Le fait est que toute sa science se résumait en deux mots. Ces mots, dans lesquels son âme passait tout entière, il les disait le jour, il les

redisait la nuit ; et, à l'entendre répéter sans cesse l'*Ave Maria*, le monde traitait de fou le pauvre Salaün. Quarante années se passèrent de la sorte, entre les mépris de la foule et la salutation ininterrompue de cet ange d'innocence et de pureté. Puis vint un jour où le dernier *Ave Maria* expira sur les lèvres de l'humble solitaire ; des mains pieuses l'ensevelirent au pied de son chêne, à quelques pas de sa fontaine préférée, simplement et sans le moindre appareil, tant il y avait lieu de penser qu'un éternel oubli allait passer sur cette tombe obscure et ignorée de tous.

Mais, ô triomphe de l'humilité ! ô bonté toute puissante de la Vierge Marie ! à quelque temps de là, qu'est-ce que je vois ? et qu'est-ce que j'entends ? Non, l'*Ave Maria* ne s'était pas éteint sur les lèvres de l'ermite expirant : le voilà qui sort de sa bouche et de son cœur comme un refrain d'outre-tombe, gravé en lettres d'or dans le calice d'une fleur, emblème miraculeux de tant de candeur et de simplicité. Cet *Ave Maria* de Salaün, la Bretagne tout entière viendra le redire sur son tombeau fleurdelisé. Là viendront les rois et les princes de la terre, depuis Jean IV

de Bretagne jusqu'à François Ier de France, et ils tiendront à honneur d'incliner leur sceptre devant l'image de ce mendiant. Là viendront, sur les pas d'Anne de Bretagne, toutes ces familles illustrées par le conseil et par l'épée, et de leurs armoiries rassemblées autour de celui qui avait été le rebut et la balayure du monde, ils lui formeront un blason incomparable de gloire et de noblesse. Là viendront se rencontrer pour la première fois, sur la tombe de cet enfant du peuple, l'hermine de Bretagne et le lis de France, et cette alliance imprévue sera le signe prophétique de l'union qui se fera définitivement un siècle plus tard. Là viendront les évêques de Léon, à la suite de Guillaume de Rochefort, et ils chargeront un clergé d'élite de continuer à travers les siècles l'œuvre de louange et de bénédiction inaugurée par ce « pauvre innocent ». Je vous salue, Marie! Tel est le cri qui sortira de toutes les poitrines, dans ces lieux désormais consacrés par le miracle; et l'église du Folgoët elle-même ne sera qu'un gigantesque *Ave Maria* en dentelles de pierre que le peuple du Léon fera monter vers le ciel comme le magnifique témoignage de sa dévotion envers la Mère de Dieu.

Ah! je comprends, devant ce triomphe du surnaturel, devant cette glorification merveilleuse de la pauvreté chrétienne, je comprends le grand langage de Pascal, humiliant devant la grâce l'orgueil de la nature : « Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits ; car il connaît tout cela, et soi ; et les corps, rien. Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité ; cela est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée ; cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité ; cela est impossible et d'un autre ordre, surnaturel (1). »

Oui, surnaturel : c'est le mot qui domine toute cette histoire en apparence si étrange ; et voilà ce qui en fait l'incomparable grandeur. Qu'est-ce qui reste aujourd'hui du drame de vingt-deux ans dont la Bretagne était le théâtre du vivant de Salaün ? Qui est-ce qui s'émeut encore aux

(1) Pensées de Pascal, article XVIII, 1.

noms de Charles de Blois ou de Jean de Montfort, au souvenir de ces quinze cents combats et de ces huit cents sièges, terribles épisodes d'une lutte désormais oubliée? Tout ce bruit est allé se perdre dans l'indifférence des peuples. Mais les traditions du Folgoët sont restées debout, toujours vivantes; mais à cinq siècles de distance, l'*Ave Maria* de Salaün retentit encore au fond de nos cœurs; et, tout à l'heure, évêques, prêtres, peuple chrétien, tous ensemble, nous cueillerons cet *Ave Maria* sur les lèvres de celui qu'on appelait par dérision le « fou du bois », pour l'attacher comme un diadème au front de Marie. Voilà le surnaturel!

Aussi bien toute la science des saints se résume-t-elle dans les deux mots que répétait ce sublime ignorant. Saint Paul écrivait aux Corinthiens qu'il ne prétendait pas savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Pour Salaün, il ne sait que les deux premiers mots de la salutation angélique; mais que de choses dans ces deux mots! quels abîmes de science et de sagesse! Saluer Marie, c'était reconnaître et bénir l'œuvre de Dieu dans toutes ses grandeurs et avec toutes ses magnificences. En saluant Marie, le

pieux solitaire de la forêt de Lesneven chantait la création dont elle est le chef-d'œuvre après l'humanité sainte du Christ. Dans Marie, il saluait les anges qui la proclament leur souveraine. Il saluait le Verbe qui s'est fait chair dans les chastes flancs de la Vierge. Il saluait l'adorable victime qui a pris de Marie le sang répandu sur le Calvaire pour la rédemption du monde. Il saluait toute cette généalogie des saints dont Marie est la tige. Il saluait, il chantait tout ce que Dieu a fait par le ministère de Marie au ciel et sur la terre, pour le temps et pour l'éternité. *Ave Maria :* histoire et doctrine, tout se renfermait pour lui dans ce cri du cœur ; et parce que ce cri partait d'un cœur tout embrasé du feu de la divine charité, la Vierge Marie, laissant de côté le palais des princes et la demeure des riches, a choisi de préférence, pour y établir son trône de clémence et de majesté, les lieux où ce pauvre avait prié, avait gémi, avait souffert, aussi petit aux yeux des hommes qu'il était grand devant Dieu, et d'autant plus digne d'être exalté après sa mort qu'il n'avait cherché pendant sa vie que l'abaissement et l'oubli.

Je viens de rappeler par suite de quels événements Notre-Dame du Folgoët est devenue pour la Bretagne une source de grâces et de bénédictions ; il me reste à vous dire à quelles fins la royauté de Marie s'est affirmée avec tant d'éclat sur cette terre du Léon.

II

Lorsque, vers l'année 530, le grand missionnaire du Léon débarquait sur cette côte de l'Armorique pour y prêcher l'Évangile, il trouvait devant lui une race merveilleusement préparée à recevoir la foi chrétienne, et, mieux encore, à la conserver fidèlement après l'avoir reçue. Vainement le premier homme de guerre de l'antiquité avait-il cherché à la réduire sous le joug : tout le reste de la Gaule avait déjà subi la loi du vainqueur, que cette tribu de Celtes gardait encore ses chefs indépendants, avec sa langue et ses vieilles traditions. L'attachement même de ce peuple au paganisme, sous la forme la moins abaissée, faisait pressentir avec quelle énergie

et quelle persévérance il soutiendrait la cause du Christ et de l'Église, à partir du jour où la sève chrétienne viendrait ranimer dans ses veines le vieux sang gaulois pour y faire germer des vertus surnaturelles et l'élever au-dessus de lui-même, rajeuni et transformé.

Aussi quelle riche moisson va se lever sous les pas des ouvriers évangéliques! Partout je vois la sainteté fleurir sur ce sol trois fois béni. Je la vois qui resplendit sur le siège de Léon, où, à la suite de saint Pol Aurélien, saint Ténénan, saint Goulven, saint Paulin vont recevoir de leur peuple un culte de vénération. Je la vois qui brille du plus doux éclat dans ces abbayes et ces monastères où retentira nuit et jour la louange de Dieu : Landévennec, saint Matthieu, le Rèlecq, Kerlouan, Lampaul! Je la vois qui reluit au foyer domestique comme au cloître, dans la solitude et sur la scène du monde. Saint Tanguy, saint Guénolé, saint Tugdon, saint Kirec, saint Renan, saint Rivoaré : grandes et belles figures apparues au milieu de tant d'autres non moins ravissantes de grâce et de pureté! Oui, vraiment, l'île des saints s'est prolongée sur les côtes du Léon, avec l'apôtre venu de la Grande-Bretagne; et si

le poète a pu les saluer en s'écriant : O terre de granit, recouverte de chênes ! nous pouvons les saluer à notre tour en répétant : O terre du Léon, toujours féconde en saints !

Se pouvait-il dès lors, Mes Très Chers Frères, que le pays de Léon ne devînt pas pour la Reine de tous les saints une terre de prédilection ? Le culte de Marie n'avait-il pas été, dès l'origine, une dévotion chère à ce peuple si profondément pénétré des prérogatives suréminentes de la Mère de Dieu ? Vos ancêtres n'avaient-ils pas épuisé tous les noms et toutes les formes de langage pour exprimer leur confiance dans la Très Sainte Vierge ? Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame de Locmaria, Notre-Dame de Lesquellen, Notre-Dame de la Fontaine-Blanche, Notre-Dame de Rûn, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame de Bonne-Espérance, Notre-Dame du Mur, Notre-Dame du Creisker, Notre-Dame de Kerellon, Notre-Dame du Lambader... Comment s'étonner après cela que, pour récompenser une foi si tendre et si vive, Marie ait voulu manifester son amour pour ses enfants du Léon par le plus éclatant des prodiges, en se montrant à eux comme leur Souveraine et leur Mère, sous le nom de Notre-Dame du Folgoët ?

Oui, Notre-Dame du Folgoët, ses miracles d'hier, son couronnement d'aujourd'hui, sa protection dans le passé comme dans l'avenir, tout cela est une récompense de la foi de vos pères et de la vôtre. Ah! je disais tout à l'heure que le couronnement de Marie est comme le tissu de ses grandeurs surnaturelles venant se réunir pour former autour de sa tête le bandeau de la majesté souveraine. Mais dans cette couronne que nous allons déposer sur le front de la Vierge du Folgoët, il y a autre chose encore; il y a comme autant de diamants étincelant de mille feux, il y a les vertus de tout un peuple, il y a tous ses dévouements, tous ses sacrifices, tous ses héroïsmes, il y a votre vieille foi bretonne, le zèle de vos soixante-douze évêques de Léon, la piété de votre admirable clergé, les austérités de vos moines et de vos anachorètes, les prières et les travaux de tous vos saints. Voilà les pierres précieuses, voilà les perles qui ornent et qui embellissent la couronne de Notre-Dame du Folgoët.

Et c'est pourquoi, Mes Frères, la Très Sainte Vierge s'est plu à ériger son trône de clémence au milieu de ce pays de Léon. Elle l'y a érigé en

récompense de votre fidélité à son divin fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle l'y a érigé comme un gage de protection pour toute la suite des âges. Protection insigne dans le passé! L'hérésie calviniste aura beau ravager le reste de la France; elle ne parviendra pas à s'implanter dans cette terre privilégiée; et le vénérable évêque de Léon, Roland de Neufville, si dévot à Notre-Dame du Folgoët, pourra dire en mourant, le 5 février 1643, « qu'il laissait son évêché sans aucun hérétique ». S'agit-il de ranimer la foi et la piété au cœur des populations menacées par les maximes et plus encore par les pratiques désolantes du jansénisme, c'est auprès de Notre-Dame du Folgoët que Michel Le Nobletz et Julien Maunoir, ces deux grands missionnaires de la Bretagne au XVII[e] siècle, viendront chercher les lumières et les grâces de leur merveilleux apostolat. Puis, ce sera le tour de la Révolution, de ses théories subversives, de ses fureurs sacrilèges, de ses attaques contre tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus vénérable sur la terre. Elle pourra bien profaner le sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët, abattre des croix, mutiler des statues, jeter au vent les reliques des saints;

mais ce qu'elle ne réussira pas à déraciner dans l'âme de ce peuple, placé sous l'égide de Marie, c'est la foi de ses pères, son respect du droit et de l'autorité légitime, son attachement au Christ et à l'Église. Déjà César l'avait dit bien des siècles auparavant : Quand Dumnacus et les autres chefs de l'indépendance gauloise voyaient leurs espérances détruites, ils se tournaient vers l'Armorique comme vers le dernier refuge du patriotisme humilié et vaincu. Ainsi a-t-on pu voir jusqu'à nos jours toutes les grandes et nobles causes trouver leur asile chez un peuple resté inébranlable dans la tourmente des révolutions, comme ces promontoires de granit que les vagues de la mer viennent battre à tout moment sans pouvoir les entamer.

En sera-t-il de même pour l'avenir ? Ce pays de Léon demeurera-t-il fidèle à ses traditions de foi simple et forte, courageuse et dévouée ? Oui, nous en avons un gage certain dans la protection de Notre-Dame du Folgoët. Car c'est à cette fin qu'elle a établi son trône au milieu de vous. En lui rendant aujourd'hui un solennel hommage, nous inclinerons son cœur de mère vers ses enfants, plus encore que par le passé, comme

aussi ce sera de votre part le renouvellement du pacte tant de fois séculaire qui vous lie envers la Vierge souveraine et protectrice du Léon. Et ce n'est pas sans une inspiration profonde de son zèle pastoral que votre Évêque a voulu resserrer ces liens à l'époque où nous sommes.

Je le disais, il y a vingt ans, à vos frères du Morbihan, dans une solennité toute pareille, et je ne puis que vous répéter ces paroles auxquelles les événements sont venus prêter depuis lors de nouvelles clartés. Jamais il n'y a eu pour vous, enfants de la Bretagne, d'époque aussi critique, et vous avez besoin aujourd'hui plus que jamais de rester ce que vous êtes, l'un des peuples qui savent le mieux vouloir. Jusqu'ici vous viviez dans votre belle province, à l'extrémité de la terre française et du continent européen, plus ou moins renfermés en vous-mêmes, à l'abri d'un contact trop fréquent avec l'étranger, sous la triple sauvegarde de votre foi, de votre langue et de votre tradition.

Mais voici qu'une situation nouvelle se prépare pour vous : le mouvement d'affaires propre à notre temps vous enveloppe de toutes parts ; les influences de l'extérieur vous pénètrent mal-

gré vous; un échange d'idées plus rapide, des communications plus faciles multiplient vos rapports avec les hommes et les choses du dehors; les lignes de fer qui bientôt, je l'espère, sillonneront vos campagnes, y porteront tour à tour le mal comme le bien, l'erreur non moins que la vérité. C'est pour vous le moment de vous retremper dans votre foi, afin d'y puiser la force de résister à l'assaut des fausses doctrines et du mauvais exemple. N'empruntez à la civilisation moderne que ce qu'elle a de bon, et repoussez avec l'énergie qui vous est propre tout ce que le torrent des nouveautés peut charrier avec lui d'éléments impurs. Ne vous laissez pas envahir par le luxe et par l'abus des jouissances matérielles; gardez vos fortes convictions, vos mœurs simples, vos habitudes mâles et austères. N'échangez pas les usages et les coutumes de vos ancêtres contre des importations étrangères qui ne les vaudraient à aucun titre : quand les fils commencent à rougir du vêtement de leur père, ils sont bien près de ne plus savoir respecter son nom. Tout en vous initiant davantage à la langue nationale, gardez la vôtre, cet antique monument du génie d'une race fameuse : c'est la langue

dans laquelle vos ancêtres ont prié, la langue que vous avez apprise sur les genoux de vos mères; elle sera une garantie pour vos mœurs et un préservatif pour votre foi. Bref, montrez à tous, comme d'ailleurs vous l'avez fait jusqu'ici, qu'on peut être bon Français sans cesser d'être Breton, et rester l'homme de son temps sans rien abdiquer de ce qui a fait l'honneur et la gloire du passé.

Voilà pourquoi la statue de Notre-Dame du Folgoët, couronnée par votre éminent métropolitain au nom du Souverain Pontife Léon XIII, va s'élever au milieu de vous plus radieuse que jamais, afin que désormais vous vous serriez plus étroitement encore autour de ce palladium de votre vie religieuse. Ah! puissent ces grands souvenirs d'un passé si glorieux se transmettre d'une génération à l'autre comme un héritage impérissable! Puisse-t-il rester à jamais le symbole de la pureté de votre foi et de vos mœurs, ce lis sorti miraculeusement de la bouche et du cœur de Salaün! Et vous, ô Vierge, notre joie et notre espérance, en retour des hommages que nous vous rendons sur la terre, protégez-nous du haut du ciel. Protégez par votre puissante

intervention ce pays de Léon, et la Bretagne tout entière, dans ses évêques, dans ses prêtres, dans son peuple si fidèle et si dévoué. Protégez l'Église et son auguste Chef; protégez la France que nous ne séparons jamais de l'Église dans notre attachement et dans nos prières. Agréez, comme l'expression unanime de notre confiance et de notre amour, le salut que votre bienheureux serviteur ne cessait de vous adresser en ces lieux, il y a cinq siècles, et qui est en ce moment sur les lèvres comme dans le cœur de tous vos enfants : Salut, ô Reine du ciel et de la terre! Salut, ô Vierge des vierges! Salut, ô Mère de Dieu et des hommes! Salut, ô Marie! *Ave Maria!*

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OCCASION DE LA CANONISATION

DES BIENHEUREUX

A. RODRIGUEZ, J. BERCHMANS ET P. CLAVER

LE 18 NOVEMBRE 1888

DANS LA CATHÉDRALE D'ANGERS

Appone cor ad doctrinam meam : ecce descripsi eam tripliciter.

« Ouvrez votre cœur à ma doctrine: voici que je vous la montre sous un triple aspect. »

(Proverbes, XXII, 17, 20.)

Mes Frères,

Ce n'est pas sans une raison profonde que, à l'exemple de l'immortel Pie IX, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII a voulu marquer son pontificat par la proclamation solennelle des vertus héroïques de quelques serviteurs de Dieu.

La canonisation d'un saint est, en effet, la plus haute leçon morale que l'Église puisse donner au monde. C'est une affirmation éclatante du bien en face du mal qui le combat ou qui cherche à le nier. C'est la loi divine promulguée de nouveau ou du moins rendue sensible et palpable dans l'une de ses incarnations vivantes. Chaque fois que la notion du devoir tend à s'obscurcir dans les âmes, aux heures de scandale où la conscience publique subit l'une de ces dépressions qui feraient craindre pour l'idée même de la vertu, l'Église redouble d'efforts pour déployer en face du monde le drapeau de la sainteté Elle va du trône à l'échoppe, de la chaumière au palais, à travers toutes les conditions sociales, elle va discerner quelqu'un de ses enfants ; elle va surprendre, dans la retraite où se cachait leur humilité, ces vertus obscures, ces dévouements inconnus, ces héroïsmes oubliés ; elle les examine, les pèse, les discute et, les produisant au grand jour, elle les ramasse dans une vie toute rayonnante de beauté, qu'elle place sous les yeux des peuples émus et attendris, en leur disant : voilà le bien, voilà l'idéal !

Et c'est pourquoi les canonisations de saints

se sont multipliées de nos jours. En présence du mal qui s'affirme avec une audace incroyable, qui se pose hardiment à l'encontre de Dieu et de sa loi, appuyé qu'il est sur la complicité du roman, du drame, des mille voix qui partent chaque jour du théâtre et de la presse incrédule, il fallait proclamer hautement la sainteté du bien et la faire resplendir dans des figures capables d'exercer sur nos âmes les divines séductions de l'exemple. Aux passions qu'on flatte, qu'on réhabilite, qu'on divinise, il devenait nécessaire d'opposer les saintes austérités du devoir, les splendeurs du sacrifice, les chastes attraits de la beauté morale, les élans prodigieux de l'héroïsme surnaturel, toutes ces choses qui éclatent dans la vie des saints et qui semblent illuminer d'une clarté nouvelle les pages de l'Évangile, parce qu'elles sont le rayonnement du Christ à travers les siècles.

Après le Père de Montfort et le Bienheureux de la Salle, voici trois nouvelles figures qui nous apparaissent entourées de l'auréole de la sainteté. Elles personnifient, suivant le caractère qui leur est propre à chacune, les trois grandes vertus morales que le christianisme a enseignées

au monde : l'humilité, la chasteté et la charité. Elles répondent aux trois états, aux trois degrés de la perfection religieuse, par où la Compagnie de Jésus, cette grande école de la sainteté, conduit ses membres. C'est donc en toute vérité qu'en les offrant aujourd'hui à notre admiration, la divine Sagesse peut nous répéter les paroles qui m'ont servi de texte : « Ouvrez votre cœur à ma doctrine, voici que je vous la montre sous un triple aspect : » *Appone cor ad doctrinam meam, ecce descripsi eam tripliciter.* Déjà, par la voix éloquente de leurs fils, saint Dominique et saint François d'Assise ont célébré les gloires de la Compagnie de Jésus. Je ne veux être qu'un écho de leur piété fraternelle, en résumant à mon tour ces trois pages de la vie des saints, pour la gloire de Dieu et pour l'édification de cette grande assemblée.

I

Je suppose, Mes Frères, que vous tous qui êtes ici présents, vous avez lu ce livre qu'on appelle la Vie des Saints ; et si vous ne l'avez pas lu,

vous ne connaissez pas encore ce qu'il y a eu de plus grand et de plus beau sur la terre; vous ignorez les magnificences du monde moral. Sans doute, ce livre, ce n'est pas la vie des grands capitaines, ce n'est pas la vie des grands politiques, ce n'est pas la vie des grands poètes, ce n'est pas la vie des grands philosophes : il y a eu des saints qui ont été tout ce que je viens de dire; mais ce n'est pas là ce qui leur a fait trouver place dans ce livre. On peut être petit par la naissance, petit par la fortune, petit par l'érudition, par tout ce que les hommes recherchent et admirent, et l'on peut occuper la première place dans ce livre. Si vous ouvrez ce livre qui n'est jamais achevé, qui se fait à mesure que les siècles s'avancent, vous n'y trouverez ni le choc des empires, ni le bruit des batailles, ni le jeu des intérêts matériels, ni toutes ces mille choses qui agitent et passionnent la race humaine : elles sont étrangères à ce livre, ou du moins elles ne font que le traverser à la hâte, et comme par accident, tant elles sont au-dessous de tout ce qu'il contient. Et cependant, vous trouverez dans ce livre si simple et si modeste, dans ces annales de la sainteté, dans

cette divine épopée à laquelle chaque siècle, chaque année vient ajouter un nouveau chant, vous y trouverez réunies toutes les splendeurs du monde moral, vous y trouverez ce qu'il y a eu de plus grand et de plus beau sur la terre, parce que vous y rencontrerez à chaque page l'héroïsme de la vertu.

L'héroïsme de la vertu ! Ah ! l'humanité s'y connaît, alors même qu'elle s'en éloigne le plus sous l'empire de l'intérêt et de la passion. C'était le 3 novembre de l'année 1617. Dans la capitale des îles Baléares, un pauvre vieillard, accablé d'infirmités depuis quatre ans, venait de rendre son âme à Dieu. A l'annonce de sa mort, toute la ville de Palma s'émut comme d'un deuil public. Depuis le vice-roi de Majorque jusqu'au dernier homme du peuple, magistrats, prêtres, religieux, personnes de tout rang et de toute condition, c'était à qui s'approcherait de plus près de ces dépouilles mortelles, pour les contempler une dernière fois, s'édifier auprès d'elles, et trouver à leur contact, soit la santé du corps, soit la guérison de l'âme. Il fallut disputer à la piété populaire les vêtements du défunt, tant était grande la vénération de tous pour ses restes inanimés ; et

par le fait, le jour même de ses funérailles devint pour plusieurs un jour de faveurs miraculeuses. Puis, ces démonstrations d'un saint respect à peine terminées, on vit tous les ordres du royaume s'adresser au pape Paul V pour appeler sur la tombe d'Alphonse Rodriguez les honneurs d'une glorification suprême.

Quel était donc cet homme dont le nom et la mémoire faisaient ainsi tressaillir d'enthousiasme tout un peuple? Un simple domestique, un portier de collège qui, depuis quarante ans, semblait n'avoir fait autre chose que de remplir fidèlement les devoirs de son état. Mais cet humble état, à quelle hauteur surnaturelle il avait su l'élever, en imprimant aux actions les plus communes et les plus ordinaires le caractère de la perfection chrétienne! Près d'un demi-siècle durant, on l'avait vu rechercher les emplois les plus bas, se plaire aux offices les plus humiliants, heureux de pouvoir se mettre aux pieds des autres et se faire le dernier de tous. On l'avait vu, fidèle aux moindres choses, d'une régularité exemplaire dans tous les détails de sa charge, toujours prêt à se rendre, prompt et joyeux, là où l'appelait la voix de l'obéissance,

sans jamais se laisser distraire de Dieu en conversant avec les hommes. On l'avait vu, au dernier échelon de l'état religieux, simple frère coadjuteur, inspirer aux prêtres le zèle des âmes, former des apôtres pour des missions lointaines, et soutenir tout son ordre par le conseil comme par la prière. On l'avait vu, élevé au-dessus de lui-même et transfiguré par la grâce, se faire du devoir une passion, du sacrifice une jouissance, de la souffrance un bonheur. Et parce que cette âme était ainsi unie à Dieu, fondue en Dieu, tout embrasée de l'amour de Dieu, Dieu lui avait communiqué un pouvoir et des lumières qui n'étaient pas de ce monde. A cet homme qui mettait toute son ambition à ne compter pour rien, les gouverneurs de Majorque demandaient des prières, les jurisconsultes des décisions, les évêques eux-mêmes des conseils, tant l'on savait que d'héroïques vertus avaient appelé sur cette âme les dons du miracle et de la prophétie. Voilà pourquoi il s'était élevé autour du cercueil d'Alphonse Rodriguez un de ces concerts d'éloges et d'acclamations populaires, auprès desquels toute gloire humaine s'efface, et

qui demeurent le privilège incommunicable de la sainteté.

Privilège incommunicable, en effet! Vous allez en juger par un simple rapprochement. A l'époque même où cet humble frère s'efforçait d'échapper à l'attention des hommes, pour rester uniquement sous le regard de Dieu, de grands événements s'accomplissaient non loin de là. Sur le trône des Espagnes, un des monarques dont on a dit le plus de bien et le plus de mal, remplissait de sa personne toute la scène du monde. Le moindre de ses projets, vastes comme la terre, mettait en mouvement l'Angleterre et la France, l'Amérique et les Indes. Philippe II ! Ce nom-là personnifiait aux yeux de tous le pouvoir royal appuyé sur la force du caractère et sur la supériorité du génie. Eh bien ! que reste-t-il de ce drame prodigieux, avec toute sa puissance et toutes ses splendeurs : l'Escurial, l'invincible *Armada*, un demi-siècle de rêves, de calculs, d'entreprises sans mesure et sans fin ? Tout cela est devenu un thème d'écoliers pour les déclamations de collège, comme le poète latin l'avait dit d'Annibal : *Ut pueris placeas et declamatio*

fias. Il n'est plus aucune de ces choses qui parviennent à émouvoir et à faire tressaillir une âme. Mais le portier de Majorque, mais cet homme qui, pendant tout ce temps-là, ensevelissait ses vertus dans le silence et dans l'obscurité, passant ses journées à tirer le cordon et à balayer des corridors, il est là, toujours vivant au cœur des chrétiens; il est là, plus haut que jamais sur le piédestal où la religion l'a élevé, et nous voici aujourd'hui, à trois siècles de là, dans une ville étrangère à toutes ces choses, nous voici tous devant l'image de ce pauvre religieux, admirant ses vertus, implorant sa protection, glorifiant son nom et sa vie. Ah! dites-moi, n'est-ce pas le triomphe de la grâce, le triomphe de l'ordre surnaturel, le triomphe incomparable de la sainteté?

Et l'on parle d'égalité, de démocratie, de respect des petits et des humbles de la terre! Et ceux qui usurpent l'emploi de ces mots voudraient disputer à l'Église l'honneur de les avoir fait comprendre au monde entier dans leur véritable sens! Mais la canonisation d'Alphonse Rodriguez n'est-elle pas, pour les classes populaires, un titre d'honneur dont rien n'approche dans l'ordre civil et politique? Est-il possible de

glorifier davantage l'humilité de la condition, alors que le mérite et la vertu l'élèvent au-dessus de tous les avantages du rang et de la fortune? N'est-ce pas là une affirmation, et la plus solennelle de toutes, de la supériorité du bien sur le mal, le bien fût-il caché sous les vêtements du pauvre, et le mal eût-il tout l'éclat que peuvent donner les richesses de ce monde? Non, il n'est rien de plus grand ni de plus beau que de voir l'Église catholique passer à côté du palais des princes et de l'académie des savants, pour aller prendre un homme dans l'emploi le plus modeste et le placer sur ses autels, à côté des Louis, des Ferdinand, des Henri, afin de montrer que le faîte de la grandeur morale peut se trouver au dernier échelon de la société, et que l'outil du travailleur, non moins que le sceptre des rois, peut devenir le signe de l'honneur et l'instrument de la sainteté. Il n'est rien de plus consolant, pour les déshérités de la fortune, que d'entendre l'Église catholique chanter au pied d'un pauvre frère couronné par la foi : *Beatus vir qui non speravit in pecunia et thesauris :* « Heureux l'homme qui n'a pas mis sa confiance dans les biens de la terre. » Si obscure et si

infime qu'ait été sa condition, « il a fait néanmoins d'admirables choses pendant sa vie » *Fecit enim mirabilia in vita sua.*

II

C'était l'âge héroïque de la Compagnie de Jésus. En même temps qu'elle offrait au monde, dans le bienheureux Alphonse Rodriguez, un modèle d'humilité chrétienne, la société nouvelle, fondée par saint Ignace, poursuivait en tous sens l'œuvre pour laquelle Dieu l'avait fait naître. Œuvre de lutte contre l'hérésie du XVI[e] siècle, par l'action comme par la parole, sur le terrain de la doctrine et de l'enseignement ! Quelques années à peine s'étaient écoulées depuis son origine, et déjà cette vaillante milice couvrait le globe. Ouvrant la voie à Canisius, Lefebvre et Lejay arrachaient à l'hérésie plusieurs villes d'Allemagne. L'Église, rassemblée à Trente, admirait, dans Salméron et dans Lainez, la science sacrée unie aux plus hautes vertus, en attendant ces théologiens, plus éminents encore,

qui devaient s'appeler Tolet, Suarez et Bellarmin. Ailleurs, des séminaires, des collèges fondés, des maisons de refuge ouvertes à la vertu en danger ou au vice repentant, des monastères rendus à l'observation de leurs règles, des églises entières retrouvant leur antique splendeur, des controverses soutenues avec éclat, l'hérésie arrêtée dans sa marche, la parole de Dieu annoncée sans relâche, la foi affermie, les mœurs réformées : quel début pour cet ordre, la plus grande fondation religieuse des temps modernes, et que Dieu semblait avoir suscité pour consoler son Église des ravages de l'hérésie et de l'incrédulité!

Et cependant, je ne sais pas si à côté de ces belles pages, par où s'ouvre l'histoire de la Compagnie de Jésus, il n'en est pas une autre plus touchante encore. Les hommes de génie ressemblent à ces chênes de la forêt qui subjuguent le regard par leur ampleur et leur élévation. Mais l'humble fleur qui croît à leur ombre, exhalant autour d'elle le parfum que Dieu lui a donné, a également son charme, plus doux et plus pénétrant. C'était l'une des preuves les plus merveilleuses de la divinité du christianisme, que d'avoir déployé, sous les yeux du monde païen, à

côté des géants de la doctrine et de l'apostolat, ces âmes virginales dont l'innocence et la pureté faisaient à sa jeunesse une couronne si éclatante de blancheur. Il avait mis au cœur et fait monter aux lèvres des Agnès, des Cécile, des Agathe, des Lucie, un langage qui semblait emprunté au monde des anges ; et depuis lors, la conscience chrétienne était restée à la hauteur où l'Église l'avait élevée. L'en faire déchoir en abaissant l'idéal de la vertu, pour le ramener au niveau d'une honnêteté vulgaire, au-dessus de laquelle le paganisme lui-même avait placé la domination complète de l'esprit sur les sens, ce fut la tentative de Luther et de Calvin, comme c'est l'honneur de la Compagnie de Jésus d'avoir été choisie, dans ce moment-là, pour réagir contre ces défaillances morales, en réalisant le type de la perfection dans quelques figures ravissantes de grâce et de candeur, d'innocence et de piété.

Voyez-vous, mes Frères, ces trois jeunes hommes, je devrais dire ces trois anges terrestres, qui, douze ans après la mort de saint Ignace, vont se succéder de vingt ans en vingt ans et se passer, de main en main, la palme des vierges ? Saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague,

saint Jean Berchmans! On dirait trois lis sortis d'une même tige pour embaumer l'Église et le monde de tout ce que la piété chrétienne a de plus suave et de plus délicat. Après la Pologne et l'Italie, après les maisons princières de l'une et de l'autre, c'est une famille d'artisans de la Flandre qui vient compléter cette trilogie de la sainteté, où, mérites et vertus, rien ne dépasse le seuil de l'adolescence. Dix-huit ans, vingt-trois ans au plus, voilà toute la durée de ces vies d'enfants arrêtées dans leur fleur. Mais quelles vies! Au regard de la foi, elles valent des siècles par l'intensité de l'amour divin! Et pourtant, ce ne sont que des vies d'écoliers. Ne cherchez même pas de voies ni d'états extraordinaires dans la vie de l'étudiant de Diest et de Malines, devenu plus tard le scolastique du collège Romain. Peut-être n'y trouveriez-vous pas, à égal degré, les ardeurs séraphiques de Stanislas Kostka, ni les faveurs miraculeuses dont il avait plu à Dieu de combler Louis de Gonzague.

Jean Berchmans, c'est la vie ordinaire portée jusqu'à l'héroïsme par la continuité d'une perfection qui ne se dément pas un instant. Une âme qui se porte vers Dieu dès son premier mouve-

ment, pour lui rester inséparablement unie jusqu'au dernier souffle de vie; une correspondance tellement fidèle à la grâce, qu'elle prévient les attaques du mal en écartant la tentation, ce qui est le plus haut point de la sainteté; une constance inébranlable à reprendre chaque matin le travail de la veille, pour l'accomplir selon la volonté de Dieu, études, office de serviteur, n'importe quelle occupation du corps et de l'esprit; un sentiment de la présence et de l'action de Dieu, que rien ne parvient à interrompre ou à diminuer, ni les choses du dehors ni le commerce des hommes, de telle sorte que la vie se transforme en une prière continuelle; un attachement à la règle, dans les moindres détails de l'état religieux, comme si chaque exercice de piété était le seul qui fût digne d'attention; un sacrifice absolu des sens à l'esprit, du plaisir au devoir, de la volonté propre à l'autorité; un abandon complet à Jésus-Christ et une confiance filiale dans la bienheureuse Vierge Marie; une telle horreur du mal et un tel amour du bien que, dans toute cette vie de jeune homme, il ne s'est pas trouvé de place pour un seul péché véniel commis de propos délibéré; et enfin, pour ajouter

un dernier trait à une si belle figure, dans cette carrière toute d'austérité, de pénitence et de mortification, point d'inquiétude ni de tristesse, une grâce et une amabilité parfaites, une bonne humeur qui ne cesse jamais d'être égale à elle-même, un visage toujours gai et souriant, indice d'une âme où les joies d'une conscience pure maintiennent une sérénité inaltérable : *Sicut ros supra herbam ita et hilaritas ejus* (1) : voilà, mes Frères, l'idéal de vertu et de piété que l'Église vient d'offrir à l'admiration de la jeunesse chrétienne en plaçant sur ses autels le bienheureux Jean Berchmans.

Et c'est pourquoi vous avez vu, dans la journée d'hier, défiler devant l'image de ce sublime adolescent toute la jeunesse chrétienne de notre ville. Enfants des écoles de Frères, élèves de nos collèges catholiques, étudiants de l'Université, tous sont venus s'inspirer de si beaux exemples et recueillir de si grandes leçons. Ils sont venus apprendre, au pied de cet angélique jeune homme, l'amour de l'étude, le goût de la prière, le prix du travail, l'excellence de la piété, le respect de

(1) Proverbes, xix, 12.

la discipline, l'esprit de soumission et d'obéissance, toutes ces choses dont notre société contemporaine a le plus besoin et qui lui font le plus défaut. Magnifique spectacle dont la ville d'Angers a été témoin en ce jour de pieux pèlerinage! Puisse-t-il produire les fruits que nous avons le droit d'en attendre! Car, ainsi que je le disais en commençant, les canonisations de saints ne sont pas de vaines pompes, des cérémonies destinées à frapper les yeux sans parler au cœur. Il y a là un enseignement, le plus beau et le plus utile de tous. A une époque où l'on cherche à rabaisser l'idée de l'éducation ; où, en l'absence de tout ce qui peut élever vers Dieu l'âme de l'enfant, une vulgarité désespérante tend à remplacer la noblesse des sentiments; et où, par une conséquence fatale des mauvaises doctrines et du mauvais exemple, le vice et l'incrédulité viennent flétrir trop souvent la jeunesse dans sa fleur, il fallait jeter le *sursum corda* à travers nos écoles et y faire resplendir des modèles accomplis de sagesse et de vertu. Saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans, âmes d'élite, l'honneur de l'Église et de la Compagnie de Jésus, ah! unissez vos supplications pour

appeler les bénédictions du Ciel sur vos jeunes frères exposés à tant de périls dans nos temps malheureux. Obtenez de Dieu que la piété chrétienne règne dans nos établissements, elle qui est utile à tout, qui a les promesses de la vie présente et de la vie future. Soyez, du haut du ciel, leurs protecteurs et leurs patrons!

III

Saint Cyprien disait de son Église de Carthage, en la comparant à un parterre où Dieu prodigue les dons les plus variés : *Nec lilia nec rosæ desunt*, « ni les lis ni les roses ne lui font défaut »; les lis, symbole de l'innocence; les roses, emblème du dévouement et du martyre : c'est aussi le témoignage que pouvait se rendre la Compagnie de Jésus dans l'âge héroïque de son histoire. N'avait-elle pas été fondée avant tout pour les travaux de l'apostolat? Au siècle des grandes découvertes allait succéder le siècle des grandes missions, comme si Dieu avait voulu frayer la voie aux prédicateurs de l'Évangile à

travers des mondes nouveaux, en suscitant les Vasco de Gama, les Christophe Colomb, les Cortez et les Pizarre, ces intrépides pionniers de la civilisation chrétienne. Rivalisant de zèle avec les fils de saint Dominique et de saint François, les enfants de saint Ignace marchent à la conquête de ces millions d'infidèles assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. François-Xavier s'élance vers l'Extrême-Orient pour y renouveler les prodiges de l'apostolat de saint Paul. Sur les rives du Paraguay et du Rio de la Plata, tout un peuple de sauvages, convertis à la foi, va réaliser un idéal de république chrétienne qui restera l'éternel honneur de la Compagnie de Jésus, comme il marque à jamais parmi les œuvres les plus merveilleuses dans l'histoire de l'humanité. Enfin les Indes occidentales voient arriver au milieu d'elles un autre François-Xavier non moins admirable peut-être par l'héroïsme de son dévouement et la sainteté de sa vie.

A l'époque où Alphonse Rodriguez remplissait au collège de Majorque l'humble office dans lequel nous l'avons vu pratiquer de si éminentes vertus, un jeune étudiant de philosophie, à l'esprit vif et au caractère généreux, attirait plus

particulièrement l'attention de ce grand maître de la vie spirituelle. Il se forma bientôt, entre ces deux âmes si bien faites pour se comprendre, une de ces liaisons dont l'Écriture sainte a dit qu'elles sont fortes comme la mort : *fortis ut mors dilectio* (1). « Ah ! disait le jeune novice au saint vieillard, comment m'y prendre pour aimer véritablement le Sauveur Jésus ? Enseignez-le-moi, car j'ai un grand désir de lui plaire. » Et le bienheureux Alphonse devinant ce cœur d'apôtre, parlait avec transport des contrées nouvelles qui venaient de s'ouvrir à l'Évangile, de tant d'âmes rachetées au sang de Jésus-Christ et destinées à périr, faute de missionnaires pour aller leur porter les secours de la grâce avec les lumières de la foi. « Qui ne sait pas souffrir ne sait pas aimer, répétait-il sans cesse dans ces pieux entretiens où son âme passait tout entière ; allez, mon cher fils, allez, l'Amérique vous attend ! » Admirables colloques, d'où allait sortir le salut de toute une race d'hommes ! Ces paroles enflammées du portier de Majorque, le jeune novice les recueillera une à une ; il les résumera

1. Cantic, VIII, 6.

dans un petit livre qui ne le quittera plus jamais, qui restera pour toujours son soutien et sa consolation; et lorsqu'à un demi-siècle de là, sous un autre ciel et loin de la patrie, les forces trahiront un dévouement jusqu'alors à toute épreuve, l'image d'Alphonse Rodriguez, suspendue au lit de mort de l'apôtre, viendra réjouir à ses derniers moments l'héroïque missionnaire qui, en prononçant ses vœux, avait écrit au bas de sa profession religieuse : « Pierre Claver, esclave des nègres pour toujours. »

Terrible fléau, mes Frères, que celui auquel le Père Claver allait opposer toutes les ressources de la charité chrétienne ! Non, l'humanité n'a peut-être pas connu de plaie plus profonde ni plus durable que l'esclavage. Toute la société païenne reposait sur cette immense injustice, et, quand le christianisme parut sur la terre, la moitié du genre humain était réduite à la servitude la plus ignominieuse. Ne pouvant faire disparaître subitement un état de choses résultant de vingt siècles d'oppression, l'Église mit tout en œuvre pour l'améliorer d'abord, et le remplacer peu à peu, sans provoquer des guerres sociales qui eussent ensanglanté le monde. Tandis

qu'à force d'instances elle obtenait toute sorte d'adoucissements à la condition des opprimés, elle proclamait des principes qui devaient nécessairement amener l'abolition de l'esclavage : l'unité de la race humaine, la fraternité universelle et l'égalité des hommes devant Dieu. Mais que de luttes pour triompher d'un mal aussi invétéré ! Que d'étapes à parcourir dans cette voie d'émancipation sociale, de l'esclavage au colonat, du colonat au servage, du servage à la liberté complète ! Papes, conciles, évêques, ordres religieux, de saint Benoît d'Aniane à saint Jean de Matha, saint Félix de Valois, saint Pierre Nolasque, c'est à qui élèvera la voix plus haut et fera plus d'efforts, soit pour l'affranchissement des esclaves, soit pour la rédemption des captifs. Puis, lorsque, au XVe siècle, le fléau a disparu chez toutes les nations chrétiennes de l'ancien monde, le voilà qui recommence à sévir dans un monde nouvellement découvert. Si le zèle infatigable de Las Cases parvient à protéger les indigènes de l'Amérique, c'est parmi les nègres de l'Afrique que l'avarice et la cruauté des vainqueurs iront chercher leurs victimes. Race infortunée, qui semble plus particulièrement marquée

du signe de la déchéance originelle, et que rien n'a pu tirer jusqu'ici de son abaissement tant de fois séculaire ! On dirait que l'anathème des anciens jours pèse encore sur elle comme au lendemain du déluge : *Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis* « Maudit soit Chanaan, il sera pour ses frères l'esclave des esclaves (1) ». A l'heure même où je parle, faisant écho aux éloquentes protestations de Paul III, d'Urbain VIII, de Benoît XIV, et à la mémorable encyclique de Grégoire XVI (2), le pape Léon XIII vient de rappeler aux puissances chrétiennes qu'il ne saurait y avoir dans la grande famille humaine de portion déshéritée pour toujours, et que les nègres de l'Afrique, comme tous leurs frères des autres parties du monde, ont droit d'être respectés dans leur liberté personnelle et dans leur dignité d'homme.

C'est la pensée qui animait le Père Claver dans son apostolat au milieu des nègres amenés en Amérique par la cupidité des nouveaux conquérants. S'il n'est pas en son pouvoir de leur rendre

---

(1) Genèse, IX, 25.

(2) Encyclique du 3 décembre 1839.

la liberté, il mettra du moins tout son zèle à soulager leurs misères et, par-dessus tout, à sauver leur âme. Chaque fois qu'il arrivait au port de Carthagène un navire chargé de nègres, on le voyait accourir au-devant des nouveaux venus, pour leur prodiguer les marques de l'affection la plus tendre et la plus vive. Ces malheureux saisis d'effroi devant leurs maîtres et se croyant voués à une mort prochaine, il les consolait, les rassurait sur leur sort, s'offrant à leur servir de protecteur et de père. Il allait de l'un à l'autre, s'informant de leurs besoins pour y porter remède, recevant les malades entre ses bras, nettoyant lui-même et baisant leurs plaies, et ne quittant aucun de ces pauvres esclaves avant de les avoir conduits dans leurs cases, où les suivait sa sollicitude de tous les moments. Puis venaient les secours spirituels, les instructions, le baptême des néophytes, tout ce que le zèle le plus ardent et la charité la plus ingénieuse pouvaient inspirer de moyens pour former aux vertus chrétiennes des âmes à peine élevées au-dessus de l'instinct.

Chaque matin, l'homme apostolique partait, ayant à la main un bâton terminé en forme de

croix, et un crucifix de plomb sur la poitrine; il allait, de demeure en demeure, y porter, avec des paroles d'encouragement, les aumônes recueillies la veille; de là il passait aux hôpitaux et aux prisons, pour se faire tour à tour le garde-malade des uns, l'avocat des autres; il priait au chevet des infirmes, il intercédait pour les captifs; il n'épargnait ni remontrances ni prières pour éloigner de ces pauvres chers noirs les mauvais traitements. Et cela, sans un instant de lassitude, tous les jours pendant quarante ans, sous un climat meurtrier, dans des réduits infects, au milieu des épidémies les plus cruelles, à travers tous les dégoûts, toutes les répugnances, toutes les contradictions et les persécutions même. Est-il un épisode plus sublime dans l'histoire de l'apostolat chrétien? Pierre Claver, avec ses deux cent mille nègres instruits, baptisés et convertis par ses soins, quel titre d'honneur pour la Compagnie de Jésus! quel sujet d'admiration et quel modèle de dévouement pour tous les âges futurs!

Il fait bon parler de dévouement et d'apostolat dans un diocèse qui compte des missionnaires dans toutes les parties du monde; devant les

élèves d'un grand séminaire d'où partent chaque année de nouveaux apôtres pour les contrées les plus lointaines. Puisse l'exemple de l'héroïque Pierre Claver enflammer des cœurs généreux et les porter vers une carrière la plus belle et la plus méritoire de toutes ! Pour vous, mes Frères, qui, pendant ces trois jours, êtes venus vous édifier devant l'image des bienheureux que l'Église propose à notre vénération, puissiez-vous avoir retiré de ces pieux exercices plus d'ardeur à pratiquer les vertus chrétiennes ! Car la sainteté, au sens ordinaire du mot, n'est pas le privilège de quelques-uns ; elle doit être la condition de tous. Elle peut être avec saint Alphonse Rodriguez dans une loge de portier, comme elle est avec saint Jean Berchmans dans une cellule de séminaire ou avec saint Pierre Claver au milieu des travaux de l'apostolat. Elle est avec saint Louis sur le trône, comme elle est avec saint Bernard dans la solitude. Elle est avec sainte Monique dans l'intimité de la vie de famille, comme elle est avec sainte Clotilde dans l'éclat des grandeurs humaines. Elle est avec saint Maurice au milieu des armées et dans le tumulte des camps, comme elle est avec saint Antoine

dans les déserts de la Thébaïde. Elle est avec saint Thomas d'Aquin dans le silence de l'étude, comme elle est avec saint Grégoire dans le gouvernement du monde. Elle est avec saint Vincent de Paul dans les œuvres du dévouement, comme elle est avec sainte Thérèse au milieu des exercices de la vie contemplative. Elle resplendit également dans la pauvreté et dans la richesse, au foyer domestique et à la tête des cités, au fond des cloîtres et sur la scène du monde : la sainteté est partout, comme l'Église est partout, comme Dieu est partout. Aussi bien n'y a-t-il d'impérissable que la sainteté. Tous les biens de ce monde sont de courte durée : la fortune change, la santé se consume, la beauté se flétrit, l'amitié s'altère, la renommée se dissipe, la vie s'éteint. Tout s'use, tout se fane, tout passe avec le temps. Seule la sainteté reste; car, seule, elle est immortelle comme Dieu, immortelle dans la gloire, immortelle dans le triomphe de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT SÉMINAIRE DE BEAUPRÉAU

LE 24 JUILLET 1888

Messieurs, Chers Élèves,

Il est une science qui compte de nos jours un assez grand nombre d'amateurs occupés à décomposer les mots pour les prendre à leur origine et les suivre dans leurs dérivations. Il entre bien quelquefois un peu de fantaisie dans ces conjectures plus subtiles que fondées ; et peut-être l'un ou l'autre d'entre vous trouvera-t-il que, tout à l'heure, j'en aurai fourni moi-même un nouvel

exemple ; mais enfin, telle qu'elle est, la science des étymologies — car c'est d'elle que je veux parler — peut être appelée une science estimable, pourvu que l'on en retire assez de profit et que l'on n'y perde pas trop de temps.

Or, Messieurs, on n'a pas besoin d'être fort versé dans la science des étymologies pour savoir que Beaupréau, soumis à l'analyse philologique, donne pour résultat un beau pré ou une belle prairie, *Bellopratum.* Eh bien ! n'en déplaise aux admirateurs passionnés de ces lieux, je n'ai jamais pu comprendre, du moins au sens matériel du mot, cette appellation quelque peu prétentieuse. Non pas que je veuille contester absolument la beauté de cette prairie qui nous entoure ; et même, je dirai en passant qu'elle serait encore plus belle à mes yeux si elle appartenait au collège, du moins en partie. Oui, il est beau, il a son agrément ce tapis de verdure où marguerites et pâquerettes s'entremêlent dans l'herbe fleurie, où la sauterelle vous saute aux jambes, où le grillon, la tête hors de son trou, agite sa crécelle, où le lézard vert balance sa tête de saphir, où la vipère engourdie dort sous la mousse, où l'alouette passe et repasse secouant

son aile sur le foin qui blanchit. Mais tous ces agréments de nature bien diverse se retrouvent également dans ce beau pays d'Anjou où tout est fleurs et fruits ; et dès lors je ne vois pas encore bien par quel caprice de l'étymologie Beaupréau a pu s'appeler Beaupréau.

Je n'ignore pas que cette prairie exceptionnelle est traversée par une rivière qui, elle aussi, a bien ses charmes. On la dit même poissonneuse, quoique, à maintes reprises, j'aie eu toute la peine du monde à m'en procurer la preuve authentique. Toujours est-il que l'Èvre ajoute à la beauté de ces lieux, soit qu'elle avance triomphalement sous des arceaux de feuillage, soit qu'elle glisse comme une couleuvre bleue le long des roches moussues, tantôt riante, tantôt sévère, ici resserrant ses rives qui semblent vouloir se confondre, là étendant sur une large surface ses nénuphars blancs ou jaunes comme un rideau vert parsemé d'opales et de topazes, toujours clémente aux navigateurs, sauf dans les rares endroits où l'industrie, ce fléau de la belle nature, la fait échouer sur un lit de cailloux. Mais enfin, quels que soient les avantages de l'Èvre, il n'y a pas là de quoi faire oublier les bords enchanteurs

de la Maine et de la Sarthe, du Thouet et du Loir; et, par conséquent, la question reste toujours la même : Pourquoi Beaupréau s'est-il appelé Beaupréau ?

J'en étais là de mes recherches étymologiques, lorsque je crus entendre la voix du vénérable M. Mongazon me disant : Vous n'y êtes pas, Monseigneur, il ne s'agit pas d'un pré matériel ; ces choses-là doivent s'entendre au sens figuré. Ceux qui nous avaient précédés en ces lieux, pressentaient, par je ne sais quelle divination, qu'un temps viendrait où l'on y tracerait un parterre autrement beau qu'un parterre de gazon et de fleurs matérielles, un parterre de jeunes âmes, fleurs spirituelles, fleurs divines, écloses au rayon de la grâce, recevant chaque matin la rosée du ciel, cultivées le long du jour par des mains habiles à éloigner d'elles la mauvaise herbe. Ce temps est venu : les prés se sont ouverts, comme disait le prophète, *aperta sunt prata*, l'herbe verdoyante a paru, *et apparuerunt herbæ virentes*, et l'on a recueilli le foin des montagnes, *et collecta sunt fœna de montibus* (1).

(1) Proverbes, xxvii, 25.

Chaque année il se fait à Beaupréau une récolte de savoir et de piété, de science et de vertu ; et cette récolte, nous la ramassons soigneusement au Grand-Séminaire, mûre pour la vie lévitique, mûre pour le sacerdoce, mûre pour l'Église d'Angers. Voilà pourquoi Beaupréau s'est appelé Beaupréau.

Ainsi parlait le vénérable M. Mongazon, ou du moins c'est ainsi que je croyais l'entendre parler avec sa longue expérience des hommes et des choses. Je compris alors la véritable étymologie de Beaupréau, et, depuis ce moment, je m'en suis tenu là, laissant de côté l'Èvre et ses méandres, avec la prairie qu'il traverse, pour me borner à désirer cette seule et unique chose, que Beaupréau reste digne de son nom, qu'il demeure pour l'Église d'Angers ce que saint Cyprien souhaitait pour son église de Carthage, un parterre où fleuriront toujours le dévouement et la pureté, où ne manqueront jamais les lis et les roses : *nec lilia nec rosæ*.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT SÉMINAIRE MONGAZON

LE 27 JUILLET 1888

Messieurs,

Il y a dix-sept ans, je présidais pour la première fois la distribution des prix de Mongazon. C'était en 1871, dans l'année qui avait suivi nos désastres ; car l'année d'auparavant, la guerre nous avait forcés d'interrompre ces solennités scolaires. En les reprenant, sous l'impression d'événements qui auraient dû, ce semble, rallier et unir tous les enfants d'une même patrie, je

voyais à mes côtés les chefs de la magistrature, le premier représentant de l'administration civile, l'inspecteur d'académie, tous ceux en qui se personnifiaient avec le plus d'autorité les différents services de l'État; ils venaient, au nom de la société civile, témoigner leur intérêt à cette jeunesse destinée à recruter l'Église de France. Et, de mon côté, malgré mon peu de sympathie pour l'enseignement de l'État, pour des établissements que j'avais vus de trop près pour ne pas les apprécier à leur juste valeur, je n'hésitais pas, au risque d'entendre des harangues plus ou moins orthodoxes, je n'hésitais pas, avec les membres les plus éminents de mon clergé, à encourager par ma présence les efforts d'une jeunesse qui me paraissait digne d'intérêt, du moment qu'elle sortait des rangs de la grande famille française.

Aujourdhui, plus rien de pareil, et cela depuis dix ans. Les deux enseignements, celui de l'Église et celui de l'Université d'État se poursuivent parallèlement, sans plus jamais se rencontrer sur aucun point, même dans ces fêtes scolaires où l'intérêt de la jeunesse devrait dominer tout le reste. On dirait des étrangers aussi éloignés

les uns des autres que pourraient l'être des personnes appartenant à des nationalités différentes. Plus de rapprochement; plus de points de contact; la division partout, la concorde nulle part. Voilà où nous en sommes arrivés dans ce pays, à la suite de calamités sans exemple dans l'histoire; et l'on s'apprête, nous dit-on, à fêter, l'année prochaine, le centenaire de la fraternité française!

Triste spectacle que nous offrons à l'Europe et au monde entier! Du moins pouvons-nous nous rendre le témoignage que nous n'avons rien fait pour provoquer un pareil état de choses. Nous ne demandions pas mieux que de rester dans les termes d'une bienveillance réciproque. Ce n'est pas de nous que sont parties ces attaques violentes qui ont eu pour résultat la fermeture de bon nombre d'établissements chrétiens, l'expulsion des meilleurs éducateurs de la jeunesse; et, tandis que nous maintenons nos aumôniers dans les lycées, au grand profit de ces institutions, nous ne voyons arriver chez nous les inspecteurs de l'Université de l'État, que le jour où ils pourraient avoir la tentation de nous trouver en défaut. Combien de temps durera un état d'hos-

tilité qui n'existe au même degré dans aucun pays? Je l'ignore. Finira-t-on par comprendre tout ce qu'a de funeste pour nos intérêts communs une séparation qui fait qu'une moitié de la France considère l'autre comme une étrangère, sinon comme une ennemie? Je le désire plus encore que je ne l'espère; mais c'est déjà chose bien grave que d'en être arrivés à un antagonisme par suite duquel la fortune du pays menace de sombrer dans la haine et dans la division.

Quoi qu'il en soit, chers enfants, si les sympathies de ce qu'on appelait autrefois le monde officiel font défaut à nos établissements, si vous n'avez plus l'avantage d'être couronnés par les représentants de l'État, il vous reste un patronage bien autrement précieux, celui de l'Église et de la France catholique. Ce clergé qui m'entoure, et qui est tout ce qu'il y a en Anjou de plus estimable et de plus intelligent, suffit à vos ambitions légitimes, comme il mérite votre reconnaissance par la protection dont il couvre nos petits séminaires. En recevant vos couronnes des mains de ces prêtres vénérables, c'est de la main de Dieu même, dont ils sont les dignes

représentants, qu'il vous semblera recevoir la récompense de vos travaux.

Je disais tout à l'heure que, par suite de je ne sais quel aveuglement inconcevable, ceux qui se disent nos adversaires paraissent vouloir s'acharner à faire deux France, hostiles ou étrangères l'une à l'autre. Eh bien! Messieurs, c'est notre devoir de faire tous nos efforts pour empêcher ou du moins pour atténuer ce triste résultat. Lorsque, plus tard, au sortir du collège, vous vous rencontrerez dans la vie avec des jeunes hommes qui n'auront pas eu le bonheur de recevoir comme vous une éducation foncièrement chrétienne, ne les regardez pas de mauvais œil; cherchez constamment ce qui pourrait les rapprocher, et non ce qui tendrait à les éloigner de vous. N'accentuez pas les lignes de séparation, mais bien plutôt les points de contact. Nous n'avons pas seulement la fraternité sur les lèvres; nous la portons au fond du cœur, ce qui vaut mieux. De graves événements pourront nous mettre à l'épreuve les uns et les autres dans un avenir plus ou moins prochain; et l'on verra si la fraternité est pour nous une vaine formule. Qu'importe, après tout, aux élèves de nos éta-

blissements l'hostilité ou les faveurs du pouvoir civil ! A l'heure où la France fera appel au dévouement de tous ses enfants, il est facile de prévoir de quel côté éclatera davantage l'esprit de sacrifice. Rien ne pourra jamais décourager notre fidélité ; car, après nos devoirs envers Dieu, nous ne plaçons rien au-dessus de l'amour de la patrie.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE L'EXTERNAT SAINT-MAURILLE

LE 24 JUILLET 1888

Messieurs, chers Élèves,

Chacune de nos maisons d'éducation a son caractère spécial approprié aux besoins et aux conditions des localités où elles sont établies. C'est ainsi que, trouvant déjà sur divers points du diocèse et aux portes mêmes de la ville d'Angers, des internats pouvant répondre amplement

aux vœux des familles chrétiennes, j'ai dû me borner, pour ma ville épiscopale, à la fondation d'un externat qui nous permît de réaliser le mode d'éducation que je considère comme le meilleur de tous, je veux dire l'éducation partagée entre le collège et la famille ; en sorte que les saines et salutaires influences du foyer domestique viennent s'ajouter à l'action bienfaisante des maîtres pour la formation de l'intelligence et du cœur, du caractère et de la volonté.

Car, sans admettre toutes les critiques souvent fort exagérées que l'on fait valoir contre le régime des internats, j'estime néanmoins qu'il est plus conforme à la nature des choses d'associer les parents, dans une large mesure, à l'éducation de leurs enfants. Et même, c'est chez moi une conviction manifestée à maintes reprises, au Parlement comme ailleurs, que la fonction éducatrice est avant tout et par dessus tout une fonction familiale, de telle sorte que, si les parents en avaient le loisir, les aptitudes et les moyens, c'est à eux et à eux seuls qu'il appartiendrait de remplir cette tâche en se conformant aux lois de Dieu et de l'Église.

Mais, puisque cet idéal ne saurait être réalisé dans le train ordinaire de la vie, du moins convient-il de s'en rapprocher le plus possible, en faisant au père et à la mère une part active et quotidienne dans une œuvre qui les intéresse au suprême degré. Oui, il est bon, il est utile qu'après une journée tout entière, passée loin des siens, en contact avec des personnes plus ou moins étrangères, l'enfant vienne se retremper chaque soir dans la vie de famille, y retrouver sa mère et ses sœurs, les souvenirs et les impressions du premier âge : ces tendresses et ces amitiés que rien ne peut remplacer. Lorsqu'il n'y a pas moyen de se procurer un tel avantage, et que des ressources si précieuses viennent à manquer, il faut bien en prendre son parti, et chercher par ailleurs de quoi suppléer aux exemples et aux leçons de la famille absente ; mais quand on peut mettre en ligne ce facteur si puissant de l'éducation, le négliger, n'en tenir aucun compte, ce serait causer un grave préjudice aux intérêts les plus élevés de la jeunesse française.

Voilà, Messieurs, l'idée dont nous sommes partis pour fonder à Angers l'Externat Saint-

Maurille, et j'ose dire que l'expérience nous a donné raison: or, selon le mot de Bossuet : « Il n'y a rien de meilleur que ce qui est éprouvé. » Grâce à ce mode d'éducation, qui a conservé nos préférences, il est sorti de cet établissement des jeunes hommes qui font la consolation de leurs familles, en même temps qu'ils rendront au pays de réels services. Ce résultat vous est dû en grande partie, Monsieur le Directeur et Messieurs les Professeurs: tout le monde, à Angers, rend pleine justice à votre zèle et à votre dévouement; mais il en revient également une bonne part aux pères et aux mères de famille qui se sont associés directement à l'éducation de leurs fils, les suivant de l'œil dans tout le cours de leurs études, venant en aide aux maîtres par une surveillance active et constante, comprenant à merveille ce que saint Augustin écrivait à une mère : « Vous n'êtes pas à louer pour avoir des enfants, mais pour vous appliquer pieusement à les élever : *Nec ideo laudanda es, quia eos habes, sed quia pie nutrire atque educare studeas.* Car le reste ne dépend pas de vous; mais qu'ils soient élevés comme ils le sont, c'est l'effet de votre volonté

et de votre vertu : *Ut autem sic instituantur, voluntatis et potestatis est* (1).

Puisse l'Externat Saint-Maurille continuer à suivre la voie où nous l'avons fait entrer dès le début ! C'est ainsi, et c'est ainsi seulement qu'il restera fidèle à l'idée de sa fondation, pour le plus grand bien des familles et de la société.

---

(1) *De bono viduitatis*, XVIII.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

A SAINT-LOUIS DE SAUMUR

Le 3 août 1888

Messieurs, chers élèves,

En terminant par le collège Saint-Louis de Saumur la série de nos distributions de prix, je ne vous livrerais pas le fond de ma pensée, si je disais que ma joie n'est mélangée d'aucun sentiment de tristesse. Je ne saurais oublier, en effet, que, sur les 420 communes du département de Maine-et-Loire, celle de Saumur est la seule où la liberté religieuse n'existe plus, la seule où, contrairement au Concordat, le catholicisme soit privé de l'exercice du culte extérieur et public,

la seule où la franc-maçonnerie ait acquis assez de pouvoir pour faire peser sur les consciences son joug despotique. Il y a dans cette situation si humiliante pour vous un tel contraste avec le reste de l'Anjou, qu'un Évêque d'Angers arrivant à Saumur peut se demander non sans raison s'il est encore dans son diocèse. Et dire que, depuis cent ans, l'on a fait dix révolutions et rédigé vingt constitutions pour en arriver à un point de liberté tel qu'à Saumur, 13,000 catholiques tenus en échec par une poignée de sectaires n'ont pas le droit de professer publiquement la religion de leurs pères ! Mais, à l'époque la plus néfaste de votre histoire religieuse, alors que Duplessis-Mornay avait fait de Saumur la citadelle du protestantisme, jamais on n'aurait osé infliger un pareil outrage aux catholiques. Vous n'aurez donc pas de difficulté à comprendre combien il est pénible à l'Évêque d'Angers de reparaître dans une commune où, par l'apathie, par l'indifférence des uns, et par l'hostilité des autres, il trouve un état de choses qu'il ne rencontre sur aucun autre point de son diocèse.

Aussi ai-je besoin, pour me consoler, de faire abstraction du présent et de me réfugier par la

pensée dans un meilleur avenir. Sans doute, je pourrais être ébranlé dans mes espérances, si je me bornais à considérer un collège municipal où il n'y a plus un signe de religion, et un lycée de filles dans lequel aucune famille chrétienne ne devrait envoyer son enfant. Ce sont là deux établissements pleins de menaces et de dangers pour l'avenir religieux et moral de Saumur. Mais enfin, malgré tout cela, j'aime à espérer que le bien triomphera du mal. Oui, je veux espérer que du pensionnat de la Retraite sortiront des mères chrétiennes sachant inspirer à leurs fils l'énergie et la vaillance qui font défaut dans le présent. Je veux espérer que du collège Saint-Louis sortiront des jeunes hommes armés pour la lutte, s'inspirant de cette devise, que Dieu ne nous a pas ordonné de vaincre, mais de combattre; jamais découragés, en appelant de chaque défaite à une victoire future, ne manquant aucune occasion pour s'affirmer, pour proclamer les droits de Dieu et de l'Église, et arrivant ainsi au but à force de calcul et de persévérance.

C'est parce que j'espère ces choses que je suis revenu à Saumur présider votre distribution des prix, malgré toute la douleur que me cause la

situation d'une commune où la liberté religieuse n'est plus qu'un vain mot. Saumur restera-t-il le seul endroit de l'Anjou où la franc-maçonnerie tienne le catholicisme sous le joug? La solution du problème est au collège Saint-Louis ; car, si je ne suis nullement rassuré pour le présent, j'ai dans l'avenir, grâce à vous, Messieurs et chers élèves, une confiance illimitée.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE DE COMBRÉE

LE 5 AOUT 1888

Messieurs, chers Élèves,

C'est toujours pour moi une vive satisfaction de me trouver au milieu d'un collège libre, je veux dire d'un établissement conçu et formé en dehors de l'une des idées les plus fausses de notre temps, celle de l'État enseignant.

Je ne sais pas quel jugement l'on portera sur notre époque dans un siècle ou deux d'ici ; j'incline à penser que, sous bien des rapports, il ne laissera pas que d'être sévère. Mais l'une des choses qui causeront le plus d'étonnement, ce

sera de voir que, sous le nom d'État moderne, un nombre déterminé de personnes, n'ayant pas de doctrines, ne pouvant pas en avoir en vertu même de leur principe, et faisant d'ailleurs profession de n'en avoir pas, se soient attribué la fonction d'élever la jeunesse de leur pays.

Ce sera l'une des surprises réservées à nos arrière-neveux, pour peu que le bon sens et la raison reprennent leur empire. Cette notion de l'État enseignant, on aurait pu la comprendre jusqu'à un certain point dans les siècles passés où le pouvoir civil s'appropriant la doctrine catholique s'appuyait sur elle dans l'accomplissement de sa mission. Il y puisait des lumières certaines sur la fin dernière de l'homme et sur les moyens de l'y faire arriver. Mais, même à cette époque-là, et bien qu'il eût des doctrines claires et positives, celles de l'Église, l'État, se renfermant dans son rôle, ne songeait nullement à faire dériver le droit d'enseigner qui ne lui appartient à aucun titre, ni de son pouvoir législatif, ni de son pouvoir judiciaire, ni de son pouvoir exécutif; car rien de tout cela n'implique le droit d'enseigner. Il se bornait, comme de raison, à promouvoir, à favoriser, à protéger, à surveiller,

au point de vue de l'intérêt politique, les établissements d'instruction nés en dehors de lui et sans lui. Mais s'arroger le droit d'enseigner, mais se substituer aux familles et à l'Église dans l'éducation des enfants, une telle idée paraissait tellement étrangère au concept de l'État que, pendant de longs siècles, elle n'était même pas venue à l'esprit des rois et des parlements.

Ah! je sais bien que dès lors la force cherchait à faire brèche aux principes. Lorsque, en 1312, Philippe le Bel, sous l'inspiration de ses légistes, cassait l'institution régulière de l'Université d'Orléans, donnée par le pape Clément V, pour revendiquer ce qu'il appelait les prérogatives de sa couronne; lorsque, en 1682, Louis XIV prétendait ériger en doctrine d'État des maximes contraires à celles du Saint-Siège; lorsque, dans l'intervalle de ces deux actes si profondément regrettables, l'ancien régime essayait de faire rentrer le pouvoir d'enseigner dans les droits régaliens, c'étaient là autant d'entreprises bien faites pour préparer de loin les empiètements de la Révolution. Mais, du moins, la doctrine chrétienne, acceptée de tous, était-elle là pour empêcher l'enseignement public de verser dans le

scepticisme et dans l'incrédulité. C'était une barrière contre laquelle venaient se briser les prétentions des légistes et l'absolutisme des princes.

Mais aujourd'hui, que voyons-nous? Nous voyons l'État moderne s'arroger le droit d'enseigner, lui dont c'est l'essence de n'avoir aucune doctrine, ni en religion, ni en philosophie, ni même en morale; car s'il faisait mine de vouloir en professer une seule, à l'instant même, ses adeptes — et ils seraient logiques — l'accuseraient, au nom de la libre-pensée, de faire revivre une religion d'État, une philosophie d'État, une morale d'État. Voilà pourtant l'erreur fondamentale sur laquelle repose de nos jours tout l'enseignement public. Ai-je eu raison de dire que l'on s'étonnera plus tard de la facilité avec laquelle nos contemporains se sont pliés à un régime aussi faux en principe qu'il est désastreux dans ses conséquences?

Car enfin, à quoi peut bien aboutir la mise en pratique de cette théorie de l'État enseignant sans doctrine arrêtée sur aucun point de l'ordre religieux et philosophique? Elle ne peut aboutir qu'à une génération de sceptiques, formés à

l'image de leurs maîtres, de ces professeurs de lycées ou de collèges communaux dont le *Credo* consiste à ne pas en avoir : génération de jeunes hommes flottant d'une opinion à l'autre, sans force pour le bien, sans remède contre le mal, également prêts pour la révolte ou pour la servitude et, ce qu'il y a de pire, ne sachant pas gouverner leur vie, faute de lumière sur le véritable sens des destinées humaines.

Ce n'est pas ainsi que, à l'étranger, nos adversaires les plus dangereux comprennent l'éducation de la jeunesse. Tout pénétrés qu'ils sont, et à juste titre, des prérogatives du pouvoir civil, ils nous laissent cette fatale théorie de l'État enseignant sans doctrines arrêtées, pour chercher dans la religion une source intarissable de fortes convictions. Écoutez, sur ce point, le témoignage d'un écrivain peu suspect de partialité pour le christianisme : « Tandis qu'en France l'enseignement religieux a été banni des écoles publiques, en Prusse il continue à y régner en maître. Il n'est pas même facultatif, il est obligatoire. Dans les écoles élémentaires, à part quelques grandes villes, il est le pivot de l'enseignement tout entier. Presque toutes les écoles élémentaires, et même

la plupart des écoles dites moyennes et supérieures, en Allemagne, c'est-à-dire les gymnases, les realschulen, les écoles bourgeoises, les séminaires, ont encore, en réalité, un caractère *confessionnel;* c'est-à-dire que l'unanimité des maîtres y appartient à un des cultes chrétiens : tous protestants ou tous catholiques. La laïcité, dans le sens de la suppression de l'enseignement religieux, a aujourd'hui très peu de partisans dans la patrie de Kant, de Gœthe et de Hégel; elle est en horreur chez les héritiers du grand Frédéric (1). »

La laïcité est en horreur chez les héritiers du grand Frédéric ! Paroles bien graves et qui devraient, ce semble, faire réfléchir tous ceux pour lesquels le patriotisme n'est pas un vain mot ! Voilà pourquoi je place mon espoir dans les collèges libres, qui ont su conserver un caractère religieux, dans ceux-là, surtout, qui sont dirigés par des prêtres. Car, ainsi que le faisait observer Joseph de Maistre, auprès de qui nos prétendus géants de la démocratie ne sont que

---

(1) L'*Éducation nouvelle*, par Edmond Dreyfus-Brissac, p. 182. Paris, 1888.

des pygmées : « Toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres; et ceci n'appartient pas seulement aux temps du christianisme. Toutes les nations ont pensé de la sorte. Quelques-unes même, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert unanime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers (1). »

Sans aller aussi loin que Joseph de Maistre, je puis dire, à tout le moins, que s'il est une classe d'éducateurs aptes à former la jeunesse, ce sont les prêtres catholiques, parce qu'ils ne flottent pas à tout vent de doctrine, parce qu'ils ont des principes fixes et arrêtés, parce qu'ils n'enseignent pas, comme tant d'autres, au nom de quelques fonctionnaires de passage; parce qu'ils enseignent au nom de Dieu, au nom de l'Église qui ne change pas, au nom de la patrie élevée au-dessus d'une secte ou d'une coterie; et parce

---

(1) Première lettre sur l'Éducation publique en Russie.

qu'ainsi, il sort de leurs mains une génération de jeunes hommes fermes dans leurs convictions et sachant parfaitement à quoi s'en tenir sur les questions dont dépend toute la direction de la vie.

Voilà pourquoi je me fais un devoir d'exhorter tous les parents chrétiens à éloigner leurs enfants de ces écoles officielles où l'absence de doctrines ne peut qu'engendrer le doute et l'incrédulité. C'est sur nos collèges libres, sur nos collèges catholiques que je compte pour le relèvement du pays.

ALLOCUTION

AU CLERGÉ D'ANGERS

LE 1er JANVIER 1889

Je suis bien touché, Monsieur le vicaire général, des vœux que vous venez de m'offrir au nom du clergé à l'occasion de la nouvelle année. Veuillez agréer en retour mes meilleurs souhaits, pour vous et tous vos vénérés confrères.

Ou je me trompe fort, ou cette année 1889 marquera profondément, d'une manière ou de l'autre, dans l'histoire de France. Elle nous rappelle, à cent ans de distance, la grande catastrophe du siècle dernier, suivie de dix révolutions qui ont, chaque fois, remis en question les destinées du pays. Ces sévères leçons de l'histoire vont-elles devenir l'objet de méditations fécondes? Il est au moins permis de le désirer, si c'est trop

que d'en avoir la ferme confiance. Ce qu'il y a de certain, c'est que nul ne se méprend sur la gravité des problèmes qui se posent devant l'opinion. A mesure que les périls du dehors semblent s'éloigner, les difficultés intérieures reprennent le pas sur des préoccupations d'un autre ordre. Il s'agit de savoir si cette nation continuera de suivre la pente où de fausses doctrines l'ont entraînée, ou bien, si par un effort vigoureux de sa volonté, elle mettra un terme aux tristes expériences qui se poursuivent depuis plusieurs années, surtout en matière d'enseignement et d'éducation. Déjà d'heureux symptômes se manifestent à cet égard, parmi ceux-là même qui avaient poussé le plus haut le cri de guerre contre l'Église. Tous ne sont pas également expansifs dans leurs aveux. Les uns s'arrêtent dès les premières paroles du *Confiteor;* d'autres vont jusqu'au *Mea culpa;* il en est même qui ne reculent pas devant le *Mea maxima culpa*, pour reconnaître que l'expulsion des religieux et la déchristianisation de l'école sont les plus grandes parmi les fautes commises dans ces derniers temps. Bref, la note dominante paraît devenue celle-ci : On ne froisse pas impunément

les croyances et les traditions d'un peuple chrétien; ces attaques non moins imprudentes qu'injustes amènent tôt ou tard des réactions qui finissent par emporter les hommes et leurs œuvres.

Ai-je besoin d'ajouter que le clergé ne peut ni ne doit se désintéresser d'une situation où il y va des causes qui le touchent de plus près ? Voilà quatorze siècles qu'il est associé à tous les mouvements de la vie nationale; et cela est dans la nature des choses comme dans les traditions du pays. Pour ma part, je ne cesserai de m'élever contre cette espèce de manichéisme moderne qui consiste à placer d'un côté l'ordre religieux, et de l'autre l'ordre civil et politique, comme s'il n'y avait entre eux aucune espèce de lien ni de rapport. L'histoire de ces dernières années est pourtant là pour prouver combien une mauvaise politique peut devenir préjudiciable aux intérêts de la religion. On le comprend ainsi en Allemagne, en Autriche, et dans tous les pays de l'Europe, où chacun trouve tout naturel que le clergé use de sa légitime influence dans les grands actes de la vie publique. Jamais en Prusse, le centre catholique n'aurait obtenu les résultats

dûs à son énergie et à sa persévérance, s'il n'avait trouvé un point d'appui dans l'action prudente mais ferme des ministres de la religion; et s'il y avait quelque reproche à faire au clergé de France, ce ne serait certes pas une ingérence abusive dont il écarte la pensée même, mais bien plutôt l'extrême réserve qu'il apporte dans des questions où ses droits et ses intérêts sont directement en jeu. Sans doute nous devons notre ministère spirituel à tous, indistinctement; mais il n'y a pas de menace qui puisse nous empêcher de distinguer, en un jour d'élection, entre un franc-maçon et un chrétien, entre un homme qui veut dénoncer le Concordat et un autre qui entend le maintenir. C'est le sens commun qui dit cela, en dépit de tous les sophismes. Il faut que le clergé et les catholiques de France se pénètrent bien de cette vérité : l'année 1889 va devenir pour eux une année décisive; l'indifférence, devant tout ce qui s'annonce et se prépare, serait plus qu'une faiblesse, ce serait une trahison.

Mais si les populations chrétiennes ont le droit de demander à leurs pasteurs des lumières et des conseils, elles sont encore plus autorisées à compter sur nos prières. Oui, Messieurs, l'année

1889 devra être avant tout une année de prières, d'ardentes supplications devant Dieu, afin que ce centième anniversaire des événements les plus douloureux de notre histoire puisse devenir pour ce pays le point de départ d'un retour aux vrais principes, le commencement d'une ère de réparation, de délivrance et de salut.

ALLOCUTION

AUX ŒUVRES CATHOLIQUES D'ANGERS

LE 1er JANVIER 1889

Messieurs,

Chaque fois que je vois réunis autour de moi les représentants des œuvres charitables de notre ville, j'éprouve un double sentiment. Le premier est un sentiment d'admiration pour cette merveilleuse efflorescence de la charité chrétienne. Il n'est pas de besoin, il n'est pas de misère qui ne trouve dans quelque œuvre spéciale un secours ou un soulagement, depuis les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, si utiles aux familles pauvres, jusqu'à ces institutions économiques qui occupent désormais une si grande place dans la vie et dans les habitudes populaires. Tout cela témoigne de l'inépuisable fécondité du christianisme; et je ne puis que vous

féliciter du zèle que vous déployez dans ces différentes œuvres toutes empreintes d'un si grand esprit de foi et de charité.

Mais à côté de ce premier sentiment j'en éprouve un second que je n'ose presque pas exprimer, tant il s'accorde peu avec certains enthousiasmes qui ne manqueront pas d'éclater à l'occasion du Centenaire de 1789. Quand je vois tant de médecins et tant de remèdes autour d'un homme, j'en conclus qu'il est bien malade. C'est à peu près l'impression que me font toutes ces œuvres si admirables d'ailleurs, mais dont chacune m'apparaît comme une béquille destinée à soutenir une société infirme et chancelante. Ne vous hâtez pas de trouver cette métaphore trop dure, car il me sera facile de vous montrer en peu de mots que si la société était demeurée véritablement et foncièrement chrétienne, la plupart de vos œuvres n'auraient plus la même raison d'être.

Ainsi, par exemple, si la doctrine du prêt sans intérêt avait prévalu, comme les Pères de l'Église et les théologiens n'ont cessé de le recommander, le P. Ludovic n'aurait pas eu besoin de fonder sa Banque populaire. Si l'esprit parois-

sial s'était maintenu dans toute son intégrité, amenant chaque dimanche les fidèles à la grand'-messe et à vêpres, il n'y aurait pas eu la même nécessité d'établir des associations particulières pour soutenir et alimenter la piété chrétienne. Si le régime corporatif des arts et métiers avait survécu à la Révolution française, avec son organisation de secours pour chaque membre de la famille ouvrière, votre tâche serait bien simplifiée, Messieurs des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Si l'industrie moderne, avec ses usines où vont s'engouffrer du matin au soir des milliers de créatures humaines, n'enlevait pas les mères de famille au foyer domestique où est leur véritable place, nous n'en serions pas réduits à multiplier les crèches pour y recueillir les nouveaux-nés. Ainsi, presque toutes nos œuvres témoignent-elles des vices et des imperfections de notre état social, en même temps qu'elles attestent la puissance et la fécondité de la foi.

Qu'est-ce à dire, Messieurs? Faut-il en conclure qu'il y a trop d'œuvres de bienfaisance et de charité? Bien au contraire. Vous n'en ferez jamais assez si vous voulez remédier à tous les

maux de la société. Seulement, un peu plus d'humilité dans la triste situation où nous sommes ; et surtout, pas trop de dithyrambes en l'honneur de la civilisation moderne dans le cours de l'année qui va s'ouvrir devant nous, et pendant laquelle la fantaisie oratoire se donnera libre carrière aux dépens de la vérité. Non, hélas! notre état de choses n'est pas prospère, de quelque côté que l'on tourne les yeux et malgré tout ce qu'en pourront dire les prôneurs exagérés du progrès humain : 35 milliards de dettes pour l'État français; nécessité d'entretenir trois millions d'hommes sous les armes, rien que pour défendre l'existence même du pays; détresse profonde de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; la concorde nulle part, la division partout : ce sont là des réalités trop cruelles pour qu'aucun panégyrique puisse les faire oublier. Je laisse donc à d'autres le soin de célébrer ces conquêtes de l'esprit moderne; pour moi, je ne m'en sens pas la force, et j'ai même hâte d'en détourner mes regards, pour les reporter vers vous, Messieurs, qui cherchez avec tant d'ardeur à diminuer les souffrances de l'heure présente par les œuvres de la charité chrétienne.

DISCOURS

PRONONCÉ

AUX NOCES D'OR

DES

CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL D'ANGERS

LE 12 JANVIER 1889

Messieurs,

J'ai suivi avec le plus vif intérêt l'historique des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul d'Angers, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Après un demi-siècle d'existence, vous avez voulu jeter un coup d'œil en arrière pour payer à vos prédécesseurs un juste tribut d'éloges et pour vous encourager vous-mêmes à persévérer dans la voie du dévouement et de la charité. Déjà la reconnaissance publique a devancé tout ce que l'on pourrait dire d'une institution qui restera

parmi les plus belles œuvres de notre époque. Laissez-moi néanmoins marquer en quelques traits le caractère providentiel d'une fondation dont vous célébrez aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont eu pour premier résultat de grouper autour du drapeau de la foi une phalange d'hommes qui, dans tous les pays du monde, sont devenus pour l'Église catholique un honneur et une force. Et ce n'était pas chose facile que d'obtenir ces professions de foi ouvertes, ces pratiques religieuses au grand jour, il y a cinquante ans, à une époque où le respect humain exerçait un si grand empire, surtout dans la jeunesse universitaire. « Nous sommes un gouvernement qui ne se confesse pas », disait alors Dupin. A quoi Frédéric Ozanam et ses jeunes compagnons répondaient par leurs actes plus encore que par leurs paroles : « Et nous, nous sommes l'avant-garde d'une jeunesse qui ne craindra pas de se confesser et de communier publiquement. » Grand exemple, Messieurs, et qui allait produire ses fruits. A partir de ce moment-là, c'en fut fait de cette fausse honte qui refoulait les convictions au fond

des âmes. L'élan était donné; et depuis lors, en province comme à Paris, chaque fois qu'un laïque est descendu dans l'arène, défenseur du Christ et de l'Église, à la tribune, dans la presse, partout où éclate la lutte, où se dresse l'ennemi, on a pu dire de lui la plupart du temps et sans crainte de se tromper : Il avait commencé par faire partie des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Un deuxième résultat des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, c'est d'avoir accoutumé les hommes de notre temps à la pratique personnelle de la charité. Déposer aux pieds du Divin Enfant l'or, l'encens et la myrrhe, à l'exemple des rois Mages dont nous célébrons la fête en ce jour, c'est de la générosité sans doute; mais payer de sa personne pour servir le Christ dans ses pauvres; visiter soi-même les familles nécessiteuses, pour leur porter, jusque dans les galetas où se cache leur misère, avec le secours matériel, la parole du cœur qui fortifie et qui console, voilà, Messieurs, la véritable forme, la forme vivante de la charité. C'est par ce contact immédiat avec le peuple, par cette condescendance des riches pour les pauvres, que les uns

se rapprochent des autres, que les préjugés tombent, que les haines s'apaisent; et si, dans notre ville d'Angers surtout, les esprits sont toujours restés si calmes dans les moments de détresse profonde, nous le devons sans doute et avant tout à la douceur proverbiale du caractère angevin, mais vous y avez une large part, vous, Messieurs, qui, sous les yeux de tous, n'épargnez ni votre temps ni votre peine pour travailler à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Car c'est là un troisième résultat des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Assurément, elles ne s'étaient pas proposé pour but direct la solution des graves problèmes sociaux qui sont le tourment de notre époque; mais elles ont eu le mérite d'appeler l'attention des catholiques sur ces questions les plus importantes de toutes; elles ont préparé la voie aux œuvres chrétiennes d'économie sociale qui se sont fondées depuis lors; et, ce qui est précieux encore, elles ont fourni les premiers éléments du travail et formé les hommes qui, dans les Cercles catholiques d'ouvriers et dans d'autres institutions du même genre, ont provoqué le mouvement d'idées généreuses dont nous sommes témoins. C'est ainsi

qu'en remontant aux origines de toutes les œuvres consacrées de nos jours au soulagement des classes populaires, on est sûr d'y trouver quelque trace des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Reprenez donc, avec une nouvelle ardeur, votre mission de dévouement et de charité. Lorsque, dans cinquante ans d'ici, vos successeurs célébreront le centenaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul d'Angers, de grands événements se seront accomplis dans ce monde moderne travaillé par tant de causes de destruction. Quel sera dans ce moment-là l'état des choses en Europe? quelle sera la situation de la France, en particulier? C'est le secret de Dieu. Mais ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que s'il plaît à la Providence de sauver ce pays des sophistes acharnés à sa ruine, si la France catholique parvient à remonter au rang d'où elle n'aurait jamais dû déchoir, ce sera l'œuvre des hommes qui auront fait triompher au milieu d'elle ces deux grandes choses qui sont l'âme d'un peuple chrétien : la Foi et la Charité.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA MADELEINE DE PARIS

LE 13 FÉVRIER 1889

Inter arma caritas.
La charité dans la guerre.

Eminentissime Seigneur,

Mes Frères,

Cette devise, qui est la vôtre, renferme, à première vue, une contradiction. Qu'y a-t-il, en effet, de plus opposé que ces deux mots? L'un signifie la paix, la douceur, la mansuétude, l'oubli des offenses, le pardon des injures; l'autre rappelle les inimitiés et les haines de peuple à peuple, ces drames sanglants où des nations s'acharnent les unes contre les autres dans une

pensée commune de destruction et de mort. *Inter arma caritas*, la charité sur les champs de bataille : quelle antithèse! On serait presque tenté de dire : quelle ironie amère!

Et cependant vous n'avez pas pensé que la charité doive rester absente des lieux mêmes où le déchaînement des passions lui laisse le moins de place, vous rappelant ces paroles de l'apôtre : *Omnia vestra in caritate fiant* (1). Voilà pourquoi vous avez encadré, dans votre noble devise, la Croix rouge, mémorial de l'amour élevé à sa plus haute puissance. Et, non contents de borner vos secours à la vie présente, vous prolongez au delà du temps votre charité fraternelle, en appelant l'éternelle miséricorde sur les soldats tombés au service de la patrie, suivant l'exemple que vous donnait, il y a plus de deux mille ans déjà, l'héroïque chef des Machabées en déposant l'arme du combat pour joindre ses mains dans la prière de la foi : *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur* (2).

---

(1) I[re] Épître aux Corinthiens, XVI, 14.
(2) II[e] Livre des Machabées, XII, 46.

Tout cela prouve, Messieurs, que votre œuvre est née d'un sentiment chrétien. La religion et le patriotisme s'y rencontrent dans une harmonie parfaite. Et je suis touché, plus que je ne saurais le dire, de voir que vous avez appelé à votre tête l'illustre maréchal qui, après avoir déployé tant de vaillance sur le champ de bataille, consacre les dernières années de sa verte vieillesse au soulagement de ses frères d'armes : plus grand peut-être dans ces conseils de la charité que lorsque, à Magenta, sa brillante initiative décidait de la victoire, ou que, succombant sous le nombre en des jours de deuil pour la patrie, il savait retenir la gloire jusque dans la défaite même et conserver intact l'honneur du drapeau.

Je voudrais que la France entière, sans distinction d'opinions ni de partis, se ralliât autour de cette œuvre chrétienne et patriotique. S'il est des mots qui, hélas! ont perdu de leur empire sur les âmes, il en est d'autres qui, Dieu merci! ont conservé le privilège de faire vibrer tous les cœurs : dévouement, patrie, honneur national, reconnaissance, charité. Ce n'est jamais en vain qu'on les jette au milieu d'une assemblée comme celle-ci. Or, toutes ces grandes choses, au sommet

desquelles apparaît l'idée de Dieu et de son Christ, se retrouvent dans la Société de secours aux blessés militaires. Il me suffira donc d'en rappeler l'objet, le caractère et les résultats pour lui concilier votre admiration et vos sympathies chrétiennes. Tel sera tout le sujet de mon discours.

I

Que la guerre soit le plus grand fléau de l'humanité, c'est un fait qui n'est contesté par personne; et, pourtant, quelque unanime qu'ait pu être cette réprobation, elle n'a pas empêché l'histoire d'être remplie, à chaque page, de ces luttes meurtrières que la gloire cherche vainement à couvrir d'un manteau brillant et trompeur. Tout a été dit sur ces sanglantes folies : le cœur s'en détourne avec effroi ; la raison les condamne ; la religion multiplie contre elles ses anathèmes et ses protestations : rien n'a pu, jusqu'ici, en prévenir le retour. Tant que le christianisme n'avait pas fait pénétrer dans les esprits le dogme de la fraternité humaine, on pouvait comprendre jusqu'à un certain point

que, d'une cité à l'autre, l'étranger passât pour un ennemi : c'était le sentiment général des sociétés païennes. Mais comment expliquer la permanence de ces luttes fratricides après que l'Évangile eût dit à tous les membres de la grande famille humaine : « Vous n'êtes tous qu'un dans le Christ » : *Omnes vos unum estis in Christo* (1). Ah! sans doute, il n'a pas manqué, depuis lors, de nobles esprits qui, dans le cours des siècles chrétiens, ont rêvé la paix universelle et imaginé de savantes combinaisons pour terminer les conflits par la voie d'un arbitrage accepté de tous. Il était même permis d'espérer que la république chrétienne, une fois établie, la médiation du Vicaire de Jésus-Christ réaliserait, pour le monde entier, le plan dont la Grèce antique avait tracé l'ébauche dans son conseil des Amphyctions; et, par le fait, que de sang épargné d'âge en âge, grâce à cette intervention souveraine! Mais, rebelle à la voix de l'autorité et de la justice, la guerre n'en a pas moins continué à sévir parmi les nations, traînant derrière elle son lamentable cortège de souffrances et de

(1) Ép. aux Galates, III, 28.

calamités. C'est, Messieurs, que pour y mettre un terme, il faudrait pouvoir supprimer ce qui en est la cause même : l'orgueil, l'ambition et la convoitise, toutes ces passions qui éclatent et se développent sur la scène du monde, comme elles ont dans le cœur de l'homme déchu leur foyer et leur indestructible racine.

Il faut donc renoncer, bien qu'à regret, à ces illusions quelque généreuses qu'elles puissent être. Mais si la guerre est un fléau dont nul ne saurait prévoir la fin, n'y a-t-il pas, du moins, quelque moyen de la rendre moins fréquente et d'en combattre les cruels effets? Oui, certes, Mes Frères; et l'Église s'y est employée de tout temps. Aux âges de fer et de sang, où la force brutale semblait ne plus connaître de frein, elle imaginait la *Trêve de Dieu*, pour imposer aux haines un temps d'arrêt et pour couvrir de sa protection les petits et les faibles. Elle créait les ordres hospitaliers à la croix blanche, symbole de paix et de charité; et, dociles à la voix de la compassion et de la pitié, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem se vouaient à l'humble rôle d'infirmiers, non moins admirables de dévouement dans les hôpitaux de l'Asie qu'ils l'étaient de

bravoure sur les remparts de Rhodes et de Malte. Nobles institutions qui consolaient l'humanité des maux dont la guerre n'offrait alors que trop souvent l'affligeant spectacle! Arrivent les temps modernes, et, sous l'inspiration de la charité chrétienne, les œuvres de secours pour les blessés militaires s'organisent et se multiplient de toutes parts. Avec les instincts chevaleresques d'une âme en qui la vaillance se doublait de la bonté, le vainqueur d'Arques et d'Ivry ne peut se résoudre à abandonner les blessés le long des routes; il crée les ambulances; Sully en fait le premier essai au siège d'Amiens, en 1597; Louis XIII et Richelieu développent ces hôpitaux volants. Désormais, l'élan est donné : on ira sous le feu de l'ennemi ramasser les blessés, pour leur prodiguer des soins immédiats. Desault, Sabatier, Percy, Larrey, noms à jamais dignes d'être conservés dans les annales de la charité chrétienne! A eux, le mérite et l'honneur d'avoir pris l'initiative du progrès, en mettant les ressources de la science au service des blessés militaires, pour adoucir les maux qu'entraîne la plus grande des calamités.

Est-il, en effet, des douleurs comparables

à celles-là ? Laissons de côté, pour un instant, le prestige incompréhensible qui s'attache d'ordinaire à ces effrayantes tueries d'hommes. Brillante, si on le veut bien, au front de l'heureux capitaine dont le nom vivra dans l'histoire, cette auréole de gloire disparaît pour l'humble et obscur soldat qui, dès le lendemain, sera oublié de tous. Le voilà donc étendu sur un champ de bataille, ce jeune homme que la patrie appelait hier à défendre son honneur et son indépendance. Vingt-cinq ou trente années durant, tout s'était réuni pour former et développer cette existence humaine : soins d'une mère dans la première enfance, sacrifices de la famille, éducation de l'Église, sollicitude de l'État, rien n'avait été épargné dans l'élaboration lente et pénible d'un chrétien destiné à fournir toute la carrière que la Providence ouvrait devant lui. Et, pour mettre à néant tant d'efforts, pour détruire en un clin d'œil toute cette œuvre de patience, de dévouement et de tendresse à laquelle Dieu et les hommes avaient travaillé depuis la première heure jusqu'à la dernière, de quoi a-t-il suffi ? D'une balle aveugle qui est venue frapper cet adolescent au printemps de la vie. Ah ! si de telles

scènes ne peuvent pas être épargnées au genre humain, que la charité, elle du moins, vienne y mêler ses consolations et ses adoucissements! Accourez donc, prêtres de Jésus-Christ, pour répandre vos bénédictions sur les pauvres blessés; frères des Écoles chrétiennes, religieux de tous ordres, allez recueillir jusque sous les balles de l'ennemi ces nobles victimes du devoir militaire; filles de la Charité, réservez-leur vos soins les plus tendres et vos attentions les plus délicates; et vous tous, laïques ou religieux, qui, par vos fonctions ou votre initiative privée, êtes placés en face de ces grandes infortunes, mettez en commun tout ce que la science, l'industrie et l'art peuvent multiplier d'inventions et de perfectionnements, car tous vos dévouements réunis ne sauraient suffire pour acquitter envers nos soldats la dette sacrée de la patrie.

J'ai dit, Mes Frères, l'objet de votre œuvre, en même temps que j'en rappelais les précédents. Héritière des traditions chrétiennes du passé, elle se propose à son tour d'adoucir les maux de la guerre. Comme autrefois la croix blanche des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, la croix rouge de Genève est apparue au milieu du monde

moderne, signe éclatant d'une immense compassion et d'une universelle pitié. Elle y paraît comme l'arc-en-ciel après l'orage, comme le rameau d'olivier qui symbolise la paix. Partout où, sous un drapeau quelconque, éclatent des luttes fratricides, elle plante sa bannière à elle et, sur cette bannière respectée de tous, elle écrit sa devise : *Inter arma caritas.* Jusqu'au sein du carnage, elle fait entendre à chacun le langage doux et fort de la fraternité humaine. Elle vient dresser sa tente en arrière des champs de bataille, et devant ce frêle rempart élevé par la charité chrétienne, les passions s'arrêtent impuissantes et désarmées. *Hostes dum vulnerati fratres :* « L'ennemi blessé n'est plus qu'un frère », voilà le grand principe que la croix rouge de Genève a fait triompher dans le monde; et c'est ce qui en fait le propre caractère à l'honneur de tous ceux qui ont su réaliser cet incontestable progrès de la civilisation chrétienne.

II

C'est le plan de la Providence, que les œuvres des hommes soient proportionnées aux besoins des temps. Chaque progrès dans le mal appelle, dans le bien, un progrès correspondant. Sans cette balance de la vertu et du vice, sans cet équilibre plus ou moins parfait des forces bonnes et mauvaises, l'humanité s'en irait, loin de Dieu et de sa loi, s'affaisser dans d'irrémédiables déchéances. Or, s'il est pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, une véritable déception, je dirais volontiers un sujet de confusion à nul autre pareil, c'est de voir que les haines de peuple à peuple, au lieu de s'affaiblir, vont se fortifiant de jour en jour. Ah! sans doute, vers la fin du siècle dernier, on n'entendait parler, à la veille des tragédies les plus sanglantes, que de paix universelle et de fraternité des nations; mais parce que ceux qui tenaient ce langage ne s'appuyaient que sur la nature de l'homme déchu, au lieu de chercher leur force dans la loi de Dieu, leur œuvre a été frappée d'une impuissance

absolue. Comme pour donner un démenti cruel à leurs idées humanitaires, les quinze premières années de ce siècle ont été remplies des batailles les plus meurtrières dont l'histoire fasse mention. Depuis lors, nous avons assisté à des boucheries d'hommes que l'on a beau appeler de hauts faits d'armes; elles n'en sont pas moins une cause d'humiliation profonde pour la civilisation moderne. Et enfin, à l'heure où je parle, nous voici en face des perspectives les plus effroyables qui se soient jamais ouvertes devant l'imagination des hommes. L'Europe entière sous les armes et n'offrant plus que le spectacle d'un vaste camp retranché; des nations toutes prêtes à se précipiter les unes sur les autres pour épuiser leurs dernières forces dans des guerres d'extermination; la science et l'industrie s'appliquant à inventer chaque jour de nouveaux engins de destruction, en vue des luttes à venir; la vie humaine comptée pour rien dans des calculs où tout dépend des caprices d'un seul homme; une situation telle qu'il suffirait d'une étincelle pour mettre le feu aux quatre coins du monde; l'hostilité partout et l'harmonie nulle part : ah ! quelle réponse aux sophistes qui rêvaient d'établir le

règne de la raison universelle sur les ruines de la religion, seule puissance capable d'unir les peuples entre eux et de mettre un frein à l'orgueil et à l'ambition des rois !

Quoi donc, Mes Frères ! Le plan de la Providence est-il en défaut ? N'y aura-t-il d'autre progrès que dans l'art de détruire son semblable ? La charité chrétienne ne va-t-elle pas contre-balancer ce nouvel et formidable effort des passions humaines ? C'était au lendemain de Solférino, de cette journée, où 300,000 hommes, l'élite des deux grandes nations catholiques de l'Europe, s'étaient heurtés dans un choc où l'on ne sait pas si la victoire n'allait pas devenir plus funeste aux vainqueurs que la défaite ne l'avait été aux vaincus. A la vue de ce champ de bataille, jonché de morts et de blessés, sans organisation suffisante du service de santé, à la vue de ces ambulances où les deux partis se disputaient la place, ne sachant même pas désarmer devant leurs souffrances communes, de nobles cœurs se sentirent pris d'une indicible pitié. Ne serait-il donc pas possible de créer des immunités internationales en faveur des blessés militaires et de tous ceux qui en ont la charge ? N'y aurait-il pas

moyen de faire triompher dans le droit des gens le principe : *Hostes dum vulnerati fratres :* le blessé n'est plus d'aucun pays; une fois hors de combat, il n'appartient plus qu'à la grande famille humaine; et c'est un drapeau commun qui le couvre, le drapeau de la croix? Le *res sacra miser* des anciens ne doit-il pas retentir au cœur de tous avec la force nouvelle que le christianisme est venu lui prêter? Ces jeunes hommes qui, à l'appel de leur pays, se sont acharnés les uns contre les autres, sans s'être jamais connus, sans avoir aucun motif personnel de se haïr, vont-ils au moins se tendre une main fraternelle, une fois étendus sur un même lit de souffrance?... Idée sublime et qui allait faire son chemin à travers toutes les contradictions humaines! Cinq ans ne s'étaient pas écoulés, depuis que les Palascianos et les Dunant, — deux noms qui méritent d'appartenir à l'histoire, — l'avaient jetée dans le grand courant de l'opinion publique, et déjà elle prenait corps dans une convention solennelle entre toutes. Cette convention conclue à Genève, tous les pays civilisés l'adoptent, la France en tête. Désormais, il n'y aura plus de nationalité pour les blessés mili-

taires; quelque hostilité qu'ils aient pu montrer sur le champ de bataille, les peuples devront s'entr'aider dans les hôpitaux et dans les ambulances neutralisées par le droit des gens. *Inter arma caritas — hostes dum vulnerati fratres :* ces deux maximes ont prévalu dans le monde moderne, et c'est là, Mes Frères, j'aime à le dire, en regard de lamentables défaillances, un grand progrès dans la marche de la civilisation chrétienne.

Et je n'en suis pas surpris. Je parlais tout à l'heure du soldat blessé sur le champ de bataille, et il ne me semblait pas que tous nos dévouements réunis eussent de quoi égaler les consolations aux douleurs. Mais l'ambulance et l'hôpital militaire, pour les malades victimes de la guerre, quel nouveau théâtre de deuil et de tristesse! Ici, plus rien de ce qui enflamme le courage et surexcite les puissances de l'âme jusqu'à l'oubli de soi-même; pas d'enivrement factice; pas de ressort violemment tendu; aucune de ces émotions qui communiquent à l'homme une énergie passagère. Tout cela est venu expirer au chevet du pauvre malade dévoré par la fièvre, cent fois plus meurtrière que l'arme des batailles. C'est

la souffrance vulgaire, obscure, dépouillée de tout ce qu'une lutte glorieuse pouvait y ajouter de prestige. Puis, l'éloignement du pays natal, l'absence de la famille, des souvenirs devenus autant de regrets; plus rien des joies du passé, une carrière brisée, et, pour toute perspective dans l'avenir, des infirmités précoces, une vieillesse misérable, si tant est que la mort ne se hâte de la prévenir ! Ah ! je comprends que des hommes généreux aient pris l'initiative de la pitié devant de telles infortunes; que la conscience chrétienne ait répondu à leur appel d'une extrémité du monde à l'autre; que toutes les nations civilisées se soient engagées à couvrir d'une commune protection les ambulances, les hôpitaux militaires; et que la croix de Genève ait été admise, d'un accord unanime, à planter sa bannière devant ces lits de souffrance comme un gage de respect mutuel, de soulagement réciproque, de paix et de charité dans la guerre : *inter arma caritas.*

III

Les résultats de votre œuvre sont sous nos yeux. Voilà un quart de siècle qu'elle a pris naissance, et déjà que de services rendus en si peu d'années ! Pendant nos désastres, et malgré une organisation encore imparfaite, vous n'avez pas cessé un seul instant d'être à la hauteur de votre tâche. En province comme à Paris, la promptitude de vos secours n'a eu d'égale que votre ardeur à les porter sur tous les points où le fléau multipliait ses victimes. Que de vies humaines sauvées dans ces jours néfastes par la Croix rouge de France ! Puis, la guerre terminée, vous êtes allés chercher nos blessés dans les hôpitaux étrangers où ils languissaient encore ; vous avez aidé, dans de larges proportions, à élever des tombes sur la terre de captivité à ceux qui ne devaient point revoir la patrie. A des époques plus récentes, on vous a vus suivre nos soldats au-delà des mers, partout où la civilisation chrétienne pénétrait à l'ombre du drapeau français, en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, étendant au loin le domaine de votre action

bienfaisante. Enfin, plus soucieux encore de l'avenir que du présent, que ne faites-vous pas pour améliorer vos moyens de soulagement, à mesure que l'art militaire perfectionne ses procédés de destruction ? Constituer le capital de la charité militaire; réunir un matériel d'infirmerie pouvant répondre à tous les besoins; assurer aux blessés un transport à la fois plus rapide et plus doux, de manière à leur éviter les secousses et les brusques déplacements; et, ce qui est plus difficile encore, former un personnel hospitalier apte à remplir un service qui, pour être vraiment utile, exige un apprentissage sérieux : voilà le travail de recherche et de préparation auquel vous vous livrez avec un zèle que la France entière bénit et admire. Non, jamais on n'aura mieux profité de la paix pour remédier d'avance aux maux de la guerre.

Vienne maintenant l'heure terrible que nous voudrions pouvoir reculer dans l'avenir le plus lointain, cette heure détestée des mères, comme le disait déjà le poète ancien, *bellaque matribus detestata* (1), et la société française de la Croix

(1) Horace, ode 1re, à Mécène.

rouge se trouvera prête à tout événement. Grâce à son fonds de réserve et à la générosité annuelle de ses 22,000 membres dont je voudrais voir décupler le chiffre, elle aura, elle aussi, son trésor de guerre, mais pour accomplir une œuvre de paix. Elle aura ses arsenaux remplis des armes de la bienfaisance. Autour de ses 30,000 lits préparés dès maintenant sur tous les points de la France ; derrière son état-major de 600 médecins résolus à marcher au premier appel, viendront se presser des légions hospitalières, la charité au cœur et la parole de consolation sur les lèvres. Entre les lignes ennemies et les régions les plus éloignées du théâtre des hostilités, la Croix rouge formera une chaîne ininterrompue de secours, et ses bataillons sacrés, échelonnés de distance en distance, seront autant de réserves pour la grande armée de la charité militaire. Ainsi prolongera-t-elle son œuvre de station en station jusqu'aux extrémités du pays. Touchant spectacle qui nous dédommagera de ces scènes d'horreur dont la seule pensée remplit nos cœurs d'épouvante et de tristesse !

Et ce ne sont pas les seuls résultats que nous attendons de votre œuvre. Il en est un autre qui,

pour sembler moins direct, n'en est peut-être que plus durable et plus profond. Ah ! sans doute, comme je le disais au début de ce discours, il m'est impossible de partager les illusions généreuses de ceux qui espèrent pour l'avenir la disparition complète du grand fléau dont l'humanité souffre si cruellement depuis son origine. Mais s'il est une institution propre à en prévenir les retours trop fréquents, c'est bien la vôtre. L'idée de la convention de Genève, l'idée à jamais féconde, à jamais bénie de la Croix rouge, cette idée qui, après avoir germé sur le champ de bataille de Solférino, a fait le tour du monde, est tout ce qu'il y a de plus opposé à l'idée de la guerre. Qui sait si votre œuvre, faite pour diminuer les maux qu'entraînent ces luttes sanglantes, ne parviendra pas, sinon à les arrêter, du moins à les rendre plus rares ? Qui sait si, à force d'appeler l'attention des peuples sur les lamentables conséquences de ces terribles catastrophes, vous ne ferez pas reculer ceux qui seraient tentés d'en assumer devant Dieu et devant les hommes l'effrayante responsabilité ? Vous créez des courants pacifiques auxquels il faudra bientôt céder tôt ou tard. Vous ouvrez la voie à tous ceux qui

plaident la cause des petits et des faibles, victimes de l'ambition des grands et des forts; et le plus beau succès que vous auriez pu obtenir, ce serait assurément d'avoir réussi à vous rendre inutiles.

Ah! si l'Europe entière n'avait pas assisté, avec la légèreté d'un égoïsme imprévoyant, au démembrement de la France catholique; si l'Allemagne, dont aucun autre intérêt ne nous sépare, pouvait comprendre que la possession précaire de deux provinces violemment arrachées à la mère patrie ne saurait être pour elle qu'une cause d'affaiblissement; si elle pouvait oublier la détestable maxime de Frédéric II: « le royaume des cieux se gagne par la douceur; mais ceux de ce monde appartiennent à la force; » si ce sujet de discorde entre deux nations faites pour s'entendre venait à disparaître de la surface du monde moderne, je ne dis pas que la paix universelle serait assurée pour toujours; mais, à l'instant même, nous cesserions d'offrir les uns et les autres ce triste spectacle d'armements à outrance qui sont une ignominie pour la civilisation chrétienne; les États allégeraient les charges de ces populations des campagnes et de ces ouvriers des villes, qui ne sont pas faits pour

servir de victimes à de coupables convoitises; les familles verraient rentrer dans leurs foyers la plus grande partie de ces jeunes hommes détournés de leur vie normale par l'apprentissage de l'homicide en grand; des traités de paix et d'amitié entre les peuples de la vieille Europe leur permettraient d'envisager sans crainte l'avenir menaçant que leur préparent d'innombrables races nées d'hier à la vie commerciale et industrielle; au lieu de s'entretuer sur ce petit coin de terre, on irait, au-delà des mers, initier à la justice et à la vérité, au progrès matériel et moral, ces peuples attardés qui ont le droit de demander à leurs aînés la rédemption du Christ et les bienfaits de l'Évangile. Toutes ces œuvres se feraient, si l'idée d'une guerre d'extermination n'arrêtait pas toute initiative féconde; et le XIX[e] siècle se terminerait sur l'une des pages les plus grandes et les plus belles de l'histoire du genre humain.

Dieu veuille inspirer la justice et la modération à ceux qui président aux destinées des peuples! En attendant, Mes Frères, continuez votre œuvre de paix, de dévouement et de charité, suivant votre devise : *Inter arma caritas.*

Et vous, nobles victimes de nos luttes pour l'honneur et l'indépendance du pays, recevez, dans nos prières, le dernier tribut de notre admiration et de notre reconnaissance. Vous étiez sortis du milieu de nous, la fleur de nos campagnes, l'orgueil de nos cités. Vous aviez quitté sans faiblesse le village natal, le toit paternel, les lieux témoins de votre enfance, ces lieux si chers à tout cœur bien né, ces lieux que beaucoup d'entre vous ne devaient plus revoir. Vous aviez quitté ces lieux, emportant avec vous les bénédictions de votre père et de votre mère, les vœux de vos frères et de vos sœurs; et vous étiez allés là où Dieu et la patrie vous appelaient, là où vous attendaient la souffrance et la mort. Sous les murs de Sébastopol comme dans les plaines d'Italie, en France ou au-delà des mers, vous n'avez cessé d'être grands, dans la défaite non moins que dans la victoire; partout, vous avez montré ce que peut le soldat français quand la patrie le regarde et que Dieu le soutient. Ah! sans doute, vos sacrifices n'ont pas toujours été couronnés de succès; et, malgré votre vaillance, le drapeau national reste couvert d'un crêpe funèbre que nous n'avons pu encore en écarter.

De temps à autre, on se plaît à nous rappeler des humiliations passagères, et l'on voudrait faire accroire à d'irrémédiables déchéances. Mais non, ô France, patrie bien-aimée, pas plus que Waterloo, Sedan n'a pu marquer le terme de tes grandeurs. Relève ton front, noble pays; aie confiance dans ta vocation divine; non, tu n'as pas achevé ta mission; car, en disparaissant, tu laisserais un vide que, seule, la toute-puissance divine serait capable de combler. Si des jours d'oubli ont pu appeler le châtiment, des siècles de dévouement au Christ et à l'Église méritent le pardon. Tu reprendras le cours de tes destinées glorieuses, tu resteras au milieu du monde le soldat de la Providence, l'apôtre armé de la foi et de la civilisation chrétienne. Comme par le passé, tout ce qui est petit, tout ce qui est faible, tout ce qui se sent opprimé dans l'univers entier se tournera vers toi pour chercher sur tes lèvres le mot de la délivrance. Tu retrouveras ces grands jours de ton histoire où ton épée servait de rempart à ce qu'il y a de plus vénérable et de plus sacré sur la terre, l'épée de Clovis, de Charlemagne, de Godefroy de Bouillon, de saint Louis, de Jeanne d'Arc. Tes souffrances n'auront servi

qu'à te rendre plus chère encore à tes enfants. Ah ! puissent-ils oublier leurs querelles intestines et se serrer plus étroitement que jamais autour de leur mère, pour n'avoir désormais sur leurs lèvres et dans leur cœur que ces deux mots, où tout se résume dans une même foi et dans une commune espérance : Dieu et la patrie ! Ainsi soit-il.

INSTRUCTION PASTORALE

DU 24 FÉVRIER 1889

SUR LES DEVOIRS DES CHRÉTIENS

DANS L'EXERCICE DU DROIT DE SUFFRAGE

Nos Très Chers Frères,

Le 2 février 1876, nous vous adressions une instruction pastorale sur les devoirs des catholiques dans la vie civile. « La Religion chrétienne, disions-nous, a des règles de conduite pour toutes les situations de la vie. Ce n'est pas à l'activité purement individuelle que s'arrête son pouvoir de direction; elle comprend dans ses préceptes tout l'ensemble des relations sociales. Rien n'échappe à cette législation suprême, qui suit la volonté humaine dans quelque sens que ce soit, partout où apparaît un devoir à remplir.

Membre d'une famille ou d'une cité, le chrétien ne saurait, dans aucun cas, séparer ses actes de sa foi ni de sa conscience : il doit porter l'une et l'autre dans la vie domestique et dans la vie civile. S'il y a une morale individuelle, il est aussi une morale sociale; et la seconde ne commande pas avec moins d'empire que la première. C'est le langage que l'Église a fait entendre au monde dans tous les temps et dans tous les lieux; jamais elle n'a voulu admettre que la loi évangélique ne dût pas régir l'homme tout entier et que, chrétien pour soi-même, l'on pût ne pas se montrer tel en face de la société. Avec le même soin qu'elle mettait à former le vrai fidèle, elle prêchait les vertus qui font le bon citoyen. Ainsi se préparaient, sous sa haute et salutaire influence, les nations vraiment fortes, et c'est à l'aide de ces principes, appliqués suivant les circonstances, qu'a pu s'accomplir le grand œuvre de la civilisation chrétienne (1). »

Or, parmi les devoirs de la vie civile, il n'en est pas de plus important que l'exercice du droit

---

(1) *Instruction pastorale sur les devoirs du chrétien dans la vie civile* (Œuvres pastorales, tome IV, p. 225 et suiv.).

de suffrage. Choisir des représentants avec mandat de gérer la chose publique, soit dans les conseils de l'État, soit dans les assemblées départementales ou municipales, c'est un acte non moins grave en soi que dans ses conséquences : de là dépend, en effet, le bon ordre de la cité et, par une suite naturelle, le progrès des mœurs et de la religion elle-même. Ainsi l'avait-on compris de tout temps : car il ne faudrait pas s'imaginer que le droit de suffrage ne date que d'hier; il est aussi ancien que la monarchie française. Aux époques les plus reculées, vos ancêtres intervenaient par l'élection dans la formation de la plupart des corps constituant alors la société civile ; il n'y avait pas jusqu'à l'instituteur et à l'institutrice qui ne fussent librement désignés par l'assemblée paroissiale des pères de famille. Aussi nos prédécesseurs envisageaient-ils comme une obligation de leur charge pastorale d'exhorter les fidèles à ne porter leur choix que sur des hommes pouvant offrir toute garantie à l'Église et à l'État. C'est un devoir semblable que nous venons remplir auprès de vous, dans un moment où la situation du pays appelle plus que jamais notre attention et la vôtre sur cette partie de la morale

chrétienne : car l'Église n'a pas seulement pour mission de faire régner la loi de Dieu en vous-mêmes et dans l'intérieur de vos familles; elle ne peut se dispenser de porter son regard sur la scène du monde, pour y répandre la lumière et les bienfaits de son enseignement. Quels sont les principes qui doivent diriger le chrétien dans l'exercice du droit de suffrage, et quelle ligne de conduite faut-il tenir pour y rester fidèle ? Voilà ce que nous avons dessein de vous rappeler à l'entrée de cette sainte quarantaine, où le recueillement des esprits dispose à mieux recevoir les leçons salutaires de la foi.

I

C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise, de voir un pays foncièrement catholique comme la France choisir, pour le représenter dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation. Car il est imperceptible, comparé à la masse du peuple français, le nombre de ceux qui éloignent leurs

enfants des fonts du baptême et de la table de communion, ou qui voudraient eux-mêmes affronter la mort sans être munis auparavant des secours de la religion. Et, d'autre part, est-il une terre aussi féconde que celle ci en œuvres catholiques ? Ces milliers de prêtres sortis des classes populaires, c'est-à-dire du fond même de la nation; ces légions de missionnaires répandus dans le monde entier, à tel point que le nom de français est devenu synonyme de catholique pour les populations du Levant comme pour celles de l'extrême Asie; ces filles de la charité et ces congrégations de tous ordres, avec leur vaste réseau d'établissements et d'institutions; ce merveilleux épanouissement de la vie chrétienne, sacerdotale et religieuse, tout cela ne dénote-t-il pas une race restée catholique jusqu'à la moelle des os ? Comment donc se fait-il que, dans des assemblées sorties d'un tel milieu, il ne soit question que de combattre la religion, de supprimer ses institutions, d'étouffer l'action de ses ministres, en un mot, de traiter la France comme s'il s'agissait d'un peuple d'incrédules et d'athées ? Par quel étrange contraste, nous dirions volontiers par quel renversement de

toutes les idées saines, en sommes-nous arrivés à voir, jusque dans nos provinces les plus chrétiennes, des hommes pratiquer leur religion le matin et voter le soir pour ceux qui cherchent à la détruire ? Évidemment, Nos Très Chers Frères, il doit y avoir quelque grave erreur de l'intelligence, qui, se traduisant par une faute de conduite non moins grave, amène cet état de choses dont souffrent également l'Église et l'État.

Cette erreur consiste à penser que l'exercice du droit de suffrage est un acte moralement indifférent et qu'il n'engage pas la conscience du chrétien, par la raison qu'il est d'ordre civil et politique. Mais est-ce que l'ordre civil et politique n'est pas, lui aussi, gouverné par la loi morale ? N'est-il pas essentiel à la nature raisonnable de l'homme, que la question de bien faire ou de mal faire se pose pour chacune de ses actions où interviennent l'intelligence et la volonté ? S'il n'en était pas ainsi de l'exercice du droit de suffrage, comment pourrait-il être susceptible de louange ou de blâme ? Ne cesserait-il pas d'être un acte humain, pour devenir un acte purement mécanique et machinal ? Et, d'autre part, quel moyen de dédoubler la conscience qui est une et

ne souffre point de partage? Comment la scinder de façon à ce qu'il y ait, d'un côté, la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du chrétien, divisées et séparées ? Il suffit d'énoncer une pareille théorie, pour en faire ressortir la fausseté.

On a donc beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique : il n'en constitue pas moins un acte moral, qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait à aucun titre être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh quoi ! Nos Très Chers Frères, on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels, religieux et moraux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier ! Indifférent ! un acte par suite duquel vos enfants recevront le bienfait d'une éducation chrétienne ou seront condamnés à fréquenter des écoles sans prière, sans instruction religieuse, sans Dieu ! Indifférent ! un acte qui pourra contribuer à faire chasser des hôpitaux et des hospices les filles de la charité, pour leur substituer des mercenaires au cœur vide de foi et de dévouement ! Indifférent ! un acte dont dépendra la question de savoir

si une politique de sectaires réussira à tarir dans sa source le recrutement du clergé; si vos prêtres continueront à recevoir la modique indemnité que l'Assemblée constituante de 1789 leur avait garantie en retour des biens ecclésiastiques aliénés à la fin du siècle dernier; si vos églises resteront affectées à l'exercice du culte catholique, ou bien si on les profanera pour leur donner nous ne savons quelle autre destination! Indifférent! un acte au bout duquel il y a la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou bien le trouble et le désordre universels! Indifférent un pareil acte! Mais il n'en est pas de plus grave, ni qui engage à un plus haut degré la responsabilité d'un chrétien.

Nous venons de prononcer ce grand mot de responsabilité qui exprime si bien le caractère et la portée morale de nos actes. Tout est là, en effet, Nos Très Chers Frères, lorsqu'il s'agit de l'exercice du droit de suffrage. L'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir; or, c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires. S'il ne les a pas prises,

il s'est rendu coupable de négligence en matière grave; et si, les ayant prises, il n'en a pas tenu compte, il a chargé sa conscience d'un poids lourd. Dans ce cas, il coopère positivement à tout le mal qui peut résulter de son vote. Peu importe que ce mal, il ne le commette point par lui-même; il a préparé, il a fourni volontairement, par son suffrage, l'instrument à l'aide duquel le mal a été commis. C'est en son nom et avec sa connivence que l'on fera litière de nos droits et de nos libertés, que la religion sera persécutée et le pays conduit aux abîmes. Si ce n'est point là une grave responsabilité devant Dieu et aux yeux des hommes, nous ignorons ce que pourrait bien signifier ce mot l'un des plus élevés de la langue chrétienne.

Et, veuillez bien remarquer, Nos Très Chers Frères, que l'abus du droit de suffrage est l'une de ces fautes dont il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de réparer les conséquences. C'est là, surtout, ce qu'il ne faudrait pas perdre de vue, avant d'émettre des votes à la légère et sans se préoccuper de leurs effets. S'agit-il d'un dommage causé au prochain, on peut, comme l'on doit, restituer le bien mal

acquis. S'il n'est pas toujours facile de réparer la calomnie, on ne manque jamais d'une ressource, celle de se rétracter en cherchant à répandre la vérité partout où avait pénétré le mensonge. Mais comment revenir sur un vote? Le mal est fait, et sans espoir de retour. On a beau se rassurer par la perspective d'une élection future, où le repentir sera suivi de meilleures résolutions. En attendant, le mal, auquel on a si imprudemment participé, suivra son cours; dans l'intervalle, des mesures seront prises, préjudiciables aux vrais intérêts de la commune, du département et de l'État; des lois détestables seront votées, des lois contraires aux droits de la famille et de l'Église, et sur lesquelles il sera difficile de revenir, parce qu'on y verra autant de faits accomplis. Faute immense et que l'on aurait pu éviter en exerçant le droit de suffrage conformément aux principes dont le chrétien doit s'inspirer dans tous les actes de sa vie publique ou privée!

Nous ne l'ignorons pas, Nos Très Chers Frères, malgré la légèreté avec laquelle on ne traite que trop souvent un devoir aussi sérieux, il est peu de chrétiens, vraiment dignes de ce nom, qui,

de propos délibéré, voudraient amener par leurs votes des résultats également funestes à la religion et au pays. Ce qui est plus fréquent, c'est la négligence que l'on apporte dans l'exercice du droit de suffrage. Beaucoup s'imaginent qu'en s'abstenant de prendre part aux élections, ils déclinent ainsi toute espèce de responsabilité. Erreur manifeste ! Il y a deux manières de coopérer au choix de représentants indignes : voter pour eux, ou assurer leur succès par l'abstention. Ce dernier cas est celui d'un trop grand nombre de chrétiens; et, de là, nos malheurs publics. Est-il besoin de montrer combien une pareille insouciance est coupable ? C'est un principe de morale que chacun est tenu de concourir au bien général dans la mesure de ses forces. Quiconque s'y refuse, manque à son devoir et charge sa conscience. Si le mal triomphe par suite de notre négligence à le combattre, quand il y a espoir de le vaincre, nous en portons la faute et Dieu nous en demandera compte. S'abstenir en pareil cas, se tenir à l'écart, au lieu de participer à l'effort commun, c'est le fait d'un homme mal éclairé sur ses obligations ou peu soucieux de les remplir. Il n'y a pas de distance

qui doive nous arrêter, ni d'affaire qui puisse nous retenir, lorsqu'il s'agit d'un acte aussi important. Ce sacrifice, fût-il aussi lourd qu'il est léger, vous le devriez encore à vous-mêmes, qui êtes intéressés tout d'abord au choix de vos mandataires; à vos familles, dont l'avenir est entre vos mains; à la patrie, dont la prospérité est la vôtre; à l'Église, que vous avez le devoir de défendre autant qu'il est en vous. Ici, la conscience parle, et sa voix est souveraine.

Ah! si ces vérités, pourtant si élémentaires, avaient été mieux comprises depuis cent ans; si, aujourd'hui encore, l'on se pénétrait davantage de ce principe, que l'exercice du droit de suffrage n'est nullement un acte indifférent au regard de la loi divine, mais qu'il crée à chacun une responsabilité à laquelle on n'échappe ni par l'inadvertance ni par l'abstention même; si l'on savait se persuader que le mal commis par un homme est imputable à ceux qui lui en ont fourni le moyen : la France ne se trouverait pas réduite à un état de faiblesse et de division aussi déplorable. Nous n'assisterions pas à cet étrange spectacle d'une nation catholique représentée par des mandataires qui ne le sont pas ou qui craignent de le

paraître. Notre pays aurait évité tous ces bouleversements périodiques dont nul ne saurait prévoir la fin. Car ni en 1789, ni en 1830, ni en 1848, ni en 1870, ce ne sont jamais des catholiques qui ont fait une révolution quelconque, mais, toujours et invariablement, des francs-maçons et des libres-penseurs. La France vivrait en paix, respectée au dehors et prospère au dedans, si les populations, mieux instruites de leurs devoirs, n'avaient pas eu le malheur de donner leur confiance à des hommes préoccupés avant tout de combattre la religion chrétienne. Voilà pourquoi nous appuyons avec tant d'insistance sur des principes trop méconnus, dans l'espoir qu'à l'avenir la religion et la patrie n'auront plus à souffrir par suite de si funestes erreurs.

II

La ligne de conduite à suivre dans l'exercice du droit de suffrage découle tout naturellement des principes que nous venons d'exposer. Du moment que l'électeur devient responsable des

votes de l'élu, aux actes duquel il coopère par le mandat qu'il lui a confié, il est de toute évidence qu'un chrétien ne saurait, sans trahir sa conscience, porter son choix sur un homme disposé à combattre la religion ou s'étant déjà signalé par des actes d'hostilité contre l'Église. Il ne s'agit donc plus que de savoir, dans la pratique, quels sont ceux qui manifestent plus ou moins ouvertement le dessein de déchristianiser la France en faisant la guerre aux doctrines et aux institutions catholiques.

Au premier rang des ennemis de l'Église vient se placer une secte qui, depuis cent ans, a déchaîné sur ce pays les fléaux dont il souffre : la secte des francs-maçons. Sous des dehors de bienfaisance qui ne trompent plus personne, elle se propose pour but principal de combattre la foi catholique; et elle n'y a que trop réussi. Comme nous vous l'avons montré dans une Instruction spéciale (1), les ruines que nous avons sous les yeux sont en majeure partie l'œuvre de la franc-maçonnerie. C'est son programme que l'on cherche à

---

(1) Instruction pastorale du 8 février 1885 *sur la Franc-Maçonnerie* (Œuvres pastorales, tome IX, p. 171 et suiv.).

réaliser, article par article, en bannissant tout ce qui se rapporte à la religion, de l'école, de l'hospice, du prétoire, de l'armée, de toutes les institutions et de tous les établissements publics. N'avait-elle pas, le 14 septembre 1877, effacé de ses constitutions, « l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ? » et ne fallait-il pas dès lors que la société civile tout entière fût formée à son image ? L'antichristianisme, voilà le fond de la franc-maçonnerie. Et il se trouve, nous éprouvons à le dire autant de surprise que de douleur, il se trouve des chrétiens assez aveugles ou assez peu consciencieux pour donner leurs suffrages à des hommes qui, une fois entrés dans les assemblées publiques, emploieront leur autorité à détruire la religion, liés qu'ils sont à cet égard par de redoutables serments ! Vraiment, Nos Très Chers Frères, il serait difficile de pousser plus loin, en pareille matière, l'oubli du devoir et l'égarement de l'esprit. En retranchant de sa communion les adeptes de cette secte antireligieuse au premier chef, l'Église vous montre assez qu'il ne saurait être permis, sous aucun prétexte et dans aucun cas, de contribuer par un vote à leur confier un mandat quelconque ;

car il s'agit ici d'un mal certain et prévu d'avance, étant donnés le but et les engagements bien connus de la franc-maçonnerie.

Il est une autre classe d'hommes qui, sans être affiliés aux sectes condamnées par l'Église, se disent libres-penseurs et se montrent tels en affectant de ne donner dans leur conduite aucune marque de religion. Croyez-vous, Nos Très Chers Frères, que les intérêts d'une commune, d'un département, d'un état, puissent être en de bonnes mains, quand l'absence de toute doctrine religieuse prive la conscience d'une si grande lumière et d'une si grande force ? Quelle confiance pourrait bien mériter, pour la gestion des affaires publiques, un homme, incrédule ou sceptique, qui, n'ayant pas le véritable sens de la vie humaine et ne sachant à quoi s'en tenir sur ce qu'il importe le plus de savoir pour la direction de nos actes, est par là-même incapable de comprendre quelle grande place tient la religion dans les choses d'ici-bas (1) ? Aussi, vienne le moment où il s'agira de trancher les questions vitales qui

---

(1) Instruction pastorale *sur la libre-pensée* (Œuvres pastorales, tome X).

intéressent l'éducation chrétienne des enfants, le recrutement du sacerdoce, la liberté du culte, l'existence des communautés religieuses, et l'on verra invariablement les votes des libres-penseurs et ceux des francs-maçons se confondre dans un même sentiment d'hostilité contre l'Église. Voilà plus de dix ans que nous sommes témoins de cette coalition; et c'est parce qu'au lieu d'élire des chrétiens aussi attachés à leur foi qu'à leur patrie, on a confié les destinées du pays à des incrédules et à des athées; c'est à cause de cette lamentable aberration dans l'exercice du droit de suffrage, que la France catholique a été condamnée à voir des milliers de religieux expulsés de leurs domiciles contre toute justice; des prêtres frappés dans leurs moyens de subsistance sous les prétextes les plus futiles; des sœurs hospitalières chassées des établissements de bienfaisance au grand détriment des pauvres malades; et, ce qui vous touche encore de plus près, des sœurs et des frères enlevés à vos écoles malgré le vœu formel des communes : toutes ces scènes de violence et de persécution qui marqueront si tristement dans l'histoire de ces derniers temps.

Or, le seul moyen de mettre un terme à un pareil état de choses, c'est de vous souvenir, le jour du vote, qu'il y a pour vous un devoir strict et rigoureux, un devoir grave, de ne jamais porter votre suffrage sur des hommes hostiles à la religion ; sinon vous participez à leurs actes et vous en devenez responsables devant Dieu et devant le pays. Est-ce à dire, Nos Très Chers Frères, que les intérêts religieux soient les seuls engagés dans l'exercice du droit de suffrage ? Assurément non : il en est d'autres qui méritent aussi votre sérieuse attention ; mais ils ne rentrent pas directement dans les attributions de notre charge pastorale, et nous tenons à rester sur un terrain que nul ne saurait nous disputer, celui de la défense religieuse et sociale. Or, c'est un fait indubitable que, dans la situation où l'on nous a placés, la question religieuse se trouve au premier plan, depuis les délibérations du parlement jusqu'à celles de la dernière de nos communes. De haut en bas, et partout, il ne s'agit que d'écoles à déchristianiser, de prêtres à priver de leur traitement, de communautés religieuses à dissoudre, d'exercices du culte à interdire, de fonctionnaires et d'employés à révoquer pour

cause de fidélité à remplir leurs devoirs de chrétien. C'est le résultat qu'ont désiré et obtenu les hommes néfastes qui, au lendemain de nos désastres, ont mis leur patriotisme étroit et haineux à pousser le cri de guerre contre l'Église, sa doctrine et ses institutions. Ils ont fait eux-mêmes de leurs entreprises contre le grand culte national des Français, comme l'appelait un homme d'État (1), l'objet premier de nos luttes électorales; et par là ils vous indiquent plus clairement encore que nous ne saurions le faire, le devoir qui vous incombe de ne jamais porter vos suffrages sur des hommes hostiles à la religion.

Certes, Nos Très Chers Frères, nous n'avons pas lieu d'en être autrement émus. Car, là encore, il y a un hommage involontaire rendu à la puissance divine de la religion. Ainsi que l'avouait l'adversaire le plus sérieux du christianisme à notre époque, « au fond de chacune de nos questions politiques, il y a une question de théologie (2) ». Ces agressions prouvent précisément la grande place que la religion tient dans les

---

(1) M. Thiers, *discours à l'Assemblée nationale de 1871.*
(2) Proudhon, *Confession d'un révolutionnaire.*

choses de ce monde. Elle a le privilège d'émouvoir et ceux qui la combattent et ceux qui la défendent, montrant ainsi, par l'ardeur qu'y apportent les uns et les autres, que le principal effort de la pensée et de la volonté humaines consiste à prendre parti pour ou contre elle. Mais il en résulte également cette conséquence certaine, qu'au moment des élections, le souci des intérêts religieux doit venir en première ligne, par la même raison que le salut de notre âme et nos destinées éternelles occupent le sommet de toutes nos préoccupations.

Et, d'ailleurs, ne vous y trompez pas, Nos Très Chers Frères, en portant vos suffrages sur des chrétiens aussi dévoués à leur religion qu'à leur pays, vous garantirez de votre mieux vos intérêts temporels, non moins que vous assurerez ce bien si précieux et si désirable qu'on appelle la paix des consciences. Ce ne sont pas des chrétiens dignes de ce nom, qui feront jamais une politique de sectaires, au risque d'écraser la nation sous des charges qu'elle serait incapable de porter. La religion leur impose le devoir de ménager les petits et les faibles, au lieu d'appliquer à tort et à travers des systèmes préconçus

où les faits viennent à chaque instant démentir la théorie. Ce ne sont pas de véritables chrétiens qui, égarés par une fausse philosophie, se laisseront jamais prendre à des rêves irréalisables, pour sacrifier à ces chimères les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture nationales. La religion est là pour défendre leur bon sens contre les déclamations des rhéteurs et les artifices des sophistes. Ce ne sont pas des chrétiens sincères qui, excités par un faux amour-propre, iront jamais lancer leur pays dans des aventures où pourrait sombrer sa fortune. La religion leur défend de prodiguer le sang des peuples à la recherche d'une vaine gloire et pour satisfaire des ambitions coupables. Il n'y a pas de meilleure garantie pour les intérêts matériels d'un pays que d'être dirigé par des hommes auxquels la foi sert de règle et de guide. C'est ce que disait déjà un écrivain peu suspect de partialité pour la religion, mais dont le grand esprit restait ouvert aux leçons de l'histoire, Montesquieu : « De véritables chrétiens seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très bien les droits de la défense

naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques (1). »

Ah! Puissent donc les enseignements du passé éclairer notre ligne de conduite pour l'avenir! S'il est un exemple propre à nous faire comprendre nos devoirs dans l'exercice du droit de suffrage, c'est bien celui que nous rappelle le centenaire de 1789. Le 4 mai de cette année, origine de tous nos malheurs, une procession solennelle partait de Notre-Dame de Versailles pour se rendre dans l'église Saint-Louis, où allaient se célébrer les saints mystères, avant l'ouverture des États-Généraux. Les députés des trois ordres du royaume, tiers-état, noblesse et clergé, précédaient le Saint-Sacrement, que portait le vénérable archevêque de Paris, et à la suite duquel marchaient le roi, la reine et les autres membres de cette auguste famille dont on a pu dire récem-

(1) *Esprit des Lois*, l. XXIV, c. 6.

ment qu'elle était d'une grandeur sans égale dans l'histoire. Après la messe du Saint-Esprit et en présence du Saint-Sacrement exposé sur l'autel, l'évêque de Nancy, Mgr de la Fare, montait en chaire pour développer ce texte si bien approprié aux circonstances : La religion fait la force des empires et le bonheur des peuples. A la vue de cette imposante cérémonie, les cœurs s'ouvraient à l'espérance, et l'on pouvait croire que de cette assemblée, réunie devant Dieu, sortirait, pour la vieille France, une ère nouvelle de grandeur et de prospérité... Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et déjà la persécution religieuse sévissait de toutes parts ; le patrimoine de l'Église disparaissait sous d'indignes spoliations ; le schisme et l'hérésie s'implantaient dans les lois et, une fois le premier pas franchi dans la voie des violences, on allait arriver, d'étape en étape, aux dernières extrémités du crime et de la folie, à ces scènes d'horreur qui se sont prolongées jusqu'au commencement de notre siècle, et dont vos pères vous ont transmis le sanglant souvenir.

Comment donc toutes ces choses ont-elles pu s'accomplir, et avec une rapidité si effrayante, au milieu d'une nation chrétienne? La cause en

est aux erreurs et aux fautes commises dans l'exercice du droit de suffrage. Si le pays a été bouleversé de fond en comble par des révolutions dont, à cent ans de là, nous n'entrevoyons pas encore le terme, c'est parce que les électeurs, égarés par de vaines promesses, avaient porté leur choix sur des francs-maçons, des libres-penseurs, des incrédules, des sceptiques, des hommes qui, n'étant pas retenus par la crainte de Dieu et par le respect de sa loi, ont fait litière de tous les droits et de tous les principes, comme ils allaient se faire un jeu de la vie même de leurs semblables. A la place de ces sectaires dont les utopies ont coûté à la France tant de sang et de larmes, supposez des assemblées de véritables chrétiens auxquels une foi ferme et sincère aurait interdit la révolte en leur inspirant l'esprit de justice et de charité fraternelle, et tous ces malheurs eussent été épargnés à notre patrie. Les réformes vraiment utiles se seraient opérées sous l'influence des maximes évangéliques, qui ordonnent le respect de l'autorité légitime, comme elles sont la sauvegarde des justes libertés. Vos villes et vos villages n'auraient pas été décimés par des guerres de propagande révolutionnaire,

d'où nous n'avons retiré d'autre profit que la méfiance universelle. Au lieu de deux France hostiles l'une à l'autre, nous aurions sous les yeux le spectacle d'un pays profondément uni, ralliant tous ses enfants autour d'un même drapeau, et sachant se préparer, par sa fidélité à des traditions glorieuses, un avenir plus glorieux encore.

Voilà, Nos Très Chers Frères, où conduit l'oubli des obligations du chrétien dans l'exercice du droit de suffrage. Il y a là, nous n'hésitons pas à le dire, une question de vie ou de mort pour une nation. Est-ce que ces terribles leçons seront perdues pour nous? La France catholique, instruite par une expérience si cruelle, ne voudra-t-elle pas confier ses destinées à des chrétiens respectueux de ses droits et de ses libertés? Nous savons avec quelle déférence vous avez coutume d'accueillir nos avis, persuadés comme vous l'êtes qu'ils nous sont inspirés uniquement par notre zèle pour la religion et par notre amour pour la patrie. Aussi avons-nous le ferme espoir que, dans une matière tellement grave, vous saurez comprendre la responsabilité qui vous incombe. Si, par suite de choix irréfléchis, le pou-

voir retombait aux mains des ennemis de l'Église, de ces étranges législateurs qui annoncent hautement le dessein de bannir Dieu et sa loi de la société humaine, quels regrets ne seraient pas les vôtres? et de quel poids ne chargeriez-vous pas votre conscience? Voilà pourquoi, de nos jours plus que jamais, c'est pour nous tous une obligation rigoureuse de n'élire aux fonctions politiques et civiles que des hommes sincèrement dévoués à la religion et prêts à la défendre contre les attaques de ses ennemis. Ces hommes-là, soyez-en sûrs, ces hommes de foi et de conscience seront aussi les meilleurs gardiens de l'ordre et les protecteurs les plus vigilants de vos intérêts personnels. Agissez dans cette affaire comme dans celles où vous vous faites un devoir de montrer le plus de prudence et de circonspection. Si vous n'êtes pas suffisamment éclairés sur les hommes et les choses, prenez conseil de ceux qui méritent votre confiance par la droiture de leurs intentions et la dignité de leur vie. Écoutez, non pas les plus bruyants, mais les plus sensés; allez du côté où se trouvent, avec l'intelligence et la fidélité aux principes, les mérites acquis et les services rendus. Demandez-vous

auprès de qui vous chercheriez des lumières, s'il s'agissait de prendre une décision sur ce qui vous touche de plus près, vous et vos familles. Ainsi exercerez-vous votre droit de suffrage en pleine connaissance de cause, comme il sied à des chrétiens qui veulent éloigner de leurs actes l'erreur et la passion. Ainsi mériterez-vous le secours de Dieu, les bénédictions de l'Église et la reconnaissance du pays.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

DE

L'ANJOU, DE LA TOURAINE ET DU MAINE

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

« Si le Seigneur n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui cherchent à la construire. Si le Seigneur ne protège la cité, inutilement veille celui qui en prend la garde. »

(Psaume CXXVI.)

Messieurs,

Où trouver, ailleurs que dans la Révolution de 1789, une application plus éclatante de ces paroles du Roi-Prophète ? Il y a cent ans, des philosophes et des hommes d'État, rompant violemment avec

le passé, formaient le projet de construire un nouvel édifice politique et social. A cet édifice, fruit de leurs rêves, ils se flattaient de pouvoir donner la force et la durée. Mais, parce qu'ils s'étaient obstinés à bâtir en dehors de Dieu et de sa loi, leur œuvre allait être frappée d'impuissance et vouée à une instabilité fatale. Des constitutions tombant les unes sur les autres, sous le coup de l'émeute triomphante; les régimes les plus contraires se succédant tour à tour, du despotisme à la licence la plus extrême; une série d'aventures aussi périlleuses pour la fortune publique que pour l'intégrité même du territoire national; puis enfin, au terme d'un siècle où l'on devait essayer de tout pour n'aboutir à rien, pas une question ayant reçu sa solution définitive, depuis la forme même du gouvernement jusqu'aux moindres parties de l'administration : non, jamais l'histoire n'aura mieux montré qu'on ne fait que bâtir sur le sable, lorsqu'on écarte le Décalogue et l'Évangile, pour ne mettre à la base des institutions de l'État qu'une volonté capricieuse et mobile : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

Il semblerait donc qu'une expérience aussi lamentable aurait dû profiter à ceux qui tiennent en main les destinées de leur pays. Que voyons-nous, au contraire? Nous avons vu et nous voyons encore les représentants les plus élevés de l'État fermer les yeux à la lumière, pourtant si vive et si accablante, des événements. Il y a un mois, on célébrait à Versailles et à Paris le point de départ de tous ces bouleversements et de toutes ces déceptions ; et dans ce flot de discours uniquement consacrés à exalter et à glorifier la raison humaine, pas une seule mention de la Divinité, pas un regard vers l'infini, aucun de de ces appels à la Providence par où les chefs d'État se plaisent à reconnaître et à proclamer qu'il est au-dessus d'eux un arbitre souverain et un législateur suprême. Non, rien de tout cela : l'idée de Dieu a été et reste encore absente de toutes ces fêtes ; l'athéisme officiel continue à planer sur le centenaire de 1789. Ah ! dites-moi, après tant de désastres et de calamités, en face des éventualités les plus terribles, n'y a-t-il pas là de quoi faire trembler pour l'avenir d'un pays où, dans une circonstance aussi solennelle, le nom de Dieu ne vient plus monter aux lèvres de

ceux qui ont pris la garde de la cité? Et devant un tel mépris de la protection divine, comment pourrais-je, sans me sentir ému jusqu'au fond du cœur, répéter cet avertissement prophétique de nos Livres saints : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam?*

Heureusement, la France catholique allait élever la voix à son tour, pour répondre à cet oubli de Dieu et à ces travestissements de l'histoire, par le cri de sa foi et par l'expression calme et raisonnée de ses vœux. Et ce sera peut-être le spectacle le plus consolant de cette année que d'avoir vu se former, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Midi, des assemblées provinciales composées de l'élite du pays, pour remonter le cours d'un siècle si fertile en ruines, pour rechercher les causes de nos malheurs aux lumières de la raison et de la foi, pour formuler les vraies conditions de la grandeur matérielle et morale d'un peuple, et préparer ainsi la reconstitution de l'ordre social chrétien par la déclaration haute et ferme des droits de Dieu sur la personne humaine, sur la famille et sur l'État. Semences fécondes, qui vont se répandre sur toute la surface du pays, y lever au soleil de la Providence

et produire, à l'heure marquée, des fruits de rédemption et de salut!

C'est pourquoi vous aussi, Messieurs, vous avez voulu prendre part à ce mouvement de restauration sociale, vous qui représentez à des titres divers nos populations chrétiennes de l'Anjou, de la Touraine et du Maine, tant de fois en butte aux entreprises de l'esprit révolutionnaire. Et comme vous n'êtes pas de ceux qui, dans leur imprévoyant orgueil, croient pouvoir se passer du secours de Dieu, vous vous êtes réunis ce matin au pied des autels pour appeler sur vos travaux les lumières de l'Esprit-Saint. Quel est l'objet de ces assemblées provinciales, et quels pourront en être les résultats? C'est ce que je voudrais vous dire brièvement, au début de vos séances.

I

Lorsque, dans les derniers jours du mois d'avril 1789, les représentants de l'Anjou, du Maine et de la Touraine prenaient le chemin de Versailles pour aller porter au pied du trône leurs doléances et leurs vœux, ils avaient reçu

pour mandat de signaler des abus et de solliciter des réformes. Je l'ai dit trop souvent dans mes discours et dans mes écrits, pour avoir besoin de le répéter aujourd'hui : ces abus étaient nombreux, ces réformes pressantes. Mais, du moins, tous les ordres du royaume montraient-ils une égale ardeur à redresser les uns et à opérer les autres. En est-il de même aujourd'hui ? Le fait est que si, à cent années de distance, je regarde autour de moi, je vois des abus bien autrement graves ; j'aperçois des réformes plus urgentes encore, tant un siècle de révolutions est venu accumuler autour de nous d'injustices et de ruines !

Et d'abord, l'abus le plus monstrueux qui se soit jamais produit dans l'histoire des peuples, c'est de voir un État sans Dieu, un État s'acharnant à bannir la Divinité de ses lois et de ses institutions, n'ayant d'autre préoccupation que d'effacer tout signe, tout vestige religieux de ses écoles, de ses armées, de ses prétoires, de ses établissements hospitaliers, de partout. Vous avez beau réunir dans un même tableau tous les désordres qui avaient pu s'introduire à la longue dans une monarchie vieille de quatorze siècles,

vous n'y trouverez rien de comparable à cette effrayante dépression de la pensée humaine et du sens moral. Il y a dans cette irréligion d'État, dans ce fanatisme d'impiété, un scandale qui épouvante l'esprit et qui révolte la conscience dans le monde entier. Voilà pourquoi le premier effort des catholiques devra consister à refouler dans le néant cet athéisme officiel pour replacer Dieu à la base et au sommet des institutions sociales.

On se plaignait, avant 1789, de certains privilèges auxquels, il ne faut pas se lasser de le redire, répondaient autant de charges qui étaient un soulagement pour le reste de la nation, dans les services les plus pénibles et les plus onéreux. Aujourd'hui, je vois bien encore des privilégiés et en plus grand nombre qu'autrefois; mais je cherche en vain les sacrifices attachés à leurs privilèges. Juifs, protestants, francs-maçons, libres-penseurs, voilà les privilégiés du nouveau régime vis-à-vis de la masse des catholiques. Pour eux, tous les emplois, toutes les faveurs, toutes les distinctions. Quant à un catholique pratiquant, admis soit dans un ministère, soit dans une préfecture ou même une sous-

préfecture, soit à la tête d'une administration quelconque, c'est là un phénomène tellement rare que l'on peut se demander s'il est possible de le découvrir quelque part. Ah! je comprends que ces nouvelles classes de privilégiés exultent et jubilent dans leurs temples, dans leurs synagogues et dans leurs loges, au souvenir de la catastrophe nationale qui leur a valu une pareille situation. Mais, nous, les opprimés; nous, catholiques, que l'on traite de parias et que l'on met hors la loi, bien que nous formions l'immense majorité du pays, nous avons le droit de demander à cette poignée de sectaires s'ils n'ont pas remplacé les abus et les privilèges d'autrefois par des privilèges et des abus mille fois moins justifiés et plus intolérables.

Quelques-uns de ces Français dissidents qui, depuis deux siècles, n'avaient cessé d'appeler l'étranger au secours de leurs prétentions, se plaignaient, avant 1789, de ce que la royauté, dans un zèle outré peut-être, obligeait leurs enfants à se faire instruire dans une religion qui, avant la prétendue réforme, avait été celle de leurs ancêtres. Mais, aujourd'hui, que voyons-nous? Nous voyons les enfants de trente-cinq

millions de catholiques contraints par un caprice législatif de fréquenter des écoles d'où la religion chrétienne est absente, au risque d'y perdre leur foi, sous la pression d'un enseignement hostile et à l'aide de manuels perfides et mensongers. N'y a-t-il pas dans cette contrainte, dans cette intolérance, dans cette oppression, un abus de pouvoir autrement révoltant que les mesures contre lesquelles une infime minorité protestait il y a cent ans.

Des esprits entravés, paraît-il, dans le libre essor de leur activité, se plaignaient, avant 1789, de ce que la religion catholique étant la base de l'enseignement et de l'éducation, on éprouvait quelque gêne à dire et à imprimer tout ce que l'on voulait. Et cependant, Dieu sait si dans le cours du XVIII[e] siècle, on s'était fait faute d'attaquer impunément tout l'ordre religieux, moral et social. Mais que dire d'un régime où quelques bureaucrates, installés dans un ministère de l'instruction publique, imposent leurs idées, leurs méthodes et leurs programmes à toutes les écoles, à tous les collèges, à toutes les facultés, et affichent la prétention de façonner tous les Français à leur image et de les jeter dans un

seul et même moule, sans le moindre égard pour la libre organisation et pour l'autonomie de ces divers établissements? Est-ce que sous l'empire de cette centralisation et de ce despotisme universitaires, nous ne sommes pas infiniment plus éloignés de la liberté d'enseignement que ne l'étaient nos pères il y a cent ans?

On se plaignait, en 1789, de ce que les représentants du pouvoir central, intendants et subdélégués, avaient une tendance marquée à empiéter sur les droits des assemblées provinciales et municipales. Mais aujourd'hui, à part le rôle si effacé des conseils généraux, il n'y a même plus trace de cette vie provinciale autrefois si puissante. Une capitale absorbant à son gré tout le mouvement politique du pays; un parlement, ou, pour mieux dire, une majorité parlementaire, faite, le plus souvent, de caprice et de hasard, livrant les destinées de la patrie aux fluctuations d'un vote, sans trouver de contrepoids dans le fonctionnement régulier d'assemblées régionales; en un mot, toute la vie nationale venant affluer au centre, au lieu de circuler sur la circonférence, pour y susciter les talents et les énergies : voilà un abus contre

lequel nous devons réagir avec toute l'intelligence et toute la force de notre patriotisme.

Que de récriminations, en 1789, à propos d'un déficit financier, dont on a pu dire en toute vérité que, de nos jours, il donnerait à peine lieu à un incident de séance. Mais c'est bien autre chose à un siècle d'intervalle : 35 milliards de dette et 500 millions de déficit par an; une aggravation de charges telle que tout Français se trouve dans une situation trois ou quatre fois inférieure à celle des citoyens de n'importe quel autre pays, puisqu'il supporte en moyenne un impôt de 110 francs par tête et qu'il contracte en naissant une dette de 1,000 francs : voilà, pour la fortune publique, un péril bien autrement redoutable que celui dont la perspective alarmait nos pères à la fin du siècle dernier.

Je pourrais prolonger ce tableau dans tous les sens; mais je craindrais d'anticiper sur vos travaux. J'en ai dit assez pour vous montrer qu'il ne vous sera pas difficile de signaler des abus plus graves et plus nombreux qu'en 1789, et qu'il est plus urgent encore qu'à cette époque-là d'opérer des réformes sérieuses et profondes, si nous voulons sauvegarder efficacement les intérêts de la religion et de la patrie.

II

A l'origine du mouvement auquel, je l'espère, vous allez prendre une part si active et si féconde, il ne manquait pas d'esprits peu bienveillants ou trop craintifs pour dire : quels pourront bien être l'importance et les résultats de ces assemblées provinciales ? Où est la qualité, où sont les titres qui autorisent leurs membres à exprimer des vœux et des doléances au nom du pays? Une telle fonction n'est-elle pas exclusivement réservée à ceux que le suffrage populaire se plaît à désigner comme ses mandataires et ses représentants ?

Assurément, Messieurs, vous n'avez jamais eu la prétention de donner à cet échange de vues tout intime et tout fraternel un caractère qui ne saurait lui appartenir ; mais est-ce que l'opinion d'un pays ne peut pas se manifester autrement que par l'organe officiel des pouvoirs établis? Ne peut-il pas se créer, par la libre discussion, des courants d'idées assez forts pour entraîner la masse des citoyens ? Oui, certes. Et quand je vois, d'une province à l'autre, les hommes les

plus distingués par leur talent, leur science et leur position sociale, se réunir dans l'expression unanime de leurs pensées et de leurs sentiments sur les choses de l'ordre religieux et moral, je n'hésite pas à dire qu'il y a là un mouvement d'opinion avec lequel il faudra compter tôt ou tard, parce qu'il n'en est pas où se résument plus fidèlement les aspirations de la France entière.

Et d'abord, n'en serait-il résulté qu'un réveil universel de cette vie provinciale si nécessaire au développement de la prospérité du pays, que vos assemblées auraient été d'une utilité incontestable. Il n'y a donc plus à en douter, après l'expérience de ces six derniers mois, devant ces réunions sur lesquelles le savoir et l'éloquence auront jeté un si vif éclat, chacune de nos provinces renferme tous les éléments d'une vraie représentation régionale, capable d'activer le progrès dans toutes les branches de l'enseignement, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, et pouvant ajouter par là même de nouvelles lumières et de nouvelles forces aux délibérations du pouvoir central. De ces assises extraordinaires, provoquées par un anniversaire fameux, à l'établissement d'États provinciaux perma-

nents, où devront se discuter avec plus de compétence qu'ailleurs les intérêts locaux, sans aucun préjudice pour l'unité nationale, il n'y a plus qu'un pas à faire, et, ce pas, vous nous aurez aidés puissamment à le franchir.

Et puis, Messieurs, n'est-ce rien pour la marche à suivre dans la politique de l'avenir, que cette explosion de vœux et de doléances arrivant de tous les points du pays par la bouche de ceux qui tiennent le premier rang dans l'estime et dans la considération publique ? Car elles ont été unanimes, ces assemblées provinciales, à revendiquer les droits de Dieu sur la société humaine, la liberté complète de l'enseignement chrétien à tous ses degrés, l'affranchissement des catholiques frappés d'ostracisme par une minorité oppressive et haineuse, le soulagement des classes ouvrières livrées par la Révolution à l'impuissance de l'individualisme et aux utopies du socialisme, la stabilité du foyer domestique sacrifiée par le législateur lui-même à l'inconstance et au caprice des passions humaines, la représentation des intérêts professionnels substituée à la loi aveugle et brutale du nombre. On peut vouloir fermer les yeux sur des abus signalés avec tant

de force; on peut faire la sourde oreille à des réformes sollicitées de toutes parts; mais il arrive un moment où la lumière se fait dans les esprits, où de cruelles expériences viennent détromper les victimes de l'erreur et du mensonge; et alors les résistances tombent d'elles-mêmes devant l'énergie d'un peuple qui s'écarte avec effroi des sources de la mort, parce qu'il veut vivre et durer, comme c'est son droit le plus sacré et son devoir le plus élémentaire.

Magnifique spectacle, Messieurs, qui nous est offert en ce moment par les catholiques du monde entier! Car vos assemblées provinciales ne sont qu'un acte de ce drame si vaste et d'une si imposante grandeur. Dans tous les pays, même dans ceux où, comme en Autriche, leur élan n'avait été jusqu'ici que trop comprimé, les catholiques parlent, agissent, se concertent, affirment leurs droits, réclament leurs libertés, avec une constance et une fermeté inébranlables. C'est le résultat de ce grand concile du Vatican qui, en serrant plus étroitement que jamais les fidèles autour de leurs Évêques, et les Évêques eux-mêmes autour du Souverain Pontife, a produit l'unité de vues et d'action dont nous sommes

témoins. Les événements préparés et conduits par la divine Providence n'obtiennent pas toujours leur effet immédiat, mais, par la proclamation de l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife et de la plénitude de son pouvoir spirituel, il était facile de prévoir tout ce que l'Église acquerrait d'énergies nouvelles pour les luttes de l'avenir. Nous ne sommes encore qu'au début de cette concentration des forces catholiques dans l'univers entier; nous n'assistons qu'à la mise en branle. à la première impulsion de ce mouvement de foi. de science, de réforme morale et sociale, si admirablement dirigé par Pie IX et par Léon XIII: mais plus le temps suivra son cours, plus on verra les merveilleux effets de ce redoublement de vie, d'union au-dedans et d'expansion au-dehors dont le Concile du Vatican aura été l'origine et le point de départ.

Il y a deux siècles, en 1689, la bienheureuse Marguerite-Marie, choisie de Dieu pour donner un nouvel élan à une dévotion aussi ancienne au fond que le christianisme lui-même, exprimait le désir que la France fût solennellement consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. Ce désir, inspiré à la sublime voyante par Notre-Seigneur lui-même,

tous nos diocèses l'ont réalisé les uns après les autres, autant que les circonstances nous le permettaient. A l'avenir de décider si, pour le salut de la France, un vœu si patriotique et si touchant recevra son entier accomplissement par un acte de consécration vraiment national. Quant à nous, le deuxième centenaire de 1689 ne peut que nous remplir de joie et d'espérance, nous surtout qui ne saurions oublier combien cette dévotion a toujours été chère aux enfants de l'Anjou et de la Vendée. Aussi ai-je tenu à ce que votre première réunion eût lieu dans cette église votive du Sacré-Cœur, que, dans un moment de détresse extrême, à l'approche de l'ennemi campé sur le sol de la patrie, j'avais promis d'élever, comme un gage de préservation, au nom de mes chers diocésains. Vous n'auriez pu vous placer sous un meilleur patronage. Daigne le Sacré-Cœur de Jésus protéger et bénir vos travaux pour le bien de l'Église et de la France ! Ainsi soit-i !

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA FÊTE DES CORPORATIONS OUVRIÈRES

TERMINANT L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE
DE L'ANJOU, DE LA TOURAINE ET DU MAINE

LE 10 JUIN 1889

Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma.

Le frère aidé par le frère est comme une forte cité.

(Proverbes, XVIII, 19.)

Messieurs,

Ces paroles du Sage renferment le meilleur éloge que l'on puisse faire du régime corporatif; et c'est pour en avoir méconnu la justesse, que les sophistes du siècle dernier ont porté le trouble et la confusion dans le monde du travail. Bien qu'ayant sans cesse à la bouche le mot frater-

nité, qu'ils détournaient d'ailleurs de son véritable sens, ils n'estimaient pas que les ouvriers dussent être des frères s'appuyant les uns sur les autres dans leur œuvre commune ; et, poussant la doctrine de l'égoïsme jusqu'à nier le principe même de l'association, l'un des coryphées de la secte révolutionnaire ne craignait pas de dire que « la source du mal est dans la faculté même accordée aux artisans de s'assembler et de se réunir en corps (1) ». Tant il est vrai que plus on s'éloigne de l'Évangile, plus on oublie les vraies notions de la solidarité et de la sociabilité humaines.

Voilà pourquoi la fête des corporations ouvrières de la ville d'Angers devait servir de couronnement à cette assemblée provinciale qui, depuis trois jours, siège au milieu de nous, pour rechercher les vraies conditions de l'ordre économique et social. Vous protestez par votre réunion sous une même bannière contre la suppression absolue du régime corporatif, l'une des erreurs les plus funestes de la Révolution française. Vous protestez par votre présence dans cette église cathé-

---

(1) Turgot (*Édit du 12 mars 1776*).

drale contre la séparation de la religion et du travail, montrant ainsi qu'à vos yeux la loi de Dieu manifestée par son Christ doit dominer et régler toute l'activité humaine.

Assurément, Messieurs, la liberté du travail était l'une des réformes généralement désirées avant 1789. Les cahiers du clergé, plus encore que ceux des deux autres ordres de l'État, la demandaient formellement. Choisir librement sa profession, en établir le siège partout où on le voudrait, travailler d'après les méthodes et les procédés de fabrication que l'on jugerait les plus avantageux : c'était là un triple droit dont l'exercice devenait utile et même nécessaire par l'avènement de la grande industrie, par l'extension des relations commerciales, par la concurrence de la production manufacturière entre les différentes nations désormais plus rapprochées les unes des autres. Dans ces conditions nouvelles de l'économie sociale, il ne pouvait plus s'agir de renfermer l'activité ouvrière dans le cadre exclusif des anciennes corporations d'arts et métiers, quelle qu'eût été d'ailleurs la fécondité de leur rôle dans les âges passés. Il fallait nécessairement donner plus d'air et plus d'espace à cette organisation

traditionnelle du travail, devenue trop étroite par la suite des temps. Voilà pourquoi de Pie VI à Pie IX, les Souverains Pontifes, toujours à la tête du véritable progrès, n'avaient pas hésité à abolir dans leurs États les monopoles et les privilèges, pour assurer son plein essor à la liberté industrielle et commerciale, tout en maintenant le grand principe de l'association fondée sur la religion, sur la justice et sur la charité (1).

Mais la Révolution française n'a pas su imiter ces sages réserves. Il était dans sa destinée de gâter les réformes les plus légitimes, parce qu'elle se plaçait en dehors des principes pour sacrifier à de vaines utopies. En même temps qu'elle proclamait la liberté du travail à la suite des Cahiers de 1789, elle détruisait ce qui en est le complément naturel, le corollaire logique et le correctif indispensable, la liberté d'association. Elle avait oublié ces paroles de nos livres saints, que j'ai prises pour texte : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma* : « Le frère aidé par le frère est comme une forte cité. » Elle n'avait

(1) *Motu proprio* de Pie VI, du 16 décembre 1801. *Motu proprio* de Pie IX, du 16 mai 1852.

pas compris que la liberté individuelle du travail, sans la faculté de s'assembler pour débattre et sauvegarder leurs communs intérêts, n'allait devenir pour les classes ouvrières condamnées à l'isolement, qu'un instrument d'oppression et de servitude. Et nous voici occupés depuis cent ans à réagir contre cette fatale erreur de 1791, à reconstituer peu à peu et péniblement le droit des ouvriers à l'association par les sociétés de secours mutuels, par les caisses de pension de retraite, par les banques populaires, par les sociétés coopératives, par les syndicats professionnels, en un mot, par le rétablissement, sous une forme ou sous une autre, du régime corporatif.

Qu'est-ce à dire, Messieurs? Songeons-nous, le moins du monde, à faire revivre les corporations obligatoires et forcées, au risque de porter atteinte à la liberté du travail? Non certes, tel ne saurait être notre but, tel n'est pas notre idéal dans les conditions de l'industrie moderne. Nous voulons combiner, dans une alliance féconde, le principe de la liberté du travail avec le principe de l'association libre et volontaire. Nous voulons des corporations pouvant se former entre patrons

et ouvriers ; des unions de métiers ayant la faculté de créer et d'entretenir, sous la protection des lois, leurs œuvres de secours et de prévoyance en faveur des enfants, des veuves, des vieillards, des invalides du travail, sans être entravées dans leur développement par des restrictions méticuleuses au droit de propriété collective, soit mobilière soit immobilière ; en un mot, de vraies associations ouvrières, ayant comme autrefois leur patrimoine corporatif, sous l'égide du droit public et de la religion.

Ah ! la religion ! Elle était l'âme des anciennes corporations ; elle sera la vie des sociétés nouvelles qui naîtront au souffle de la foi. Avec elle, tout est possible dans la voie du progrès ; sans elle, rien ne se fera de solide ni de durable. J'entends bien, de divers côtés, proposer des remèdes aux souffrances de la classe ouvrière : la mutualité, la participation aux bénéfices, une meilleure assiette de l'impôt, l'élévation des salaires ou toute autre solution approchant de celle-là ; et il ne saurait entrer dans ma pensée de vouloir discuter en ce moment aucune de ces mesures plus ou moins efficaces par elles-mêmes ; mais, ce que je ne crains pas de dire, c'est

qu'elles resteraient toutes absolument stériles en dehors de la religion.

Où trouver, en effet, une puissance morale assez haute, assez intime, assez profonde, pour atteindre les âmes et pour agir victorieusement sur elles ? Car c'est dans l'intérieur des âmes que git le nœud du problème ; c'est là qu'il faut arriver pour opérer une réforme sérieuse ; autrement vous ne ferez qu'effleurer la surface sans pouvoir pénétrer jusqu'au fond.

Qui donc pourra faire tomber l'antagonisme révolutionnaire du capital et du travail ? Qui est-ce qui fortifiera dans les patrons le sentiment de la justice ? Qui est-ce qui les défendra contre les duretés et les sécheresses de l'égoïsme? Qui est-ce qui, d'autre part, inspirera aux ouvriers la modération dans les désirs, sans laquelle la richesse elle-même n'aboutirait qu'à la misère et à la ruine? Qui est-ce qui calmera chez les uns et chez les autres la fièvre des jouissances matérielles? Qui est-ce qui jettera le *sursum corda* à travers les masses populaires? Qui est-ce qui entretiendra dans les cœurs la flamme du sacrifice? Qui est-ce qui rappellera aux riches l'éminente dignité des pauvres dans l'Église suivant

le sublime langage de Bossuet? Qui est-ce qui répétera après l'évêque de Meaux que les pauvres ont reçu de la Providence « des assignations » sur le superflu des riches? Qui développera ces magnifiques thèses de saint Basile, de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin sur les rapports providentiels des riches et des pauvres? Qui, enfin, à toute heure et en tout lieu, proclamera la prédominance de l'esprit sur la matière, le respect de la loi morale. la sainteté du devoir, l'autorité de la conscience, les grandeurs de l'abnégation et du dévouement, toutes ces choses qui font l'honneur de la civilisation chrétienne, et sans lesquelles nous n'aboutirions qu'au néant après nous être agités dans le vide?

Qui pourra élever et maintenir à cette hauteur le monde du travail? La religion du Christ, et elle seule, avec ses fortes maximes et ses grandes leçons.

Vous l'avez compris, Messieurs, et c'est pourquoi vos corporations renaissantes se sont reformées à l'exemple de leurs devancières, sur les bases de l'Évangile, autour de la croix et sous la bannière des saints.

Il y a bientôt dix-neuf siècles, le jour de la

Pentecôte, douze ouvriers, douze artisans, douze hommes du peuple se trouvaient réunis à Jérusalem dans l'attente d'un grand événement. Et qu'attendaient ces petits, ces humbles de la terre, qui semblaient n'être rien auprès des grands et des puissants d'alors? Ils attendaient l'avènement de l'Esprit-Saint, de cet Esprit nouveau qui devait les transformer, et, par eux, l'univers entier; ils attendaient l'Esprit de vérité, l'Esprit de justice et d'amour.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'entre le crépuscule d'un monde qui disparaît et l'aurore d'un monde qui commence à poindre, il se prépare quelque chose de semblable. Les savants incrédules ont fait fausse route; les politiciens se sont perdus dans de vaines et de stériles combinaisons : *evanuerunt in cogitationibus suis* (1). La société s'en va à la dérive, entraînée qu'elle est par des courants d'impiété partis des plus hauts sommets. Mais ces masses profondes dont se compose l'humanité recèlent dans leur sein des forces incalculables. C'est par en bas qu'il faut reprendre l'œuvre régénératrice

(1) Ep. aux Romains, I. 21.

de la Pentecôte. Si nous ne parvenons pas à baptiser « l'héroïque sauvage », comme s'écriait le Père Ventura dans un élan de foi prophétique, oh! alors, le monde s'abîmera dans la Révolution sociale : ce sera le retour à la barbarie et à une barbarie pire que celle d'avant le Christ : *corruptio optimi pessima.* Mais non, j'ai meilleure foi dans l'avenir, parce que l'Église est là avec la puissance divine qui lui est propre pour diriger le monde du travail dans le sens du juste, du vrai et du bien; pour discipliner par l'éducation chrétienne cette force qui réside dans le nombre; pour orienter les masses populaires en les tournant du côté de la lumière, du côté de l'Évangile, du côté de Dieu et de son Christ. Travail immense qui, repris de nos jours avec une ardeur toute nouvelle, va se poursuivre à travers le xxe siècle et dans les siècles suivants! Vous y aurez pris part, Messieurs, et dès la première heure, par ces corporations ouvrières dans lesquelles je salue les meilleurs souvenirs du passé et les plus fermes espérances pour l'avenir. Ainsi soit-il!

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'ASSAUT

DANS LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS

LE 30 JUIN 1889

Nisi quia Dominus erat in nobis, cum exsurgerent homines in nos, forte vivos deglutissent nos.

Si le Seigneur n'avait été au milieu de nous, quand nos ennemis nous pressaient de toutes parts, peut-être serions-nous devenus victimes de leurs fureurs.

(Psaume XXIII, v. 1 et 2.

Éminence, Messeigneurs, Mes Frères,

Ce psaume de la délivrance, qui était venu se placer tant de fois sur les lèvres d'Israël, vos pères le chantaient à pareil jour devant cette porte de Bresle qui leur rappelait de si grands souvenirs. Dès sept heures du matin, la ville

entière se mettait en fête. Une procession solennelle parcourait vos rues, mêlant aux pompes du culte tout l'éclat de l'appareil militaire. Et c'était un touchant spectacle de voir s'associer à cette cérémonie religieuse et patriotique tout ensemble, vos prêtres, vos magistrats, vos corps de métiers, vos hommes d'armes, unis et confondus dans un même sentiment de foi et de reconnaissance. Au sortir de cette église cathédrale, le pieux cortège traversait vos places, s'arrêtant à chacune des trois portes où s'étaient accomplis les actes les plus merveilleux d'un siège mémorable à jamais. Là, devant les reliques des saints patrons de la cité, on se reportait par la pensée vers ces longs jours de détresse pendant lesquels Beauvais n'avait dû son salut qu'à la protection du ciel; et de tous ces cœurs émus d'un passé si glorieux, s'élevait vers Dieu ce cantique d'actions de grâces : *Nisi quia Dominus erat in nobis, cum exsurgerent homines in nos, forte vivos deglutissent nos.*

Quatre siècles durant, Beauvais a été témoin de ces grandes choses. Tant était profonde l'impression qu'avait laissée dans l'esprit de vos ancêtres cette lutte prodigieuse d'une poignée

de combattants contre une armée régulière de quatre-vingt mille hommes! Aussi, dès le lendemain de la victoire, parlant au nom de toutes les générations à venir, le conseil de la commune se déclare-t-il hautement redevable à Dieu d'un bienfait qu'il appelle « un miracle évident. » Avec quelle fidélité cet engagement a été tenu depuis le xv[e] siècle, vos annales nous l'ont appris, et la France entière n'a cessé d'en témoigner son admiration. Aux plus mauvais jours de notre histoire, jusque sous le régime de la Terreur, l'Église de Beauvais, appuyée sur le sentiment populaire, tenait à célébrer la procession de l'Assaut. C'est à la marque d'une telle constance que l'on reconnaît les races vigoureuses, celles qui savent allier la religion au patriotisme; et quand je veux trouver un exemple fameux à tant de persévérance, j'arrête mes regards sur ces débris d'Israël qui, à trois mille ans de distance, comptent encore parmi leurs journées saintes, *in numero sanctorum dierum* (1), celle où l'héroïsme de Judith sut environner d'un éclat immortel le siège de Béthulie.

---

(1) Livre de Judith, xvi, 31.

Quelle est donc cette page d'histoire que vos pères ont écrite de leur sang, sous les murs de Beauvais? Il faut bien qu'elle ait marqué profondément dans les destinées du pays, pour que tant d'années aient pu passer sur elle sans la faire oublier. D'où vient que la religion et la patrie tressaillent d'un égal enthousiasme au souvenir du 27 juin 1472? C'est ce que je voudrais vous redire, en vous montrant quel éclatant service vos pères ont rendu à la France, et sous l'empire de quels sentiments il leur a été donné de remplir ce grand devoir.

Il vous appartenait, Monseigneur de Beauvais, de ne pas laisser tomber ces nobles traditions, à vous, le digne successeur de ces pontifes associés, depuis tant de siècles, par leur autorité et leurs bienfaits, aux destinées de votre ville épiscopale. N'est-ce pas à l'un de vos éminents prédécesseurs, Philippe de Dreux, que l'on devait la construction de ces remparts contre lesquels allait se briser tout l'effort des Bourguignons? En invitant l'archevêque de Reims à venir présider cette fête, vous avez voulu rapprocher dans un touchant souvenir Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette, ces deux héroïnes chrétiennes du

xve siècle ; et la présence de nos vénérés collègues, en ajoutant à l'éclat d'une si belle cérémonie, achève de montrer que la place des évêques est au premier rang, chaque fois qu'il s'agit de célébrer l'une des gloires religieuses et nationales de la France.

I

Près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis que Jeanne d'Arc avait sauvé la France de la domination étrangère. Par cette intervention peut-être unique dans l'histoire des peuples chrétiens, Dieu venait de montrer à quel point la liberté et l'indépendance de notre pays importaient à l'accomplissement de ses desseins. C'est qu'en effet, devant la défection de l'Angleterre et de la moitié de l'Allemagne, au siècle suivant, il fallait que la France pût rester la grande nation catholique, mettant au service de l'Église la force d'un royaume compact et uni. Au siège d'Orléans, comme à toutes les heures critiques de notre vie nationale, la religion et la patrie s'étaient rencontrées dans la défense d'un commun intérêt ;

et c'est aussi, c'est surtout la cause du Christ et de l'Église qu'avait servie l'héroïque jeune fille, lorsque, de sa main virginale, elle relevait l'étendard des lis sous les yeux de son pays, désormais affranchi du joug de l'étranger.

Mais la France du XVe siècle n'était pas au terme de ses épreuves. A peine délivrée de l'invasion des Anglais, elle allait être en proie à la discorde et aux rivalités des partis. Triste alternative, qui ne s'est renouvelée que trop souvent dans le cours de notre histoire, où les agressions du dehors ne semblent disparaître que pour faire place aux divisions du dedans! La guerre de cent ans venait de prouver tout ce qu'il restait à déployer de constance et de génie, pour achever le grand œuvre de l'unité nationale. N'avait-on pas vu, jusque sous les yeux de l'ennemi campé sur le sol français, les factions se déchirer entre elles, sauf à se réunir contre la royauté? Et cependant, où trouver, en dehors du pouvoir royal, fort et respecté de tous, le lien du faisceau patriotique? N'est-ce pas cette grande institution, sortie des entrailles mêmes du pays, qui, dès les premiers jours de notre histoire, était devenue l'âme de la vie nationale, inspirant toutes les

entreprises, prenant l'initiative de tous les progrès, donnant le signal de tous les affranchissements; rayonnant, au dehors, dans les croisades pour la foi et la civilisation chrétienne; et, à l'intérieur, occupée sans relâche à reculer les bornes de sa puissance; partant de l'Ile-de-France pour aller conquérir pied à pied, par le conseil et par l'épée, ce magnifique territoire qui, dans les conseils de la Providence, devait s'étendre du Rhin à l'Océan, des Alpes aux Pyrénées; aussi éclatante de bravoure à Poitiers qu'à Bouvines, et pouvant résumer ses grandeurs comme ses revers dans ce mot du vaincu de Crécy au châtelain de Broye, le soir de la défaite : « Ouvrez, c'est la fortune de France. »

C'était, en effet, la fortune de France, au xve siècle, que cette royauté battue en brèche par l'ambition tumultueuse et désordonnée des grands vassaux de la couronne. Si elle venait à succomber dans cette lutte, où le souci du bien public n'entrait pour rien, c'en était fait, peut-être, de l'avenir d'un pays qui, par l'accroissement d'un pouvoir dix fois séculaire, était destiné à parvenir, avec Richelieu et Louis XIV, à l'apogée de sa grandeur. L'Église eût été frappée

du même coup; car, cinquante ans après, son principal défenseur se serait trouvé sans cohésion et sans force contre une rébellion la plus dangereuse de toutes. Or les conjurés ne parlaient de rien moins que de démembrer la France; et le duc de Bourgogne, trahissant la pensée intime de la Ligue, disait dans un langage où l'ironie le disputait à la franchise : « J'aime tant le royaume, qu'au lieu d'un roi j'en voudrais six. » J'ai nommé le duc de Bourgogne, et par là je me suis rapproché de ce qui fait l'objet de cette fête. C'est qu'en effet, chaque fois qu'il s'engage ici-bas une de ces querelles où il y va des destinées religieuses ou politiques d'un peuple, elles se résument plus ou moins dans deux hommes qui en deviennent la personnification la plus haute et la plus éclatante.

D'un côté, je vois un vassal plus puissant que son suzerain, à la tête d'une ligue qui, donnant la main à l'Angleterre, cerne de toutes parts et enveloppe la royauté, de la Bourgogne à la Bretagne, de l'Aragon au Berry. Dignité impériale ou royale, il n'est rien que son ambition ne convoite, appuyée qu'elle est sur une armée aussi vaillante que nombreuse, sur des États

comprenant tout le centre de l'Europe, depuis les fières et opulentes cités des Flandres jusqu'aux robustes populations des vallées du Rhône et des Alpes. Étrange apparition au milieu du xve siècle, que la figure de cet homme intraitable, au caractère vif et superbe, à la volonté et au tempérament de fer, menant les affaires l'épée haute, aimant par dessus tout le faste et la pompe des cours souveraines, et n'écoutant que son orgueil et sa bravoure, au point d'avoir mérité à égal droit le surnom de Terrible et celui de Téméraire ! Si aux qualités qui font les guerriers, Charles de Bourgogne avait su ajouter celles par où se distinguent les fondateurs d'empires, la sûreté du coup d'œil et la modération dans la force, peut-être eût-il réussi à déplacer pour un long temps le centre de la politique européenne, en attachant aux flancs de la France amoindrie et divisée, un État qui, par son étendue et ses vastes ressources, serait devenu le plus grand obstacle au développement de la monarchie française.

Mais Dieu, qui avait fait naguère d'une pauvre fille des champs la libératrice de la France, Dieu veillait encore au salut de la patrie. En face du

« grand duc d'Occident », voyez-vous, Mes Frères, cet héritier des Valois qui, par la lenteur et l'habileté de ses calculs, offre le plus étonnant des contrastes avec tant de fougue et de précipitation? Oh! pour ce roi mendiant, avec sa triste cape grise, et ses houseaux de voyage usés par le temps, il n'y a ni draps d'or, ni armures étincelantes, ni manteaux couverts de pierreries, ni aucune de ces magnificences où se plaît son fastueux rival : l'habit de pèlerin lui suffit. S'il n'a pas le moyen de s'acheter un chapeau, peu lui importe, pourvu qu'il trouve des sommes pour racheter le Roussillon et les villes de la Picardie; car la passion de la France est au cœur de cet homme, rare mélange de vices et de vertus. A cette passion de la grandeur de son pays, il sacrifie tout le reste, jusqu'à son amour-propre même, sachant s'humilier à l'occasion et dévorer des affronts, suivant sa maxime : « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près. » Menacé par la coalition des grands, il se fait le roi des petits, des pauvres gens, cherchant son appui dans le peuple, autant par intérêt que par goût. Homme d'affaire et d'action avant tout, il se soucie peu de la réputation d'un homme de

guerre, comptant moins sur la force que sur le temps et la division de ses adversaires, aussi obstiné dans la poursuite d'un but, toujours le même, que prompt à changer de voie pour mieux l'atteindre, sans se laisser arrêter d'ailleurs par le respect de la foi jurée ni de la vie humaine, et s'étant fait de la ruse une telle habitude, qu'on a pu croire à son désir de vouloir tromper Dieu lui-même et les saints. Mais, en dépit d'un alliage si bizarre de qualités et de défauts, quelle activité d'esprit et quelle persévérance dans cette politique de vingt ans qui devait assurer à Louis XI une des premières places parmi les grands fondateurs de notre unité nationale!

Et maintenant, quelle sera l'issue de cette lutte où se trouve engagé, avec la fortune de la royauté, l'avenir même du pays? Tout semble se réunir pour accabler Louis XI, et avec lui la monarchie française. Du nord au midi, il ne voit partout que des princes coalisés avec son redoutable rival; et l'Angleterre épie de loin le moment favorable pour rentrer en scène. Déjà le duc de Bourgogne a envahi le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang. Devant son armée, l'une des plus magnifiques que l'ont eût vues jusqu'alors, les

villes tombent les unes après les autres. Nesles, qui ose lui résister, est livrée à un épouvantable carnage. Sous le coup de la terreur qu'il répand sur son passage, Roye et Montdidier lui ouvrent leurs portes. S'il parvient à donner la main au duc de Bretagne par-dessus la Normandie, la royauté, prise entre ses deux principaux adversaires, va succomber sous leurs efforts réunis. Où sera l'obstacle à l'exécution d'un plan dont le succès paraît infaillible? Au milieu de vous, Mes Frères, dans cette héroïque cité de Beauvais où le courage des habitants, soutenu par la protection du ciel, arrêtera l'ennemi pendant vingt-quatre jours de siège, déjouant ainsi par une résistance imprévue, des projets qui, pour réussir, eussent exigé la rapidité du mouvement, et assurant par là, avec le salut de la monarchie, l'unité et la grandeur de la patrie française. C'est ce qu'il me reste à vous montrer.

II

Parlant des drames de l'histoire, un écrivain du XVIIe siècle, Balzac, disait dans un grand langage : « Dieu est le poète, et les hommes ne sont

que les acteurs. Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel. Quand la Providence a quelque dessein, il n'importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve; entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre ou César. Cette main invisible donne les coups que le monde sent; il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu (1). »

Elle est toute de Dieu, et c'est pourquoi les hommes y ont une moindre part. Ah! je sais bien que de nos jours, une école d'athéisme, rompant avec toutes les croyances du genre humain, voudrait supprimer cette action providentielle, pour ne voir dans les événements de ce monde que l'homme, rien que l'homme avec le jeu naturel de son intelligence et de sa volonté, de ses intérêts et de ses passions. Mais la conscience universelle proteste contre cette élimination du divin dans la conduite des choses d'ici-bas. Sans doute, à ne s'en tenir qu'aux apparences, il semble que tout s'explique par la sagesse et l'énergie des

(1) Le *Socrate chrétien*.

uns, par l'imprévoyance et la faiblesse des autres. Et cependant il restera toujours vrai de dire que les hommes s'agitent, mais que Dieu les mène. Ils ont beau se flatter d'avoir tout fait pour mettre le succès de leur côté; un rien suffit à déranger leurs plans, et l'obstacle arrive par où on l'attendait le moins. La Providence se réserve le jeu de ces ressorts cachés qui donnent le branle à tout le reste. Est-il besoin de grands capitaines, d'hommes d'État supérieurs pour sauver un peuple aux heures critiques de sa vie, c'est Dieu qui les suscite ou qui les refuse selon qu'il lui plaît. Jusque dans les desseins les mieux conçus, il y a toujours un je ne sais quoi qui échappe aux prévisions humaines, et qui vient mettre en défaut l'habileté des politiques, la stratégie des guerriers, la science des savants. C'est là que Dieu attend les uns et les autres pour leur faire sentir leur néant et sa souveraineté. L'histoire est faite de ces événements où le vulgaire ne voit que la main du hasard, tandis que la raison éclairée par la foi en rapporte la cause première à Celui qui dirige en maître le cours de nos destinées.

Si le 27 juin 1472, à huit heures du matin, Philippe de Crèvecœur, à la tête de l'avant-garde

des Bourguignons, et, après lui, le duc Charles, conduisant lui-même le gros de l'armée, avaient passé le Thérain, pour aller investir Beauvais du côté de la porte de Paris, comme tout les y conviait, au lieu de s'acharner inutilement contre les portes de Limaçon et de Bresles, toute résistance devenait impossible. Aucun secours du dehors ne pouvait plus arriver à la ville, réduite pour toute défense à quelques hommes de l'arrière-ban, pleine de défiance envers un chef qui, malgré sa bravoure, venait de capituler à Roye, quelques jours auparavant. Devant une faute aussi peu compréhensible, et dont le duc de Bourgogne allait s'apercevoir, mais trop tard, et sans pouvoir la réparer, l'historien et le témoin de ces choses, Philippe de Commines laisse tomber de sa plume ce mot du chrétien qui voit le doigt de Dieu à travers les faiblesses de l'homme : « Dieu voulut qu'il fît doute là où il n'y en avait point (1). » N'est-ce pas là, en effet, l'une de ces faillites mystérieuses de la sagesse humaine dont je parlais tout à l'heure, l'un de ces vertiges qui viennent frapper l'esprit des conquérants, au

(1) *Mémoires*, Livre III, c. 10.

moment où Dieu se plaît à les arrêter dans le cours de leur fortune, pour les faire servir malgré eux à l'accomplissement de ses desseins?

Et qu'est-ce qui met en jeu ces ressorts cachés de la Providence, en faveur des empires et des cités? Il y a, Mes Frères, pour les États, en dehors des forces naturelles et visibles où ils cherchent leur salut, une puissance invisible et surnaturelle, une puissance de prière et d'intercession toute prête à se faire sentir aux moments solennels de leur histoire. La veille du jour où allait se décider le sort d'Israël, sur un champ de bataille de la Palestine, il fut donné à Judas Machabée d'apercevoir dans une vision miraculeuse le prophète Jérémie, et d'entendre la voix du grand prêtre Onias lui disant : « Voilà celui qui aime ses frères, *hic est fratrum amator;* c'est lui qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la cité; *hic est qui multum orat pro populo et pro universa civitate* (1). Ainsi se forme-t-il, pour chaque contrée, pour chaque ville, un patronage céleste confié à l'élite de ses enfants devenus, au sein de la gloire, les protecteurs de leurs

(1) IIe Machab., xv, 14.

frères : anges tutélaires de leur patrie terrestre, sainte milice armée du glaive de la prière, immortelle phalange d'invisibles défenseurs qui, du haut du ciel, jettent dans la balance de nos destinées leurs mérites, leur sainteté triomphante, leur pouvoir où se reflète la toute-puissance divine. C'est vers eux que montent les supplications du peuple chrétien aux jours de détresse; et, tandis que leurs reliques demeurent au milieu de nous comme un gage de miséricorde, leurs prières appellent le secours de Dieu sur la cité au front de laquelle leurs vertus ont laissé une couronne impérissable de gloire et d'honneur.

Voyez-vous, Mes Frères, cette foule suppliante, femmes, enfants, vieillards, à genoux devant les murailles battues en brèche par l'armée des Bourguignons? L'assaut dure depuis cinq heures. Déjà le fort qui protège l'entrée du faubourg Deloy est au pouvoir de l'ennemi retranché dans l'église Saint-Hippolyte, d'où il accable de traits les rares défenseurs de la ville. Encore quelques instants, et la porte de Limaçon va céder à ses efforts. D'autre part la porte de Bresles est en feu, et rien ne semble plus faire obstacle aux progrès des assaillants. Pas l'indice d'un secours pouvant

arriver du dehors. C'est à ce moment-là, où tout appui leur manque du côté de la terre, que vos ancêtres, aussi pieux que vaillants, se tournent vers le ciel. Ils se souviennent de cette angélique fille du comte Robert, de l'humble moniale que Dieu avait donnée pour patronne à Beauvais dès les premiers temps de la monarchie, de même qu'il s'était plu à placer sous la protection d'une pauvre bergère la capitale même de la France, par l'un de ces contrastes où la puissance divine éclate dans la faiblesse humaine : *Infirma mundi elegit ut confundat fortia* (1). N'avaient-ils pas ressenti les effets de ce patronage céleste, lorsque, quarante années auparavant, Arundel et ses Anglais assiégeaient leur ville? Pleins de confiance dans un pouvoir éprouvé par tant de miracles, ils s'en vont, au plus fort du danger, placer sur leurs murs la châsse de sainte Angadrème, en regard de l'ennemi, comme le palladium de la cité; et, à cette sublime inspiration de leur foi, va répondre à l'instant même, dans tous les rangs du peuple, un élan d'incomparable bravoure.

---

(1) Ire Ép. aux Cor., I, 27.

Car c'est là ce qu'il y a de plus admirable dans cette belle page de notre histoire nationale : l'alliance de la bravoure et de la piété. Non, ne craignez pas que le cœur faiblisse chez l'homme qui, dans le sentiment de sa dépendance, implore le secours d'en haut. Ce peuple, qui s'appuie sur la protection de ses saints, puisera dans cette confiance même une intrépidité sans pareille. Agenouillées tout à l'heure devant la châsse de leur sainte patronne dans l'attitude d'humbles suppliantes, les voilà maintenant qui se relèvent avec une ardeur toute guerrière, ces femmes et ces jeunes filles dont l'héroïsme restera pour Beauvais un éternel honneur. Non contentes d'enflammer le courage des hommes d'armes, elles montent sur la muraille pour apporter des traits, de la poudre et des munitions. Sans se laisser effrayer par la vue du péril, elles-mêmes roulent de grosses pierres et versent l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur la tête des assaillants (1). Scène peut-être unique, Mes Frères, dans les annales de notre pays! Il restera donc toujours vrai de dire que la foi sait com-

(1) Relation du siège de Beauvais par Pierre Louvel (1569).

muniquer aux âmes une énergie surhumaine, qu'elle est capable d'inspirer même à un sexe faible et délicat les résolutions les plus viriles, et que la religion est la source première d'où jaillissent les grandes actions dont le souvenir nous tient suspendus entre l'étonnement et l'admiration.

Il semble, du reste, que dans ce xv[e] siècle marqué par tant de défaillances et d'ignominies, le rôle patriotique des femmes chrétiennes ait grandi avec les périls qui naissent de toutes parts. Sur le trône, comme dans les rangs du peuple, je les vois déployer un courage au-dessus de leur sexe. A elles les hautes inspirations et les grandes initiatives. C'est Isabelle la Catholique mettant fin à la domination des Maures et fondant l'unité de l'Espagne par son invincible constance. C'est l'héroïque Marguerite d'Anjou livrant en personne huit batailles rangées pour la défense du trône de son fils. Même flamme de patriotisme chrétien dans les classes populaires. Quinze ans avant le siège de Beauvais, le pape Calixte III signalait à l'Occident encore tout ému des hauts faits de la vierge de Domrémy, cette Jeanne d'Arc de l'Orient qui, à l'assaut de Mity-

lène, venait de ramener au combat les chrétiens dispersés, et, se postant elle-même dans la brèche, de contraindre les Musulmans à s'enfuir sur leurs vaisseaux (1). Grandes et belles figures, parmi lesquelles apparaît, avec les traits qui lui sont propres, cette jeune fille de Beauvais qui, à la tête de ses compagnes électrisées par son exemple, s'élance sur la muraille où les Bourguignons viennent de planter leur étendard, et l'arrachant de leurs mains, va le porter en triomphe dans l'église des Dominicains, comme le trophée d'une victoire remportée contre toute espérance par la bravoure jointe à la piété.

J'ai nommé Jeanne Hachette, l'héroïne de cette fête. Si l'histoire a gardé le silence sur les détails d'une vie si étroitement liée à l'un de vos plus grands souvenirs, cette rareté de témoignages n'enlève rien à l'éclat d'une mémoire conservée par une tradition tant de fois séculaire. Il faut bien que la pieuse jeune fille ait eu au drame si émouvant de 1472 une part extraordinaire pour que, dès l'année suivante, Louis XI lui ait rendu dans une lettre royale un si solennel

---

(1) Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, 1457, n° 27, 32.

hommage (1). Vous l'avez compris, Mes Frères, en élevant à cette autre Jeanne d'Arc une statue sur l'une de vos places publiques. Monument insigne, au pied duquel les mères viendront apprendre à leurs enfants que, pour tout cœur bien né, Dieu et la patrie se confondent dans un seul et même amour, et qu'il n'est pas de faiblesse qui ne puisse devenir une force, quand c'est la foi qui l'éclaire et la charité qui l'inspire!

Mais revenons à la grande journée du 27 juin 1472. A partir du moment où la châsse de sainte Angadrème est apparue sur la muraille, comme un gage de salut, la scène change de face. Il semble que tout soit devenu obstacle pour les assaillants, jusqu'aux moyens d'attaque dans lesquels ils plaçaient davantage leur confiance. L'incendie de la porte de Bresle, au lieu de leur ouvrir l'entrée de la ville, transforme tout le quartier en une vaste fournaise qui les empêche d'y pénétrer. Déjà les premiers secours arrivent du dehors. Paris, Orléans, Rouen vont y ajouter successivement leurs subsides en hommes et en

(1) Lettre de Louis XI, datée de Senlis le 22 février 1473.

vivres. Tout le royaume se remue pour venir en aide à la vaillante cité. Vainement le duc de Bourgogne épuisera-t-il, pendant trois semaines, les ressources d'un parc d'artillerie échelonné sur un espace de cinq lieues. A l'assaut du 9 juillet comme à celui du 27 juin, hommes et femmes rivaliseront de courage, en redoublant de confiance envers leur sainte patronne. Il ne reste plus au terrible guerrier que la joie cruelle de se venger d'une défaite irréparable sur les villes de Normandie, jusqu'à ce qu'il aille tomber entre les mains des montagnards de la Suisse, à Granson et à Morat, pour terminer, sous les murs de Nancy, sa carrière aventureuse. « Préservée par vrai miracle, et non autrement », comme l'écrivait Philippe de Commines, présent lui-même au camp des Bourguignons (1), la ville de Beauvais devait marquer le point d'arrêt de cette menaçante fortune, comme il lui était réservé de sauver par d'inoubliables sacrifices la royauté nationale et l'unité de la patrie française.

Ah! je comprends, Mes Frères, qu'une lutte si glorieuse ait laissé parmi vous de profonds sou-

---

(1) *Mémoires*, livre III, c. 10.

venirs, et qu'aujourd'hui comme autrefois, votre ville se montre fière d'un tel honneur. Mais, pour célébrer dignement ces grandes choses du passé, il faut leur conserver leur véritable caractère et ne pas perdre de vue les enseignements qui en découlent. C'est la prière sur les lèvres et la foi au cœur que vos ancêtres marchaient au combat; dans leur ardeur à soutenir une lutte inégale, ils ne séparaient pas ce qui leur paraissait inséparable : l'attachement à la religion et l'amour de la patrie. N'est-ce pas là ce qu'ils avaient recueilli de plus fort et de plus vivant dans le patrimoine national? Ah! je sais bien que, de nos jours, l'on voudrait tout déchristianiser; mais il est une chose du moins que l'on ne parviendra jamais à dépouiller de son caractère chrétien : c'est l'histoire même de la France; car l'alliance de la religion et de la patrie en a été dès l'origine comme elle en reste encore le trait dominant. La France, comme nation ayant sa mission propre, ne se conçoit même pas sans le catholicisme, parce qu'il n'est pas dans le monde entier un intérêt catholique qui ne soit également un intérêt français; et il en a été ainsi de tout temps. Clovis et la défaite de l'Aria-

nisme, Charles Martel et l'écrasement de l'Islam, Charlemagne et l'indépendance de la papauté, Godefroy de Bouillon et les croisades, saint Louis et la royauté chrétienne, Henri IV et la rupture définitive avec le protestantisme, Louis XIV et la suprématie intellectuelle et morale de la France catholique, Napoléon et le relèvement des autels, la Restauration et la conquête d'Alger, et jusqu'à la France contemporaine avec ses expéditions fécondes du Tonkin, de la Tunisie et de Madagascar, tout cela témoigne d'un rôle qui s'impose à tous, en dépit des hommes, de leurs préjugés et de leurs faïblesses, rôle dont nul ne saurait méconnaître le caractère religieux ni l'exceptionnelle grandeur. Admirable destinée d'un pays dont l'intérêt se confond avec le devoir, qui, pour rester digne de lui-même, n'a besoin que de rappeler sa foi, et qui trouve sa force comme sa gloire dans ce qui fait son mérite, dans sa fidélité à la cause de Dieu et dans son dévouement à l'Église!

Ah! ne l'oublie pas, ô France, patrie bien-aimée! Souviens-toi de ta longue et glorieuse histoire. Ne prête pas l'oreille aux sophistes qui parlent de séparer ce que Dieu a uni par une alliance

indissoluble. Écoute plutôt la voix de ces héros chrétiens dont l'épée surmontée de la croix t'a faite le soldat de Dieu, depuis les Duguesclin, les Bayard, les Turenne et les Condé jusqu'aux Lamoricière, aux Sonis et aux Courbet. Écoute la voix de ces saintes femmes qui, depuis les premiers temps, ont jeté sur toi un éclat incomparable, les unes, par leurs vertus; les autres, par leur vaillance; toutes par leur dévouement au pays : Geneviève, Clotilde, Angadrème, Bathilde, Blanche de Castille, Jeanne d'Arc, Jeanne de Valois, Jeanne Hachette. Toutes ces voix réunies te répéteront la devise écrite sur les murs de Beauvais, en un jour d'immortelle mémoire, pour l'instruction de toutes les générations futures : Bravoure et piété, religion et patrie.

DISCOURS

PRONONCÉ

à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation

DE

L'INSTITUT DES SŒURS HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

A BEAUPRÉAU

LE 22 JUILLET 1889

Mes Très Chers Frères,

Nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la fondation définitive de cet établissement et, par une coïncidence aussi rare que touchante, le jubilé religieux de la vénérable supérieure qui, depuis 45 ans, dirige la communauté des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph à Saint-Martin de Beaupréau.

Un anniversaire ! Un jubilé ! Ces mots-là ont

toujours le privilège de réveiller l'attention et d'émouvoir les âmes. Cent ans, cinquante ans passés sur la vie d'un peuple, d'une famille, d'un homme, que de souvenirs et que de leçons ! Oui, je comprends qu'à un moment donné, on éprouve le besoin de se reporter en arrière et de remonter le cours du temps, pour rattacher à quelque date mémorable le point de départ d'une grande chose, d'une œuvre durable et féconde. Sans doute, il y a des anniversaires de toute sorte. Il en est qui, sous des mots trompeurs, rappellent le mensonge, la déception, des luttes fratricides, une longue suite de calamités ; et quoi que l'on fasse pour les entourer de bruit et d'éclat, ils restent là sous un voile funèbre, recouverts d'un crêpe de deuil, parce qu'il s'y mêle du sang, des larmes et des ruines.

Ici rien de pareil. Ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est un demi-siècle de prières, de dévouements à toute épreuve, de sacrifices permanents, d'héroïsmes obscurs, de vies consacrées au service des petits, des humbles de la terre, des infirmes, des malheureux, sans la moindre défaillance, sans aucune ombre au tableau, avec la foi pour mobile, la grâce de Dieu pour soutien,

la charité comme seul et unique but. Voilà, Mes Frères, les grands anniversaires, ceux où tout est joie, où tout est consolation, où tout est gloire pour Dieu, honneur et profit pour l'humanité.

Trois noms s'y rencontrent, également dignes de respect et d'admiration : le nom d'un saint prêtre, le nom d'un pieux laïque, et le nom d'une humble religieuse ; et, comme dans toutes les œuvres marquées du doigt de Dieu, il s'y trouve la tête qui conçoit, le bras qui exécute, et le cœur qui donne à tout le reste le mouvement et la vie.

C'était en 1820. Un élève de M. Mongazon, à qui il faut toujours en revenir dans l'histoire des créations ou des restaurations chrétiennes en Anjou, l'abbé Rabouan arrivait comme curé à Saint-Martin de Beaupréau où il succédait à un vénérable confesseur de la foi, M. Clambard. Avant tout des écoles chrétiennes, ce fut le premier mot du jeune prêtre. Or la Révolution n'avait laissé derrière elle que des ruines ; et de l'antique fondation destinée à l'instruction primaire des jeunes filles, il ne restait qu'un bâtiment à moitié dévoré par les flammes dans les guerres de la Vendée. Sans perdre un instant, le zélé pasteur se met à l'œuvre. En même temps

qu'il obtient des Frères de Saint-Gabriel pour la direction de l'école des garçons, il entreprend de fonder une communauté de sœurs pour l'éducation des jeunes filles. Saint-Laurent-sur-Sèvre et Torfou encouragent ses premiers efforts. Mais là ne s'arrêtent pas ses desseins. Ce qu'il désire, de toute l'ardeur de sa charité, c'est d'ouvrir un refuge aux malades et aux pauvres. L'Hôtel-Dieu de Baugé lui en fournit le modèle. Déjà onze novices sont venues former le noyau de la communauté naissante. Bientôt s'élèveront, après la chapelle dédiée au Sacré-Cœur, l'hôpital, l'hospice, l'orphelinat, le petit Nazareth ; mais après combien d'épreuves, et au prix de quels sacrifices! Faudra-t-il vendre quelque jour jusqu'à ses derniers couverts d'argent, précieux souvenirs de famille ? le saint prêtre n'hésitera pas à se dépouiller de tout pour donner du pain à ses chers malades. Quarante années se passèrent de la sorte dans les travaux d'un zèle que l'âge et les infirmités pouvaient à peine ralentir. Vint l'heure où le serviteur de Dieu et des pauvres alla recevoir au ciel la récompense de ses mérites. Il laissait une œuvre affermie pour tou-

jours, et une mémoire restée en bénédiction à Beaupréau et dans toute la Vendée.

Il est rare, Mes Frères, que le dévouement, parvenu à cette hauteur, n'en suscite pas d'autres ; car si le mal est contagieux, le bien, lui aussi, a sa force d'attraction. Parmi les jeunes élèves du frère Benoît, cet instituteur modèle dont la paroisse de Saint-Martin garde encore le souvenir, l'abbé Rabouan en avait distingué un qui allait devenir son principal auxiliaire et son collaborateur infatigable. Qui n'a connu, à Beaupréau, sous le nom de M. Victor, cet homme simple et droit, alliant à une si grande douceur tant d'intelligence et de fermeté ? Les jugements de Dieu, qui ne sont pas ceux du monde, remettront toutes choses à leur place ; et tel qui aura occupé le premier rang, descendra au-dessous de l'humble ouvrier dont le mérite aura dépassé le sien. Bossuet le disait avec raison : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes. » Victor Brevet était de ces âmes d'élite dont Dieu se sert pour l'accomplissement de ses desseins. On peut dire que la communauté de Saint-Joseph a été la seule

passion de sa vie. Pour elle, il se fait quêteur, économe, infirmier, artisan, maçon, complétant par son expérience du temporel l'activité du bon prêtre dont il était devenu le bras droit. Une seule fois, j'ai vu se troubler la sérénité de cette figure de saint, c'est quand de regrettables projets menaçaient un établissement qui est pour la paroisse Saint-Martin un honneur et une bénédiction. Reposez donc en paix, noble chrétien, au milieu de ces saintes filles qui ont pris la garde de vos dépouilles mortelles. Votre tombe avait sa place auprès des leurs, comme celle du conseiller le plus fidèle, du protecteur le plus vigilant, et du plus généreux des bienfaiteurs.

Jusqu'ici, je n'ai parlé que des morts, sachant bien, vénérable mère, que je répôndrais par là à vos vœux les plus chers. Mais que ne puis-je évoquer ces voix d'outre-tombe pour nous rappeler quelle part vous avez prise à cette grande et belle œuvre depuis le 19 mars 1839. C'est à ces témoins de cinquante années de vie religieuse, qu'il appartiendrait de nous dire à quel point vous avez été l'âme et l'inspiratrice de leurs travaux, avec quelle sagesse et quelle constance vous avez formé la communauté de Saint-Joseph,

inculquant à vos filles cet esprit de dévotion solide, de noble simplicité et de charité compatissante que nous admirons en elles. Mais, à défaut des voix du passé, il en est d'autres qui, dans le présent, célèbrent à l'envi cette longévité dans la pratique du devoir, cette maternité spirituelle éprouvée par tant de bienfaits, les voix de ces enfants, de ces orphelines, de ces vieillards, de ces infirmes, tous réunis dans un même sentiment de reconnaissance. A toutes ces voix, laissez-moi ajouter la mienne au nom des vétérans du sacerdoce accueillis avec tant de bonté sous votre toit hospitalier. Lorsque le 4 mars 1868, mon vénéré prédécesseur vous exprimait le désir de vous voir ainsi couronner votre œuvre, il vous demandait de grands sacrifices : vous les avez faits courageusement. Et c'était une heureuse pensée d'avoir complété vos établissements par cette dernière fondation. Tandis que, là-bas, sur les bords de l'Èvre, le Petit-Séminaire formerait au combat les futurs lévites, ici, sur la colline de Saint-Martin, leurs aînés viendraient se reposer des fatigues de la lutte. Ainsi s'est vérifiée pour vous cette parole de nos livres saints : *Corona dignitatis senectus quæ in viis*

justitiæ reperietur : « La vieillesse est une couronne d'honneur que l'on recueille dans les voies de la justice (1). »

Et maintenant, Mes Très Chers Frères, rendons grâces à Dieu pour les grandes choses qu'il lui a plu d'opérer en ces lieux depuis cinquante années. Ce sont là de belles pages dans l'histoire de notre temps. Sans doute, le XIXe siècle a traversé bien des misères et subi des ignominies de toute sorte. Mais il a vu éclore également, aux rayons de la foi, un ensemble d'œuvres qui s'imposent à l'admiration. Il a vu se relever nos collèges catholiques, nos communautés et nos ordres religieux, nos institutions charitables, tous nos foyers de vie et de piété chrétiennes. Il a été témoin d'une merveilleuse efflorescence de vertus surnaturelles. Dans cette rencontre providentielle de tant de saintes âmes, ni les secours n'ont manqué à ses faiblesses, ni les remèdes n'ont fait défaut à ses infirmités. Puisse-t-il voir, avant d'arriver à son terme, la restauration du règne social de Jésus-Christ, pour le triomphe de l'Église et le salut de l'humanité. Ainsi soit-il !

---

(1) Prov. XVI, 31.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE DE BEAUPRÉAU

LE 23 JUILLET 1889

Messieurs, Chers Élèves,

La question de l'éducation de la jeunesse reste toujours parmi nous la première et la plus importante de toutes. Elle est pour la France une question de vie ou de mort. Sans doute, il y a bien d'autres sujets d'inquiétudes et d'alarmes pour qui examine attentivement la situation du pays. L'instabilité de nos institutions civiles et politiques, l'état lamentable auquel se trouvent réduites l'agriculture et l'industrie nationales, l'attitude peu bienveillante, pour ne pas dire

hostile, de plusieurs puissances étrangères, tout cela est de nature à inspirer des craintes sérieuses pour l'avenir de la France. Mais j'ose dire que, malgré tout cela, l'espérance l'emporterait sur la crainte, si, au lieu d'affaiblir le moral du pays, on cherchait à le fortifier par l'éducation chrétienne, et si, par un aveuglement incompréhensible, on ne préparait pas dans des écoles prétendues neutres, c'est-à-dire athées, et dans des collèges d'où la religion est absente, ou peu s'en faut, une génération d'hommes sans croyances et sans principes, et, par suite, absolument incapables de travailler avec succès au relèvement de la France. Voilà le péril, et ce péril social, il ne faut pas se lasser de le signaler au pays, afin qu'il cherche à le prévenir avec la conscience de son devoir et dans la plénitude de sa liberté.

Car enfin, Messieurs, c'est l'histoire à la main que nous pouvons établir que l'athéisme et le matérialisme, dont les nouvelles écoles deviendraient autant de foyers, n'ont fait de halte nulle part et à aucune époque, sans y laisser après eux la dégradation des mœurs, l'avilissement des caractères, le mépris de l'homme, le dégoût de la vie, toutes les brutalités de la convoitise et

toutes les ignominies de la servitude. Nous en avons eu un exemple frappant à la fin du siècle dernier. C'est le simple bon sens qui dit que si l'irréligion, conséquence fatale des écoles et des collèges sans Dieu, venait à prévaloir parmi nous, il y aurait là un principe de décadence qui se développerait dans tout ordre de choses. Décadence littéraire, car le souffle de l'inspiration n'agite pas des poitrines d'où ne sort plus que le cri de la chair, et la flamme poétique s'éteint au contact glacial de l'athéisme. Décadence artistique, car l'idéal est la vie de l'art; or le matérialisme tue l'idéal pour rabaisser le vol de la pensée sur les réalités les plus grossières. Il n'y a plus de place pour les Phidias là où l'on a cessé de comprendre le langage des Platon. Décadence philosophique, car il n'est pas de grande œuvre dans l'histoire de l'esprit humain qui n'ait été signée d'un nom religieux; et ceux-là mêmes qui nous ont combattus, j'en atteste leurs œuvres, aux meilleures heures de leur vie d'écrivain, ils étaient religieux, ils se sentaient chrétiens. Décadence morale, car il fait nuit dans l'âme quand l'idée de Dieu s'en éloigne; et, une fois ce flambeau éteint, on peut y prendre au hasard la

vertu pour le vice et le crime pour l'héroïsme. Décadence politique, car l'autorité est sans force, si la majesté de Dieu ne la couvre, et la liberté sans garantie, si la loi divine ne la protège. Décadence militaire, car de quel droit demander le sacrifice de la vie présente à qui l'on a enlevé tout espoir dans un monde futur? Décadence sociale, car l'idée religieuse ne peut être remplacée que par la force; et si, en l'absence de ce frein moral, il n'y avait plus que la force matérielle pour contenir les appétits et réprimer les passions, il en résulterait une situation violente dont le premier mot serait la guerre sociale, et le dernier mot la barbarie.

La barbarie! Comment ne pas la redouter lorsqu'on voit, d'après les statistiques officielles de la justice, le nombre des prévenus augmenter du double et du triple, d'une année à l'autre, pour les enfants au-dessous de seize ans?... Donc, pas d'écoles sans Dieu, pas de collèges d'où la religion soit absente, pas d'instruction sans éducation chrétienne, si l'on ne veut pas tenter la plus terrible et la plus cruelle des expériences. Et s'il n'est pas en notre pouvoir de conjurer entière-

ment ce péril social, faisons du moins tous nos efforts pour en atténuer les conséquences.

Continuez à entourer de vos sympathies ce collège de Beaupréau, où la religion donne la main à la science pour préparer de saints prêtres et d'excellents laïques. Soutenez par vos efforts ces écoles des Frères de Saint-Gabriel, des Ursulines de Chavagnes, des Sœurs de Saint-Joseph, vraies pépinières de vertus pour la ville de Beaupréau. Par votre zèle à favoriser ces établissements religieux, qui sont la force et l'ornement de votre cité, vous servirez vos propres intérêts, pères et mères de famille qui m'écoutez, en même temps que vous aurez bien mérité de la religion et du pays.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE DE COMBRÉE

LE 25 JUILLET 1889

Messieurs, chers Élèves,

Nous nous efforçons avant tout, dans nos collèges catholiques, de former des chrétiens, et, par là même, nous préparons à la société des hommes probes et honnêtes dans le sens le plus vrai et le plus élevé du mot. Car, pour le disciple de l'Évangile, la droiture du cœur, la délicatesse de la conscience, le sentiment de l'honneur, le respect de la justice et des droits de chacun, sont autant de qualités et de vertus qui répondent à des devoirs imposés par Dieu lui-même. C'est

parce qu'il vit et qu'il se sent sous le regard de ce témoin invisible, de ce juge souverain de tous ses actes, que le chrétien s'élève au-dessus de ceux qui n'ont pour se défendre contre eux-mêmes, contre leurs appétits et leurs passions, que leur propre jugement et la crainte des hommes.

Faible défense ! Crainte impuissante à sauvegarder la moralité humaine ! Ah ! je le sais bien, à la fin du siècle dernier, une école de sophistes est apparue ayant pour but de séparer la probité de la foi, l'honnête homme du chrétien. A l'entendre, la vertu pouvait se passer de la religion, et le renégat de l'Évangile rester le citoyen juste et désintéressé. Quant au chrétien, il n'a que trop disparu, hélas ! par suite de ces tristes enseignements ; mais l'honnête homme, qu'est-il devenu à son tour ? Ce qu'il est devenu, demandez-le à tous les échos de la publicité. Écoutez, du haut en bas de l'échelle sociale, tous ces adeptes de la libre-pensée se renvoyant les uns aux autres l'épithète de « voleurs », se reprochant mutuellement le trafic de l'honneur, la vente plus ou moins dissimulée des charges publiques, les affaires véreuses, les entreprises inavouables,

les gains sordides, les fortunes mal acquises, les complaisances coupables, les opérations criminelles, toutes ces choses qui témoignent de l'oblitération complète du sens moral, à tel point qu'il faudrait le pinceau de Tacite pour flétrir ces turpitudes, et le fouet de Juvénal pour flageller ces vices.

Une cruelle expérience ne l'a que trop prouvé : plus la religion perd de son empire sur les âmes, plus la probité baisse; et dans chaque chrétien qui renie sa foi, il y a un honnête homme qui disparaît. Comment s'en étonner? Que signifie la vénalité, que signifie la concussion, que signifie le crime lui-même pour un homme qui, n'aspirant qu'au néant après la mort, et ne croyant plus avoir à rendre compte de ses actes au Juge suprême, borne à la vie présente la satisfaction de ses intérêts et de ses passions? Pourvu qu'il échappe à la justice humaine, toujours si facile à tromper, et qu'il passe à travers les mailles du code pénal, souvent si larges, le reste lui est indifférent. Voilà pourquoi les époques ravagées par le fléau de l'incrédulité sont également celles où les scandales de l'improbité éclatent plus grands et plus nombreux.

Assurément, nous ne sommes pas plus insensibles que d'autres aux progrès matériels que l'on étale sous nos yeux : c'est le résultat du merveilleux développement des sciences du calcul et de l'observation. A vrai dire, s'il ne s'agit que de rendre hommage à la patience et au génie, de se laisser frapper l'imagination par le colossal et le gigantesque, je ne sais de quel côté se tournerait de préférence mon admiration, vers la tour Eiffel ou vers les pyramides d'Égypte, le Colisée et les cathédrales du moyen âge, sans oublier les ruines de Balbek et de Palmyre. Les civilisations éteintes nous ont laissé les débris d'œuvres que nous surpasserons difficilement. Mettons cependant que l'avantage soit entièrement de notre côté. Le tout n'est pas de construire des machines et d'élever des tours, eussent-elles plus de trois cents mètres de haut. Ce qui est autrement précieux, ce qu'il importe avant tout de conserver et d'accroître, c'est le capital moral d'un pays, ce capital fait de vertu, de justice, d'honnêteté, de désintéressement, d'abnégation, de grandeur et de dignité morale; et quand je vois ce capital en train de s'amoindrir, de se dissiper dans les faillites quotidiennes de la probité et de l'hon-

neur, il n'est pas d'étalage de productions matérielles qui puisse me consoler d'une déperdition de forces morales aussi cruelle et aussi menaçante pour l'avenir.

Voilà pourquoi, ainsi que je le disais en commençant, le plus grand service que nous puissions rendre au pays, dans nos collèges catholiques, c'est de former avant tout des chrétiens, car nous lui assurons par là tout ce qui est propre à relever son niveau moral : de saints prêtres, des soldats pénétrés de l'esprit de sacrifice, des magistrats consciencieux, des juges intègres, des administrateurs inaccessibles à la corruption, en un mot, des hommes qui offriront dans une foi sincère la garantie d'une loyauté à toute épreuve. Ces hommes que nous préparons dans le silence de l'étude et de la prière, ces hommes aux mains desquels nous mettons des armes trempées à la source de la religion et du patriotisme, ces hommes-là seront un jour l'honneur et la force du pays.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'EXTERNAT SAINT-MAURILLE

LE 27 JUILLET 1889

Messieurs, chers Élèves,

L'externat Saint-Maurille tient en grand honneur les études classiques, celles qui se poursuivent pendant huit ans, depuis la septième jusqu'à la philosophie. S'il n'y avait que les élèves à trouver cet espace de temps un peu long, je ne m'en étonnerais pas trop; et même si les parents éprouvaient quelque lassitude à faire des sacrifices aussi considérables, il n'y aurait pas de quoi s'en émouvoir, d'autant plus que les longues études ne sont sérieusement menacées ni par l'impatience des uns, ni par l'esprit d'éco-

nomie des autres. Mais il y a toute une école, celle des utilitaires, école nombreuse et puissante, qui réclame avec insistance les études à courts termes; et. pas plus tard que l'an dernier, un ministre de l'instruction publique — c'était, il est vrai, un ancien vaudevilliste — posait, en ces termes, le problème de l'éducation classique : Étant donné les meilleurs élèves des écoles primaires, trouver le moyen de les faire arriver au baccalauréat en deux ans. L'expérience allait se faire sur vingt sujets, lorsqu'un de ces accidents si fréquents dans le régime parlementaire emporta le problème avec celui qui le posait.

Assurément, si tout se réduisait à faire des bacheliers, il y aurait très probablement moyen d'abréger les études classiques. Mais comme Sénèque le disait déjà aux utilitaires de son temps, *Non scholæ, sed vitæ discendum est.* On n'entre pas au collège, uniquement pour devenir capable de passer un examen, mais pour y faire l'apprentissage de la vie, pour arriver, à l'aide d'une éducation forte et suivie, au développement normal, complet et harmonieux des facultés de l'âme. Plus on y met de temps, plus on fortifie le goût et le jugement dans le com-

merce assidu des grands maîtres, plus on est rompu aux exercices qui forment, assouplissent et affinent l'instrument de la pensée, et mieux l'on prépare le terrain sur lequel il faudra semer plus tard. C'est lentement et en silence que la nature élabore ses œuvres les plus parfaites. S'il lui suffit de quelques mois pour faire sortir de terre un frêle arbuste, elle mettra cent ans pour élever dans les airs un chêne robuste et vigoureux. Il n'en est pas autrement du monde de l'esprit. Ainsi, par exemple, deux années de philosophie, venant couronner les études de grammaire et les humanités, ne seraient pas de trop pour former nos jeunes gens à l'art du raisonnement et pour les accoutumer à ces idées générales sans lesquelles l'intelligence manque à la fois de profondeur et d'élévation.

Mais que voulez-vous? Aujourd'hui l'on n'estime que ce qui est d'utilité directe et immédiate ; et alors, quand on parle de grec et de latin, on risque de recevoir cette réponse : « A quoi cela sert-il ? » ou bien cette autre non moins impertinente : « Qu'est-ce que cela rapporte ? » Ceux-là mêmes qui ne poussent pas aussi loin le dédain de la culture littéraire, n'en cèdent pas moins à

la manie des abréviations. On voudrait que tout marchât à la vapeur ou à l'électricité, l'éducation comme le reste. C'est ainsi que, dans un autre ordre de choses, non moins grave, plusieurs se sont mis en tête de vouloir faire un soldat en un an ou en dix-huit mois, oubliant qu'à côté de l'instruction pure et simple, il y a quelque chose de plus considérable encore, de plus important, de plus essentiel : c'est l'esprit militaire, cet esprit qui ne s'acquiert qu'à la longue, parce qu'il est fait d'ordre, de discipline, d'habitudes, de traditions, d'attachement au corps, de solidarité professionnelle, de confiance dans les chefs, de respect pour la hiérarchie et de soumission à la règle.

Service militaire à court terme, études hâtives et précipitées, voilà autant d'erreurs qui proviennent de la même source, du peu d'importance que l'on attache à l'éducation, et de la confiance excessive que l'on met dans une éducation incomplète et superficielle. Eh bien, ne donnons pas dans ce travers, l'un des pires de notre temps. Ne cédez pas à la tentation d'écourter les études classiques de vos enfants sous prétexte de les faire marcher plus vite et arriver plus tôt,

pères et mères de famille qui m'écoutez. Ce serait un mauvais calcul; car l'expérience le prouve tous les jours : ceux-là réussissent le mieux dans les carrières où domine l'élément scientifique, qui ont parcouru le stade entier de l'éducation littéraire. Ils y apportent une supériorité d'esprit qui leur donnera tout avantage sur leurs rivaux et qui les suivra dans tout le cours de leur vie. C'est notre conviction à l'externat Saint-Maurille; voilà pourquoi nous ne manquons aucune occasion de l'exprimer pour le bien des enfants et dans l'intérêt des familles.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR

LE 29 JUILLET 1889

Messieurs, Chers Élèves,

L'an dernier, à pareil jour, profitant de l'occasion que m'offrait cette solennité, je m'étais permis de regretter chez les catholiques de Saumur, d'ailleurs si intelligents et si dévoués, une certaine tiédeur à secouer le joug de l'intolérance, qui, sous le nom fallacieux de libre-pensée, pèse sur eux depuis plusieurs années. C'était le langage de l'évêque fidèle aux recommandations de saint Paul : *Argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina* (2e à Timothée, iv, 2).

Aujourd'hui, je n'ai que des félicitations à vous adresser pour tout ce que vous avez fait dans le courant de l'année. Usant du droit de pétition, le dernier qui reste à des citoyens opprimés, vous avez revendiqué hautement la liberté du culte extérieur, que la franc-maçonnerie, ennemie mortelle de l'Église, s'obstine à vous refuser ; et si vos premiers efforts n'ont pas été couronnés de succès, vous n'en avez pas moins préparé les victoires de l'avenir. En attendant le jour de la justice et de la vraie liberté, vous avez fait de votre mieux pour manifester vos sentiments de foi et de piété chrétiennes. Quatre à cinq cents hommes formant un cortège d'honneur au Saint Sacrement, aux processions des Ardilliers et de Saint-Louis, voilà des démonstrations qui permettent de tout espérer et qui ont rempli mon cœur de joie et de consolation.

D'autre part, et grâce à des initiatives que je ne saurais trop louer, il s'est opéré dans les classes laborieuses de Saumur un de ces mouvements de paix et d'union qui promettent tant et de si heureux résultats. J'ai applaudi, comme vous tous, à la formation de ces syndicats de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, qui, en rappro-

chant les ouvriers des patrons pour les associer dans la recherche de leurs communs intérêts, apportent des éléments de solution à l'un des plus graves problèmes de notre temps. Il n'est pas jusqu'à la plus récente de vos associations, qui ne témoigne de ce progrès dans le bien ; car, en préparant des secours aux blessés militaires, sous la bannière de la Croix, pour faire face à la plus terrible des éventualités, vous montrez que votre patriotisme est à la hauteur de votre foi.

Est-ce à dire, Messieurs, que tout soit fait ici comme ailleurs? Non, assurément. Nous ne faisons que poser des pierres d'attente pour un édifice qui n'est pas près de son achèvement. Les événements de chaque jour ne montrent que trop combien il nous reste encore de chemin à parcourir, pour faire triompher parmi nous les idées de droit, de justice et de vraie liberté ; et même, après que la France, comme je l'espère, aura donné son congé définitif à un parti qui le mérite à tant de titres, il faudra encore lutter, et lutter plus que jamais. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il suffira d'un coup de je ne sais quelle baguette magique pour remettre en un clin d'œil toutes choses à leur place. Voilà plus de cent ans

que, dans ce pays, les ruines s'entassent sur les ruines, et que les déceptions succèdent aux déceptions. Pour redresser tant d'erreurs et réparer tant de fautes, il ne faut rien moins que le concours de tous les chrétiens unis dans un même sentiment de fidélité à l'Église et de dévouement au pays.

Dans cette œuvre de rénovation sociale, je compte tout particulièrement sur ces collèges catholiques établis dans les diverses régions de la France. Là se prépare, là se forme une génération nouvelle, qui ne se laissera pas duper par les mots aussi facilement que les précédentes, parce que, devant une lamentable expérience, elle aura eu l'avantage de voir de bonne heure à quelles injustices, à quelle intolérance ont abouti tous ces mensonges que la franc-maçonnerie débite depuis cent ans sous le nom de liberté. Aussi est-ce avec confiance que j'envisage cet avenir de justice et de réparation auquel le collège Saint-Louis de Saumur aura eu sa large part, car il n'en est pas où le zèle des maîtres et le bon esprit des élèves fassent concevoir de plus belles et de plus légitimes espérances.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA BÉNÉDICTION DU NOVICIAT DE SAINT-SAUVEUR

EN LA FÊTE DE LA TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR

LE 6 AOUT 1889

Mes Chères Sœurs,

Dans un tableau célèbre, l'un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien, le plus théologien des peintres, Raphaël, représentait la grande scène de la Transfiguration de Notre-Seigneur, objet de la fête de ce jour. Le Christ laissant échapper quelques rayons de sa divinité, sous les yeux de ses disciples émerveillés d'un tel spectacle; Moyse et Élie, les deux plus hautes figures de la loi et de la prophétie antiques, apparaissant aux côtés du Fils de Dieu, pendant qu'une voix sortant de la

nuée lumineuse ajoutait le témoignage du ciel à ceux de la terre, quel sujet plus propre à inspirer un artiste de génie! Mais ce qui m'a toujours frappé dans cette toile si digne d'orner la demeure des Papes, c'est l'idée profonde qu'a su y exprimer, par le plus émouvant des contrastes, celui qu'on a pu surnommer « l'Homère de la peinture ». Au-dessous de la scène éclatante du Thabor, le voici qui range sur le même plan la foule des pauvres et des malades, tout le triste cortège des infirmités humaines. En haut, la gloire; en bas, la souffrance et la misère, comme pour montrer qu'elles ont été transfigurées avec le Christ, dans le Christ et par le Christ.

Ne vous semble-t-il pas qu'une idée toute pareille ait inspiré l'œuvre que je suis venu bénir aujourd'hui? Cette belle église, érigée sous le vocable de Saint-Sauveur, pour rappeler le mystère de la Transfiguration, et, se reliant à elle pour former un seul et même coup, ce noviciat des servantes des pauvres, n'est-ce pas la magnifique toile de Raphaël redisant, dans un vaste poème de pierre, son grand et bel enseignement? Vous avez conçu cette œuvre, cher Père Leduc : elle est sortie de votre cœur, plus féconde

et plus belle que l'œuvre d'un artiste quelconque. Aussi est-ce pour moi un devoir de vous en exprimer toute ma reconnaissance au nom des pauvres malades, pour le service desquels vous avez déployé tant de générosité, d'énergie et de persévérance. Grâce à vous, l'église et le noviciat de Saint-Sauveur se sont élevés aux portes de la ville d'Angers, comme un témoignage éclatant de ce que peut l'activité d'un seul homme, quand c'est la foi qui l'éclaire et la charité qui l'inspire.

Oui, vous avez eu raison d'inscrire au frontispice de cet établissement le nom de Saint-Sauveur et de le rattacher par là au mystère de la Transfiguration; car, ainsi que je le disais tout à l'heure, Notre-Seigneur Jésus-Christ a transfiguré dans sa personne la souffrance et la pauvreté. Avec lui et par lui, elles ont pris un caractère tout nouveau, une dignité surnaturelle, que l'orgueil et les passions humaines n'avaient pu y attacher; elles sont devenues, pour le chrétien, choses saintes et sacrées. « Tout ce que vous ferez au moindre d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Ce seul mot a suffi pour créer toutes les merveilles de la charité chrétienne depuis dix-huit siècles. Vous êtes les servantes

des pauvres, mes Chères Sœurs, parce que vous êtes les servantes de Jésus-Christ. Là se trouve tout le secret de votre vie d'abnégation et de dévouement. C'est parce qu'ils voyaient Jésus-Christ dans les pauvres, sous leurs traits, à travers leurs souffrances, que saint Louis lavait leurs pieds, que sainte Élisabeth de Hongrie pansait leurs plaies, que saint Jean de Matha brisait leurs chaînes, que saint François d'Assise leur distribuait ses biens, que saint Vincent-de-Paul leur consacrait sa vie entière; et chaque fois que vous chercherez dans l'histoire une de ces créations charitables qui ont épuisé la louange, vous y verrez un homme qui, après avoir baisé son crucifix, a retrouvé dans les pauvres l'image de ce Dieu qui avait reçu sa foi et touché son cœur.

Vous allez faire l'apprentissage de ces grandes, de ces divines choses dans le noviciat que vous m'avez appelé à bénir. Il y a, par le monde, bien des noviciats, des écoles de toute sorte où l'on se prépare aux fonctions les plus diverses. Ni la religion ni l'humanité n'ont toujours à s'applaudir de ces écoles d'où le mal peut sortir comme le bien. Ici, vous ne vous exercerez à manier d'autre arme que celle de la prière; vous cul-

tiverez une science bienfaisante pour tous, la science de la charité. Ici, vous apprendrez aux pieds de Jésus-Christ, avec le détachement de vous-mêmes et le mépris des joies de la terre, l'amour de la pauvreté évangélique, la bonté envers le prochain, la douceur, la miséricorde, tout ce qui fait la vraie servante de Dieu dans les malades et dans les pauvres. Sainte retraite, sublime école de vertus, où la grâce vient transfigurer de jeunes âmes, pour les rendre capables de se sacrifier, de se sacrifier encore, et de se sacrifier toujours! Daigne le Divin Sauveur répandre sur elles ses bénédictions les plus abondantes, par l'intercession de sainte Françoise Romaine, la patronne de ces lieux et l'admirable modèle des servantes des pauvres! Ainsi soit-il!

ALLOCUTION

PRONONCÉE

DANS L'ÉGLISE DE LA COMMUNAUTÉ

DE LA SALLE-DE-VIHIERS

LE 7 AOUT 1889

Mes chères Sœurs,

Je ne sais pas si, dans l'histoire de l'Église d'Angers au XIXe siècle, on trouvera un fait plus merveilleux que l'origine et le développement de nos congrégations de sœurs enseignantes et hospitalières. C'est là, pour moi, l'une des manifestations les plus éclatantes de la vie chrétienne à notre époque. Ces collèges si florissants, qui se sont élevés sur divers points de la province, et cette Université catholique venant couronner tout l'ensemble de nos établissements d'instruction

secondaire, voilà, certes, pour les âges futurs, un témoignage irrécusable de l'esprit de foi qui anime un grand nombre de nos contemporains. Mais je ne crains pas de dire que, parmi les monuments du passé, l'on se reportera de préférence vers ces fondations si humbles à leur origine et si puisssantes dans leurs accroissements, qui s'appellent — pour ne parler en ce moment que des plus récentes — Torfou, La Pommeraye et la Salle-de-Vihiers.

Œuvres admirables, et qui ne se conçoivent pas sans une intervention manifeste de la divine Providence ! C'est, en toute vérité, l'histoire du grain de sénevé, produisant d'abord un frêle arbuste, pour devenir plus tard un arbre à l'ombre duquel viendront habiter les oiseaux du ciel : *ita ut volucres cœli veniant, et habitent in ramis ejus* (1). Ici même, sur les lieux où nous sommes, de 1801 à 1805, un curé de la Salle jetait les premiers fondements de l'Œuvre que nous contemplons aujourd'hui. C'était, il est vrai, un prêtre d'élite, un prêtre qui allait illustrer le siège épiscopal de Luçon sous le nom de

(1) S. Matth. XIII, 32.

Monseigneur Soyer. Une humble maisonnette, à peine habitable, vieux débris des guerres de la Vendée, et pouvant servir tout au plus à abriter deux institutrices, voilà le berceau de la Congrégation naissante. Le futur évêque de Luçon en était réduit à ces faibles commencements qui contrastent si fort avec tout ce que nous voyons de nos jours. Puis vient un autre jeune prêtre dont le nom restera inséparable de cet établissement. Ah ! le monde, dont les jugements ne sont pas ceux de Dieu, ne rend pas toujours pleine justice, dès le début, à ces ouvriers de la première heure. Il les trouve volontiers trop entreprenants, téméraires même, ne sachant pas mesurer leurs desseins à leurs ressources ; il oublie trop souvent leurs qualités pour ne voir que les défauts inhérents à la nature humaine. A peine s'il leur pardonne d'avoir voulu le bien, moins encore d'y être arrivés autrement que par les voies communes et ordinaires. Mais ces hommes-là, animés de l'esprit de Dieu, n'en marchent pas moins, malgré toutes les épreuves et en dépit de toutes les contradictions; ils vont où la Providence les conduit; et, une fois qu'ils ont atteint leur but, on est bien obligé de recon-

naître qu'il y avait là, pour les conduire, autre chose que la simple raison de l'homme, qu'ils agissaient à la lumière et sous l'impulsion de la grâce de Dieu.

M. l'abbé Catroux était l'un de ces prêtres dont la grandeur égale la simplicité. Et, devant leurs œuvres vivantes sous nos yeux, c'est bien le moment de rendre un éclatant hommage à ces hommes si modestes et si méritants qui ont mis la première main aux établissements dont nous bénéficions aujourd'hui. Il y a soixante ans, ils ne trouvaient par devers eux que des ruines, et ils nous ont légué d'immortelles créations, fruits de leur zèle et de leur piété. Hier encore, je lisais avec émotion une lettre du 1er août 1853, dans laquelle M. l'abbé Catroux exposait à mon vénéré prédécesseur les origines de son œuvre ; comment il avait réussi à la fonder, le 18 septembre 1823, avec l'aide de cette sainte femme, Rose Giet, que vous vénérerez à jamais sous le nom de Sœur Marie ; par quelle voie lente, mais continue, votre première supérieure était parvenue à s'adjoindre une première compagne quelques mois après sa prise d'habit, puis une seconde l'année suivante, une troisième quelques années plus

tard, en 1830 une quatrième, en 1831 une cinquième, en 1832 une sixième, pour arriver en 1853 à 70 maisons de plein exercice.

Et, pendant que les desseins de Dieu se déroulaient de la sorte, l'excellent M. Catroux écrivait, le 16 avril 1843, ces lignes empreintes d'un si grand esprit de foi : « Si maintenant je ne suis plus qu'un serviteur inutile, je puis être mis de côté sans inconvénient; et peut-être me serait-il bien plus utile à moi-même de n'être plus occupé que de ma propre sanctification. » Ainsi parlent les vrais serviteurs de Dieu.

Admirable histoire, mes très chères filles, que l'on écrira quelque jour, je l'espère, comme l'on écrivait récemment celle de la Pommeraye, comme l'on devra écrire l'histoire de toutes les congrégations religieuses de l'Anjou. Il n'en est pas de plus propre à élever, à consoler et à fortifier les âmes; il n'en est pas où se manifestent avec plus d'éclat la grandeur et la dignité morales. Assez de ces récits de batailles, de ces tueries d'hommes, où l'humanité se montre par ses plus vilains côtés. Donnez-nous ces histoires d'âmes si pleines de Jésus-Christ, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est pur, de tout ce qui

est saint. Dévoilez ces vies cachées au monde, mais qui, aux yeux de la foi, resplendissent d'un éclat surnaturel. Ce sont les belles pages, les pages vraiment édifiantes de l'histoire d'un siècle, celles qui glorifient Dieu davantage et qui honorent le plus l'humanité.

A la fin de la lettre que je citais tout à l'heure, le vénérable abbé Catroux ajoutait : « La pieuse fondatrice décédée le 3 janvier 1848, pleine de bonnes œuvres et de mérites, a laissé à ses chères filles son petit avoir temporel, et surtout, comme le plus riche héritage, le bon esprit, le zèle, la ferveur, la piété et le dévouement dont son âme sainte était remplie. »

C'est, mes chères Sœurs, cet héritage spirituel si fidèlement conservé par ceux et par celles qui ont succédé à l'abbé Catroux et à la Sœur Marie, jusqu'à M. le chanoine Godineau et à la très révérende Mère Saint-Éloi, c'est ce précieux héritage que vous allez recueillir à votre tour, les unes, en prenant le saint habit, les autres, en faisant leur profession religieuse, toutes en vous consacrant à Dieu pour le temps et pour l'éternité.

Ainsi soit-il !

ALLOCUTION

PRONONCÉE

POUR LA BÉNÉDICTION DES CLOCHES

DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE DU SACRÉ-CŒUR

LE 10 NOVEMBRE 1889

Ce qu'il y a de merveilleux dans la religion catholique, Mes Frères, c'est qu'elle saisit l'homme par tous les côtés pour l'élever à Dieu. Elle s'adresse tour à tour à l'esprit et au cœur, aux sens et à l'imagination, pour leur tenir le langage qui répond le mieux à leur nature et à leurs diverses fonctions. L'idée et le sentiment, l'émotion morale et la sensation physique sont autant de forces à l'aide desquelles la religion s'empare de notre être, l'ennoblit et le transforme. Voilà pourquoi elle fait appel à tout ce qui peut graver dans notre âme ses préceptes et ses

enseignements. Pas d'élément de la création dont elle ne sache tirer parti ; pas d'art qui ne lui prête son concours ; pas de branche de l'industrie qu'elle ne fasse tourner à la gloire de Dieu. L'architecture lui élève ses temples, et ce bel édifice, que nous consacrerons sous peu, en est un éclatant témoignage. La sculpture et la peinture reproduisent sa doctrine et son histoire sur la toile, sur le marbre, sur le verre ; et enfin, combiné, façonné par des mains habiles, le métal vient mettre à son service ce qui remue davantage notre nature à la fois intellectuelle et sensible, la puissance et l'harmonie des sons.

Oui, l'harmonie des sons. Je l'admire dans ces trois cloches sur lesquelles vont descendre, avec nos prières, les bénédictions divines. Elles sonneront ensemble, comme les voix fraternelles de toute une paroisse chrétienne. Mais chacune d'elles aura sa voix spéciale déterminée par sa nature même, et répondant au nom que nous allons lui donner. Merveilleux accord entre la matière et l'esprit, entre l'ordre naturel et l'ordre des choses surnaturelles et divines !

La première de ces trois cloches, nous l'appellerons Marguerite-Marie : ce sera la cloche du

Sacré-Cœur, auquel cette église est dédiée. Le Sacré-Cœur de Jésus! Ah! quelle largeur, quelle force d'expansion dans le cœur de l'Homme-Dieu, ouvert à tous, et embrassant dans les étreintes de la divine charité tous les âges de la vie, toutes les conditions de l'humanité! De ce cœur adorable il sort une voix douce et forte, éclatante et intime, une voix qui va partout, faisant entendre à chacun le langage qui lui convient et ne laissant personne en dehors de ses appels, de ses avertissements, de ses promesses, de ses consolations : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

Cette voix du Sacré-Cœur, l'airain sacré la portera au loin, avec l'ampleur, l'étendue et la plénitude de son que la nature et l'art ont su lui donner. Il répétera cette parole universelle, ou, plutôt, il la chantera dans cette gamme de *mi bémol* placée, en quelque sorte, au milieu de l'échelle des sons, au centre des voix humaines, et dans laquelle viennent se fondre et vibrer, avec une harmonie plus riche peut-être que dans n'importe quelle autre gamme, toutes ces voix réunies, depuis les plus graves jusqu'aux plus élevées : voix de l'enfance, voix de la jeunesse,

voix de l'âge mur. Ainsi, tout est largeur, tout est puissance dans ce majestueux organe d'un amour vaste comme le cœur de Dieu.

Aux enseignements du Sacré-Cœur viennent s'ajouter, dans cette église, les souvenirs et le patronage de sainte Marie-Madeleine. Vous n'avez eu garde, Mes Frères, d'oublier cette autre voix qui, elle aussi, devra retentir au milieu de vous. Madeleine! c'est-à-dire les saintes tristesses de la pénitence, les accents plaintifs du pécheur égaré sur le chemin de la vie, la douce espérance du pardon. Quelle plus touchante pensée que de confier à une deuxième cloche le soin de rappeler ces vertus austères, sous le nom de l'illustre pénitente qui en a offert dans sa personne un modèle si parfait?

Chantez donc, instrument béni, ces grandes douleurs de la vie humaine. Empruntez à la musique grégorienne, à ce second mode qui porte le nom de la tristesse, sa note dominante, cette note *fa* qui traverse et qui soutient tous nos chants de deuil, soit que l'Église place sur nos lèvres les accents du repentir dans le *Miserere* et les autres psaumes de la pénitence; soit que, pendant le saint temps du carême, elle supplie le

Seigneur de ne pas nous traiter selon l'étendue de nos fautes, *Domine non secundum peccata quæ fecimus nos, retribuas nobis;* soit enfin que, dans ses mélodies funèbres, elle annonce le grand jour des justices éternelles : *Dies iræ, dies illa.* Soyez, au milieu de nous, l'interprète de ces graves pensées de la foi; portez sur l'aile des vents ce message de Béthanie et de la Sainte-Baume; ayez des larmes dans la voix, cloche de sainte Madeleine; mêlez des gémissements à vos ondes sonores; faites-vous l'écho de cette parole de miséricorde : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

Mais quoi, Mes Frères! N'est-ce pas le propre de l'humiliation et de la souffrance de conduire à la gloire et au bonheur? Après la voix du repentir et de la pénitence, voici donc le cri de l'allégresse, le cantique de la victoire. Entendez-vous cette note finale des joies spirituelles, des béatitudes célestes, ce *sol* triomphant et joyeux par où se terminent et sur lequel reposent tant de mélodies sacrées qui célèbrent les grandeurs et la félicité des saints? C'est le ton que prend l'Église au moment où elle jette sur la dépouille mortelle du chrétien la finale lyrique de ce chant

vraiment « angélique » où déborde l'enthousiasme religieux : *In paradisum deducant te angeli.* C'est la note fière qui vibre la dernière sur ses lèvres, lorsqu'elle exalte l'héroïsme des martyrs : *Iste sanctus pro lege Dei sui certavit usque ad mortem. — Istorum est enim regnum cœlorum qui contempserunt vitam mundi;* ou bien, quand elle chante le couronnement des vierges du Seigneur : *Veni sponsa Christi, accipe coronam*, ou qu'elle célèbre la louange de la femme forte : *Fortem virili pectore laudemus omnes feminam.* Harmonies célestes! voix de jubilation qui traverse le temps, pour préluder aux hymnes de l'éternité!

Cette voix de l'espérance, ces accents anticipés de l'immortel bonheur, vous nous les ferez entendre, héroïque vierge de Syracuse, sainte Lucie, par la cloche que vous allez couvrir de votre nom glorieux. Martyre de la foi, vous rappellerez la récompense qui attend le sacrifice, à ce quartier du travail, à toutes ces populations ouvrières qui n'ont si souvent en partage que la fatigue et la souffrance. Vous leur parlerez de la patrie céleste, de ses promesses et de ses conso-

lations; et dans ce langage d'un ton si élevé et si joyeux, chacun pourra entendre un écho de l'éternel *Alleluia*.

J'ai dit, Mes Frères, dans quelle vaste et belle harmonie vos trois cloches vont chanter au milieu de vous, et comment chacune d'elles, par la nature qui lui est propre, répond au nom que l'Église s'apprête à lui donner. Écoutez ces voix célébrant de concert, et symbolisant dans leurs notes expressives les larges effusions de l'amour divin, les graves leçons de la pénitence, le triomphe et les joies de la béatitude céleste. Écoutez-les, quand les dimanches et les jours de fêtes, elles vous inviteront à prendre part aux offices de la sainte Église. Laissez-vous toucher par ces accents qui ont la vertu de porter le trouble au cœur des indifférents et des incrédules les plus obstinés, en leur rappelant la foi et l'innocence de leurs jeunes années. Désormais ces cloches bénies vont être associées à vos réjouissances et à vos tristesses; elles seront de toutes vos fêtes comme de tous vos deuils; elles chanteront avec vous, elles prieront avec vous, elles pleureront avec vous et sur vous. Tout y trouvera une voix : religion,

famille, patrie, le berceau et la tombe, le passé et l'avenir. Puissent-elles vous porter, le plus souvent possible, l'annonce du bonheur et ne sonner un jour votre heure dernière, que pour donner le signal de votre entrée dans l'immortalité bienheureuse! Ainsi soit-il!

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

LE 28 DÉCEMBRE 1889

Mes Très Chers Frères,

La voilà donc consacrée cette église du Sacré-Cœur, monument insigne de la foi et de la piété généreuse de nos chers diocésains. Le voilà définitivement accompli ce vœu que nous faisions, il y a vingt ans, à l'heure du péril, en un jour de calamités nationales et d'angoisses patriotiques. Pour mettre la dernière main à notre œuvre, qui est celle du clergé et des fidèles de tout l'Anjou, nous avons choisi le deuxième centenaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de cette sublime voyante de Paray-le-Monial,

qui, en 1689, avait été suscitée de Dieu pour demander la consécration solennelle de ce grand pays au Sacré-Cœur de Jésus.

Autant qu'il était en nous, nous croyons avoir répondu à ces desseins de la miséricorde divine sur la France. Non content de consacrer notre diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, le 31 mars 1871, nous souhaitions qu'une église votive s'élevât dans notre ville épiscopale pour transmettre le souvenir de cet acte mémorable aux générations futures.

Dans notre pensée, il y avait là un signe de préservation pour cette cité et cette province si éminemment catholiques; et, si notre affection paternelle ne nous trompe pas, il nous semble que, déjà, cette manifestation si touchante de votre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus n'est pas demeurée sans résultat, et que, dès maintenant, il nous est permis d'en appeler aux bénédictions du passé pour justifier nos espérances dans l'avenir.

Vingt ans ont passé sur ce vœu dont nous saluons aujourd'hui l'entier accomplissement. Vingt ans, long espace dans nos vies humaines toujours si courtes ! Ah ! je ne dis pas que, depuis

lors, nous n'ayons vu que des jours prospères et tranquilles. Non, certes. Toutes les plaies de la patrie sont-elles fermées ? Le drapeau de la France ne reste-t-il pas recouvert d'un voile funèbre ? L'union et la concorde ont-elles succédé à de funestes dissentiments ? Et, d'autre part, n'avons-nous pas vu des fléaux inconnus jusqu'ici s'abattre sur nos campagnes, et, ce qui est plus désolant encore, l'athéisme et le matérialisme porter leurs ravages dans les âmes ? Il n'est donc que trop vrai de le dire : pendant ces vingt dernières années, nous avons eu plus d'un mécompte, nous avons subi bien des déceptions; et le cours des événements a été loin de répondre à nos légitimes espérances. Et cependant, pourrions-nous prétendre, sans manquer au devoir de la reconnaissance, que le Sacré-Cœur de Jésus ne s'est pas ouvert à la miséricorde, quand nous passons en revue toutes les œuvres chrétiennes accomplies en Anjou depuis le jour où nous posions la première pierre de ce temple ?

Non, il m'est impossible de ne pas rendre, au nom de tout mon diocèse, des actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus, devant les faveurs signalées dont il a plu au divin Rédempteur de

nous combler durant ce quart de siècle. Sans compter que notre province a été moins atteinte que toute autre par les vicissitudes de la fortune publique, je ne saurais passer sous silence ces familles si nombreuses qui ont su maintenir au foyer domestique les idées saines, les bons principes, la pratique des vertus chrétiennes; cette Université catholique qui s'est élevée à quelques pas de la nouvelle église du Sacré-Cœur comme pour témoigner d'une protection acquise à jamais; ces écoles et ces collèges chrétiens qui, par une supériorité à laquelle la confiance des familles rend hommage, défient désormais toute rivalité; ces congrégations religieuses, si florissantes et si prospères, et dont la France, j'allais dire le monde entier — en pensant à quelques-unes d'entre elles — a appris à bénir les services et les bienfaits; et, par une exception peut-être unique, cette élite des catholiques de l'Anjou appelés par le suffrage populaire à siéger, sans rivaux, au Sénat, à la Chambre des Députés, au Conseil général du département, pour attester que l'esprit religieux, bien loin de s'affaiblir, n'a fait que croître et se fortifier en Anjou ; tout cela m'oblige à reconnaître et à confesser hautement

que, pendant ces vingt dernières années, le Sacré-Cœur de Jésus a été pour nous plein de tendresse et de miséricorde.

Puisse-t-il en être ainsi pour l'avenir! Puisse cette église du Sacré-Cœur s'élever dans le faubourg de la Madeleine comme un gage de protection contre les adversaires du dedans et les ennemis du dehors! A l'âge où nous sommes parvenus, mes vénérables coopérateurs et moi, nous disparaîtrons un jour ou l'autre; mais ce temple restera comme une trace de notre passage au milieu de vous; et quand vos enfants et vos petits-enfants, quand vous-mêmes vous vous arrêterez devant le fronton de cet édifiee sacré, vous y lirez ces mots : « Au Sacré-Cœur de Jésus, l'Évêque, le clergé et le peuple angevin reconnaissants; » et le souvenir de cette solennelle dédicace demeurera une lumière et une force pour toutes les générations futures. C'est mon vœu le plus ardent et ma ferme espérance. Ainsi soit-il!

HOMÉLIE

SUR

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

PRONONCÉE EN LA FÊTE DE L'ÉVANGÉLISTE

AU GRAND SÉMINAIRE D'ANGERS

Messieurs et chers Enfants,

Il y a deux ans, à pareil jour, je vous exhortais à faire du discours de la Cène le thème préféré de vos méditations dans le cours de votre vie sacerdotale. Aujourd'hui, je voudrais jeter un coup d'œil rapide sur tout l'Évangile de saint Jean, pour mettre en relief l'idée mère qui le traverse du commencement à la fin, et autour de laquelle l'apôtre réunit, dans un choix divinement inspiré, celles des paroles et des actions du Sauveur qui se rapportent le mieux à cette pensée fondamentale.

Montrer que Jésus de Nazareth est le Fils de Dieu ou le Verbe fait chair, *lumière* et *vie* du monde, telle est, en effet, l'idée principale de l'Évangile de saint Jean. Elle éclate dès le début, dans cette magnifique doctrine du Verbe par où s'ouvre le quatrième Évangile : *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum* (1). Lumière et vie, c'est le double aspect sous lequel le Verbe fait chair va se montrer dans toute la suite du récit sacré. Lumière, d'abord, lumière luisant dans les ténèbres qui ne l'ont pas comprise, dans les ténèbres de l'idolâtrie païenne et de l'infidélité judaïque : *et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt* (2); vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde (3). A cette véritable lumière, si supérieure aux fausses lueurs de la sagesse humaine, Jean-Baptiste vient rendre témoignage, comme l'aurore qui précède et qui annonce le lever du soleil : car il n'était pas lui-même la lumière, cet homme incomparable qui résumait le passé en indiquant du doigt l'avenir; mais il était

(1) I, 4.
(2) *Ibid.*, 5.
(3) *Ibid.*, 9.

venu pour rendre témoignage à celui qui était la lumière : *non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine* (1). A partir de ce grand témoignage, confirmé par celui du Père et de l'Esprit-Saint au-dessus des eaux du Jourdain (2), le Verbe incarné affirme de plus en plus sa mission d'illuminateur du monde, à chaque page de l'Évangile de saint Jean. La lumière est venue dans le monde, dira-t-il à l'un des anciens d'Israël, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises; car, quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait. Mais celui qui fait ce que la vérité lui prescrit, vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu, *quia in Deo sunt facta* (3). » Et quelle est cette lumière dont il faut approcher pour sortir des ténèbres de ce monde? Écoutez le Sauveur s'appliquant à lui-même la doctrine du Verbe par où débute l'Évangile de saint Jean :

(1) *Ibid.*, 8.
(2) I, 15-34; III, 23-36.
(3) III, 19-21.

« Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie, *sed habebit lumen vitæ* (1). » Et plus tard : « Je suis venu dans le monde, moi qui suis la lumière, afin qu'aucun de ceux qui croient en moi ne demeure dans les ténèbres (2). » Le Verbe fait chair, lumière du monde, c'est la pensée qui se détache de tout l'Évangile de saint Jean; elle y revient sans cesse, et enfin, pour l'exprimer sous une forme plus particulièrement sensible, en la reliant à un fait matériel qui puisse en demeurer une image frappante entre toutes, l'apôtre choisit parmi les miracles du Sauveur celui qui, dans l'ordre physique, offre le plus d'analogie avec cette illumination des âmes, la guérison de l'aveugle-né, symbole du genre humain enveloppé, depuis le péché originel, dans les ténèbres de l'ignorance et du mal, et poussant vers l'éternelle Lumière ce cri de détresse : *Domine, ut videam* (3).

(1) *Ibid.*, VIII, 12.
(2) *Ibid.*, XII, 46.
(3) *Ibid.*, IX, Notre Seigneur marque lui-même ce rapport en disant. avant de guérir l'aveugle-né : *Quamdiu sum in mundo lux sum mundi*, v. 5.

Plus fréquente encore, dans l'Évangile de saint Jean, et plus expressive même, s'il se peut, est l'idée du Verbe fait chair, vie de l'humanité : *in ipso vita erat.* Discours et miracles ont également pour objet la révélation de cette vie surnaturelle et divine à laquelle vient se terminer toute l'économie du salut ; car ce qu'il y a de merveilleux dans cette œuvre des œuvres, c'est que chaque miracle rapporté par saint Jean est à la fois une preuve de la divinité de Jésus-Christ et un enseignement dogmatique. Et, d'abord, la source même de cette vie divine communiquée aux hommes par le Verbe fait chair : tout l'entretien avec Nicodème porte sur cette renaissance spirituelle par le baptême : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei* (1).

Puis, l'essence de cette vie divine, c'est-à-dire le don de Dieu, *donum Dei*, la grâce représentée, dans l'entretien avec la Samaritaine, sous l'image d'une eau vive qui rejaillit jusque dans la vie éternelle : *fons aquæ salientis in vitam æternam* (2). Ensuite, l'aliment, la nourriture de

(1) *Ibid.*, III.
(2) *Ibid.*, IV.

cette vie divine : *Ego sum panis vitæ*, je suis le pain de vie. Magnifiques promesses de l'Eucharistie, venant à la suite de la multiplication matérielle des pains, au VI[e] chapitre de saint Jean, comme l'esprit qui vivifie, en regard des instincts grossiers de la chair, *spiritus est qui vivificat;* paroles mystérieuses qui sont, elles-mêmes, esprit et vie, *verba quæ ego locutus sum vobis spiritus et vita sunt* (1).

Mais cette vie divine communiquée à l'homme par le Verbe fait chair, *in ipso vita erat*, elle est un don purement gratuit, elle peut se perdre : elle a, dans cette créature infirme que nous sommes, elle a ses langueurs, ses paralysies, ses déchéances dans la chair. Comment la recouvrer, après que le péché a introduit la mort dans l'âme? Ah! levez-vous, paralytique de la piscine de Bethsaïde (2); allez en paix, femme coupable, avec le pardon descendu sur votre âme repentante et purifiée (3). Vous êtes dans la pensée du divin Maître comme dans le récit de l'évangéliste, le symbole de la pénitence, par la vertu de

(1) *Ibid.*, VI.
(2) *Ibid.*, V.
(3) *Ibid.*, VIII.

laquelle la vie de la grâce vient relever les âmes déchues, reprendre et continuer en elles les divines opérations du Baptême et de l'Eucharistie. Aussi bien le bon Pasteur n'est-il venu que pour que ses brebis aient la vie, et qu'elles l'aient avec plus d'abondance, *ut vitam habeant, et abundantius habeant* (1).

Et enfin, à quel terme doit aboutir cette vie surnaturelle et divine dont le Verbe fait chair est le principe et la source, *in ipso vita erat?* Écoutons saint Jean. Sans doute, guidé par le Saint-Esprit dont il n'est que l'organe, l'apôtre fait choix de la résurrection de Lazare comme du miracle le plus propre à démontrer la divinité de Jésus-Christ; mais, comme je viens de le dire, dans le récit évangélique, chaque miracle est en même temps une doctrine. La résurrection de Lazare, point culminant dans cette série d'actes de la toute-puissance du Sauveur, est, en effet, une image de notre propre résurrection; elle fait présager, elle laisse entrevoir cette vie éternelle et glorieuse à laquelle le corps et l'âme, c'est-à-dire l'homme tout entier, devront participer éga-

---

(1) *Ibid.*, x.

lement. Voilà pourquoi devant la tombe du frère de Marie et de Marthe, Notre Seigneur s'annonce comme la résurrection et la vie : *Ego sum resurrectio et vita; qui credit in me, etiam si mortuus fuerit vivet; et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum* (1).

Ainsi tout le drame de la vie divine dans l'âme humaine se déroule-t-il à travers l'Évangile de saint Jean, en autant d'actes qui se succèdent dans leur mystérieux enchaînement, suivant ces deux mots du prologue qui donnent la clef de tout le reste : *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum.* Lumière et vie du monde, le Verbe fait chair s'y montre par tous les côtés où éclate son action illuminatrice et vivifiante. Ne nous lassons pas, Messieurs et chers élèves, de creuser cette mine si profonde où le théologien trouve des trésors inépuisables de science et de doctrine. Ce que je vous disais, il y a deux ans, du discours de la Cène en particulier, je puis l'étendre en ce moment à tout l'Évangile de saint Jean, véritable *Vade mecum* du prêtre dans son ministère public comme dans sa vie intime. Car c'est

(1) *Ibid.*, XI.

pour nos frères que nous devons chercher à nous approprier les richesses de la science sacrée, plus encore que pour nous-mêmes. Voilà pourquoi saint Jean termine son Évangile par le récit de la pêche miraculeuse, image de l'Église prolongeant jusqu'à la fin des temps la mission du Verbe fait chair, lumière et vie du monde (1). C'est à cet apostolat que vous êtes appelés à prendre part, à l'exemple de votre glorieux patron. Heureux si, vous pénétrant de ces sublimes pages où le disciple bien-aimé a résumé les enseignements du divin Maître, vous travaillez à augmenter en vous l'esprit de foi, pour le communiquer autour de vous, suivant la promesse de vie renfermée dans cette dernière parole : *Hæc autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus* (2). Ainsi soit-il!

---

(1) *Ibid.*, XXI.
(2) *Ibid.*, XX, 31.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA RÉCEPTION DU CLERGÉ

LE 1er JANVIER 1890

Je suis profondément touché, Monsieur le vicaire-général, des vœux que vous venez de m'offrir au nom du clergé de la ville et du diocèse d'Angers.

Il y a toujours, Messieurs, beaucoup d'imprévu dans les perspectives qui s'ouvrent avec une nouvelle année. Celle de 1890 sera-t-elle plus heureuse que sa devancière? Je le souhaite vivement. Car, au point de vue religieux et moral, nous n'avons pas à nous féliciter des résultats obtenus pendant l'année du centenaire de 1789. Nous avons vu d'abord une Exposition universelle s'ouvrir et se terminer sans que le nom de la divine

Providence ait même été prononcé : triste et effrayant symptôme de l'état des esprits dans certaines classes de la société. Je ne parle pas de mon diocèse, où, bien au contraire, et grâce à Dieu, le progrès des idées saines a toujours été croissant; mais, en dehors de l'Anjou, où le triomphe des catholiques a été complet et sans aucun mélange d'élément hostile, une partie considérable du pays ne paraît pas encore s'être senti la force de remonter le courant des idées révolutionnaires. Et nous voilà, par suite, devant cette loi militaire qui suffirait à elle seule pour attacher un douloureux souvenir à l'année 1889, parce qu'il n'a pas été porté d'atteinte plus directe à l'Église de France depuis le siècle dernier : loi néfaste qui va créer à la nation, et en pure perte, des charges plus lourdes que dans n'importe quel autre pays. Hier encore, pour des motifs d'ordre supérieur, et qui s'imposent à la conscience publique, le Parlement d'un État protestant et militaire au premier chef, dispensait les élèves ecclésiastiques d'un service incompatible avec leur mission.

Rien de pareil dans la France catholique, où le Conseil d'État a même trouvé le moyen d'ag-

graver encore les rigueurs d'une loi dont les conséquences pourront être si fatales aux intérêts confiés à notre garde par l'Église et par l'État lui-même.

Ah! j'entends bien parler, ici et là, de conciliation, d'apaisement des esprits; et ces mots ont toujours le privilège de nous toucher, parce que la guerre est un état violent qui répugne à notre ministère de paix et d'union. Mais au moins faudrait-il que l'on pût découvrir sous ces mots quelque semblant de réalité. En sommes-nous là? Je puis en parler avec d'autant moins d'amertume et plus de liberté, que dans ce diocèse, et devant votre attitude à la fois si calme et si forte, il eût été impossible de surprendre l'ombre même d'un prétexte pour exercer un acte de vengeance quelconque. Mais pouvons nous ne pas être émus de voir que, dans d'autres diocèses, et contrairement à toute espèce de droit, bon nombre de nos confrères dans le sacerdoce sont dépouillés de la faible indemnité que devraient leur assurer les engagements les plus solennels et les plus sacrés? Et nous-mêmes, ne restons-nous pas sous le coup de la menace des lois scolaires? N'avons-nous pas vu se transformer des écoles chrétiennes

en écoles sans religion, dans des paroisses profondément pieuses, malgré les protestations des conseils municipaux et de la grande majorité des pères de famille? Est-ce que le clergé ne demeure pas exclu des Commissions hospitalières et des Bureaux de bienfaisance, où sa place était toute marquée par la nature même et le caractère de ses fonctions bienfaisantes et charitables? A l'exemple de ce qui se passe dans les autres pays, l'armée a-t-elle retrouvé ses prêtres, dont le ministère serait pourtant plus que jamais nécessaire à ces centaines de mille jeunes hommes abandonnés à eux-mêmes loin des influences salutaires de la famille? Les Sœurs de charité sont-elles rentrées dans ces hôpitaux de Paris et d'autres villes, d'où les ont chassées des passions sectaires? Et, enfin, n'est-ce pas pour les catholiques français une humiliation de voir des pays protestants, comme l'Angleterre et la Hollande, réduits à donner asile aux noviciats de nos religieux expulsés de leurs domiciles, en violation du droit de propriété? Et c'est nous que l'on accuse de vouloir la guerre! Tant que durera un état de choses si lamentable, nous manquerions de sérieux et de dignité en ajoutant foi à des sen-

timents qui se traduisent par un redoublement d'injustices et de vexations.

La situation intérieure reste donc pour nous pleine de tristesses et d'inquiétudes. Avons-nous lieu d'être plus rassurés sur l'année 1890, quand nous regardons au dehors? Je laisse à d'autres la satisfaction de penser et le courage de dire que notre pays est remonté « au *summum* de la gloire. » Assurément nous en serions tous très heureux; mais ces cruelles exagérations ne nous empêchent pas de suivre avec anxiété les efforts que l'on fait pour isoler la France du reste de l'Europe, en élargissant autour d'elle le cercle des alliances hostiles. Et c'est précisément devant d'aussi redoutables éventualités que l'on a peine à comprendre l'aveuglement d'hommes d'État qui, au lieu de s'attirer les sympathies du monde catholique, semblent vouloir tout faire pour discréditer leur pays aux yeux de tous ceux qui regardent la persécution religieuse comme le plus grave des périls et la plus grande des fautes.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, nous répéterons tous le mot de l'Apôtre : pas de défaillances : *non deficimus*. Et comment perdre courage, lorsqu'on se voit entouré d'un clergé qui, dans

l'accomplissement de ses devoirs, s'est acquis un si grand renom de prudence et de fermeté pastorales? Ce que je recommande par-dessus tout, c'est l'union constante du clergé et des laïques dévoués à l'Église. Cette union a fait le succès de nos œuvres dans le passé; elle continuera d'être notre force pour l'avenir.

Veuillez agréer, Messieurs, mes meilleurs vœux pour vous-mêmes, pour vos paroisses et pour tous vos établissements.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA VERTU DE FORCE

DU 9 FÉVRIER 1890

Nos Très Chers Frères,

Parmi les vertus cardinales, il en est une qui a un caractère plus marqué de grandeur et de noblesse. C'est elle qui nous soutient dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, en nous rendant supérieurs à toutes les vicissitudes de ce monde. Les âmes s'élèvent ou s'abaissent avec elle, actives et généreuses, quand elle leur communique son impulsion, languissantes et inertes, du moment qu'elle vient à leur faire défaut. Tout ce qu'il y a d'énergie dans le monde moral découle de cette source première : le cou-

rage civil, la vertu militaire, le dévouement sacerdotal, la constance et la fermeté dans l'exercice de l'autorité souveraine. Aussi la vertu de force a-t-elle rempli de ses actes les pages les plus éclatantes de l'histoire : partout où les âmes se sont inspirées d'elle, l'on a vu l'esprit de sacrifice s'élever jusqu'à l'héroïsme. Les nations qui ont le plus marqué sur la scène du monde lui ont dû leur empire, et sa diminution a été constamment le signal de leur propre décadence. Avec elle, il y a de l'élévation dans les conseils, de la vigueur dans les résolutions, de la persévérance dans les entreprises ; sans elle, caractères et volontés, tout fléchit, tout s'affaisse. Gardienne de toutes les autres vertus, comme le disait saint Ambroise, nul travail ne lui coûte, nul danger ne l'effraie, nul plaisir ne l'énerve : *invicta ad labores, fortis ad pericula, rigidior adversus voluptates* (1). La pratique du bien, le triomphe de la vérité et de la justice, voilà le but qu'elle poursuit à travers tous les obstacles et au péril même de la vie. Et comme elle a son siège au plus profond de l'âme, en dehors de tout avantage

---

(1) *De officiis*, l. I, c. 39.

du corps ou de la fortune, elle peut paraître avec éclat dès l'âge le plus tendre, dans le sexe le plus faible, au rang le plus infime, également admirable par les ressources qu'elle possède et par les secours qui lui manquent. Les martyrs l'ont bien prouvé, lorsqu'au milieu des tourments les plus capables d'ébranler leur courage, ils montraient par leur patience jusqu'où peut arriver la vertu de force, quand elle a Dieu pour principe et pour fin.

Il faut bien l'avouer, Nos Très Chers Frères, cette vertu cardinale n'est pas la vertu dominante de notre époque. Là-dessus, il n'y a qu'un sentiment, et les faits ne le confirment que trop. C'est une plainte générale : il n'y a plus de caractères; les âmes manquent d'énergie pour le bien. Comme le malade de la piscine de Bethsaïde, la société actuelle peut dire avec douleur : *Hominem non habeo*; « je ne trouve pas d'homme pour me venir en aide (1) ». Partout, l'on remarque cet affaiblissement des volontés, qui, à l'heure du péril, se manifeste par de lamentables défaillances. S'agit-il de lutter pour la

(1) S. Jean, V, 10.

bonne cause? C'est à qui s'imposera le moins de sacrifices. Le mal a-t-il remporté une victoire passagère? On se décourage au moindre insuccès, comme si le devoir ne grandissait pas avec la difficulté de le remplir, suivant le mot de saint Bernard : *non est vir fortis, cui non crescit animus in ipsa rerum difficultate* (1). Il suffit d'un peu d'audace pour troubler l'esprit des plus forts, et ceux-là même que leur situation devrait protéger contre la crainte, se laissent intimider par des périls qui n'ont de redoutable que l'apparence. « Fais ce que dois, advienne que pourra », cette vieille maxime de nos pères est bien oubliée de nos jours : ce qui préoccupe avant tout, ce n'est pas l'accomplissement du devoir, mais l'inconvénient qui pourrait en résulter pour le repos d'une existence que l'on voudrait douce et commode. Encore si l'on savait au moins apporter de la constance dans les choses qui intéressent plus directement le salut; mais, là aussi, nous pourrions presque dire, là surtout, on se dérobe à tout effort tant soit peu sérieux; et les privations les plus légères apparaissent comme un

---

(1) Ep. 256 *ad Eug. Papam.*

poids trop lourd à porter. N'a-t-on pas vu tant de faiblesse obliger l'Église à mitiger les lois de la pénitence par des adoucissements qui font éclater son indulgence plutôt que notre générosité ? Ainsi tout témoigne d'un amoindrissement de ces forces morales sans lesquelles il ne saurait y avoir ni grandes vertus ni beaux dévouements.

Et cependant, l'éternelle Vérité l'a dit : « Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les forts qui l'emportent : *Regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud* (1). » En préconisant ainsi la vertu de force, jusqu'à en faire la condition même du salut, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous invite à rechercher par suite de quelles causes on arrive à la perdre et à quelles sources il faut la puiser. Sujet bien digne d'attirer notre attention, pendant cetté sainte quarantaine où l'Église nous demande une victoire sur nous-mêmes, pour nous apprendre à triompher de l'enfer et du monde !

---

(1) S. Marc, IX, 22.

I

Les fortes convictions engendrent les grandes vertus. C'est une loi du monde moral, découlant de la nature même des choses, et vérifiée à chaque page de l'histoire. « Tout est possible à celui qui a la foi », disait Notre-Seigneur Jésus-Christ, *omnia possibilia sunt credenti;* et, pour montrer, sous la plus expressive des images, les rapports de la foi avec la vertu de force, le divin Sauveur ne craignait pas d'ajouter : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous transporteriez les montagnes, et rien ne vous serait impossible, *et nihil impossibile erit vobis* (1). Sans doute, il s'agit là, surtout, du pouvoir surnaturel qu'il plaît à Dieu d'attacher à la foi chrétienne; mais c'est aussi le propre de cette foi, d'agir sur la volonté humaine, pour lui communiquer une énergie nouvelle. Cette énergie toute-puissante, elle allait éclater dans quelques

---

(1) S. Mathieu, XVII, 19.

hommes du peuple sortis d'un coin de la terre pour apparaître avec leurs convictions inébranlables au milieu d'un monde qui ne croyait plus à rien. Malgré toutes les persécutions, la victoire était acquise d'avance à leur invincible fermeté. Cette énergie que donne la foi, elle devait se prolonger à travers les âges dans la personne des saints de tout ordre et de toute condition, supérieure à l'esprit du mal, aux coups de la fortune et à la violence des hommes. L'histoire de l'héroïsme moral se confond avec les annales de la sainteté; et les faits sont là pour attester que les époques de foi vive et profonde sont également celles où les caractères ont le moins de mollesse et les âmes le plus de constance et de vigueur.

C'est qu'en effet, Nos Très Chers Frères, rien n'affaiblit ni n'abaisse le caractère moral d'un individu ou d'une nation, comme l'esprit de doute et d'indifférence sur les doctrines et les principes qui doivent gouverner la vie publique ou privée. Même dans l'ordre des choses purement temporelles, l'absence d'une foi quelconque enlève tout ressort à la volonté humaine; et l'on devient incapable de sacrifice, du moment que l'on ne sait plus de quel côté ni vers quelle fin

diriger ses efforts. Qu'est-ce qu'un peuple qui a cessé de croire à sa mission historique et traditionnelle, ou, du moins, qui n'a plus dans son avenir la confiance que lui inspirait le sentiment de sa grandeur passée? Et si, en face de ce peuple livré au scepticisme, il s'en trouve d'autres ayant une foi absolue dans leurs destinées futures, où seront les résolutions viriles? Où trouver la force morale à l'heure du danger? En tout, il faut croire à quelque chose, sous peine de ne rien faire. Combien plus une foi robuste est-elle nécessaire dans cette lutte morale qui fait le fond de la vie humaine, lorsqu'il s'agit de sacrifier les sens à la raison, le plaisir au devoir, l'intérêt à la loi, la volonté propre à l'autorité? Qui ne sait plus ni d'où il vient, ni où il va, ni quelle voie il doit suivre, deviendra l'esclave de ses passions et le jouet des événements devant lesquels il sera sans lumière et sans force.

Voilà pourquoi nous n'hésitons pas à voir dans la diminution des croyances religieuses une première cause de cet affaiblissement des caractères et de ce manque d'énergie pour le bien, par où notre époque contraste si péniblement avec les

siècles de foi. Sous l'action des sophistes, le doute a envahi les âmes; et, avec le doute sur les vérités fondamentales de la religion, celles qui règlent souverainement les destinées humaines, on a vu se produire comme autant de conséquences fatales, l'obscurcissement de l'idée du devoir, l'incertitude dans la direction de la vie, la mobilité des opinions succédant à la fixité des principes, l'indifférence à l'égard du droit et de la justice et, pour achever cette œuvre de dépression morale, l'apathie devant l'excès même du mal, l'impuissance à réagir contre l'oppression des âmes, et les capitulations de la conscience jusque dans les choses qui avaient le don d'émouvoir les cœurs les moins sensibles à l'honneur d'un pays. Car tout se tient dans l'ordre du devoir; et le patriotisme lui-même se ressent de la diminution des croyances. On est bien près de ne plus croire à l'avenir de son pays, lorsqu'on a perdu la foi en Dieu; et une armée où chaque soldat porte sur lui un évangile ou un livre de prières, trouve là une force morale qui manquera aux âmes vides de foi et d'espérance.

Et l'on s'étonne que les caractères faiblissent

lorsqu'on fait tout pour combattre et pour tuer les croyances au cœur d'une nation! Mais comment espérer, Nos Très Chers Frères, que les fortes convictions et, par suite, les volontés énergiques puissent être le fruit d'un enseignement où, sous prétexte de neutralité, on n'ose plus affirmer une seule doctrine; où l'on accoutume la jeunesse à voir d'un œil indifférent la vérité et l'erreur, et à les placer sur un pied d'égalité complète; où l'on écarte, avec le respect de la loi divine, les mobiles supérieurs qui déterminent la volonté humaine; où des maîtres sans principes et sans foi sont incapables de faire partager à leurs élèves des convictions qu'ils n'ont pas eux-mêmes? D'un pareil système d'enseignement et d'éducation il ne peut sortir que des sceptiques, des esprits irrésolus et flottant à tout vent d'opinion, timides devant la résistance, prompts au découragement et, parce que la foi ne les soutient pas, aussi prêts à déserter la lutte qu'ils l'étaient peu à vaincre les premières difficultés toujours inséparables de l'accomplissement du devoir. *Quid est veritas?* « Qu'est-ce que la vérité? » disait le préteur romain, au moment de commettre l'un des actes de lâcheté les plus

insignes dont l'histoire fasse mention (1). Ce mot du scepticisme, à bout de force morale, n'a cessé d'être le mot d'ordre de toutes les défaillances.

N'est-ce pas également à l'amour du plaisir et à la recherche immodérée des jouissances matérielles qu'il faut attribuer cet affaissement et cette débilitation des âmes, dont nous voyons tant de marques à notre époque? C'est un fait d'expérience universelle, que le scepticisme et le matérialisme se sont toujours donné la main, pour énerver les courages et pour amollir les caractères. Tandis que des mœurs simples et sévères conservent à la haute partie de nous-mêmes toute sa vigueur, chaque raffinement de bien-être apporte à la volonté une nouvelle cause de faiblesse. Pour l'homme esclave du plaisir, tout devoir est un fardeau, tout sacrifice un tourment; et quand arrive le moment où il faudrait faire sur soi-même un effort généreux, l'heure de la lutte et des résolutions viriles, on ne trouve plus de ressort dans des âmes devenues incapables de se relever sous la domination des

(1) S. Jean, XVIII, 38.

sens. Ah! que l'Église est divinement inspirée, lorsque, pour exercer les chrétiens à la vertu de force, elle cherche à modérer en eux l'amour du plaisir, en ne cessant de leur prêcher la pénitence et la mortification! A première vue, elle semble avoir peu d'importance, elle a même le privilège d'exciter l'étonnement d'esprits superficiels et légers, cette loi du jeûne et de l'abstinence que nous venons vous rappeler chaque année; en réalité, et au fond, il y a là une haute leçon et un remède souverainement efficace. Car l'homme qui n'a pas le courage de s'imposer une privation légère, se trouvera faible en face du devoir, quand la loi morale lui commandera des efforts plus pénibles. Le vrai moyen de n'être pas surpris par la difficulté au milieu des luttes de la volonté contre le mal, c'est de s'accoutumer à l'idée du sacrifice, de se préparer à ce qui répugne davantage par ce qui coûte moins d'énergie, et de chercher dans la fidélité à observer les petites choses la force d'en accomplir de plus grandes. Il faut refréner les sens, pour conserver à l'âme sa liberté; car tout ce qu'on enlève au plaisir, on le donne à la raison et à la vertu, suivant l'expression si juste de saint

Augustin : *Hæc est vera fortitudo quæ habenas voluptatis sub fræno rationis jacere cogit.*

Ici encore, Nos Très Chers Frères, nous ne pouvons nous empêcher d'attribuer à l'éducation, telle qu'on la conçoit trop souvent de nos jours, une part considérable dans l'affaiblissement des caractères et des volontés. Il semble qu'on n'ait d'autre souci que de préparer des générations habituées de bonne heure à toutes les aises et à toutes les commodités de la vie. En cédant à leurs moindres caprices, on éloigne des enfants jusqu'à l'idée d'une privation quelconque, au lieu de les fortifier d'avance contre les épreuves qui, bon gré mal gré, les attendent dans l'avenir. Tandis que, pour en faire des hommes de dévouement, il faudrait leur inculquer dès le bas âge la doctrine du sacrifice, sur laquelle repose tout l'ordre social, on ne songe qu'à développer en eux le goût du plaisir et l'amour des jouissances matérielles. Plus rien de viril dans l'éducation : partout la recherche du bien-être, la satisfaction des sens, le luxe à la place de la simplicité, et les molles complaisances qui ôtent à l'autorité paternelle toute sa force. Il en résulte des âmes mal préparées aux luttes de la vie, préoccupées

avant tout d'éloigner d'elles l'image de la souffrance, aspirant au repos avant même d'avoir connu la fatigue, toujours prêtes à se soustraire au travail ou à la peine, et qui, placées entre le devoir et le plaisir, manquent rarement de préférer la jouissance au sacrifice. Dans de pareilles conditions, le courage militaire pourra bien ne pas se perdre chez une race dont il forme l'une des qualités les mieux enracinées et les plus éclatantes; mais, que deviendra le courage civil, c'est-à-dire la fermeté de conduite dans le train ordinaire de la vie, la résistance de chaque jour à l'erreur et au mal, l'attitude énergique devant les passions ameutées contre les pouvoirs légitimes, la lutte pour le triomphe des vrais principes, l'intrépidité et la persévérance dans la revendication du droit et de la justice, toutes ces choses que saint Ambroise avait raison de ne pas estimer inférieures aux plus hauts faits de la bravoure militaire : *Multæ res extiterunt urbanæ majores clarioresque quam bellicæ....* (1).

Serait-il donc vrai de dire, comme nous l'avons entendu répéter plus d'une fois, que nous sommes

(1) *De officiis*, 1, 35.

un peuple vieilli, d'où la vertu de force s'est retirée, et qui est destiné fatalement sinon à disparaître, du moins à perdre son empire au contact d'autres nations d'origine plus récente, douées d'une énergie supérieure, moins énervées par les habitudes du bien-être et par l'abus des jouissances matérielles? A Dieu ne plaise, Nos Très Chers Frères, que nous envisagions de la sorte l'avenir de notre pays. Sans doute, l'expérience de ces dernières années ne l'a que trop montré, les caractères ont fléchi sous l'influence des causes que nous venons d'indiquer, et la diminution des croyances religieuses, jointe aux progrès du sensualisme, a eu pour conséquence l'affaiblissement des âmes. C'est là un résultat aussi douloureux que certain; mais de pareils maux ne sont pas sans remèdes. Il n'en est pas des nations chrétiennes comme de l'empire romain qui s'affaissait sur lui-même, il y a quatorze siècles, au milieu d'une défaillance universelle. La religion catholique est un principe de force impérissable et une source toujours féconde de rajeunissement pour les peuples qu'elle a pris à leur berceau pour les soutenir et les guider dans tout le cours de leur histoire.

Par elle, les esprits se relèvent, les caractères se retrempent; car la grâce divine supplée à la faiblesse humaine, et quand les secours de la terre font défaut, c'est du ciel que vient la force : *de cœlo fortitudo est* (1).

II

Christianus miles, « Tout chrétien est un soldat », nous disent d'un commun accord tous les saints Pères dans leurs commentaires sur l'Évangile. Voilà, Nos Très Chers Frères, ce que nous ne cessons de vous rappeler, lorsque nous parcourons les paroisses de notre diocèse, pour administrer à vos enfants le sacrement de confirmation qui leur imprime le caractère de la milice chrétienne. C'est surtout l'esprit de force, *spiritus fortitudinis*, que nous appelons sur eux, à l'âge où ils devront affronter pour la première fois les luttes de la vie. Attraits du plaisir, séductions du monde, révoltes des sens, fausses

---

(1) I[er] Machab. III, 19.

maximes, erreurs pernicieuses, doctrines mensongères, mauvais exemples, voilà autant d'obstacles qu'ils rencontrent à chaque pas sur le chemin du devoir et de la vertu. Pour les vaincre, il ne leur suffira pas d'une volonté naturellement inclinée au mal et affaiblie par les suites de la déchéance originelle. C'est pourquoi Dieu lui-même vient en aide à leur faiblesse en leur communiquant le don de force, et sa grâce les recouvre d'une armure invisible que saint Paul appelait une armure divine, *armatura Dei* (1), pour les soutenir dans ce service de guerre où se résume la vie chrétienne, et au terme duquel la palme du triomphe attend le vainqueur dans la paix de l'éternelle béatitude.

Ah ! si au lieu de se laisser envahir par l'esprit du monde, les chrétiens savaient conserver et entretenir ce don de force qui leur est transmis au grand jour de leur Confirmation, nous ne verrions pas se produire toutes les défaillances dont nous sommes témoins. Nous n'assisterions pas au triste spectacle de tant d'hommes qui n'osent plus professer hautement leur foi. Sans

---

(1) Ép. aux Éphésiens, vi, 11, 13.

doute, Nos Très Chers Frères, nous aimons à le constater, le faux respect humain, cette marque des âmes faibles, a beaucoup perdu de son empire, surtout dans notre religieux diocèse. Si l'on se reporte à quarante ou à cinquante années en arrière, les convictions s'affirment aujourd'hui avec plus de courage que par le passé Et cependant que de chrétiens encore esclaves d'une fausse honte, craignant par dessus tout de passer pour dévots, comme si la dévotion et la piété n'étaient pas les sentiments les plus élevés de l'âme humaine : gens de peu de foi, et dont le caractère n'est même pas à l'épreuve d'une raillerie, tant il leur en coûte de regarder en face des périls dont ils s'exagèrent l'importance ; esprits pusillanimes, et que la moindre crainte de déplaire aux hommes jette dans l'oubli de ce qu'ils doivent à Dieu. Demandez-leur pourquoi ils ont abandonné la pratique de la religion : ils pourront bien colorer leur désertion d'un prétexte quelconque ; mais, au fond, il n'y a le plus souvent que la peur de s'attirer des critiques auxquelles des hommes de cœur ne devraient opposer que l'indifférence et le mépris, parce qu'elles n'ont

pour se faire valoir que l'ignorance ou l'inconduite.

« Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de force », écrivait saint Paul à Timothée : *Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed fortitudinis* (1). Voilà pourquoi l'apôtre exhortait son disciple à ne pas rougir de rendre témoignage à Notre Seigneur : *Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri.* Grave recommandation et dont il importe de se pénétrer plus que jamais à l'époque où nous sommes ! Car cette faiblesse de caractère, qui éloigne tant d'âmes du service de Dieu, on la porte nécessairement dans toutes les situations de la vie. Comment resterait-il fidèle à des obligations moindres, celui qui ne se sent plus la force de remplir le premier des devoirs? Lâche devant Dieu, sera-t-il courageux en face des hommes? Faut-il s'étonner dès lors que ce manque d'énergie pour le bien produise d'aussi tristes résultats dans tout ordre de choses? De là, en effet, ces concessions si fréquentes sur des ques-

(1) Ire à Timothée, I, 7.

tions de doctrine et de principe qui n'en comportent pas; cet abandon du droit devant le fait passagèrement victorieux; cette mollesse à combattre pour le triomphe des justes causes, et surtout ce défaut de persévérance dans la lutte, sous prétexte que toute résistance est devenue inutile. De là, cette timidité des bons, qui croît avec chaque succès des méchants; ces trahisons du devoir, sous la pression d'une menace quelconque et devant la crainte de tomber en défaveur auprès des puissants du jour, ou de risquer la perte de quelque avantage temporel. De là, chez des hommes dont la conscience devrait parler plus haut que l'intérêt ou toute autre considération, ces lenteurs et ces hésitations à répéter le mot des apôtres : *non possumus*, « nous ne pouvons pas faire ce que vous demandez de nous (1) », ou bien cet autre mot non moins synonyme de la force et de la liberté évangélique : *non licet*, « cela ne vous est pas permis (2). » De là, enfin, l'oubli de cette grande maxime que Notre Saint Père le Pape vient de rappeler solennellement à

---

(1) Actes des Apôtres, IV, 20.
(2) S. Matth. XIV, 4.

tous les chrétiens : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », *Obedire oportet Deo magis quam hominibus* (1).

Non, ce n'est pas en dehors de la religion, que l'on pourra jamais puiser et entretenir la vertu de force. Voyez, Nos Très Chers Frères, comment elle sait multiplier les moyens de protéger l'homme contre les infirmités d'une nature déchue. Sans cesse, elle lui rappelle par ses préceptes, comme l'écrivait saint Grégoire le Grand, que la vraie force consiste avant tout à se vaincre soi-même, à mépriser les faux plaisirs de ce monde, à prémunir son cœur contre la crainte de l'adversité : *Justorum fortitudo est carnem vincere, prosperitatis blandimenta contemnere, adversitatis metum in corde superare* (2). Elle lui place sous les yeux l'exemple des martyrs et de tous les saints, de ces héros du devoir et de la vertu, dont nulle souffrance, nulle persécution n'a pu abattre le courage ni ébranler la constance. A cet enseignement et à ces modèles, la religion joint des secours et des

(1) Actes des Apôtres, v, 29.
(2) Lib. VII, *Moral*, c. 8.

remèdes que rien de terrestre ni d'humain ne saurait donner. En élevant son âme vers Dieu, principe de toute force, le chrétien cherche dans la prière et trouve par elle les grâces nécessaires pour se soutenir au milieu des épreuves de la vie. Vient-il à défaillir, il se relève sous la sentence du pardon, pour reprendre avec une nouvelle ardeur la lutte du bien contre le mal. Quel obstacle pourrait tenir devant sa bonne volonté, lorsqu'après s'être uni au Dieu fait homme, par les liens les plus étroits et les plus profonds, dans le sacrement de la nourriture divine, il a conquis le droit de s'écrier avec saint Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat :* « Je puis tout en celui qui est ma force (1)? » Ainsi protégé contre sa faiblesse par la vertu d'en haut, il peut s'avancer sans crainte, à travers toutes les difficultés et toutes les contradictions. S'agit-il de déployer le courage militaire? Parlant d'un grand soldat, pour lequel la croix et l'épée étaient le double symbole d'un même sacrifice, l'un des ennemis les plus acharnés du christianisme, Voltaire disait : « Son extrême dévotion augmentait encore

(1) Ép. aux Philipp., IV, 13.

son intrépidité; » et il ajoutait, vaincu par l'évidence : « Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible (1). » Est-il question de remplir avec fermeté les devoirs de la vie civile? Écoutez un autre écrivain également peu suspect de partialité envers l'Église, Montesquieu : « De véritables chrétiens seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des états despotiques (2). »

Dieu veuille, Nos Très Chers Frères, qu'avec les progrès de la foi, la vertu de force reprenne son empire parmi nous, et que les caractères y retrouvent leur vigueur et leur énergie chrétiennes! Il fait bon parler de ces choses au milieu

(1) Siècle de Louis XV, ch. 18.
(2) Esprit des lois, xxiv, 6.

de populations qui, attachées à leur foi et affermies par elle, ne cèdent à aucune pression du dehors et ne se laissent pas effrayer par les menaces de l'impiété. Vous êtes les généreux descendants de ces hommes qui, à la fin du siècle dernier, ont su mériter l'admiration du monde entier par leur intrépidité à défendre la religion; de ces fils de paysans qui, transformés en héros, se sont levés à l'une des heures les plus néfastes de notre histoire, bravant tous les périls et la mort elle-même pour conserver intacte la foi de leurs pères. De ces grandes choses du passé il ne reste plus que de glorieux souvenirs. Mais, comme le faisait observer un savant et vénérable auteur du VIIIe siècle, il y a deux genres de persécutions : l'une qui sévit avec violence; l'autre qui s'enveloppe de vaines fictions et de formules trompeuses : *Duo sunt genera persecutorum, unum palam sævientium, alterum ficte fraudulenterque blandientium* (1). Il semble que cette deuxième forme de persécution réponde mieux à l'esprit et aux habitudes de notre temps. Mais, pour être moins violente, elle n'en est peut-être

---

(1) *Venerabilis Beda*, l. IV, *in Lucam*, c. 52.

que plus dangereuse. Car l'on se tient moins en garde contre le danger, lorsqu'il se présente sous des apparences qui en dissimulent la gravité. Soyez donc attentifs à tout ce qui pourrait se tramer contre l'Église et la religion. Pour enraciner dans votre âme cette vertu cardinale dont nous venons de vous entretenir, commencez par soumettre votre volonté aux saintes lois de l'Évangile. Cette force de caractère puisée aux sources de la foi, portez-la dans votre vie tout entière, publique ou privée. Quoi que puissent dire ou faire les adversaires du christianisme, ne vous laissez pas intimider par eux, ne craignez ni leurs actes ni leurs discours, suivant la recommandation du prophète : *ne timeas eos, neque sermones eorum metuas* (1). Continuez à soutenir vos écoles chrétiennes, parce que c'est d'elles que dépend l'avenir religieux et moral des générations. Entourez vos prêtres d'affection et de respect ; car, plus on les attaque, plus ils ont droit à votre vénération. Il a plu à Dieu de nous faire naître à une époque de luttes, pour éprouver notre fidélité et nous fournir l'occasion de vaincre :

(1) Ezéchiel, II, 6.

certamen forte dedit illi ut vinceret (1). Soyez des hommes de foi, des hommes de cœur et de caractère : *viriliter agite, et confortamini* (2). La patrie a besoin d'en avoir, de ces hommes-là, de les compter nombreux et actifs, dans les circonstances critiques où elle se trouve; et l'Église bénit d'avance leur dévouement et leur générosité. Ausssi bien la vertu de force est-elle une condition de l'éternelle béatitude, suivant les paroles du divin Maître que nous avons choisies pour thème de cet enseignement : « Le royaume des cieux souffre violence, et il n'y a que les forts qui l'emportent : » *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.*

---

(1) *Liber sapientiæ*, X, 12.
(2) Ire aux Cor., XVI, 13.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA MADELEINE DE PARIS

LE 9 MARS 1890

Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus. Stantes erant pedes nostri in atriis tuis Jerusalem.

« Je me suis réjoui parce qu'il m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. Il me semblait que déjà nos pieds s'arrêtaient dans tes parvis, ô Jérusalem ! »

(Psaume CXXI, 1 et 2.)

Mes Frères,

Lorsque le vendredi 14 juillet de l'an 1099, vers trois heures de l'après-midi, Godefroy de Bouillon, à la tête des croisés, entra dans Jérusalem reprise sur les Sarrasins, le premier mou-

vement de son cœur fut de se tourner vers la voie douloureuse qu'avait suivie le Sauveur du monde. On vit alors le pieux guerrier et avec lui ses nobles compagnons déposer leurs armes et, pieds nus, la tête découverte, tenant en mains des cierges allumés, symbole de leur foi, gravir les flancs de la colline où s'était accomplie la rédemption du genre humain. A chaque station, dit l'historien de cette grande scène, ils s'arrêtaient, baisant avec dévotion et arrosant de leurs larmes ces lieux sanctifiés par les pas de l'adorable Victime : *pavimenta imbre lacrymarum inundabant*. Le cœur de ces hommes vaillants se brisait d'émotion à la pensée que, dix siècles auparavant, le Fils de Dieu avait parcouru ce chemin de la souffrance, chargé du pesant fardeau de la Croix. Pénétrés d'une vive contrition de leurs fautes, ils entrecoupaient de sanglots les hymnes et les cantiques sacrés : *cum hymnis et canticis psallentes, compunctionis lacrymas emittebant*. Puis, arrivés près du Saint-Sépulcre, on les vit se prosterner la face contre terre, et toute l'armée avec eux. C'était la France entière qui, en ce jour mémorable, faisait le chemin de la Croix,

accomplissant ainsi dans l'élite de ses fils le pèlerinage des Lieux Saints (1).

Huit siècles se sont écoulés depuis cette journée, l'une des plus grandes dans l'histoire du monde chrétien, et vous savez quelle en a été la suite pour Jérusalem et la Terre-Sainte : cent années de lutte autour d'un royaume latin, sorti de l'héroïsme des croisades, et qui, après des prodiges de vaillance venant racheter tant de fautes, allait succomber sous les murs de Tibériade, pour ne plus se relever; les sectateurs de Mahomet, désormais en possession de ces lieux illustrés par la bravoure des Godefroy de Bouillon, des Tancrède, des Richard Cœur-de-lion, des saint Louis; la voix des Papes devenue impuissante à rallier les nations catholiques contre l'ennemi commun, au milieu des discordes et des rivalités de l'Occident chrétien; quelques rares pèlerins, osant braver le fanatisme des musulmans, pour aller, de temps à autre, reprendre le chemin de Jérusalem, à tel point que, jusqu'à ces

---

(1) *Gesta Francorum Hierusalem expugnantium.* Tome III des historiens occidentaux des croisades, p. 515, 869. Guillaume de Tyr, livre VIII, ch. I.

dernières années, on pouvait répéter avec le prophète : « Les voies de Sion pleurent parce que l'on déserte ses solennités » : « *Viæ Sion lugent eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem* (1). »

Mais voici que, il y a huit ans, le 11 mai 1882, la Ville Sainte assistait à un spectacle tel qu'il ne s'en était peut-être plus vu depuis les jours de Guy de Lusignan et des glorieux vaincus de Tibériade. Mille catholiques français entraient à Jérusalem, sous la conduite des religieux de l'Assomption que nous sommes accoutumés à voir prendre parmi nous des initiatives fécondes et hardies : et, pourquoi ne l'ajouterais-je pas? grâce à l'esprit organisateur d'un généreux chrétien, dont je ne ferai pas l'éloge, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de réserver aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres (2).

Oh! ne cherchez dans ces modernes croisés rien de ce qui rappelle l'ardeur belliqueuse des guerriers d'autrefois; ou, du moins, s'ils viennent à leur tour de jeter aux rivages de la Méditerra-

(1) Lamentations de Jérémie, I, 4.
(2) M. Tardif de Moidrey.

née le vieux cri des croisades : Dieu le veut! la seule conquête à laquelle ils aspirent, c'est une conquête spirituelle, la conquête des Lieux Saints par la prière, par la pénitence et par la charité. La Croix et le Rosaire, voilà les seules armes qui brillent dans leurs mains et sur leurs poitrines. Mais ces armes-là, elles aussi, sont des armes puissantes dans les mains d'hommes de foi; à elles les secours d'en haut et les victoires inespérées.

Voilà pourquoi, à la veille de la neuvième de ces croisades toutes pacifiques, qui se renouvellent d'année en année, avec un enthousiasme toujours croissant, je viens vous demander d'y prendre part, sinon personnellement, du moins en vous y faisant représenter par des pèlerins auxquels votre générosité permettra d'y tenir votre place. Et pour vous déterminer efficacement à cet acte de piété si touchant par sa nature même, il me suffira de vous montrer que l'œuvre des pèlerinages populaires de pénitence à Jérusalem profite également à l'Église et à la France, qu'elle est en même temps une grande œuvre de religion et une grande œuvre de patriotisme.

I

Après les grandes fautes, les grandes expiations; après les grandes peines, les grandes consolations. C'est une loi du monde moral. La France catholique l'avait compris au lendemain de désastres peut-être sans pareils dans l'histoire de notre pays. Sous le coup de ces inoubliables calamités, on vit se produire un mouvement de foi et de prière qui restera l'honneur et la consolation de cette fin du XIXe siècle. Un de ces hommes d'État auxquels toute clairvoyance fait défaut dès qu'il s'agit des choses de la religion, avait dit : « Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs. » Et voici que, déconcertant les calculs de la politique humaine, les pèlerinages allaient reprendre plus nombreux et plus fréquents que jamais, d'une extrémité de la France à l'autre. C'est d'abord chaque diocèse qui verra ses fidèles affluer vers les sanctuaires consacrés par des prodiges et par la tradition des âges. Puis, dépassant par une force d'attraction mer-

veilleuse les limites d'une région ou d'un pays, Paray-le-Monial, la Salette, Lourdes, Pontmain, vingt endroits divers formeront autant de centres de dévotion pour les pèlerins de la France et du monde entier. Enfin, pour achever ces démonstrations de la piété catholique, Rome, la ville des pontifes, le tombeau des apôtres, les catacombes témoins de l'héroïsme des premiers chrétiens, les basiliques élevées sur les ossements des martyrs, quelles stations de prières, quels foyers de lumière et de vie plus propres à ranimer la foi de nos contemporains, par l'éclat de leur enseignement et par la majesté de leurs souvenirs?

Nous avons donc inauguré une nouvelle ère de pèlerinages sous l'empire des causes que je viens de rappeler; encore tout émus de ces grandes et terribles leçons, nous avons repris le chemin des sanctuaires privilégiés du monde chrétien. Mais quoi, Mes Frères! Si vénérables et si augustes que puissent être ces lieux où la sainteté, la doctrine et le miracle resplendissent d'un si vif éclat, n'est-il pas une terre que nous appelons par excellence la Terre-Sainte, et dont le nom comme les souvenirs dominent toute l'histoire du genre humain? Pouvait-elle rester en dehors de ces

grandes manifestations de la foi? Ne devait-elle pas plutôt en être le terme et le couronnement? Jérusalem, Bethléem, Nazareth, le Jardin de l'agonie et la montagne de l'Ascension, le Calvaire et le Saint-Sépulcre, quels lieux de pèlerinage comparables à ceux-là? Où la prière sera-t-elle plus efficace, l'expiation plus féconde, la pénitence plus salutaire, la miséricorde plus abondante, le pardon plus large et plus tendre que sur cette terre trois fois bénie d'où le sang de la Rédemption a coulé sur le monde comme un principe de vie et de résurrection pour les individus et pour les peuples?

C'était donc une pensée éminemment heureuse que d'avoir fait revivre les pèlerinages en Terre-Sainte. Ai-je besoin de vous dire tout ce que ces voyages de dévotion ont fait de bien à ceux qui ont eu la force de les entreprendre et le bonheur de les achever? Quand vos prédicateurs veulent produire sur vos âmes une impression profonde, ils vous conduisent en esprit sur les bords du lac de Génésareth, auprès du puits de la Samaritaine, dans la maison de Béthanie, à l'entrée de Jéricho, sous le portique de Salomon, partout où Notre-Seigneur Jésus-Christ a laissé l'empreinte

de ses pas; et certes, il suffit de jeter au milieu d'un religieux auditoire l'un de ces noms que nous avons appris à répéter depuis notre première enfance, pour faire tressaillir les cœurs. Dans la bouche du chrétien, la patrie future de nos âmes, c'est la Jérusalem céleste; l'Église, nous l'appelons avec saint Jean la Jérusalem nouvelle descendue des cieux avec sa divine et incomparable parure. C'est à la Terre-Sainte, à son fleuve, à ses lacs, à ses déserts, à ses sommets sacrés, que nous empruntons le langage de nos deuils, de nos joies, de nos espérances. Tant il y a pour tout véritable chrétien de charme et d'attrait jusque dans le simple souvenir de ce petit coin du globe où se sont accomplis les plus grands événements de l'histoire des hommes!

Mais, voir et toucher de près ces choses, reconstituer, autant que les ravages du temps le permettent, ces scènes de l'Évangile à l'endroit même où elles se sont passées, baiser avec transport les vestiges de l'Homme-Dieu, fouler en pèlerin le sol où il marchait en compagnie de ses apôtres, suivre les traces de sa divine Mère, de Nazareth au Cénacle de Jérusalem, à travers la Galilée et la Judée et jusqu'en Égypte même,

comme on se le propose cette année ; pouvoir se dire, le regard fixé sur les saintes collines : Voilà ce mont des béatitudes d'où sont tombées les paroles qui ont changé la face du monde; plus loin, ce Carmel encore tout rempli des souvenirs d'Élie et des prophètes, et ce Thabor, où la transfiguration du Sauveur a laissé entrevoir les splendeurs de l'éternelle félicité ; à quelques pas, ce mont des Oliviers où il aimait à prier, joignant l'exemple au plus salutaire des préceptes; ici, enfin, cette voie douloureuse vers laquelle, depuis dix-huit siècles, des millions et des millions d'hommes n'ont cessé de tourner leurs yeux baignés de larmes : Ah! dites-moi, peut-il y avoir ici-bas une source d'émotions plus vives et plus profondes? Et comment les âmes ne sortiraient-elles pas de là saisies et touchées par la grâce, avec un regret plus sincère de leurs fautes et une confiance plus ferme dans leurs immortelles destinées?

Et cependant là n'est pas, au point de vue religieux, toute l'importance de ces pèlerinages populaires à Jérusalem : vraies retraites spirituelles commencées en pleine mer et achevées en Terre-Sainte. En dirigeant vers le Saint-Sépulcre des

flots de pèlerins, prêtres et laïques, ces croisades de la prière et de la pénitence obtiennent un résultat plus vaste et plus général.

Il entrait dans les desseins de la divine Providence que la Terre-Sainte, comme le Sauveur lui-même, restât au milieu du monde un signe de contradiction : *Ecce positus est hic in signum cui contradicetur!* Tour à tour aux mains des infidèles ou redevenus pour un temps le patrimoine des chrétiens, les lieux sanctifiés par la présence visible de l'Homme-Dieu allaient être le théâtre de luttes qui devaient se prolonger jusqu'à nos jours. Est-il besoin, Mes Très Chers Frères, de rappeler les efforts incessants des Papes pour restituer à la chrétienté un héritage dont les Omar et les Saladin avaient fait la proie du mahométisme? Après l'incomparable élan des Croisades, il était permis d'espérer que le tombeau de Jésus-Christ resterait à jamais sous la garde des preux chevaliers accourus de toutes parts pour la délivrance des saints lieux. Tristes résultats des déchirements amenés par le schisme grec et par le protestantisme! Voilà bien des siècles que nos comtes d'Anjou, — je le rappelle non sans une légitime fierté, — que les Foulques

et les Baudouin déployaient les qualités de leur vaillante race sur le trône de Jérusalem, et grâce aux rivalités à jamais déplorables des princes et des peuples chrétiens, le Saint-Sépulcre, le Calvaire, les monuments de la Rédemption sont demeurés au pouvoir des successeurs de Mahomet. Encore si l'Église catholique occupait en ces lieux la situation privilégiée que l'histoire, à défaut de tout autre titre, que ses sacrifices tant de fois séculaires pour une si noble cause, sembleraient devoir lui assurer. Mais non, c'est à qui s'efforcera d'amoindrir son influence et sa part d'action. Arméniens, Coptes, Grecs schismatiques, Luthériens, Calvinistes, toutes les sectes dissidentes sont là, rivalisant d'ardeur pour empiéter sur ses droits, pour lui disputer sa place, et pour réunir contre elle toutes les forces que l'intrigue doublée de la violence a coutume d'opposer à l'incorruptible gardienne de la justice et de la vérité.

Paraissez donc, pèlerins catholiques de la Terre-Sainte, accourez en foule à Jérusalem, serrez vos rangs, grossissez vos phalanges sous l'étendard de la croix ; allez prêter aux fidèles de la Palestine l'appui moral de votre présence, de

vos exemples et plus encore de vos œuvres; relevez leur courage, ranimez leur confiance; aux pratiques bruyantes d'un culte tout à la surface, rongé d'ailleurs par la superstition et la vénalité, opposez l'édifiant spectacle d'une dévotion sincère; continuez à mériter de la part des infidèles, frappés d'un tel contraste, cet éloge non suspect: Voilà au moins des chrétiens qui savent bien prier. Donnez la main à ces dignes fils de Saint-François d'Assise qui, depuis tant de siècles, ont conquis le titre glorieux de gardiens des Saints Lieux, au prix de la souffrance et du martyre; montrez à tous ce que l'Église catholique sait inspirer à ses enfants de dévouement et de véritable piété. En travaillant pour sa cause, vous servirez en même temps les intérêts de la France; car votre œuvre n'est pas seulement une grande œuvre religieuse, mais encore une grande œuvre nationale et patriotique.

II

C'est la gloire de la France que, toujours et partout, les intérêts religieux sont liés à sa propre grandeur. De l'Afrique aux Indes, du Tonkin à

Madagascar, chaque progrès de la foi tourne à l'avantage de notre patrie. Catholique et franc, ces deux mots sont restés synonymes sur les lèvres de l'habitant de Jérusalem comme dans la langue du Liban et de la Syrie. C'est l'œuvre des siècles, et, à moins de vouloir disparaître de la scène du monde, nous ne pouvons rien y changer. Nos révolutions intérieures ont beau passer sur tout cela, il y a là un héritage que nos gouvernements, quelles qu'en soient l'origine et la forme, sont obligés de se passer de main en main, sous peine de trahir la cause nationale. La France perdrait sa raison d'être, si elle venait à méconnaître cette loi fondamentale de son histoire. Heureuse condition d'un pays dont l'intérêt se confond avec le devoir, et qui trouve sa force dans ce qui doit faire son mérite, dans sa fidélité à l'appel de Dieu et dans son dévouement à l'Église.

J'ignore, Mes Frères, quelles destinées la divine Providence réserve à cette cité de David où, depuis les âges les plus reculés, l'on a vu se rencontrer toutes les grandeurs, toutes les gloires et toutes les désolations. Entre-t-il dans le plan divin que le berceau du christianisme se recouvre

jamais de nouvelles splendeurs, et que le cours des événements y ramène quelque jour la force et la vie après tant d'humiliations et tant d'abaissements? C'est le secret de Dieu qui dispose en maître souverain des choses d'ici-bas. Mais ce qui ne saurait échapper à l'attention de personne et ce que l'on pourrait même appeler un signe de notre temps, c'est que sous l'impression des souvenirs du passé, et par je ne sais quel pressentiment de l'avenir, tous les peuples du monde tiennent à marquer leur place auprès du tombeau de Jésus-Christ. On dirait que, jusqu'aux musulmans eux-mêmes, ils mesurent leur dignité au rang qu'ils y occupent, tant est grande leur ardeur à s'y maintenir et à s'y fortifier. Voyez-vous, à côté du schisme grec, jusqu'ici prédominant, l'Angleterre et la Prusse y prendre pied avec leur semblant de hiérarchie, leurs écoles et leurs maisons hospitalières? Voyez-vous la Russie couvrir Jérusalem d'établissements grandioses, et pour y accroître son prestige, envoyer chaque année six mille pèlerins pour la représenter auprès du Saint-Sépulcre? Non, la Ville Sainte n'est pas sortie de la pensée du monde chrétien; elle y demeure plus vivante que jamais.

Hier encore, la science européenne, rendant hommage à cette ville unique, centre moral de l'univers, et par où passe le premier méridien de l'histoire, méditait de la choisir comme point de départ pour la mesure universelle du temps et de l'espace. Il y a quarante ans à peine, il a suffi de quelques sanctuaires enlevés aux Latins par les Grecs, pour amener un choc formidable entre trois nations rivales, et l'ardeur de cette lutte terminée si glorieusement pour nous, sous les murs de Sébastopol, est venue témoigner que la question des Lieux-Saints n'a rien perdu, dans le monde moderne, de son importance et de sa grandeur.

Il y a donc là, Mes Frères, un intérêt français de premier ordre. Assurément, il serait injuste de prétendre que, avant nos grands pèlerinages de pénitence, et malgré quelques effacements trop certains, la France catholique n'était pas dignement représentée à Jérusalem et dans le reste de la Terre-Sainte. A l'ombre de la custodie franciscaine et du patriarchat latin rétabli par l'immortel Pie IX, on avait vu se former autour du Saint-Sépulcre une ceinture d'établissements que le drapeau national couvre de sa protection.

Sœurs de saint Joseph de l'Apparition, Dames de Sion et de Nazareth, Filles de la Charité, Carmélites, Clarisses, Religieuses du Saint-Rosaire et de Marie-Réparatrice, Dominicains, missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Frères de la Doctrine Chrétienne, tous ces Ordres, toutes ces Congrégations qui sont l'honneur de notre pays, restent là désormais avec leurs monastères, leurs écoles, leurs asiles, leurs orphelinats, leurs dispensaires, leurs hôpitaux, comme autant de preuves vivantes de l'esprit de foi et de charité qui n'a pas cessé d'animer la France chrétienne. Prononcer les noms de Gounet, de Piellat et de la Tour d'Auvergne, c'est rappeler ce que la générosité des laïques a su ajouter au zèle sacerdotal des Ratisbonne, des Mathieu Lecomte et de tant d'autres saints prêtres, pour relever le prestige de leur patrie par des fondations dignes d'elle. Si donc les hauts faits de nos anciens Ordres militaires et hospitaliers ne sont plus que de lointains souvenirs, il est toujours vrai de dire que la France conserve à Jérusalem la place qui convient à sa mission d'Apôtre de la foi et de la civilisation chrétienne.

Mais toutes ces œuvres demandent à être sou-

tenues et encouragées. Or, quelle consolation et quelle force pour nos frères de Palestine, en face de compétitions rivales, que de voir chaque année cinq cents à mille pèlerins français faire leur entrée dans la Ville Sainte, précédés de la croix et du drapeau national, venant témoigner ainsi de la vitalité toujours puissante de notre pays ! Quel centre d'unité et d'action que cette vaste, je pourrais dire cette immense hôtellerie de Notre-Dame de France, résultat immédiat de nos pèlerinages et qui, bâtie sur l'emplacement même du camp des anciens croisés, va devenir pour tous nos établissements un point d'appui et une source de prospérité ! Oui, je comprends que nos agents consulaires, si zélés pour la défense de nos droits, saluent avec empressement l'arrivée de ces envoyés de la mère-patrie qui viennent seconder leurs efforts, et dont la seule présence suffit déjà pour les encourager au milieu de leurs luttes. Je comprends que des nations jalouses de notre influence s'émeuvent de voir ce mouvement de foi et de piété qui nous entraîne de plus en plus vers Jérusalem. Mais ce que je comprends mieux encore, c'est la merveilleuse efficacité de

ces croisades de pénitence et de prières pour le triomphe de l'Eglise et pour le salut de la France.

Ah ! je le sais bien, ce que nous disons là de cette vertu surnaturelle de la prière, appuyée sur la pénitence, ne paraît que de la folie à ceux qui s'arrêtent à la surface des événements, et n'en cherchent la cause que dans les calculs de l'intelligence, dans les ressorts de la volonté, dans le jeu des intérêts, dans le mouvement et le choc des passions. Mais nous, aux yeux de qui la foi entr'ouvre des horizons plus vastes et plus élevés, nous savons qu'il y a autre chose encore dans cette trame mystérieuse de l'histoire, qui se déroule à travers les siècles, et dont la Providence tient les fils; nous comprenons ce mot de Ferdinand le Catholique s'écriant dans l'élan de sa foi : Je crains plus les prières d'une sainte qu'une armée de Maures; nous comprenons le grand cardinal Ximenès jetant à travers le conseil des Espagnes cet autre mot de l'homme d'État : Prier, c'est encore gouverner; nous savons, nous chrétiens, quelle grande place occupe la prière des justes dans le plan divin, ce qu'elle a d'action sur la vie des peuples et sur la destinée des

empires; nous savons que si les hommes s'agitent dans leurs desseins, le dernier mot en toutes choses est toujours à Dieu et à Dieu seul.

Priez donc pour l'Église et pour la France, pieux pèlerins de la Terre-Sainte, à la source même d'où la piété des chrétiens tire sa vertu surnaturelle et divine. Portez à Bethléem nos louanges et nos adorations. Portez à Nazareth les hommages et les supplications des petits, des humbles de la terre, de tous ceux qui travaillent et qui souffrent à l'exemple de la Sainte Famille. Portez au Calvaire, avec nos tristesses de l'heure présente, nos repentirs et nos expiations. Portez au Saint-Sépulcre notre invincible espoir en Celui qui est la Résurrection et la Vie. Soyez notre voix auprès du divin Crucifié, soyez la voix de la France entière, implorant, à l'une des heures les plus critiques de son histoire, la grâce et la miséricorde.

Et vous, Mes Frères, à qui vos devoirs de famille ou tout autre motif ne permettent pas de prendre une part personnelle à cette grande œuvre religieuse et patriotique, unissez-vous d'intention au neuvième pèlerinage de pénitence qui se prépare pour le mois prochain. Envoyez

à Jérusalem, en votre lieu et place, des pèlerins chargés de déposer au pied de la Croix vos vœux et vos besoins, de prier pour vos enfants, pour vos familles, pour votre pays, pour vous-mêmes, et enfin, — car c'est là une des fins les plus touchantes de nos pèlerinages de pénitence, — d'appeler sur les âmes du Purgatoire le rafraîchissement, la lumière et la paix.

Jusqu'ici, grâce en grande partie à la générosité des fidèles, quinze cents prêtres et deux mille laïcs ont pu, en huit ans, remplir une mission pénible et où l'agrément n'entre pour rien. Mais, c'est par milliers que chaque année les catholiques français devraient se diriger vers la Terre-Sainte, au nom et pour le bien de leur patrie. N'oubliez pas, comme je le disais tout à l'heure, que, chaque année, sous les auspices de la famille impériale elle-même, six mille pèlerins russes vont porter au tombeau du Christ la foi et les hommages de leur pays, afin d'appeler sur lui la protection du Ciel. Et, si je sollicite vos offrandes dans un but pareil, c'est que nos pèlerinages de pénitence doivent avoir un caractère éminemment populaire, que les pauvres aussi bien que les riches sont appelés à y prendre part, eux pour

qui le divin Sauveur a eu ses plus vives tendresses.

Laissez-moi vous le dire en terminant, Mes Très Chers Frères, je ne connais pas, dans les circonstances présentes, d'œuvre plus importante que celle-là, au point de vue surnaturel et chrétien. Au XII[e] et au XIII[e] siècles, les croisades ont achevé de faire l'Europe chrétienne. Au XIX[e] siècle, c'est avec d'autres armes, avec les armes de la foi, de la prière et de la pénitence, que ces croisades nouvelles ramèneront en Europe l'esprit de sacrifice et de dévouement, l'esprit de renoncement et d'abnégation, l'esprit de justice et de charité, cet esprit qui inspire les grandes pensées et qui féconde les entreprises généreuses : voilà pourquoi, reprenant la parole d'Urbain II au Concile de Clermont, j'ose répéter après lui, en montrant à la France catholique le chemin de Jérusalem, d'où est partie la Rédemption du genre humain :

Dieu le veut ! Dieu le veut !

ALLOCUTION

PRONONCÉE

AUX OBSÈQUES DE M. JULES MOREL

CHANOINE HONORAIRE D'ANGERS

MEMBRE CONSULTEUR DE LA CONGRÉGATION DE L'INDEX

Mes Très Chers Frères,

Je croirais manquer à un devoir de justice et de reconnaissance, si je n'interrompais un instant cette cérémonie funèbre, pour payer un tribut d'éloges bien mérités au vaillant athlète dont la carrière vient de se terminer au milieu de nous. Polémiste vigoureux, plein de verve et d'originalité, l'abbé Jules Morel était l'un des rares survivants de cette pléiade d'écrivains catholiques qui, pendant tout un demi-siècle, ont constamment lutté pour la défense des saines doctrines.

C'est à sa ville natale qu'il avait consacré les prémices de son ministère, soit comme vicaire de Saint-Maurice, soit en qualité d'aumônier des prisons. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux postes, il s'était montré ce qu'il allait rester toute sa vie, un prêtre de tenue irréprochable et profondément attaché à son devoir. Par ailleurs, ses conférences de Notre-Dame d'Angers, premier fruit de sa jeunesse sacerdotale, annonçaient déjà, malgré leurs défauts, cette hardiesse de vues et cette force d'imagination qu'il devait déployer dans une série d'œuvres d'un caractère tout différent.

C'est, en effet, vers un autre apostolat qu'il se sentait porté par ses goûts et par la trempe particulière de son esprit : l'apostolat de la presse. Après avoir touché à l'école de Lamennais, tout juste assez pour en mettre à profit les brillantes leçons, sans y rien perdre d'une doctrine restée correcte, l'abbé Morel entra dans la rédaction de l'*Univers*, pour n'en sortir que sous le poids de l'âge et de la fatigue. Avec quelle distinction il sut y tenir sa place pendant quarante années, c'est ce que n'a oublié aucun des lecteurs fidèles du grand journal catholique qui, dans toutes les

controverses religieuses de notre temps, à partir du mouvement liturgique jusqu'au concile du Vatican et depuis, a eu le rare mérite de se trouver constamment du côté du Pape et de l'Église, c'est-à-dire de la vérité.

Assurément, Messieurs, ce n'est pas au vénérable défunt qu'on a jamais pu adresser ce reproche d'Isaïe parlant des molles complaisances de quelques faux voyants d'Israël : « Dites-nous des choses qui nous plaisent : *Loquimini nobis placentia* (1). » Rarement un homme aura eu moins souci de cette fausse popularité que l'on recueille en flattant les préjugés de la foule. Bien au contraire, poussant la franchise de la vérité jusqu'au degré où elle risque facilement de devenir la rudesse, l'ardent publiciste semblait avoir pris à tâche de heurter de front les erreurs les plus caressées par ses contemporains.

Plus une question soulevait de colères dans le camp des adversaires de la religion, plus elle attirait, par sa difficulté même, l'intrépide joûteur aux yeux de qui le moindre sacrifice de la vérité apparaissait comme une trahison. Ce qui

---

(1) Isaïe, XXX, 10.

excitait le plus sa verve, et même son indignation, c'était de voir que dans le passé dix-huit fois séculaire de l'Église, plusieurs montraient une timidité excessive à expliquer certains faits, à justifier certaines institutions, jusqu'à vouloir se borner à plaider les circonstances atténuantes là où l'affirmation haute et ferme du droit lui semblait la meilleure des apologies. De là ses lettres si éloquentes et ses dissertations si remarquables sur l'Inquisition, sur le procès de Galilée, sur le prêt à intérêt, — travail qui est bien près d'être, en son genre, un vrai petit chef-d'œuvre, — sur l'intervention des papes dans le domaine temporel, sur tous ces points de morale ou d'histoire, si étrangement défigurés par l'ignorance et la mauvaise foi, et que l'abbé Morel a traités avec une richesse d'érudition et une fermeté de principes qui lui assurent sa place dans la littérature ecclésiastique de notre temps.

Est-ce à dire, Messieurs, que, entraîné par l'ardeur de la lutte, il ait toujours su se défendre de toute exagération ? Eh ! qui donc, dans une si longue carrière de polémiste, peut se flatter d'avoir gardé en toutes choses la juste mesure ? Ce qu'il faut proclamer à la louange de cet

écrivain de haute marque, et ce qui fera son mérite devant Dieu, comme pour ma part, j'en suis édifié plus que je ne saurais le dire, c'est que l'amour passionné de l'Église a été le seul et unique mobile de ses actes. Les considérations de personnes n'entraient pour rien dans sa conduite; et, du moment qu'un intérêt religieux lui semblait en cause, ses meilleurs amis n'étaient pas à l'abri de sa critique, pour peu qu'il leur arrivât de toucher de près ou de loin à ce qu'il appelait, à tort ou à raison, dans son style toujours quelque peu vif, « leurs incartades libérales. »

On sait en quelle haute estime le tenait l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie. Il y avait entre ces deux esprits si fortement trempés, sur la plupart des points, une étroite communauté de vues et de sentiments. La diminution de la vérité leur semblait à l'un et à l'autre un péril souvent plus redoutable que la négation complète, parce que l'on se tient moins en garde contre une doctrine où le faux est mélangé de vrai. L'abbé Morel a passé sa vie à signaler ces demi-vérités et à combattre ces demi-erreurs qui ont troublé tant d'intelligences et affaibli si malheureusement la défense de la foi : c'est le trait caractéristique de

sa carrière d'écrivain. Quelques réserves que l'on puisse ou que l'on doive faire, particulièrement au point de vue des personnes, sur ce qu'il regardait avec raison comme son principal ouvrage, sa « somme contre le catholicisme libéral », il n'en reste pas moins vrai de dire que peu d'écrits de notre temps témoignent d'un aussi grand esprit d'analyse et d'observation en des matières qui, par leur subtilité, échappent facilement à l'attention. Aussi, quand, à ma prière, le Souverain Pontife daigna nommer le savant auteur membre consulteur de la Congrégation de l'Index, ce fut la juste récompense d'un ensemble de travaux dont le mérite nous apparaît d'autant mieux aujourd'hui que les lumineux enseignements du Saint-Siège ont mis fin à ces controverses en rétablissant l'union dans la vérité et dans la charité.

Heureux, Mes Frères, ceux qui après une vie de combats peuvent mettre quelque intervalle entre les agitations de la lutte et l'éternel repos! Dieu fit cette grâce à M. l'abbé Morel. Encore dans toute la vigueur du talent et malgré les instances de ses amis, ce vétéran de la presse catholique résolut de consacrer aux seuls intérêts

de son âme les dernières années de sa verte vieillesse. Comme le soldat qui, après de longues et pénibles campagnes s'en revient mourir au foyer qui l'a vu naître, il alla demander le calme et la paix à ce beau pays d'Anjou qu'il n'avait cessé d'aimer et dans lequel il retrouvait des amitiés précieuses. Retiré à Saint-Martin-de-la-Forêt, on le vit uuiquement préoccupé de son salut, édifiant la communauté par une piété exemplaire, ayant fermé la porte de sa cellule à tous les bruits de ce monde, et ne laissant même plus arriver jusqu'à lui le plus faible écho de ces controverses qui l'avaient tant passionné. La pensée de la mort, la méditation de nos fins dernières, voilà ce qui absorbait son âme. Une seule fois cependant, le vieil athlète rompit le silence dont il s'était fait une loi. N'avait-on pas osé porter quelque atteinte tant soit peu légère à l'honneur de la grande sainte, patronne de cette église, et pour laquelle il professait depuis son enfance un culte filial ? Car ce vaillant avait au cœur une vraie passion, il se sentait un enthousiasme toujours jeune pour les joies mystiques du Carmel ; cet homme de combat mettait ses délices à célébrer dans sainte Thérèse la perfection de la

vie contemplative. Aussi est-ce vers le Carmel qu'il tourna ses dernières affections, heureux d'avoir reçu et de pouvoir porter le scapulaire des tertiaires profès, « honneur, écrivait-il, auquel il attachait plus de prix qu'à aucune autre dignité ecclésiastique. » Tout le reste disparaissait pour lui dans cette suprême consécration de son âme sacerdotale. C'est sous le nom de Frère Jules de Sainte-Thérèse, qu'il a vécu ses dernières années, qu'il est mort, et qu'il est entré dans l'éternité, riche de mérites et de bonnes œuvres.

Ce n'est jamais sans une vive douleur, Mes Très Chers Frères, qu'un Évêque voit disparaître, les uns après les autres, ceux de ses prêtres qui ont le plus honoré leur diocèse natal par leur talent et leurs vertus. Il y a quelques semaines, la mort nous enlevait prématurément un ecclésiastique éminent, écrivain, lui aussi, et des plus distingués ; car, sans parler de ses autres travaux d'apologétique, sa brillante étude sur *le Beau* et son ouvrage plus remarquable encore sur *les Épîtres de saint Paul*, ne seront pas oubliés de si tôt. Aux meilleures qualités de l'esprit, M. l'abbé Mérit joignait un zèle vraiment sacerdotal ; et la ville de Saumur pleure encore ce

prêtre, modèle si achevé de toutes les vertus chrétiennes Aujourd'hui, nous prions devant la dépouille mortelle du doyen de nos chanoines honoraires. Tous deux, bien qu'à des titres divers, marqueront au premier rang dans l'histoire ecclésiastique de l'Anjou au XIX[e] siècle par leurs œuvres théologiques et littéraires, et, plus encore, par leur fidélité dans l'accomplissement du devoir et par leur attachement aux saines doctrines. Puissent-ils, en laissant parmi nous un si grand renom de science et de piété, être associés dans les joies de l'éternelle béatitude! C'est ce que nous demanderons à Dieu, en répétant avec confiance ces paroles de la Sainte Écriture : « Heureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur » : *Beati mortui qui in Domino moriuntur !*

Ainsi soit-il !

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA FÊTE DES CORPORATIONS OUVRIÈRES

DE LA VILLE D'ANGERS

LE 26 MAI 1890

Mes Frères,

En revenant cette année, en si grand nombre, célébrer au pied des autels la fête des corporations ouvrières de la ville d'Angers, vous avez voulu reconnaître une fois de plus la grande part qui doit revenir à la religion dans la solution des problèmes qui nous préoccupent tous à si juste titre. Ces problèmes sociaux, grâce à Dieu, ne laissent plus personne indifférent ; on les agite, avec une louable ardeur, dans les

Parlements et dans la presse, au sein des Congrès politiques, des Conférences internationales et des Sociétés savantes. Améliorer le sort des travailleurs, c'est une pensée qui réunit dans de communs efforts les gouvernements et les peuples. Il y a là comme le mot d'ordre de la fin du XIXe siècle; et si quelque chose est de nature à nous consoler des misères morales de notre temps, c'est de voir un mouvement aussi généreux se prolonger d'une extrémité de la terre à l'autre.

Mais — et votre présence dans cette église cathédrale le dit éloquemment, — c'est en vain que l'on chercherait en dehors de la religion une solution satisfaisante de ce qu'on appelle la question ouvrière; et j'ose même ajouter qu'avant d'être une question économique, la question ouvrière est au fond et par-dessus tout une question religieuse et morale. Car tout change de face, tout prend un autre aspect, suivant que l'on envisage la vie présente comme le terme de la destinée humaine, ou comme la préparation à une vie éternelle et qu'il ne dépend que de nous de rendre infiniment heureuse. Si, comme l'athéisme contemporain voudrait le faire

accroire, rien ne survit à l'homme, si tout est dit sur son avenir, du moment que son corps est tombé en poussière et que l'on a jeté quelques pelletées de terre sur un peu de matière décomposée, alors il ne s'agit plus pour chacun que de se procurer, ici-bas, par des moyens quelconques, la plus grande somme de jouissances possible ; alors, plus de modération dans les désirs, plus de frein aux passions, plus de barrière contre le vice. Le plaisir et l'intérêt deviennent l'unique loi de ce monde. Peu importe une réduction d'une ou de deux heures de travail ou une simple augmentation de salaire à qui n'espère rien au-delà du tombeau : ce n'est point là ce qui mettra un terme aux revendications de l'ouvrier devenu matérialiste et athée. Pour lui, la richesse n'en restera pas moins une injustice, l'inégalité des conditions un scandale, les supériorités sociales autant d'obstacles qu'il faudra détruire à tout prix le jour où il pourra être le nombre et la force. Oui, disons-le hautement, la religion une fois enlevée du cœur des masses ouvrières, pour y faire place au vide des croyances et au néant des convictions, c'est la révolte contre l'ordre providentiel, c'est la haine des classes, c'est la

guerre sociale en perspective, c'est le retour à la barbarie et la fin de la civilisation chrétienne.

Et lorsqu'on songe qu'il est des hommes qui se flattent de pouvoir résoudre la question ouvrière et qui, d'autre part, font tout ce qui est en eux pour tuer la foi dans les classes laborieuses et qui travaillent avec un acharnement incroyable à leur enlever toute espérance dans une vie future, on ne sait en vérité comment s'expliquer une pareille aberration. Mais, leur diront ces infortunées victimes du radicalisme matérialiste et athée, vous nous avez enseigné que le paradis est en ce monde, qu'il n'y a au-delà qu'illusion et chimère. Eh bien, nous vous avons pris au mot, et nous entendons tirer les conséquences de vos théories. Il ne nous suffit pas de quelques adoucissements apportés par telle ou telle loi à notre chétive condition. Si, comme vous ne cessez de le répéter dans vos journaux et dans vos livres, si tout se borne à la vie présente, ce qu'il nous faut dès maintenant, c'est l'égalité dans le partage des biens, l'égalité dans la richesse, l'égalité dans la jouissance, l'égalité en tout et pour tout. Une liquidation sociale, ayant pour effet de tout niveler, voilà

ce que nous demandons. Hors de là, il n'y a pour le grand nombre qu'oppression et tyrannie.

Et que l'on ne s'y trompe pas, Mes Frères, ce ne sont pas là de vaines menaces ni des protestations isolées. Ces cris de révolte contre l'ordre social s'élèvent chaque jour, plus violents et plus nombreux, à mesure que la religion perd de son empire sur les âmes. Car c'est elle seule qui peut enseigner avec autorité aux masses en proie à des excitations malsaines, que le travail est la loi de l'homme ; que le travail de l'intelligence n'est ni moins lourd ni moins pénible que le travail des mains ; que l'inégalité des conditions est un fait providentiel ; que les supériorités sociales méritent le respect ; qu'il faut accepter sans murmure la part que Dieu nous a faite dans les biens de ce monde, parce qu'au-delà il est d'éternelles réparations et des compensations infinies ; que la valeur de chacun se mesure, non pas à sa fortune, mais à son mérite et à ses vertus ; qu'il n'est au pouvoir de personne d'abolir la souffrance ; que le vrai bonheur de l'homme ne consiste pas à multiplier ses jouissances avec ses besoins, mais à modérer ses désirs et à gouver-

ner sa volonté suivant la loi divine; que nous n'avons pas notre fin en nous-mêmes, mais en Dieu qui nous attend au terme d'une vie de travail et d'épreuves, pour la couronner de gloire et d'immortalité.

Ces principes sont les vôtres, Mes Frères, et c'est pourquoi nous n'avons pas à déplorer à Angers cet antagonisme funeste du capital et du travail, ces luttes désastreuses entre patrons et ouvriers. Vous êtes tous unis, les uns et les autres, sous la bannière de la croix, dans un même sentiment de justice et de charité chrétienne. Il n'est pas de ville qui compte autant de Sociétés de secours mutuels, de Caisses de prévoyance et de retraite. Tous nos établissements industriels rivalisent de zèle pour procurer autant qu'il est en eux le bien-être à ceux qui apportent à l'œuvre commune le travail de leurs mains. Assurément ceux-ci ont le droit de s'attendre à ce que le patron fasse tout son possible pour améliorer leur condition. Mais, d'autre part, ils ne sauraient oublier que sa cause est la leur, comme leurs intérêts sont les siens, qu'il y a entre eux une étroite solidarité dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

J'oserai même dire que le plus menacé par les vicissitudes des événements est celui qui a engagé dans l'entreprise tout son avoir, l'héritage de ses pères, les ressources de sa famille. Une ruine vient-elle à éclater par suite de la concurrence étrangère ou pour toute autre cause, qui est-ce qui en souffre davantage, qui est-ce qui en est plus profondément atteint ? L'ouvrier pourra trouver du travail dans l'établissement rival, mais le patron, lui, est irrémédiablement perdu, et son infortune du lendemain n'a d'égale que sa prospérité de la veille.

J'aime à dire ces choses dans un moment où l'on semble vouloir ne regarder que d'un côté et fermer les yeux sur des intérêts non moins graves, non moins respectables, au risque de créer aux chefs d'entreprise des situations impossibles et de mettre en péril tout l'avenir de l'industrie française. Ah ! si au lieu de sacrifier à de pures utopies, dans la recherche de je ne sais quelle vaine popularité, on voulait étudier ces questions sociales aux lumières de la foi et de la raison chrétienne, combien la solution n'en deviendrait-elle pas plus facile ? Car, ne nous lassons pas de le répéter, il n'y a ni lois, ni règlements qui puissent

améliorer efficacement la condition de l'ouvrier, sans l'observation des préceptes de la religion. Je prends un exemple pour bien préciser ma pensée. Quelle est, pour le travailleur, l'une des garanties les plus sûres contre la misère? C'est évidemment l'épargne, cette habitude si excellente de prélever sur le salaire de chaque semaine, de chaque mois, des sommes légères, si l'on veut, mais qui venant à s'accumuler peu à peu finissent par constituer un capital de réserve pour l'avenir, de prévoyance contre les accidents de la vie. L'épargne, fidèlement pratiquée, est un élément de prospérité à nul autre pareil. Mais peut-il encore être question d'épargne, là où la religion, oubliée et méconnue, ne parvient plus à faire triompher les divines lois de la tempérance, de la sobriété et de la chasteté? Les salaires seraient-ils deux fois plus élevés, l'État multiplierait-il à l'infini ses inspections dans les usines et les manufactures, que le désordre et l'inconduite n'en resteraient pas moins la ruine des familles. Il suffit de toucher à ces points pour montrer que tous les efforts de l'économie politique demeureraient stériles, si

l'Évangile cessait d'être la règle des mœurs. Le progrès des vertus chrétiennes par la pratique du devoir religieux, telle est la condition première et indispensable de tout vrai progrès dans l'organisation des choses de ce monde.

C'est donc encore ici que nous sommes en droit de répéter ces paroles de la sainte Écriture : « Si le Seigneur n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui cherchent à la construire » : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Vous l'avez compris, Mes Frères ; et de là votre présence dans cette église, au pied de l'autel et sous la bannière de vos saints protecteurs. Vous y êtes venus en corps, patrons et ouvriers, pour bien marquer l'union qui existe entre vous ; et cette union fera votre force. Plus vous appliquerez le principe de l'association, plus vous développerez, plus vous ferez entrer dans le domaine des faits l'idée corporative, moins vous serez tentés de réclamer, pour le règlement de vos affaires, ces interventions de l'État, toujours si dangereuses pour vos libertés et pour vos droits, alors même qu'elles paraissent le mieux justifiées. Justice et

charité, dévouement réciproque et respect des droits de chacun, voilà votre devise. Restez-y fidèles et vous assurerez la paix sociale.

Dans quelques instants vous allez chanter tout d'une voix le symbole du chrétien ; et cette sublime profession de foi, sortant de mille poitrines, retentira dans nos âmes, avec ces accents qui, depuis tant de siècles, dominent les bruits de ce monde. *Credo*, je crois en Dieu, créateur du ciel et de la terre, suprême dispensateur de tous les biens de la nature et de la grâce, arbitre souverain de nos destinées. *Credo*, je crois au Fils de Dieu fait homme qui a daigné consacrer lui-même pendant sa vie terrestre et élever à une si haute dignité la condition du travailleur. *Credo*, je crois au Saint-Esprit qui, par l'effusion de ses grâces, nous fortifie et nous soutient au milieu des épreuves et des tribulations de la vie présente. *Credo,* je crois en la sainte Église qui, dans sa sollicitude maternelle, a su trouver, d'âge en âge, un remède contre tous les maux, un baume pour toutes les blessures, un adoucissement à toutes les peines, une consolation dans toutes les infortunes. *Credo,* je crois à la vie du

siècle futur, récompense de la vertu, salaire inestimable du travail, gage infaillible du contrat entre Dieu et l'homme, semaine sans fin du repos succédant à la fatigue, couronne impérissable de la royauté du chrétien, triomphe de l'éternelle justice et de l'éternelle miséricorde : *Credo et expecto vitam venturi sæculi. Amen !*

DISCOURS

PRONONCÉ

EN LA FÊTE DU COURONNEMENT

DE

NOTRE-DAME DE L'ÉPINE

LE 3 JUIN 1890

Locus in quo stas, terra sancta est.

« Le lieu ou vous vous tenez, est une terre sainte. »

(Exode, III, 5.)

Éminence, Messeigneurs, Mes Frères,

L'Église catholique a ses dates célèbres, ses grandes journées qui marquent pour ses enfants le point de départ d'un accroissement de foi, de piété, de vie surnaturelle. Ce fut un pareil jour, lorsque, le 8 décembre 1854, l'immortel Pie IX définissait, aux applaudissements du monde chrétien, le dogme de l'immaculée conception de Marie. A partir de ce jour mémorable à

jamais, nous avons vu redoubler, d'une extrémité de la terre à l'autre, la dévotion des fidèles envers la Mère de Dieu. Il ne manquait, en effet, depuis le concile d'Ephèse, que d'attacher ce dernier fleuron au diadème de la Vierge, pour faire rayonner dans toute sa splendeur la souveraineté de cette Reine des anges et des hommes. Les peuples ont compris ce solennel enseignement. Non contents de reprendre avec une nouvelle confiance le chemin des sanctuaires de Notre-Dame, de relever ses autels, de célébrer le mois plus spécialement consacré en son honneur, ils ont voulu résumer leur vénération dans un acte dont le symbolisme unique pût être saisi de tous. Et comme l'acte du couronnement est ici-bas la reconnaissance la plus éclatante du pouvoir, nos diocèses de France, les uns après les autres, se sont tournés vers quelque image désignée par le miracle à la dévotion des fidèles ; et là, entrelaçant d'or et de perles le signe de la puissance souveraine, ils en ont fait un emblème de la couronne céleste de Marie, de cette couronne faite de l'innocence la plus pure, de la dignité la plus haute, de la charité la plus tendre, de la sainteté la plus parfaite. Puis enfin, ce

symbole de la royauté béni par le Vicaire du Christ, ils sont allés le déposer pieusement, par les mains de leurs premiers pasteurs, au front de la fille de Juda, en lui disant : « Salut ô Vierge des Vierges! Salut, ô Mère de Dieu! Salut, ô Reine du ciel et de la terre! »

Voilà ce que nous avons vu se produire depuis trente ans, et j'ose dire que ces couronnements de la Vierge, renouvelés d'un diocèse à l'autre, sont l'un des événements les plus merveilleux de notre époque ; car, au milieu de tant d'erreurs et de défaillances, ces grandes manifestations populaires témoignent d'une foi toujours vivante à l'ordre surnaturel, à la divinité de Jésus-Christ, à l'œuvre de la rédemption, à l'efficacité toute puissante de la grâce, aux destinées immortelles de l'Église, aux fins glorieuses de l'humanité, aux splendeurs et aux magnificences de ce plan divin qui reste le premier et le dernier mot de toutes choses.

Mais outre cette haute signification qui leur est commune à tous, chacun de ces couronnements a de plus son sens propre, son caractère spécial ; car il prend ses origines dans quelque événement particulier autour duquel s'est déroulée

l'histoire religieuse d'une province. Il y a là tout un passé qui renaît avec ses glorieux souvenirs, tout un avenir qui se prépare avec ses consolantes promesses. Une image de Marie couronnée par la piété des fidèles, c'est à la fois le mémorial d'un grand bienfait et le gage d'une insigne protection. Quel est ce bienfait dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire? Quelle est cette protection que nous demandons à Notre-Dame de l'Épine? C'est ce que je voudrais vous dire en rappelant la touchante page d'histoire écrite de la main de Dieu lui-même sur cette terre devenue par là une terre sainte : *Locus in quo stas, terra sancta est.*

Vous avez eu raison d'espérer, Monseigneur de Châlons, dans une éloquente lettre pastorale encore présente à nos esprits, que le couronnement de Notre-Dame de l'Épine réveillerait la foi de votre peuple. Nous en avons déjà la preuve dans le magnifique spectacle dont nous sommes témoins. Cet immense concours de fidèles accourus à votre voix ; ces paroisses entières venues la croix en tête et sous la bannière de leurs saints patrons ; ce clergé si nombreux et ces princes de l'Église faisant cortège à votre éminent métro-

politain ; ces hommages qui montent vers Marie de tous les points de votre diocèse, et auxquels des milliers d'âmes s'associent avec un pieux enthousiasme, sur les lieux où nous sommes, tout cela fait présager le profond retentissement que laissera dans tous les cœurs cette fête consacrée à la glorification de la Vierge Marie et qui restera pour vous-même un grand honneur et une grande consolation.

I

Transportons-nous un instant par la pensée, à quelque trois mille ans d'ici, sur l'antique terre des Pharaons. Une race prédestinée aux plus grandes choses de l'histoire, y gémissait sous le joug de la servitude. Il semblait que les promesses de Dieu au père des croyants fussent devenues vaines pour la descendance d'Abraham. Tout ce grand passé, rempli de tant de merveilles, allait disparaître dans un esclavage ignominieux, sans laisser derrière lui les semences fécondes de l'avenir. Encore quelque temps, et Jéhovah s'effaçait du cœur de son

peuple pour faire place aux idoles de l'Égypte. Mais voici qu'un jour, au pied d'une montagne de l'Arabie, un berger menant paître ses brebis, vit un buisson qui brûlait sans se consumer ; et du milieu de ce buisson ardent, Celui qui est lui dit : « N'approche pas, car ce lieu est une terre sainte : *locus in quo stas, terra sancta est.* » Puis il lui ordonna d'aller délivrer son peuple. Moïse obéit à cet ordre, et vous savez quelle en fut la suite. Le buisson lumineux de l'Horeb avait été le signe et le gage de la délivrance d'Israël.

Que vous semble, Mes Frères? N'êtes-vous pas frappés comme moi de l'analogie de ce prodige avec celui que rappelle le couronnement de Notre-Dame de l'Épine? Et pourquoi nous étonner d'un rapprochement qui naît de lui-même? L'Église n'est-elle pas le peuple de Dieu devenu l'humanité tout entière? La France n'a-t-elle pas rempli dans l'histoire de ce nouvel Israël le rôle de la tribu de Juda, jusqu'à mériter le titre de soldat de la Providence? Or, avait-on jamais vu une situation plus lamentable que celle de la France, et j'ose ajouter de l'Église elle-même à l'époque dont le souvenir

se rattache à la solennité de ce jour? L'Europe chrétienne livrée aux agitations d'un schisme désolant et qui paraissait sans remède, pendant que le mahométisme triomphant à Nicopolis poussait ses hordes victorieuses le long du Danube. En France, des désastres inouïs jusqu'alors, Crécy, Poitiers, et bientôt après, Azincourt, ce terrible Sedan du xvᵉ siècle; un roi en démence; une mère dénaturée détrônant son propre fils au profit de l'étranger dans un pacte infâme; un enfant anglais sacré roi de France sous les voûtes de Notre-Dame de Paris avec l'assentiment des États du royaume; des factions rivales se disputant les lambeaux de la patrie déchirée par leurs fureurs fratricides; partout le meurtre, le parjure, l'incendie des villes et le ravage des campagnes : non, le peuple hébreu asservi par Pharaon n'avait pas subi d'aussi grandes calamités : et au fond des carrières où s'épuisaient ses dernières forces, du pied des Pyramides, travail d'esclaves victimes d'un despotisme insensé, Israël n'avait pas poussé vers Jéhovah un pareil cri de détresse.

Où donc apparaîtra le signe de la délivrance? Où verra-t-on reluire le buisson ardent du

milieu duquel la voix de la miséricorde se fera entendre pour annoncer à la France l'approche du salut?

Le 24 mars de l'année 1400, dans un coin perdu de ces champs catalauniques où, plusieurs siècles auparavant, la civilisation et la barbarie s'étaient entrechoquées dans un duel gigantesque, des bergers conduisant leurs troupeaux, comme autrefois le pâtre de Madian, virent au déclin du jour, sur le penchant d'une colline, un buisson dont les branches, les feuilles et les épines brûlaient sans se consumer ; et, au milieu des flammes, une statue de Celle que l'Église invoque depuis dix-huit siècles sous le nom de « Mère de Miséricorde ». Toute la nuit et tout le jour suivant le prodige se continua sous les yeux de l'évêque de Châlons, de son clergé, d'une multitude de fidèles, pour ne laisser subsister aucun doute sur la réalité de cette intervention divine.

Et que signifiait cette répétition de la scène mystérieuse du mont Horeb? Était-ce l'annonce prophétique de jours meilleurs pour l'Église et pour la France! Comme jadis les bergers de Bethléem auxquels l'ange du Seigneur portait la

bonne nouvelle, ces petits, ces humbles de la terre, ces pâtres de Courtisols et de Melette avaient-ils été choisis de Dieu pour apercevoir les premiers signes de la délivrance ? Il y a toujours quelque témérité à vouloir soulever un coin du voile dont la Providence recouvre ses desseins. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, à partir du merveilleux événement des plaines de la Champagne, tout semble changer de face. Deux ans après. le mahométisme subissait, dans les plaines d'Ancyre, un désastre qui, au lieu de n'être qu'un temps d'arrêt, aurait pu devenir sa fin. Le concile de Pise allait mettre la main à la pacification de la chrétienté ; et, pour achever l'œuvre de miséricorde qu'avait fait pressentir le buisson lumineux de l'Épine, onze ans plus tard, à quelques lieues de là, sur les confins mêmes de la Champagne et de la Lorraine, naissait la libératrice de la France, Jeanne d'Arc.

Ainsi la Providence fait-elle éclater les signes avant-coureurs de son intervention dans les choses de ce monde. Ainsi se plaît-elle à échelonner les miracles tout le long de l'histoire, sur la route de l'humanité chrétienne, pour soutenir et ranimer la foi des peuples. Tout ce

drame merveilleux de la délivrance, dont la vierge de Domrémy occupe le sommet, pourra se dérouler ailleurs, à Orléans, à Reims, en vingt lieux divers; mais c'est du hameau de l'Épine, de cette terre sainte où nous sommes, qu'était partie l'annonce de la miséricorde. C'est ici que la Mère de Dieu venait de montrer à la France son divin Fils prêt à opérer le salut par des voies encore ignorées de tous. Aussi vos pieux ancêtres ne s'y sont-ils pas trompés. A l'instant même et malgré les calamités qui les enveloppaient de toutes parts, ils se mirent à l'œuvre pour perpétuer le souvenir d'une si grande grâce par un monument digne d'elle. C'est le peuple qui, tout d'abord, jettera les fondements de l'édifice, ce peuple d'artisans et de laboureurs restés fidèles à la cause religieuse et nationale au milieu de tant de défections parties de si haut. Puis viendront les princes, les grands de la terre, Charles VII, Louis XI, pour reconnaître à leur tour les bienfaits de Marie, en joignant les témoignages de leur munificence aux offrandes de la piété populaire; et de leurs efforts réunis sortira un chef-d'œuvre de l'art chrétien, ce magnifique temple, qui, désormais,

allait rester debout au milieu de la Champagne comme un boulevard contre tous les ennemis de la religion et de la patrie.

Ne semble-t-il pas, en effet, Mes Frères, qu'à partir de ce moment solennel dans votre histoire, Notre-Dame de l'Épine soit devenue le point central de toutes les attaques et de toutes les résistances ? Tant elle apparaissait aux yeux de tous comme un signe de délivrance et un gage de protection ! A peine cette église, mémorial insigne de l'intervention divine, était-elle sortie de terre, que les ennemis de la France résolurent de la détruire, pour effacer jusqu'au dernier vestige d'un miracle si manifestement lié à la ruine de leurs espérances. Mais ils avaient compté sans la vaillance de vos pères attachés à un temple devenu leur gloire, et sans la bravoure de ce noble seigneur de Barbazan, qui, vainqueur des Anglais à la bataille de la Croisette, allait rejoindre, à quelques années de là, sous les voûtes funèbres de la basilique de Saint-Denis, les Duguesclin et les Clisson, ses aînés et ses émules dans la carrière de l'honneur et de la fidélité.

La délivrance était complète. Mais, pour

accomplir leurs destinées providentielles au prix de la lutte et du sacrifice, les peuples comme les individus ne sortent d'une épreuve que pour en subir une autre. Après le siècle de l'invasion étrangère, voici venir le siècle de l'hérésie. Vous savez si la Champagne châlonnaise fut épargnée par ce fléau, malgré le zèle de ses évêques, des Lenoncourt, des Jérôme Bourgeois, des Cosme Clausse. On put craindre un instant que la secte calviniste, favorisée par une politique dépourvue de franchise et d'honnêteté, ne parvînt à s'y implanter à force de ruses et de violences. Mais Celle qui, dans le langage si profond de l'Église, a tué toutes les hérésies dans le monde entier, parce qu'elle nous a donné « l'auteur et le consommateur de la foi » *auctorem fidei et consummatorem* (1), Marie veillait sur son peuple fidèle. Ne lui avait-elle pas montré son image dans le buisson de l'Épine, comme un signe de délivrance et un gage de protection? Aussi est-ce contre le temple, mémorial de ce miracle, que l'hérésie tournera ses fureurs. Un jour de l'année 1562,

(1) Épître aux Hébreux, XII, 202.

les deux Coligny, ces types accomplis du traître à l'Église et à la patrie, viendront menacer de leurs vengeances l'Église de Notre-Dame de l'Épine. Mais, cette fois encore, les descendants des bergers et des laboureurs de Courtisols sauront défendre le monument élevé par leurs pères ; et, comme à l'époque de Jeanne d'Arc, c'est de la Champagne, d'un archidiaconé du diocèse de Châlons, du château de Joinville, berceau des trois Guise, fils de François de Lorraine, que sortira la Ligue, ce mouvement catholique et national qui arrêtera l'hérésie sur le chemin du trône, pour conserver à la France, avec ses traditions dix fois séculaires, l'honneur et le titre de Fille aînée de l'Église.

Est-ce là tout, Mes Frères ! Ai-je épuisé toute la série des marques de protection que Notre-Dame de l'Épine a fait éclater au milieu de vous ? Voyez-vous ce nouvel adversaire de l'Église, qui s'avance sous les dehors d'une orthodoxie rigide ; ce demi-calvinisme aux formules hypocrites, avec ses sécheresses et ses aridités, avec son Christ aux bras étroits et ses maximes désolantes pour les pauvres pécheurs, avec son symbole où le désespoir prend la place de la

confiance et où Dieu cesse d'être un père pour devenir un tyran? Non, jamais la foi de vos ancêtres n'avait couru un péril aussi grave, d'autant plus que ces nouveautés trouvaient un accueil trop complaisant auprès de ceux-là mêmes qui auraient dû être les premiers à les combattre, en prémunissant leur peuple contre les erreurs de Jansénius et de Quesnel. Est-ce trop s'avancer que d'attribuer à Notre-Dame de l'Épine et à son culte, alors si répandu dans le diocèse de Châlons, les insuccès d'une hérésie la plus subtile et la plus dangereuse de toutes? Qu'y avait-il, en effet, de plus contraire aux duretés d'une secte impitoyable que la dévotion envers la Mère de miséricorde? D'un côté, il n'y a qu'anathèmes et menaces; de l'autre tout est douceur et bonté. Non, n'hésitons pas à le dire, si, malgré les ravages trop certains que le jansénisme a exercés dans ce pays, la foi n'a pas subi d'atteintes encore plus profondes; si les populations rebutées par un rigorisme aussi déraisonnable que funeste, ne se sont pas éloignées davantage des sources de la grâce; si le zèle épiscopal de Mgr de Juigné, secondé par de pieux prêtres, parvint à ralentir la marche du

fléau, il faut en remercier Celle qui était restée au milieu de son peuple, lui présentant, comme autrefois dans le buisson de l'Épine, sous les traits de l'Enfant Jésus, l'image si douce et si consolante du Dieu de clémence et de bonté.

Arrivé à ce moment de votre histoire, je voudrais pouvoir m'arrêter. J'aimerais n'avoir pas à rappeler ce que la Révolution, assemblage de toutes les erreurs du passé. préparait à vos contrées de violences et de malheurs. Ce temple, splendide monument de la foi de vos pères, ne pouvait échapper à la profanation universelle des choses saintes. Mais du moins l'impiété ne parviendra-t-elle pas à détruire l'image miraculeuse qui avait été depuis quatre cents ans un signe de délivrance et un gage de protection. Notre-Dame de l'Épine continuera de veiller sur son peuple du haut de ce trône de miséricorde qu'elle s'était choisi à l'une des époques les plus tristes de notre histoire. Elle lui apparaîtra comme l'étoile du salut, lorsqu'au sortir de la tourmente révolutionnaire, elle obtiendra de son divin Fils la réconciliation de l'Église et de la patrie. Elle ne le perdra pas de vue durant ce drame prodigieux de quinze ans, où devaient se

rencontrer toutes les extrémités des choses humaines, et qui allait se dénouer quelque jour dans les plaines de la Champagne. Montmirail, Champ-Aubert, Vauchamps, quels noms et quels souvenirs ! C'est le crépuscule de la gloire et du génie plus resplendissants peut-être qu'à leur aurore et dans leur plein midi. A un demi-siècle de là, c'est encore sous le regard protecteur de Notre-Dame de l'Épine que se formera, dans un camp célèbre, cette magnifique armée qui, malgré des revers immérités, est demeurée notre espérance et notre force. Et pendant que les souverains eux-mêmes venaient en ces lieux rendre hommage à la patronne de la France, Châlons avait le bonheur de posséder des évêques comme ce vénérable Mgr de Prilly, dont la haute figure jette encore un reflet d'honneur sur tout le diocèse ; ses dignes successeurs restauraient les églises, réparaient les séminaires, multipliaient les œuvres de piété, environnaient d'un nouvel éclat le culte des premiers apôtres de la Champagne. Notre-Dame de l'Épine demeurait la reine de son peuple ; et ses faveurs dans le passé faisaient présager les bénédictions de l'avenir.

II

Le couronnement des princes a coutume d'être pour les peuples une source de bienfaits. Car ce n'est pas une vaine pompe ni un simple apparat que cet éclatant hommage rendu au pouvoir légitime. Lorsque, autrefois, sous les voûtes de la cathédrale de Reims, l'Église, organe de Dieu et de la nation, déposait sur la tête d'un homme le signe du commandement suprême, cet acte solennel avait pour résultat d'entretenir et de fortifier dans les âmes le respect de l'autorité, l'attachement et la fidélité aux lois du pays. Le sacre d'un souverain, c'était le pacte fondamental renouvelé de part et d'autre, sous le regard de Dieu et au pied des autels, pour assurer avec l'union des cœurs, la grandeur et la prospérité de la patrie.

Le sacre d'un souverain, c'était aussi, l'histoire nous l'apprend, une occasion unique de répandre des largesses sur tout un peuple, la grâce et l'amnistie accordées à des coupables, un allège-

ment des charges publiques, comme don de joyeux avènement. Ah ! sans doute, ces images sont bien pâles, lorsqu'on les applique à un ordre de choses infiniment plus élevé. Qu'est-ce que le pouvoir d'un homme en regard de la toute-puissance de prière et d'intercession qui réside en Marie ? Quel moyen de comparer la bonté d'un prince de la terre à une tendresse qui n'a d'égale qu'une dignité incommensurable comme elle ? Mais enfin, pour élever jusqu'à lui notre faible intelligence, Dieu a voulu qu'il y eût un certain rapport entre les choses de la terre et celles du ciel. Et, dès lors, vous êtes en droit de me demander ce que nous attendons du couronnement de Notre-Dame de l'Épine.

Ici, Mes Frères, permettez à mon cœur d'évêque de s'épancher au milieu de vous. Lorsqu'on étudie cette portion si intéressante de la France, on ne peut qu'apprécier tout ce qu'il y a de qualités et de vertus naturelles dans ces populations probes et laborieuses, remplies de bon sens et d'honnêteté, formées de longue date aux habitudes d'ordre et de discipline, et portant à un haut degré, comme l'héritage de dix-huit siècles de christianisme, le respect du

foyer domestique et l'amour de la patrie. Mais la foi pratique qu'est-elle devenue? Mais ces grands côtés de l'âme humaine par où elle touche à l'infini ; ces élévations vers Dieu par la prière intime ou publique ; cette culture de la plus haute partie de nous-mêmes par le travail de la grâce puisée à la source des sacrements ; cette participation régulière au sacrifice de l'Homme-Dieu, renouvelé sur nos autels, dans l'adoration, dans la louange et dans l'action de grâces ; cette croyance profonde à nos immortelles destinées, qui fait que le chrétien se sent à l'étroit dans les bornes de ce monde, heureux qu'il est de pouvoir échapper par intervalle au terre à terre et à la vulgarité des intérêts d'ici-bas ; en un mot, cette vie surnaturelle et divine que nous devons entretenir en nous, pour qu'elle devienne un jour dans le sein de Dieu la vie éternelle et glorieuse, tout cela n'a-t-il pas disparu, ou du moins ne s'est-il pas affaibli par suite de cette indifférence religieuse qui est le plus grand fléau dont les ravages puissent désoler un pays?

Ah! si, aux qualités et aux vertus naturelles dont je viens de parler, venait s'ajouter, pour les agrandir et les perfectionner, la pratique

fidèle et constante du devoir religieux, nous assisterions à un magnifique développement de force et de dignité morale. Rien ne dépasserait en France la splendeur et la fécondité de vos œuvres. Votre illustre compatriote, Royer-Collard, ce grand esprit dont le regard ferme et pénétrant avait sondé toutes les infirmités humaines, disait sur son lit de mort : « Il n'y a de solide en ce monde que les idées religieuses ; ne les abandonnez jamais, et, si vous en sortez, rentrez-y. » Oui, rentrez-y, habitants de la Champagne, pour en faire la règle de votre vie. Vous travaillez, avec une ardeur infatigable, à acquérir et à conserver les biens de la terre ; mais, quoi que vous fassiez pour retenir cette figure du monde qui passe, tout vous fuit, tout vous échappe, tout vous glisse entre les doigts : la fortune change, la santé se consume, la beauté se flétrit, l'amitié s'altère, la renommée se dissipe, la vie s'éteint. Tout s'use, tout se fane, tout se flétrit avec le temps ; seule, la foi demeure, avec les mérites qu'elle s'est acquis par la pratique du devoir et l'accomplissement de la loi de Dieu.

La disparition du fléau de l'indifférence reli-

gieuse, voilà ce que nous attendons du couronnement de Notre-Dame de l'Épine. Nous en espérons une deuxième grâce.

Quand le vénérable Mgr de Prilly, ce prélat de pieuse mémoire, qui, après avoir dans sa jeunesse servi son pays sur les champs de bataille de Zurich et d'Austerlitz, venait de porter un si grand zèle dans le ministère pastoral, lorsque, dis-je, il se vit à son heure dernière, repassant dans son esprit ce qui l'avait le plus affligé pendant ses trente-six années d'épiscopat, il voulut adresser à ses diocésains une recommandation suprême, en ordonnant de graver sur sa tombe ce simple mot où se résumait toute sa sollicitude : « Sanctifiez le dimanche. » Il avait pu mesurer par une longue expérience les lamentables effets du mépris de cette grande loi : la désertion des offices, l'abandon des sacrements, l'oubli de tous les devoirs, l'ignorance des vérités de la foi, la destruction de l'esprit de famille, l'affaiblissement sinon l'extinction complète de la vie religieuse et morale. C'est avec une douleur profonde qu'il avait vu apparaître, après 1830, ce type avili d'une civilisation en déclin, cet homme déchu

de ses grandeurs chrétiennes, qui, le jour du Seigneur, et à l'heure même où ses frères réunis dans le lieu saint élèvent leur âme vers le ciel, est là courbé sur une motte de terre, poussant devant lui ses bêtes de somme, plus abaissé qu'elles-mêmes, parce qu'il est descendu d'autant plus bas qu'il est tombé de plus haut, et que, loin d'ignorer ce qu'il doit à Dieu, il aggrave sa révolte du poids de sa raison.

Ah ! si en retour des hommages que nous lui rendons aujourd'hui, Notre-Dame de l'Épine daignait vous obtenir la guérison de cette plaie qui gagne de plus en plus vos campagnes ; si, à partir de ce moment, il s'opérait une réaction vigoureuse contre cette profanation du dimanche, qui, aux yeux de toutes les nations chrétiennes, est pour la France une marque d'abaissement et un sujet d'humiliation, ce serait pour le diocèse de Châlons et pour toute la Champagne une nouvelle ère de grandeur morale et de vraie prospérité.

Mais quoi, Mes Frères ! n'est-il pas une autre grâce que nous avons tout lieu d'espérer du couronnement de Notre-Dame de l'Épine ; une

grâce qui se rattache à ce qu'il y a de plus spécial et de plus caractéristique dans le culte que vous rendez en ces lieux à la Reine des Anges? Lorsque, le 24 mars de l'année 1400, les bergers de Courtisols et de Mellette virent au milieu d'une clarté éblouissante la statue de la Vierge tenant son fils entre ses bras, la tradition rapporte que les brebis s'enfuirent tout effrayées vers la plaine, tandis que les agneaux seuls osèrent s'approcher du buisson lumineux. Est-ce pour répondre à ce gracieux détail que Notre-Dame de l'Épine est devenue par excellence le pèlerinage des petits enfants? Le fait est qu'il n'y a pas de spectacle plus touchant que de voir ici aux fêtes de l'Assomption et de la Nativité, des centaines d'enfants venir de toutes parts pour recevoir la bénédiction de Marie et se placer sous sa protection, afin d'échapper aux dangers qui menacent le jeune âge.

Or, y a-t-il eu jamais d'époque où l'enfance chrétienne ait eu plus besoin de la protection de Marie ? Et que de motifs n'avons-nous pas d'attendre une telle grâce du couronnement de Notre-Dame de l'Épine? Le grand péril social de

notre temps, celui qui nous fait trembler davantage pour l'avenir des générations, n'est-ce pas tout ce que l'on médite et ce que l'on a déjà fait contre les petits et les faibles, contre les agneaux du troupeau de Jésus-Christ ? Un système d'éducation d'où la religion est complètement bannie avec ses lumières et ses secours, avec ses influences et ses moyens d'action que rien ne peut remplacer ; des lois qui, sous prétexte de neutralité, livrent la jeunesse à des maîtres sans convictions ni principes, et qui, en eussent-ils, n'ont plus même le droit de parler à leurs élèves de Jésus-Christ, de l'Évangile, de tout ce qui devra inspirer et gouverner leur vie ; l'athéisme, c'est-à-dire le néant, à l'origine et au point de départ de l'homme et du citoyen, à la base de la formation des intelligences, des caractères et des volontés ; la négligence des parents et le mauvais exemple venant s'ajouter trop souvent aux défaillances et aux attaques du dehors ; quelles perspectives, grand Dieu ! et pour les pasteurs des âmes quel sujet d'inquiétudes et d'alarmes ! Ah ! redoublez de sollicitude maternelle à l'égard de ces chers enfants, ô mère de Jésus ! Permettez-

nous d'espérer que le jour de votre couronnement sera pour eux un signe de délivrance et un gage de protection

Je viens de toucher à l'avenir et aux destinées de la France, et c'est par là que je termine ; car c'est une dernière grâce que nous attendons du couronnement de Notre-Dame de l'Épine. Vous voilà redevenus, Mes Très Chers Frères, le dernier rempart de la patrie, comme au temps où la deuxième Gaule Belgique s'arrêtait à vos frontières. Et, certes, l'honneur du pays ne saurait être en de plus vaillantes mains. Quatre-vingt-dix-neuf grenadiers de ma vieille garde et un Champenois font cent braves, disait le plus grand capitaine des temps modernes. Il se souvenait sans doute de l'héroïque résistance de Châlons, le 5 février 1814. Et cependant laissez-moi exprimer le souhait que le fossé de la France soit reporté plus loin, là où la Providence l'a marqué de son doigt, là où un homme de génie, César, le traçait pour toute la suite des temps ; que vos immenses plaines cessent d'être le champ de bataille où les nations de l'Europe sont venues tant de fois vider leurs querelles, et que

le fléau de la guerre s'éloigne à jamais de vous. Daigne Notre-Dame de l'Épine exaucer ce dernier vœu pour le bonheur de la contrée au milieu de laquelle il lui a plu d'ériger le trône de sa miséricorde !

Dans quelques instants, un prince de l'Église, délégué par le Souverain-Pontife, va couronner solennellement la statue miraculeuse qui depuis quatre siècles s'élève au milieu de vous ; et, à la suite de cette auguste cérémonie, votre vénérable Évêque renouvellera la consécration de son diocèse à Notre-Dame de l'Épine. Puisse cet acte de consécration trouver de l'écho dans tous les cœurs et les réunir dans un même sentiment de foi et de dévotion à la Très Sainte Vierge ! Puissent les bénédictions de l'avenir répondre à celles du passé ! Puisse enfin cette grande journée du 3 juin 1890 marquer à jamais dans l'histoire de la Champagne catholique, pour l'honneur de tous ses enfants, pour leur félicité dans le temps et dans l'éternité ! Ainsi soit-il !

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE L'EXTERNAT SAINT-MAURILLE

LE 25 JUILLET 1890

Messieurs, chers Elèves,

Plus le XIXe siècle marche vers sa fin, plus les graves problèmes de l'éducation se posent devant les esprits vraiment soucieux de l'avenir du pays. On ne parle que de réformes dans l'enseignement public, d'améliorations à introduire dans le régime des collèges de l'État. Loin de moi la pensée de vouloir blâmer des efforts inspirés par un sentiment louable à tous égards ; mais, ce que je tiens à constater, non sans une vive satis-

faction, c'est que chaque tentative pour entrer dans une voie meilleure est un hommage rendu à la supériorité de l'éducation telle que l'Église de France l'avait conçue et réalisée depuis le commencement de ce siècle.

Et d'abord, pour l'enseignement supérieur. Nous avions dit — et pour ma part je n'ai cessé de le répéter depuis vingt ans — qu'à des Facultés de province, isolées les unes des autres, et n'ayant de lien commun qu'une dépendance absolue de l'État, il fallait substituer des universités régionales, jouissant de leur existence propre et de leur autonomie, et pouvant par là même constituer autant de foyers puissants de vie intellectuelle et scientifique. Nous avions plus fait que de le dire ; nous en avions pris l'initiative sur divers points de la France, notamment à Angers. Et voici que, à notre suite et reprenant notre idée, l'État — timidement, sans doute, mais il n'y a que le premier pas qui coûte — se prépare à rompre avec une centralisation excessive, dont l'expérience a démontré les vices, pour reconstituer à son tour de vraies universités répondant à l'esprit et aux besoins d'une

région entière, et pourvues de tous les organes nécessaires au fonctionnement régulier et normal d'un grand corps. C'est notre conception historique et traditionnelle de l'enseignement supérieur qui est à la veille de triompher chez ceux-là même qui, depuis cent ans, ont confondu l'unité avec l'uniformité et retenu au centre une activité qui, pour être vraiment féconde, doit s'étendre à toute la circonférence.

Même résultat pour l'enseignement secondaire. Devant les tendances trop utilitaires de la pédagogie contemporaine, nous avions dit que la prédominance des études scientifiques sur les études littéraires serait un grand malheur, qu'elle abaisserait inévitablement le niveau des intelligences ; et, tandis qu'ailleurs on faisait litière de ces choses, nous ne consentions même pas à sacrifier ce thème grec et ces vers latins, objet de tant de railleries et de si fiers dédains. Aujourd'hui que l'expérience a parlé, c'est à qui dans les conseils de l'enseignement et au Parlement même, proclamera plus haut l'utilité des langues anciennes pour la formation de l'esprit et déplorera d'une voix plus larmoyante la déca-

dence des études classiques. Je prévois même le moment où, par suite de l'un de ces revirements d'opinion si brusques dans notre pays, nous serons obligés de protéger l'enseignement secondaire spécial contre la défaveur dont il est menacé, en lui laissant dans nos établissements la grande part que doivent lui assurer les conditions particulières d'une époque où le commerce et l'industrie jouent un rôle si considérable.

Et la discipline ! l'éducation morale et physique des enfants ! avait-on assez vanté ce régime de caserne que, depuis le premier Empire, l'Université de l'État a introduit et maintenu dans ses lycées ? Là se formeraient, disait-on, sous une règle de fer, entre quatre murs tristes comme ceux d'une prison, des âmes viriles et des caractères fortement trempés. Un drame joué sur une modeste scène de collège paraissait un scandale à ce pédantisme gourmé ; et je pourrais citer telle école de Maine-et-Loire qui, pour s'être permis une récréation si criminelle, a vu tomber sur elle toutes les foudres de l'académie. Mais voici que, devant des plaintes aussi vives que générales, on commence à se retourner vers

ces collèges de jésuites, vers ces établissements religieux dont on disait tant de mal, pour leur emprunter une direction moins farouche, une discipline plus paternelle. D'aucuns — et des meilleurs — nous envient un régime pédagogique où l'on se préoccupe constamment et avant tout de donner aux enfants de l'air et de l'espace; où, dans l'intérêt de leur santé, on prête aux jeux, aux exercices physiques et aux promenades une attention particulière; où, à la place de l'hostilité qui existe ailleurs entre les maîtres répétiteurs et les élèves, on voit les uns se mêler aux autres dans une franche cordialité, sans que ni le respect ni la gaieté perdent leurs droits (1). Peut-être même, en fait d'éducation physique, est-on déjà sur le point d'excéder : tant on est porté dans ce pays à passer d'une extrémité à l'autre! Il n'est pas sûr que d'ici à peu de temps le prix de gymnastique n'aura pas plus de relief que le premier prix de discours latin ou français. Mais nos établissements seront

---

(1) *L'éducation de nos fils*, par le docteur Rochard, membre de l'Académie de médecine.

là comme par le passé, pour remettre les choses au point et les ramener à leur juste mesure.

Et d'où vient, Messieurs, que chaque pas dans une voie meilleure est un rapprochement des idées et des méthodes qui distinguent l'éducation chrétienne? C'est que, à la différence de ceux qui, faute de principes bien arrêtés, en sont réduits à flotter entre des systèmes contradictoires, repoussant aujourd'hui ce qu'ils admettaient hier, nous avons des traditions qui ne datent pas d'un siècle seulement. En matière d'enseignement comme dans tout le reste, il y a deux obstacles au véritable progrès : la routine et l'utopie ; la routine qui se cantonne aveuglément dans des formes passagères et n'en veut sortir à aucun prix, qui ne conçoit pas qu'à de nouvelles nécessités peuvent et doivent répondre des institutions différentes ; l'utopie qui veut tout refaire à neuf et, sans tenir compte de l'expérience acquise, effacer du sol tout vestige de la tradition, pour y écrire, comme sur une table rase, le plan et les espérances d'un avenir chimérique.

Nous nous tenons à égale distance de la rou-

tine et de l'utopie, appuyés sur la tradition et visant au progrès, avec la raison chrétienne comme principe et l'expérience pour guide. C'est la bonne voie : nous continuerons d'y marcher, avec l'aide de Dieu, sûrs d'obtenir de plus en plus la confiance des familles, en servant les intérêts de la religion et du pays.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE MONGAZON

LE 27 JUILLET 1890

MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES,

Le 26 mai dernier, parlant devant M. Carnot, président de la République française, à l'inauguration des nouvelles constructions d'un lycée, un recteur d'Académie disait en propres termes : « La première condition du succès en ce monde, c'est d'être un bon animal et la première condition de la prospérité nationale, c'est que la nation soit formée de bons animaux (1). »

---

(1) *Discours prononcé par le Recteur de l'Académie de Besançon.*

Je l'avoue franchement, Messieurs, tel n'est pas à mes yeux le but principal ni surtout le plus élevé de l'éducation. Sans doute, nous ne sommes pas plus indifférents que d'autres au développement physique des enfants confiés à nos soins. Vigueur des muscles, élasticité des nerfs, souplesse des mouvements, fonctionnement régulier des organes, tout cela importe assurément à la saine constitution de l'être humain. Pas n'est besoin d'emprunter le langage des haras, pour faire au corps sa part légitime dans l'art pédagogique. Mais nous estimons que d'autres devoirs s'imposent encore davantage à notre sollicitude, lorsqu'il s'agit d'élever cette noble créature que Dieu a faite à son image et à sa ressemblance.

Non, ce n'est point là, Messieurs, votre principale tâche. Elle est autrement grande. Prendre à ses débuts cette intelligence qui vient de s'ouvrir à la lumière, la dégager peu à peu des sens qui l'enveloppent, et l'initier à la connaissance du vrai par le jeu élémentaire des signes de la pensée ; rendre cette jeune âme attentive à elle-même pour lui faire démêler la voix de la conscience à travers les cris désordonnés et confus de l'instinct et de la passion ; élever cet esprit

toujours prêt à se laisser choir dans la matière, et le soutenir dans sa lutte avec la chair et le sang, par l'idée du devoir, par l'attrait de la vertu, par l'amour de Dieu ; cultiver cette fleur divine pour la conduire, au prix de mille soins, jusqu'à son complet épanouissement; et, pour tout résumer d'un mot, tailler dans cette nature qui tient de l'animal, je le veux bien, mais qui doit s'élever fort au-dessus, y tailler, dis-je, dans ce marbre de chair, dans cette contexture de nerfs et de muscles, quelque chose d'infiniment supérieur, un chrétien, enfant de Dieu et candidat de l'éternité, voilà le grand œuvre, l'œuvre par excellence de l'éducation.

Je sais bien qu'on appelle cela « l'ascétisme mystique du moyen âge » — je cite textuellement. — Là-dessus, je me bornerai à faire une simple remarque, c'est que cet ascétisme mystique, qui consistait tout simplement à subordonner l'éducation du corps à celle de l'âme, avait su former des hommes dont nos mains débiles ne sont même plus capables de soulever l'armure. Entrez dans un musée militaire, dans un arsenal du temps passé, et voyez ces casques, ces cuirasses, ces lances, ces massues, ces arquebuses, ces

hallebardes, devant lesquelles nos générations affaiblies demeurent stupéfaites, se demandant qui pouvait bien avoir eu assez de force physique pour manier de tels engins de guerre. Il avait donc du bon, même pour former de « bons animaux », cet ascétisme mystique du moyen âge qui prêchait les lois conservatrices de la vigueur corporelle, la tempérance et la chasteté, et sous l'empire duquel aucun État n'en était réduit à abaisser la taille des soldats à des proportions qui menacent de devenir lilliputiennes. Ainsi se vérifient, dans l'œuvre de l'éducation comme ailleurs, ces paroles de l'Évangile : cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste, la force physique comme l'énergie morale, vous seront données par surcroît.

Le royaume de Dieu et sa justice, c'est-à-dire, en résumé, l'observation fidèle des commandements de Dieu et des préceptes de l'Église. On prétend remplacer aujourd'hui ce facteur si puissant de l'éducation par ce qu'on appelle « le culte de l'idéal, les hautes pensées, les enthousiasmes généreux ». Mots vagues, formules creuses, maximes abstraites, sans lumière pour l'esprit, sans action positive et concrète sur la volonté.

Aussi je ne m'étonne pas que le bon sens français se montre de plus en plus réfractaire à des théories vides de sens ou dangereuses, si elles doivent signifier quelque chose. Je ne m'étonne pas que nos adversaires eux mêmes soient obligés de constater dans des rapports officiels que plus ils multiplient leurs établissements, moins ils réussissent à y attirer d'élèves, et que, rien que pour cette année, la perte des lycées de l'État a été de 1,039 internes. Je ne m'étonne pas que la confiance des familles continue à se porter vers des institutions où la science et la bonne éducation sont d'autant plus en progrès, que la religion y tient la première place. Il y a là, pour le pays tout entier, une grande consolation dans le présent et une grande espérance pour l'avenir.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT SÉMINAIRE DE BEAUPRÉAU

LE 1er AOUT 1890

Messieurs, chers Élèves,

Il me tardait de revenir au Petit Séminaire de Beaupréau, pour témoigner aux maîtres et aux élèves mon affection toute particulière. N'est-ce pas dans cet établissement de premier ordre que le clergé du diocèse d'Angers se recrute principalement? N'est-ce pas ici que j'ai toujours trouvé le meilleur esprit, les doctrines les plus sûres, l'attachement le plus ferme à la religion et à l'Église, de telle sorte que depuis vingt ans

je n'ai pas eu un seul moment d'inquiétude sur la direction qu'y reçoit la portion la plus chère et la plus intéressante de mon troupeau. C'est le plus bel éloge qu'un évêque puisse faire d'une maison d'éducation.

Ce résultat vous est dû en majeure partie, à vous, mon cher Supérieur, qui, depuis tant d'années, êtes placé à la tête de Beaupréau, et qui, par votre expérience des âmes, par vos vues si justes et si élevées sur l'éducation, avez puissamment contribué à en faire un petit Séminaire modèle. Vous y avez consumé vos forces, constamment appliqué au devoir et ne reculant devant aucune fatigue, malgré des infirmités trop précoces. Aussi, sentant mon impuissance à reconnaître tant de mérites, je dois laisser à Dieu le soin de vous réserver une récompense aussi grande que votre œuvre.

Et maintenant, malgré mon désir de les passer sous silence, je ne saurais taire complètement les cruelles épreuves que Beaupréau a eu à subir dans le cours de cette année. Mon cœur en a été brisé de douleur et, aujourd'hui encore, je ne puis songer à ces chers enfants tombés à la fleur de l'âge, victimes d'un fléau dont personne

n'aurait pu prévenir les effets, sans m'incliner avec tristesse devant les impénétrables desseins de la divine Providence. Ma consolation et celle de leurs familles doivent être dans cette pensée, que Dieu les avait trouvés mûrs pour l'éternelle félicité, et qu'il a voulu en faire autant d'anges protecteurs de la maison qui les avait formés à la vertu et à la piété, de telle sorte que l'on peut dire d'eux comme des Louis de Gonzague, des Stanislas Kostka, des Jean Berckmans : *consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Aussi avons-nous pensé que, cette année, en présence de si douloureux souvenirs, le temps n'était pas aux longs discours. Et cependant, je ne remplirais pas ma tâche habituelle, si, après avoir fait la part du deuil, je ne mêlais quelques rayons de joie aux nuages de tristesse qui enveloppent encore cette maison.

Je ne parlerai pas des succès que vous venez de remporter aux examens du baccalauréat. Beaupréau est habitué à ce genre de victoires. Mais, pour vous, il y a eu cette année un triomphe exceptionnel que nous avons le devoir d'inscrire en lettres d'or dans l'histoire de cet établissement.

J'avais distingué, il y a plusieurs années, un ancien élève de Beaupréau sorti du Grand-Séminaire, et qui, au jugement de tous, annonçait des aptitudes spéciales pour les mathématiques. Reçu le premier en Sorbonne, aux examens de la licence ès sciences, avec des notes hors ligne, il ne lui manquait qu'une chose pour pousser plus loin, c'était la santé. Je le fis revenir à Beaupréau, dans son pays natal, pour faire une vérité de cette fable d'après laquelle Antée aux prises avec Hercule reprenait ses forces chaque fois qu'il touchait terre. L'événement vérifia mes prévisions. Et voici que cette année, après six mois de travail, votre ancien professeur, redevenu étudiant, présentait à la Sorbonne, pour le doctorat ès sciences, une thèse qui a été presque un événement dans le monde scientifique. Ah ! par exemple, je me garderai bien de vous analyser cette thèse sur les invariants, sur les équations différentielles, sur je ne sais quoi, par la raison bien simple qu'il y a peu de personnes, en France, en état de la comprendre. Ce que je me borne à constater, c'est que votre savant compatriote vient de prouver que si, au siècle dernier, les Vendéens n'avaient pas d'égaux

sur les champs de bataille, leurs petits-fils sont en train de montrer la même supériorité lorsqu'il s'agit de conquérir les palmes académiques.

Il est à croire, chers enfants, que vous n'arriverez pas tous à la taille de M. Rivereau ; mais cet exemple doit vous prouver néanmoins qu'ici vous êtes à bonne école. Beaupréau a fait ses preuves depuis longtemps, dans les lettres comme dans les sciences. Il me suffirait de vous rappeler que la Faculté des Lettres d'Angers vous est redevable de son doyen, l'un des hommes les plus distingués du clergé angevin. Je pourrais citer bien d'autres noms parmi les vivants, car les portraits suspendus à ces murs me dispensent de parler des morts : je me résume en exprimant mon vif désir de voir les sympathies du clergé et la confiance des familles s'attacher de plus en plus à ce petit séminaire qui est au premier rang de ma sollicitude et de mes affections.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE SAINT LOUIS DE SAUMUR

LE 3 AOUT 1890

MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES,

Il s'est produit dans le cours de cette année un mouvement d'idées qui a été pour moi le sujet d'une grande joie et que je considère comme pouvant exercer sur l'esprit public une influence salutaire. Sans doute, à d'autres égards, nos divisions intestines n'ont pas disparu : le parti dominant — vous en savez quelque chose à Saumur — continue son œuvre d'intolérance et d'oppression. Mais voici que, par suite de je ne

sais quel courant mystérieux venant traverser la France entière, un souvenir de notre histoire nationale s'est réveillé dans tous les esprits. Pourquoi l'âme de tout un peuple s'est-elle retournée, à l'heure présente, vers cette page de ses annales? Est-ce l'effet de désastres qui n'ont rien eu d'égal depuis le xve siècle? Est-ce le pressentiment d'une délivrance devant arriver du côté où on l'attend le moins? L'avenir le dira. Le fait est que, depuis un an, l'éloquence et l'art, la poésie et l'érudition s'épuisent sur un même thème, se confondent dans une commune admiration ; et depuis les plus hauts dépositaires du pouvoir civil jusqu'aux enfants de nos écoles primaires, tous les Français répètent avec un égal enthousiasme le nom de Jeanne d'Arc.

C'est là un grand fait qui me remplit d'espérance pour l'avenir du pays. Toujours dans le même ordre d'idées et sous l'empire du même sentiment, le conseil supérieur de l'instruction publique se prépare — si ce n'est déjà fait — à fixer un jour de l'année pour placer tous les jeunes Français devant cette page unique dans l'histoire.

Est-il, en effet, dans l'histoire d'aucun autre peuple une page comparable à celle là ?

Une jeune fille de seize ans, ne sachant, de son propre aveu, ni A ni B, ayant appris de sa mère pour toute science *Notre Père*, *Je vous salue Marie* et *Je crois en Dieu*, occupée dès le bas âge à coudre et à filer, ou à mener paître son troupeau, affirme qu'elle est envoyée de Dieu pour sauver le royaume de France. Son affirmation ne rencontre que l'incrédulité dans sa famille, le dédain parmi les hommes d'épée et la défiance chez les gens d'église. Elle en triomphe néanmoins. L'outrage glisse sur son âme sans l'abattre, la science ne la déconcerte pas, et la théologie la trouve soumise, mais inébranlable. Étrangère à l'art de la guerre auquel elle n'entend rien, elle fait lever le siège d'une grande ville à des généraux dont l'expérience égale la bravoure, à une armée habituée à vaincre. Elle rappelle la victoire sous un drapeau humilié qui ne la connaissait plus. Elle entraîne malgré lui un roi indolent, de succès en succès, pour lui faire retrouver avec l'onction sainte la couronne de ses pères. Tout cela

s'accomplit dans l'espace de cinq mois. Quelques années après, il n'y avait plus un étranger sur le sol de la patrie, la France recouvrait sa dignité de nation libre et indépendante, et de cette lutte de tout un siècle, il ne restait plus que le souvenir d'un drame gigantesque dénoué, en un jour de miracle, par la main d'une enfant.

Quelle leçon de patriotisme pour la jeunesse française! Et si elle doit trouver de l'écho quelque part, n'est-ce pas dans une institution qui s'honore de porter un autre nom également cher à la patrie? Saint Louis et Jeanne d'Arc! Quelles figures méritent mieux d'être associées dans nos souvenirs et dans notre admiration! Saint Louis, le héros des croisades, le vainqueur de Taillebourg et de Saintes! Jeanne d'Arc, l'ange de la délivrance, l'héroïne d'Orléans et de Patay! Et, d'un côté comme de l'autre, la sainteté venant jeter sur le patriotisme ses plus purs, ses plus célestes reflets! Dieu veuille que, bientôt, il nous soit permis d'invoquer publiquement la vierge de Domrémy, en même temps que le plus grand de nos rois! C'est le vœu que je formais, il y a trente ans déjà, du haut de la

chaire chrétienne, dans la cathédrale d'Orléans. Mais, en attendant ce grand jour, recueillons pieusement ces leçons de notre histoire nationale ; et si de généreux bienfaiteurs voulaient venir au secours de notre indigence, je désirerais qu'ici-même, dans cette cour d'honneur, à quelques pas de la grande École où l'armée recrute l'élite de ses chefs, la statue de Jeanne d'Arc pût s'élever en face de saint Louis, pour rappeler à toutes les générations qui se succéderont dans cet établissement qu'il y a deux sentiments que tout Français doit porter au fond de son cœur, comme la règle et l'honneur de sa vie : la foi et le patriotisme.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'INAUGURATION DU MONUMENT DE SAINT YVES

LE 9 SEPTEMBRE 1890

DANS LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

> *Pater eram pauperum, et causam quam nesciebam, diligentissime investigabam.*
>
> « J'étais le père des pauvres, et les causes que je ne savais pas, je les instruisais avec un soin extrême. »
>
> (Job, XXIX, 16.)

Éminence, Messeigneurs, Mes Frères,

A la vue de ce magnifique monument au pied duquel nous sommes rassemblés, devant cet immense concours de fidèles accourus de tous les points de la Bretagne pour prendre part à la solennité de ce jour, je me demande, non sans un vif étonnement, ce qui a pu donner lieu à de pareilles démonstrations. L'homme dont le nom

est en ce moment sur toutes les lèvres n'avait pas comme son illustre contemporain, saint Louis, occupé l'un de ces sommets de l'histoire d'où la vertu rayonne avec un éclat souverain. Il n'avait pas, comme saint Thomas et saint Bonaventure, ouvert à la doctrine un de ces sillons de lumière qui ne se referment plus jamais. Il n'avait pas, comme saint Dominique et saint François d'Assise, laissé après lui l'une de ces familles religieuses dans lesquelles se survivent la sainteté et le génie du fondateur. Aucune des œuvres merveilleuses de ce grand XIIIe siècle, qui fut le sien, ne s'était rattachée à sa vie; et, lorsqu'à six cents années de distance, je cherche les traces de son passage ici-bas, à part d'inestimables reliques, je ne trouve rien de ce qui fait d'ordinaire les immortelles renommées. Un débris du manoir paternel, quelques feuillets d'un bréviaire usé par le temps après l'avoir été par la prière, vingt lignes d'un testament sauvé de l'oubli, voilà tout ce qui nous reste, du moins en apparence, d'un souvenir qui semblait devoir s'éteindre dans les étroites limites de quelques bourgades obscures des côtes de la vieille Armorique.

Et cependant, à peine la tombe s'était-elle fermée sur les dépouilles mortelles de cet humble prêtre, qu'il se produisait autour de son nom un mouvement de foi et de dévotion incomparable. C'est tout un peuple qui se lève dans un pieux enthousiasme ; et tandis que la puissance divine multiplie ses miracles, les hommes font éclater de toutes parts leur confiance et leur vénération. De la Bretagne aux Flandres et de Paris à Rome, Yves de Kermartin reçoit les hommages des petits et des grands. Partout des confréries se forment en son honneur ; les Universités et en particulier les Facultés de Droit se placent sous son patronage ; les Parlements, les Cours de justice, implorent sa protection. Interprètes d'un vœu unanime, les rois de France se joignent aux ducs de Bretagne pour appeler sur tant de vertus le jugement suprême de l'Église. Devant ce tombeau, mémorial de la charité, les haines s'apaisent ; les Charles de Blois et les Jean de Montfort font trêve à leurs sanglantes rivalités pour s'associer aux manifestations de la piété publique ; et la grande voix des Papes, dominant ce concert universel de louanges et de prières, signale à l'admiration du monde entier le saint

le plus populaire de la Bretagne, celui dont on a pu dire avec raison, qu'après saint Martin, il mérite d'être appelé le thaumaturge de la France.

Où chercher, en effet, la cause d'une glorification si éclatante, sinon dans une sainteté extraordinaire confirmée par des miracles sans nombre? Cette sainteté, vous l'avez admirablement définie, Monseigneur de Saint-Brieuc, quand vous disiez dans votre belle lettre pastorale que saint Yves vous semble clore la série des vieux saints de la Bretagne, tandis qu'il fait pressentir saint Vincent-de-Paul, l'apôtre de la charité dans les temps modernes. Il y a de tout cela dans cette figure d'anachorète et d'apôtre, faite d'austérité et de bonté, et dont les traits dominants répondent aux deux vertus qui sont le fondement des sociétés chrétiennes : la justice et la charité. C'est parce que saint Yves a été un grand justicier et un grand serviteur des pauvres, que sa mémoire s'est enracinée si profondément dans l'esprit des peuples, suivant les paroles que j'ai prises pour texte : *Pater eram pauperum et causam quam nesciebam, diligentissime investigabam :* « J'étais le père des pauvres, et les causes por-

tées à mon jugement, je les instruisais avec un soin extrême. » Tel sera tout le sujet et le partage de ce discours.

I

Rien n'égale la force et la vérité du sentiment populaire, lorsqu'il s'agit de rendre sous une forme expressive la physionomie d'un saint; et la règle la plus sûre pour la piété comme pour l'art, c'est d'aller prendre au vif de la tradition un de ces traits qui résument toute une vie. Voyez-vous, Mes Frères, sur les vitraux de vos vieilles églises et dans les bas-reliefs de vos autels ce prêtre au manteau de bure blanche, debout, entre un pauvre et un riche, les écoutant tous deux, mais la tête penchée vers le pauvre, comme pour montrer que si la justice doit être égale pour tous, la charité s'incline de préférence vers les petits et les faibles. Tout saint Yves est là, tel qu'il a vécu et vit encore dans le cœur des Bretons.

Ah! c'est que le christianisme, lui aussi, est

là tout entier, entre le riche et le pauvre, comme saint Yves sur les verrières de Moncontour et en vingt autres endroits de la Bretagne ; et quand je suis l'Église dans sa marche à travers les siècles, je la vois tour à tour, et suivant les époques, entre le maître et l'esclave, sous l'empire romain ; entre les barbares envahisseurs et le peuple des campagnes ; entre les barons de la féodalité et les serfs du moyen âge ; entre le pouvoir absolu des princes et les droits de leurs sujets ; je la vois interposant son autorité souveraine, protégeant les faibles contre les forts, plaidant la cause des opprimés, relevant la condition des humbles de la terre, recueillant dans ses refuges les déshérités du bonheur et de la fortune ; et, d'autre part, inspirant la pitié aux vainqueurs, jetant des paroles de paix et de concorde à travers les passions déchainées, frappant de ses anathèmes les exactions et les taxes arbitraires, prêchant à tous la justice et la modération. Magnifique spectacle, où m'apparaît la grandeur morale du passé ; et, aujourd'hui encore, si vous voulez résoudre les redoutables problèmes du présent, laissez l'Église se placer comme saint Yves entre le riche et le pauvre, avec la doctrine

évangélique dont elle est l'incorruptible gardienne et la suprême dépositaire.

Où en étaient, vers le milieu du XIIIe siècle, le droit et la justice, je le dirai tout à l'heure. Mais laissez-moi auparavant m'arrêter un instant sur cet antique manoir de Kermartin où s'écoulait, sous le regard de Dieu, l'enfance de saint Yves. C'était l'époque où, dans les veillées du château comme de la chaumière, parmi la noblesse de Bretagne, si brave et si chevaleresque, il n'était question que des croisades et de l'héroïque roi de France qui en avait donné le signal. Damiette, Mansourah, la captivité de Louis, les hauts faits de Pierre de Dreux et de ses chevaliers bretons, tous ces noms et ces récits passaient de bouche en bouche ; et, sans doute, le soir, au foyer de Kermartin, le chef de la famille racontait à ses enfants les merveilleux épisodes de ce drame auquel il avait pris lui-même une si brillante part. Yves écoutait le noble croisé avec la curiosité de son âge ; mais une autre voix plus douce et plus pénétrante était allée au fond de son cœur, la voix de sa mère lui disant : « O mon fils, vivez de façon à devenir un saint ; » et l'enfant répondait : « C'est à quoi je tends, et je n'ai pas

d'autre dessein. » Admirable parole d'une pieuse mère et qui allait le suivre tout le long de la vie comme la voix de Dieu même. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cette délicieuse légende qui nous montre saint Yves s'entretenant avec sa mère, alors même qu'une longue distance l'en tenait séparé ; mais je ne connais rien de plus touchant. « Mets tes pieds sur les miens, disait-il à l'un de ses condisciples, et tu entendras la voix de ma mère. » Cette voix de sa mère, Yves continuait à l'entendre, lorsque, en compagnie de son jeune ami, Jean de Kergoz, il suivait les leçons de l'école presbytérale de Pleubian ou de l'abbaye de Beauport ; et je n'en suis pas étonné. Tous tant que nous sommes, n'est-ce pas à la famille que nous devons la meilleure partie de nous-mêmes ? Ce qui nous vient d'ailleurs est d'ordinaire peu de chose. Si la foi repose en nous, calme et forte ; si notre âme s'est épanouie aux rayons de l'éternelle vérité, c'est que, à notre entrée dans le monde, nous avons trouvé auprès de notre berceau un instituteur, le premier et le plus sérieux de tous ; c'est que, de bonne heure, nos mains se sont enlacées dans les mains de notre mère pour chercher le chemin du ciel ;

c'est que, avant de devenir pour nous une certitude, la doctrine nous était apparue sous les traits de la piété, avec le charme de la tendresse, dans cet inimitable composé de grâce et de force, de dévouement et de bonté, d'innocence et d'amour, qu'on appelle une mère chrétienne.

Il fallut bien cependant se séparer quelque jour de cette vie de famille, berceau de toutes les vertus chrétiennes ; et c'est vers l'Université de Paris que les châtelains de Kermartin dirigèrent les premiers pas du pieux adolescent. L'Église avait réalisé au XIIIe siècle, autant que le lui permettaient les ressources de l'époque, l'idéal de l'enseignement supérieur. Les meilleurs esprits de notre temps regrettent et avec raison l'absence de doctrine commune pouvant relier entre elles toutes les institutions scientifiques dont elle serait l'âme et la vie. C'est qu'en effet, sans cette doctrine commune, seule capable de produire l'unité dans l'universalité des connaissances humaines, ce ne sont partout que des vues partielles, des fragments épars, des rayons qui se dispersent, des membres séparés les uns des autres, des branches qui ne viennent pas se rattacher à un tronc unique. L'Église avait admira-

blement posé le problème et su le résoudre à l'époque dont je parle. Comme les cathédrales du même âge, merveilles de puissance et d'harmonie, les Universités du XIIIe siècle réunissaient en faisceau toutes les connaissances divines et humaines, groupant ainsi les arts, les sciences et les lettres autour de la philosophie et donnant la philosophie elle-même pour introduction à la théologie, couronnement et clef de voûte de l'édifice entier. On aura beau faire pour substituer quelque autre plan à celui-là : il reste le seul vrai, comme il est d'ailleurs le plus vaste et le plus grandiose ; car rien ne parle à l'esprit et au cœur de l'homme, comme de voir cette hiérarchie des sciences s'élevant les unes au-dessus des autres et venant se terminer à la religion, pour lui rendre en éclat ce qu'elle leur prête de force, de lumière et d'inspiration.

Dix ans passés à l'Université de Paris sous des maîtres qui s'appelaient Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, avec des condisciples comme Duns Scot, Raymond Lulle et Roger Bacon, ce ne pouvait être pour Yves de Kermartin qu'une période d'apprentissage éminemment féconde. Avec quelle ardeur il dut

s'appliquer à l'étude des arts libéraux et de la dialectique, ses succès au barreau comme dans la chaire allaient en témoigner ; et ce n'est pas sans fondement que la tradition nous le montre enseignant lui-même à un âge où d'ordinaire on n'est capable que d'apprendre. Mais ce qui m'édifie plus encore dans cette vie d'étudiant, à Paris comme à Orléans plus tard, c'est de voir le jeune gentilhomme breton chercher dans les exercices de piété un préservatif contre les dangers de son âge, se tenir éloigné de toute joie turbulente, mortifier son corps par le jeûne et par l'abstinence, coucher sur la dure, et, joignant déjà la pratique de la charité à des habitudes si austères, distribuer aux pauvres les mets plus délicats qu'on lui servait. Aussi je comprends l'admiration de ses compagnons d'étude pour une vertu dont ils devaient un jour attester la perfection devant le tribunal de l'Église. Ainsi se font et se préparent les saints.

Est-ce la rectitude naturelle de son esprit, ou plutôt le désir de mieux défendre la cause des petits et des faibles, qui inclinait de préférence Yves de Kermartin vers le droit canonique et civil ? Le fait est qu'après un séjour si prolongé

sur cette montagne de Sainte-Geneviève, où, depuis Pierre Lombard et Guillaume de Champeaux, Roscelin et Abailard, l'enseignement de la philosophie et de la théologie faisait affluer la jeunesse du monde entier, nous le trouvons à l'école d'Orléans, alors sans rivale dans le domaine de la jurisprudence. Là, sous des maîtres tels que Pierre de la Chapelle et Guillaume de Blaye, il se plongea dans l'étude des Institutes et des Décrétales, avide d'épuiser une science pour laquelle il se sentait un attrait tout particulier, et je n'en suis pas surpris. Est-il rien de plus élevé que le droit dans l'ordre de nos connaissances ? Le droit, c'est la personne humaine protégée dans ses intérêts, dans sa dignité morale, dans les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre ses fins. Le droit, c'est la famille affermie sur ses bases par des garanties qui assurent à chacun de ses membres le rang et la fonction qui lui sont propres. Le droit, c'est la société civile réglant sa constitution et ses pouvoirs, son activité, sa vie Le droit, c'est la grande famille des nations observant dans leurs rapports les lois de la justice et de l'équité. Le droit, c'est l'Église elle-même, avec son organisme divin,

son régime intérieur, ses relations avec les États. Le droit, c'est le gage de la sécurité pour les biens et pour les personnes, pour l'individu et pour la société, c'est la sauvegarde et le maintien de l'ordre universel.

Telle est la science dont Yves de Kermartin avait fait l'objet de ses études pendant de longues années et qu'il allait appliquer avec cet esprit de justice dont l'histoire a gardé un si profond souvenir. Juge ecclésiastique à Rennes et à Tréguier, avocat des pauvres devant les tribunaux séculiers, on ne sait dans lequel de ces deux offices il a porté, avec un merveilleux talent, une plus admirable droiture. A peine si la tradition a pu sauver de l'oubli quelques-unes des causes qu'il a défendues ; mais ces causes, devenues historiques par leur célébrité, nous permettent d'entrevoir ce qui a dû exciter l'admiration de ses contemporains. Le bienheureux Yves possédait, en effet, au plus haut degré, ce bon sens et cette sûreté de coup-d'œil qui font discerner le vrai dans les questions obscurcies par l'intérêt et la passion ; cette délicatesse d'une conscience esclave de la raison et du bon droit ; ce désintéressement absolu dans lequel il n'y a place pour

aucun avantage personnel ; ce don d'apaiser les différends à force de patience et de bonté ; et par dessus tout cette fermeté inaccessible à l'outrage et comptant pour rien la colère des riches et des puissants de la terre. Les veuves, les orphelins, les pauvres, les mendiants eux-mêmes, voilà ses clients de prédilection ; c'est à eux qu'il offrait ses services en leur disant : « Je vous secourrai pour l'amour de Dieu », *adjuvabo te pro Deo ;* c'est pour eux qu'il épuisait au besoin toutes les juridictions, allant soutenir leurs appels à Tours, à Rennes, à Paris, avec un zèle et un dévouement qui lui auraient permis de répéter après le saint homme Job : « On m'a rendu témoignage, parce que j'écoutais les cris du pauvre délaissé et de l'orphelin sans secours », *eo quod liberassem pauperem vociferantem, et pupillum cui non esset adjutor* (1).

Ai-je besoin d'ajouter que ce grand justicier ne pouvait manquer de compter parmi ses clients l'Église elle-même, dont les droits et les libertés n'ont jamais cessé d'être en butte aux attaques des pouvoirs de ce monde ? Sans doute le siècle

---

(1) Job, xxx, 12.

de saint Louis et d'Innocent III est l'un de ceux où les rapports de la puissance ecclésiastique avec l'État chrétien avaient été réglés sur les meilleures bases. La « très ancienne coutume de Bretagne », cet excellent code de lois rédigé vingt ans après la mort de saint Yves, et dans lequel son esprit semble avoir passé tout entier, ne disait-elle pas que « nul séculier ne doit troubler la justice de sainte Église? » Et cependant, alors déjà, le signal des empiètements du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel avait été donné. Le règne des légistes allait commencer avec Philippe le Bel : règne non moins fatal à la liberté des peuples qu'à l'indépendance de l'Église. Transportant à la constitution de l'État chrétien les maximes du Bas-Empire, les courtisans du petit-fils de saint Louis érigeaient en principe l'absolutisme du pouvoir civil et son droit souverain sur le patrimoine de l'Église : déplorables théories qui, soutenues par les légistes avec une rare opiniâtreté, allaient traverser toute l'histoire de notre pays pour aboutir à la négation de l'Église comme société parfaite, se gouvernant par elle-même et pourvue de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement

de sa mission. Donc, un jour, on vit arriver à Tréguier les agents de Philippe le Bel, avec charge d'imposer au clergé une de ces taxes exorbitantes contre lesquelles Boniface VIII s'élevait avec autant de force que de raison ; mais ils avaient compté sans le zèle intrépide de l'official. A la nouvelle de l'attentat qui se prépare, Yves se rend à l'église où il passe nuit et jour pour défendre ce qu'il appelle la propriété de saint Tugdual. Lui-même, il arrache des mains d'un ravisseur le gage d'un impôt inique. On a beau l'accabler d'injures et de mauvais traitements ; en vain des clercs pusillanimes lui reprochent d'appeler sur leur tête la colère du prince : « Rien ne m'empêchera, leur répond-il, d'employer tout mon pouvoir à la défense de la liberté de l'Église, tant qu'il me restera un souffle de vie. » Une attitude si courageuse fait reculer les oppresseurs et la victoire reste au droit sur la force.

Et d'où venait, Mes Frères, à Yves de Kermartin, dans ses luttes pour le droit et la justice, cette fermeté supérieure à toute considération humaine ? L'auteur de l'une de vos vieilles chroniques l'a dit d'un seul mot : « Il avait toujours

Dieu avec lui (1). » Non, ne cherchez pas ailleurs le secret de cette vie dont le surnaturel est la trame et le tissu. C'est au-dessus de l'homme que l'humble prêtre cherchait ses lumières, et qu'il trouvait sa force. Là où sa parole venait d'échouer, impuissante à fléchir d'implacables ressentiments, ses prières opéraient le changement des cœurs. Il lui suffisait de célébrer une messe du Saint-Esprit pour triompher des résistances les plus obstinées ; et ce qu'il n'avait pu obtenir par d'autres moyens, il le demandait aux macérations qu'il infligeait à son corps. Vivre en Dieu et pour Dieu, n'avoir en vue que sa gloire, accomplir sa volonté, toute la vie du bienheureux Yves est dans cette maxime qui fait les saints ; et c'est pour y être resté constamment fidèle, qu'après avoir été un grand serviteur de la justice, il s'offre à notre admiration comme un grand apôtre de la charité.

---

(1) Allain Bouchard, *Annales de Bretagne*, l. IV.

II

La charité achève et complète la justice. En venant se fortifier l'une par l'autre, ces deux vertus résument le christianisme tout entier. Quand je regarde ce monument, œuvre d'un si grand style et d'une si haute conception, j'y vois rassemblés autour du patron de la Bretagne comme pour l'envelopper de tendresse et d'éclat, le pape qui l'a placé sur nos autels, les rois et les princes qui ont sollicité pour lui cet honneur suprême, les saints fondateurs des églises illustrées par ses vertus, et jusqu'à la noble famille dont le nom est devenu inséparable du sien. Admirable inspiration de l'art! C'est tout le passé religieux de la Bretagne qui semble revivre au-dessus de ce tombeau, mémorial de l'une de ses gloires les plus pures; et certes il eût été difficile de faire un plus beau cadre à la figure de celui que les populations appelaient de son vivant « le saint prêtre de Dieu ». Mais, dans ce cortège historique, où la puissance, la

sainteté et la bravoure se réunissent avec tant d'éclat, ce qui m'attire davantage, ce qui me parle le plus au cœur, c'est d'y voir associée à de si brillants souvenirs, l'image de deux mendiants.

Ah ! c'est que l'on n'aurait pu marquer d'un trait plus profond l'âme et la vie de saint Yves. Si l'amour de la justice resplendit si merveilleusement dans l'official de Rennes et de Tréguier, ce qui s'élève au degré de l'héroïsme dans le recteur de Tredrez et de Louanec, c'est l'amour passionné des malheureux et des pauvres.

L'amour passionné des malheureux et des pauvres ? Jamais rien de pareil s'était-il vu sur la terre avant le sacrifice de la Croix ? J'avoue, Mes Frères, qu'il n'est pas pour moi de preuve plus palpable de la divinité du christianisme. Quand je parcours cette longue suite de siècles qui ont précédé l'Église, j'y trouve des choses grandes et belles, la science, l'art, le patriotisme, les vertus civiques, tout excepté la charité. Quoi donc ! Le monde payen manquait-il de littérateurs ? Non assurément : sa littérature a été et restera toujours à certains égards le modèle de

la nôtre. Manquait-il de philosophes ? pas davantage : la philosophie séparée de la foi ne s'est jamais élevée plus haut. Manquait-il d'orateurs? Moins encore : l'éloquence des Démosthènes et des Cicéron n'a pas été surpassée dans son genre, si tant est qu'on l'ait égalée. Comment donc se fait-il qu'avec de pareilles ressources, il n'ait su ni trouver ni surtout pratiquer cette chose qui nous paraît, à nous chrétiens, si simple et si commune, et qu'on appelle la charité ? D'où vient que je ne trouve ni dans ses poètes, ni dans ses historiens, ni dans les écrits d'aucun de ses hommes de génie, la moindre allusion à une œuvre de charité, à un établissement de bienfaisance pour les pauvres esclaves, les malades, les infirmes, les vieillards sans asile, en un mot, les déshérités du bonheur et de la fortune. D'où vient que, lorsqu'une ville païenne comme Pompéi sort de terre pour nous révéler l'état moral de l'ancien monde, on y découvre les restes splendides de ses palais, de ses thermes, de ses amphithéâtres, de ses temples même, mais rien, absolument rien qui ressemble de près ou de loin à une institution charitable, tandis que l'Église a rempli la terre de ses Hôtels-Dieu, de

ses ordres hospitaliers, de ses innombrables légions de serviteurs et de servantes des pauvres? Si ce n'est pas là une manifestation des forces surnaturelles et divines dont le Christ a pénétré la race humaine, où donc la raison trouvera-t-elle l'explication de ce fait immense et qui domine toute l'histoire?

Cherchez-vous un exemple de ce que la charité chrétienne est capable de produire dans une âme? Voyez cet humble prêtre en face des misères de son temps. L'amour surnaturel des malheureux et des pauvres est la passion de sa vie. Nuit et jour, il est tout entier à leur soulagement. C'est leur compagnie qu'il recherche de préférence, heureux de pouvoir saluer en eux d'un respect plus profond l'image de Jésus-Christ. Non content de partager son pain avec eux, de leur abandonner ses récoltes en temps de disette, de vendre à leur profit le peu qui lui reste, il ira, s'il le faut, se dépouiller de ses vêtements pour couvrir leur nudité. Le matin, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, on le rencontre, le bréviaire sous le bras, recueillant le long des chemins les orphelins, les infirmes, les mendiants, pour les amener au presbytère de

Louanec ou au manoir de Kermartin, devenu leur demeure ; et là, se faisant leur garde-malade, il les sert de ses propres mains, les porte au foyer, panse leurs plaies, et leur donne la nourriture qu'il se refuse à lui-même. Si les lits viennent à manquer, on le verra leur céder sa place pour aller reposer devant sa porte, sur la pierre dure, dans l'attitude même qu'une touchante inspiration a su lui conserver sur sa tombe. Plus la pauvreté se montre à lui sous un aspect hideux et repoussant, plus ce grand serviteur des pauvres leur prodigue de tendresse, ne reculant devant aucun office, si pénible soit-il ; et quand d'insurmontables répugnances laisseront le corps d'un chrétien dans l'isolement que produit la peur de la contagion, c'est le recteur de Louanec qui l'ensevelira lui-même, faisant la couture du linceul et coupant le fil avec ses dents.... Ah ! dites-moi, n'est-ce pas là, Mes Frères, l'héroïsme de la charité ? Et devant une vie où abondent de pareils traits, ne m'est-il pas permis de saluer dans Yves de Kermartin le faîte de la grandeur morale ?

Il est une autre passion, surhumaine elle aussi, que le Christianisme est venu allumer au

cœur de l'homme, et à laquelle on ne saurait trouver d'équivalent avant le sacrifice du Calvaire, la passion des âmes. A ce mot la pensée se tourne tout d'abord vers ces apôtres de la foi qui, pour sauver les âmes, s'élancent à travers le monde, bravant les souffrances et la mort ; et certes, il y a de quoi épuiser la louange dans cette sainte ardeur qui entraîne le missionnaire loin de sa famille et de sa patrie jusqu'aux confins de la terre. Mais il est un service des âmes qui, pour être plus ordinaire, n'en mérite pas moins notre admiration ; et c'est à bon droit que l'Église a voulu glorifier dans saint Yves les œuvres du ministère paroissial. Passer une vie entière au fond d'une campagne, avec son crucifix et ses livres, dans le silence de l'étude et de la prière ; instruire les petits, prêcher la vérité aux grands, rappeler aux uns et aux autres leurs devoirs et leurs fins dernières ; être là, tout à tous, sans acception de personnes, avec une parole de consolation pour les affligés, de tendre reproche pour les pécheurs, de paix et de concorde pour ceux que divisent le ressentiment et la haine ; ne perdre de vue un seul instant aucune de ces âmes, mais les suivre de l'œil et

du cœur à travers les luttes et les épreuves de la vie pour relever leur courage et guérir leurs blessures ; jeter par intervalle au milieu de ces populations accablées de peines et de fatigues, les mots si fortifiants de récompense céleste, d'avenir éternel, d'immortalité bienheureuse ; bénir le berceau de l'enfant qui vient de naître, le foyer de la famille qui se prépare, la tombe du vieillard arrivé au terme de ses jours ; tenir dans ses mains, sous les yeux de tout un peuple, la croix et l'Eucharistie, la croix, cet auguste symbole de la rédemption, l'Eucharistie, ce grand viatique du chrétien sur le chemin de l'éternité ; être tout cela, faire tout cela pour sauver les âmes : quel ministère et quelle vie !

Cette vie est la vôtre, vénérables prêtres de la Bretagne, dont j'ai appris à connaître le dévouement et la bonté. Mais si c'est votre mérite et votre honneur d'avoir su conserver la foi parmi vos populations, comme peut-être nulle part ailleurs, n'est-ce point parce que vous avez recueilli de plus près les souvenirs et les leçons de celui que vos historiens ont pu appeler « le miroir des ecclésiastiques ? » Quel modèle de

charité sacerdotale! A peine le recteur de Louanec est-il arrivé dans sa paroisse, que tout y change de face; l'esprit chrétien y renaît au souffle de la grâce; les âmes se renouvellent et se tranforment sous l'action du saint prêtre. A l'exemple du Bon Pasteur, dont l'artiste a eu l'heureuse idée de faire planer l'image au-dessus de ce monument, il court après les brebis égarées pour les ramener au bercail. De même que sa vie intérieure est une oraison continuelle, ainsi ses journées se passent-elles à parler de Dieu et des choses du salut. Après avoir remué les cœurs du haut de la chaire, il va de chaumière en chaumière, un mot d'édification sur les lèvres : il prêche aux artisans dans leurs ateliers, converse pieusement avec les laboureurs au milieu des champs; un seul auditeur lui suffit pour exciter son zèle, tant il attache de prix à la conversion d'une âme. Soit qu'il accompagne Allain de Bruc et Geoffroy de Tournemine dans leurs visites épiscopales, soit qu'il passe du diocèse de Tréguier à Quimper et dans la Cornuaille, pour y prêcher l'un de ces pardons qui sont aujourd'hui encore l'une des institutions les plus fécondes de la Bre-

tagne, les multitudes se pressent sur ses pas, avides d'entendre une parole pleine de l'esprit de Dieu. Quand ses exhortations ne suffisent pas à triompher du vice, ses larmes ouvrent au repentir le cœur des pénitents; et ce que la parole d'un saint a commencé d'opérer, Dieu l'achève par le miracle.

Le miracle! Comment s'étonner qu'il éclate à chaque pas dans une vie ou domine l'héroïsme du dévouement? Peut-on être surpris qu'il ait plu à Dieu de multiplier entre les mains du saint prêtre un pain distribué aux pauvres avec une charité si oublieuse d'elle-même; que les maladies et les infirmités humaines aient cédé aux prières de celui dont le soulagement des malheureux a été la sainte et unique passion; et qu'enfin la mort elle-même ait perdu de son empire devant la tombe de ce serviteur de Dieu, associé au pouvoir du divin ressuscité? Le miracle n'est-il pas le signe authentique de la toute-puissance divine venant confirmer aux yeux du monde entier une sainteté extraordinaire? Ce n'est certes pas un enfant de Tréguier qui oserait jamais, au mépris de la foi de ses pères et des

principes mêmes de la raison, nier le surnaturel et contester la valeur des témoignages les plus certains, en essayant de briser cette chaîne de miracles qui, depuis dix siècles, se rattachent au nom de saint Yves et qui, nous l'espérons, se prolongera jusqu'à la fin des temps pour la gloire de Dieu et le salut de la Bretagne.

Ce patronage si efficace dans le passé, continuez, ô bienheureux Yves, à l'exercer auprès de Dieu en faveur du pays qui s'honore de vous avoir donné le jour. Voyez à vos pieds ces évêques, ces prêtres et ce peuple chrétien qui, depuis avant-hier, célèbrent vos louanges et implorent votre secours. En retour des hommages qu'ils vous rendent sur la terre, obtenez-leur du haut du ciel les grâces qu'ils sollicitent par votre intercession. Dans ces temps troublés, où la violence opprime si souvent le droit, demandez à Dieu de faire régner parmi nous les deux vertus qui vous ont été si chères : la justice et la charité. Vous qui avez défendu avec tant de vigueur les libertés de l'Église, prenez en main cette sainte cause. Soyez le protecteur des petits et des faibles, de tous ceux qui travaillent et qui

souffrent. Conservez devant le trône de Dieu, comme vous le garderez dans l'histoire, le beau titre d'avocat des Bretons : ce sera pour eux-mêmes un titre de gloire et un gage de bonheur pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

DISCOURS

PRONONCÉ

AU CONGRÈS DES JURISCONSULTES CATHOLIQUES

LE 7 OCTOBRE 1890

Messieurs,

C'est pour la deuxième fois que le Congrès des jurisconsultes catholiques nous fait l'honneur de siéger à Angers. Depuis l'époque déjà lointaine — je l'appelle ainsi parce que des cœurs amis trouvent toujours trop long le temps de la séparation — depuis l'année 1879 où vous étiez venus discuter parmi nous les questions qui vous préoccupent à si juste titre, vous avez fourni une carrière aussi laborieuse que féconde. Avec le concours de l'excellente *Revue catholique des Institutions et du Droit*, organe autorisé des

doctrines émises dans vos congrès, vous n'avez rien négligé de ce qui s'impose à l'attention de jurisconsultes chrétiens : droits de la personne humaine, droits de la famille, droits de l'État, droits de l'Église ; et, aux yeux de tous les esprits sincères, vous avez jeté de vives lumières sur ces points si graves et trop souvent obscurcis par l'ignorance et la passion. Pour moi, je vous ai suivis avec un vif intérêt, d'une ville à l'autre, m'applaudissant de vous voir traiter ces difficiles matières, en dehors de toute déclamation, comme il sied à des hommes de loi, en vous tenant sur le terrain des principes. Aussi, après mes souhaits de bienvenue au nom de ma ville épiscopale, ma première parole doit-elle être une parole de félicitation pour tous les membres de votre association, et, en particulier, pour l'homme éminent qui préside à vos travaux, et qui, par la noblesse de son caractère jointe à un si grand esprit de foi et à une science profonde, a su conquérir au Sénat, comme dans la France entière, l'affection des catholiques et la respectueuse estime de nos adversaires eux-mêmes.

En parcourant votre programme de cette année, il m'a été facile de voir que la question

dont l'étude semble devoir vous occuper davantage, est celle-là même que l'on met à l'ordre du jour dans toutes les assemblées : la question ouvrière ou sociale, comme on se plaît à l'appeler. Non pas que vous ayez l'intention d'aborder cette question si importante par son côté technique, ni d'entrer dans le détail des œuvres de charité nécessaires ou utiles à la solution du problème : d'autres congrès, dont on ne saurait trop apprécier les travaux, se sont imposé cette tâche, et l'ont remplie avec autant de zèle que de talent ; mais tel ne saurait être votre but. Jurisconsultes chrétiens, vous avez à examiner où se trouve le droit et ce que réclament les principes ; car, en dehors du droit, il n'y a qu'injustice, et sans les principes, on ne peut rien construire de solide ni de durable, même avec les meilleures intentions du monde. C'est là-dessus que je voudrais vous présenter quelques courtes observations.

Il est certain, Messieurs, qu'un vent de socialisme d'État souffle en ce moment sur toute l'Europe occidentale. Y a-t-il là un courant irrésistible ? On serait tenté de le croire, lorsqu'on voit se produire un mouvement tout pareil au

sein de l'Angleterre elle-même, où, jusqu'ici, les deux principes de la liberté individuelle et de la liberté d'association semblaient avoir suffi dans l'organisation du travail. On serait tenté de le croire, lorsqu'on voit en France ceux-là même qui avaient attaché le plus d'importance à l'idée corporative, et, avec raison, abandonner peu à peu cette idée ou du moins la reléguer au second plan, par lassitude ou par désespérance, pour demander aux pouvoirs publics la réglementation du travail, qu'il s'agisse d'ouvriers adultes ou mineurs. Réduction des heures de travail, c'est, dit-on, l'affaire de l'État ; fixation d'un minimum de salaire, encore l'État ; proportion à établir entre les profits et les salaires — car on va jusque-là — toujours l'État. Partout, dans le monde du travail, l'État comme puissance régulatrice et souveraine.

Eh bien, Messieurs, je n'hésite pas à le dire, c'est là une tendance aussi funeste dans ses conséquences que mal fondée en principe. Entendons-nous bien : personne que je sache, du moins parmi nous, ne songe à contester que l'État, c'est-à-dire l'ensemble des pouvoirs publics, ait non seulement le droit, mais encore

le devoir d'intervenir dans le domaine économique et social, pour prévenir ou réprimer les abus manifestes qui pourraient s'y produire, surtout à l'égard des petits et des faibles. L'État, et c'est précisément sa raison d'être, l'État a pour mission de protéger tous les droits sans exception : comment n'entrerait-il pas dans son rôle de prendre sous sa protection ceux qui, par l'infirmité de leur condition, en ont le plus grand besoin ? Si le Code civil, sans sortir de sa sphère, peut et doit prévoir les abus de la puissance la moins discutée de toutes, la puissance paternelle, pour y mettre un frein, à plus forte raison ses prescriptions peuvent-elles tendre à faire respecter la justice et la moralité publique, quand il s'agit d'un simple contrat de louage. Je dirai plus : lorsque, dans l'intérêt de tous, pour des motifs d'hygiène et de salubrité publique, le législateur s'inquiète des conditions matérielles de l'atelier ou de l'usine ; lorsque, appuyé sur une loi divine, il assure aux uns et aux autres le repos du septième jour, pour empêcher la destruction de l'ordre domestique et social, religieux et moral, il n'excède pas ses attributions. Là-dessus, il ne saurait y avoir, entre chrétiens, de

contestation possible : on peut discuter sur la question de mesure; le principe est inattaquable.

Mais, Messieurs, nous sommes depuis quelque temps en présence d'une théorie qui a une tout autre portée. Il y a, en effet, un abîme entre cette proposition : « l'État intervient comme gardien de la justice et de la morale dans l'observation du contrat de travail ; » ce qui est son droit ; et cette autre proposition : « l'État intervient pour fixer lui-même les termes du contrat ; » ce qui est le pur socialisme d'État. C'est ainsi, pour me servir d'un exemple, que la différence est du tout au tout, suivant que l'on dit : « L'État a le droit de réprimer les abus de la puissance paternelle ; » ce qui est la vérité ; ou bien : « L'État a le droit de se substituer au père et à la mère pour régler le régime intérieur de la famille ; » ce qui est une erreur. Partant de cette confusion, on attribue au législateur le droit de fixer la limite maximum de la durée du travail journalier même pour les ouvriers majeurs ; le droit d'imposer aux chefs d'entreprise un minimum de salaire ; et enfin, le droit de fixer la proportion entre les salaires et les bénéfices commerciaux et industriels. Car voici ce que je lisais, il

y a quelque temps, à ma grande surprise, dans une lettre signée d'un nom justement vénéré : « Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure d'après laquelle seraient réglés tous les contrats libres entre le capital et le travail (1). » Et l'on ajoute « que tous les contrats libres devraient être soumis à une révision périodique, chaque trois ou cinq ans, afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat ». Faire déterminer par la puissance publique la proportion entre les bénéfices et les salaires, qu'est-ce autre chose sinon livrer à l'État, avec la liberté individuelle, toute la vie économique d'un pays ?

Je ne m'arrêterai pas aux conséquences d'une pareille théorie pour le commerce et pour l'industrie ; il serait facile de démontrer qu'ils y trouveraient leur ruine ; mais tel n'est pas le but

---

(1) Lettre de S. E. le cardinal Manning à Mgr l'Évêque de Liège, du 4 septembre 1890 (*Gazette de Liège*).

de cette réunion. Ici, nous envisageons les choses au point de vue des principes. Jurisconsultes chrétiens, vous avez assurément le droit de vous demander sur quel fondement l'on pourrait bien s'appuyer pour attribuer à l'État un pouvoir aussi formidable que celui-là. Ce n'est certes pas sur la notion même de l'État; car vous auriez beau la presser dans tous les sens, vous ne feriez jamais sortir ni du pouvoir législatif, ni du pouvoir judiciaire, ni du pouvoir exécutif, rien qui ressemblerait de près ou de loin à un droit quelconque de fixer, en matière privée, la proportion entre les bénéfices et les salaires. Aussi je ne sache pas que l'on ait fait sérieusement un pareil essai de démonstration. Pour justifier cette réglementation abusive du travail par l'État, on aime mieux s'envelopper de formules plus ou moins spécieuses comme celle-ci : Le travail est une fonction sociale ; par conséquent, il appartient à l'État de la réglementer comme toute autre fonction de ce genre. C'est là une maxime que, pour ma part, je conteste absolument. Le clergé, la magistrature et l'armée remplissent des fonctions sociales : cela se comprend de soi. Mais le travail de l'ouvrier, comme celui

du patron, est d'ordre purement privé. Le contrat qui les lie l'un à l'autre est un contrat personnel, d'homme à homme, de particulier à particulier, et dans lequel les pouvoirs publics n'ont rien à voir, si ce n'est pour faire respecter la justice et la morale, ainsi que je le rappelais tout à l'heure. Dira-t-on que le travail est une fonction sociale parce qu'il intéresse la société? Mais, à ce compte-là, il n'y a pas de manifestation de l'activité humaine qui ne ferait surgir toute une armée de fonctionnaires; car c'est le propre de la société, qu'aucun de ses membres ne puisse s'isoler du corps entier auquel se rapportent en profit ou en perte tous les actes individuels. Autant vaudrait soutenir que le consommateur, sans lequel le producteur ne pourrait subsister, remplit à son tour une fonction sociale; et alors, où s'arrêter dans cette voie? Il n'y a plus de Français qui ne puisse se dire un fonctionnaire. Vraiment, Messieurs, il suffit de serrer d'un peu près cette formule pour montrer que si elle se prête facilement à des développements de pure rhétorique, elle ne résiste pas à l'examen de la raison.

Une deuxième formule que les partisans des

nouvelles théories sociales cherchent à accréditer est celle-ci : En bonne justice, le salaire de l'ouvrier doit être proportionné à ses besoins, et non seulement à son travail. Ici, l'on confond manifestement la justice avec la charité. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et non pas ce que l'on n'a pas reçu de lui. Du moment que le travail est rémunéré au prix convenu et dans une proportion équitable avec ce qu'il produit par lui-même et de son seul fait, le devoir de la justice est rempli ; le reste est l'affaire de la charité. Autrement il faudrait soutenir que, en justice, le salaire doit varier suivant que l'ouvrier est célibataire ou père de famille, qu'il a trois ou cinq enfants ou davantage encore. Comment soutenir une pareille théorie sans confondre l'atelier ou l'usine avec un bureau de bienfaisance ? Ah ! que la charité, qui nous fait aimer notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu, que la charité venant achever et compléter l'œuvre de la justice, tienne compte des besoins de l'ouvrier pour mettre à son service les ressources dont elle peut disposer, rien de mieux : c'est même là un devoir qui peut devenir à l'occasion tout aussi

impérieux qu'un devoir de justice. Mais, de grâce, que l'on ne brouille pas des notions distinctes par leur nature. L'État est le gardien de la justice, *custos justi*, tant que l'on voudra ; mais il n'y a aucun principe qui l'autorise à convertir en obligations de justice les actes de la charité particulière; et, par conséquent, ce n'est pas sur de telles maximes que l'on peut s'appuyer pour justifier son intervention abusive dans le domaine du travail.

Voici une troisième formule, plus dangereuse encore et non moins erronée : Le salaire est la juste compensation de la renonciation de l'ouvrier aux profits de son travail. Ou ces mots ne signifient rien, ou ils veulent dire que, en vertu même du contrat de travail, l'ouvrier devient co-propriétaire ou co-usufruitier du champ, de la mine ou de la manufacture. Car l'on ne peut renoncer à sa part dans les revenus d'un bien ou dans les bénéfices d'une entreprise, qu'à la condition de posséder là-dessus un droit de propriété ou d'usufruit. Que le socialisme international applaudisse à de telles maximes, je le comprends sans peine ; mais il est permis de se demander si l'idée de salaire transformée en

renonciation aux profits du travail, laisse intact le principe de la propriété individuelle, et si, par là, on ne prête pas le flanc aux attaques de ceux qui ne reconnaissent de légitime que la propriété collective. On peut assurément — et cela est très louable, — stipuler par des conventions positives, acceptées de part et d'autre, la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise ; mais l'ériger en principe absolu et la proclamer de plein droit, en soutenant que le salaire n'est que la juste compensation de la renonciation à l'exercice de ce droit, cela me paraît chose aussi grave en conséquences que mal fondée en raison.

Puis, Messieurs, pour justifier l'intervention abusive de l'État dans la question ouvrière, on pousse à un degré que je n'ai jamais pu comprendre, l'antithèse entre le capital et le travail, comme s'il s'agissait là de deux notions absolument contradictoires. Mais est-ce que le capital, lui aussi, ne représente pas le travail ? Qu'est-il autre chose, sinon une accumulation de travail, de père en fils, d'une génération à l'autre ? Et lors même qu'il serait le fruit de l'intelligence et de l'activité d'un seul homme, le travail y entre-

rait toujours pour une grande part. J'ai connu en Alsace — et c'est l'un des meilleurs souvenirs de ma vie, — un simple ouvrier mineur parvenu, à force d'application et de patience, à l'une des plus hautes situations industrielles de France. Comment dénier à cet homme la qualité de travailleur? Et de quel droit l'État viendrait-il entraver son œuvre par des règlements de toute sorte, sous prétexte de protéger ceux qu'une égale dose de volonté et de savoir-faire aurait pu conduire au même point de prospérité?

On dit enfin que la liberté de l'ouvrier, dans le contrat de travail, est purement illusoire, que c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, et que, par suite, l'État doit jeter dans la balance le poids de son autorité pour rétablir l'équilibre. Mais c'est encore là une de ces formules où l'on se paie de mots plutôt que de raisons. Si l'égalité de condition ou de fortune est nécessaire pour assurer la validité du contrat de travail, il faut dire adieu à toute convention de ce genre : elle sera nulle de plein droit. Dans ce cas, c'est à l'État, comme on l'écrivait récemment, qu'il appartiendra de fixer les termes du contrat de louage. Jamais le monde n'aura vu d'absolutisme

pareil à celui-là. Et d'ailleurs, j'aurais, jusqu'à un certain point, compris l'objection il y a quarante ou cinquante ans, alors que l'individu isolé se trouvait en présence d'une force dont il lui était assez difficile de triompher. Mais aujourd'hui que les masses ouvrières ont dans leurs mains cette double arme qui s'appelle le droit de coalition et le droit de grève, menace permanente pour les chefs d'entreprise, il est permis de se demander de quel côté se trouve réellement le plus de liberté et d'indépendance. Qui est le mieux garanti contre l'avenir? Qui a le moins de sécurité? Pour moi, la réponse est à tout le moins douteuse, quand je songe que ce patron qui a mis dans l'entreprise toute sa fortune, l'héritage de ses pères, l'avenir de ses enfants, est tellement à la merci de ses ouvriers qu'il peut suffire d'une excitation produite par quelques meneurs pour consommer sa ruine, tandis que les portes de l'établissement rival s'ouvriront à ceux qui, par leur refus de travailler au moment le plus critique, l'auront irrémédiablement perdu. Il y a là, pour le patron, des causes de dépendance, j'oserai dire de faiblesse, sur lesquelles il est impossible de fermer

les yeux, si l'on veut être impartial et envisager la question sous tous ses aspects.

Messieurs, il faut dire les choses telles qu'elles sont, sans se soucier d'une popularité facile à conquérir, mais aux dépens du droit et de la vérité. Assurément les souffrances occasionnées par les transformations de l'industrie moderne, sont grandes, et ce n'est pas ici que l'on pourrait nous reprocher d'y être insensibles, dans une ville où abondent les œuvres et les corporations ouvrières. Mais, de grâce, ne recourons pas à des remèdes qui pourraient facilement devenir pires que le mal. N'allons pas ajouter, à profusion, de nouvelles contraintes légales à celles qui, déjà, nous enserrent de toutes parts, pour l'enseignement et l'éducation comme pour le reste. Faut-il donc absolument multiplier les sanctions pénales, et lever à grands frais des légions de fonctionnaires et d'inspecteurs pour faire régner dans le monde du travail la raison et la justice? La conscience moderne est-elle tellement oblitérée qu'il ne faille plus compter sur elle pour la direction des actes humains? Et, à défaut même d'une conscience plus délicate, n'est-ce plus rien, comme mobile de conduite, que l'intérêt per-

sonnel, l'intérêt bien entendu, pour défendre le patron contre des excès qui tourneraient à son détriment, et l'ouvrier contre l'abus de ses forces et le gaspillage de sa vie? L'époux a-t-il perdu, avec tout sentiment de famille, son droit sur l'épouse, et l'un et l'autre leur empire sur leurs enfants, lorsqu'il s'agit d'empêcher la désertion du foyer domestique? En ce temps de publicité, où rien n'échappe à l'attention, peut-il se produire quelque part un abus grave, sans que la presse cherche à en prévenir le retour par ses plaintes et ses réclamations? Et d'un autre côté, pour citer un exemple, M. Harmel et tant d'autres vaillants industriels ont-ils eu besoin de l'intervention de l'État pour organiser le travail dans leurs usines équitablement et chrétiennement? L'Église n'est-elle plus là, l'Évangile à la main, pour généraliser de plus en plus ces dévouements, et faire triompher ainsi la justice et la charité? Il ne faut donc pas se hâter de jeter vers les pouvoirs publics un appel aussi désespéré lorsqu'on peut mettre en jeu tant d'autres forces réunies. Que des pays protestants, où la charité s'était refroidie par suite des déclamations de Luther et de ses disciples contre l'efficacité des bonnes

œuvres, aient pu sentir le besoin d'imposer la bienfaisance à coups de règlements, je ne m'en étonne que tout juste; mais c'est l'honneur de la France de n'avoir jamais connu qu'à l'état de rares exceptions, ces exploitations du jeune âge et de la faiblesse qui, en Angleterre surtout, ont pu motiver les sévérités du législateur.

Et maintenant, Messieurs, il faut conclure au socialisme d'État, sous quelque forme qu'il se produise, opposons les deux principes de la liberté du travail et de la liberté d'association. Lorsque, vers la fin du siècle dernier, le législateur français posa le principe de la liberté du travail, c'était là une réforme aussi légitime en soi que généralement désirée avant 1789. Les cahiers du clergé, plus encore que ceux des deux autres ordres de l'État, la réclamaient formellement. Choisir librement sa profession, en établir le siège partout où on le voudrait, travailler d'après les méthodes de fabrication que l'on jugerait les plus avantageuses : c'était là un triple droit dont l'exercice devenait utile et même nécessaire par l'avènement de la grande industrie, par l'extension des relations commerciales, par la concurrence de la production manufacturière

entre les différentes nations désormais plus rapprochées les unes des autres. Dans ces conditions nouvelles de l'économie sociale, il ne pouvait s'agir d'envisager le droit de travailler comme une sorte de droit régalien, ainsi que l'avaient imaginé certains légistes de l'ancien régime, — et le moderne socialisme d'État ne s'en rapproche que trop ; — il ne pouvait plus être question de renfermer l'activité ouvrière dans le cadre exclusif des anciennes corporations d'arts et métiers, quelle qu'eût été d'ailleurs la fécondité de leur rôle dans les âges passés ; car leurs monopoles n'avaient fini que trop souvent par devenir des moyens d'oppression politique et d'extorsion fiscale. Il fallait nécessairement donner plus d'air et d'espace à cette organisation traditionnelle du travail, devenue trop étroite dans la suite des temps. Voilà pourquoi de Pie VI à Pie IX, les souverains Pontifes, toujours à la tête du véritable progrès, n'avaient pas hésité à abolir dans leurs États les monopoles et les privilèges, pour assurer son plein essor à la liberté industrielle et commerciale, tout en maintenant le grand principe de l'association

fondé sur la religion, sur la justice et sur la charité (1).

Mais la Révolution française n'a pas su imiter ces sages réserves. Il était dans sa destinée de gâter les réformes même les plus légitimes parce qu'elle se plaçait en dehors des principes pour sacrifier à des utopies. En même temps qu'elle proclamait la liberté du travail à la suite des cahiers de 1789, elle détruisait ce qui en est le complément naturel, le corollaire logique et le correctif indispensable, la liberté d'association. Dans un mouvement de réaction aveugle contre le passé, elle n'avait pas compris que la liberté individuelle du travail, sans la faculté de s'assembler pour débattre et sauvegarder leurs communs intérêts, n'allait devenir, pour les classes ouvrières condamnées à l'isolement, qu'un instrument d'oppression et de servitude. Et nous voici occupés depuis cent ans à réagir, à notre tour, contre cette fatale erreur de 1791, à reconstituer peu à peu et péniblement le droit des

---

(1) *Motu proprio* de Pie VI, du 16 décembre 1801. — *Motu proprio* de Pie IX, du 14 mai 1852.

ouvriers à l'association par les sociétés de secours mutuels, par les caisses de pensions de retraite, par les banques populaires, par les sociétés coopératives, par les syndicats professionnels, en un mot, par le rétablissement, sous une forme ou sous une autre, du régime corporatif.

Qu'est-ce à dire, Messieurs ? songeons-nous, le moins du monde, à faire revivre les corporations obligatoires et fermées, au risque de porter atteinte à la liberté du travail ? Je n'ignore pas que telles ont pu être, il y a quelques années, les tendances de certaines Revues ; mais ces réminiscences du passé, où il entrait plus d'audace que de sagesse, me semblent avoir fait leur temps. Et, en effet, tel ne saurait être raisonnablement notre but ; tel n'est pas, en tout cas, mon idéal dans les conditions de l'industrie moderne. Nous voulons combiner, dans une alliance féconde, le principe de la liberté du travail avec le principe de l'association libre et volontaire. Nous voulons des corporations pouvant se former librement entre patrons et ouvriers ; des unions de métiers ayant la faculté de créer et d'entretenir, sous la protection des lois, leurs œuvres de secours et de prévoyance

en faveur des enfants, des veuves, des vieillards, des invalides du travail, sans être entravés dans leurs développements par des restrictions méticuleuses au droit de propriété collective, soit mobilière, soit immobilière ; en un mot, de vraies associations ouvrières, ayant comme autrefois leur patrimoine corporatif sous l'égide du droit public et de la religion.

En résumé, c'est à provoquer l'initiative personnelle et l'action collective que doivent tendre nos efforts, si nous voulons résoudre la question ouvrière conformément aux lois de la justice et de la charité. Laissons à l'État, au législateur, aux pouvoirs publics de tout ordre, leur vraie fonction qui est de protéger tous les droits, et plus particulièrement les droits des petits et des faibles ; mais n'allons pas leur demander ce qui ne rentre nullement dans leurs attributions. Ce serait un véritable abus de la force que d'enlever à un ouvrier majeur, ayant la libre disposition de sa personne, la faculté de travailler plus de huit ou de dix heures par jour, parce qu'il aura plu à un souverain ou à une majorité parlementaire d'arrêter à ce chiffre la durée du travail. Je me demande en vain sur quel principe on

pourrait s'appuyer raisonnablement pour justifier une pareille prohibition. Est-ce en vue d'assurer le bien commun? Mais qui ne voit qu'on ouvre ainsi la porte, sans possibilité de la refermer plus tard, à toutes les exigences du socialisme contemporain? Après la réglementation législative ou administrative du travail des adultes, viendra nécessairement, et par une conséquence toute logique, la fixation, par l'État, du minimum des salaires, de la proportion entre les salaires et les bénéfices commerciaux et industriels, du taux des produits, du cours des valeurs, du prix des loyers, etc.; car tout cela intéresse également le bien commun. Ce sera la main mise de l'État sur toutes les conditions de l'activité humaine. Et, ce qu'il y a de vraiment étrange, c'est que ces idées de dépendance et de sujétion absolue se produisent à une époque où l'on ne parle que d'émancipation personnelle, où le suffrage universel exerce une vraie souveraineté de fait, de telle sorte que celui qui, armé du droit de vote, est censé avoir assez d'intelligence pour contribuer à former les pouvoirs publics, serait réputé incapable de stipuler, dans les termes où il l'entend, un simple contrat de louage. Aussi,

suis-je bien convaincu qu'il s'opérera sous peu, et de toutes parts, un mouvement de réaction contre tous ces projets de réglementation excessive, et que les ouvriers seront les premiers à refuser de devenir d'éternels mineurs sous la tutelle de l'État.

Pour ma part, Messieurs, je ne puis me résoudre à favoriser par de telles concessions l'erreur moderne de l'omnipotence de l'État ; car il ne faut pas oublier que le christianisme est fondé sur la dignité de la personne humaine, qui, grâce à l'Évangile, a désormais sa valeur propre, sa fin à elle, la libre disposition de ses actes sous les règles de la loi divine, au lieu d'être absorbée comme autrefois dans un tout irresponsable et impersonnel. L'Empire romain avait essayé de cette réglementation à outrance ; « sous le nom de justice, il imposait, selon l'expression de Lactance, les lois les plus injustes et les plus iniques : » *leges, etiam nomine justitiæ, iniquissimas injustissimasque sanxerunt ;* et il n'était parvenu qu'à organiser la misère universelle. Je ne saurais me résoudre davantage à voir la France catholique emboîter le pas aux pays protestants où la contrainte légale, par voie de

pénalités, a pu paraître indispensable pour suppléer à l'insuffisance du dévouement et de la charité. Liberté individuelle ; liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes ; intervention de l'État limitée à la protection des droits et à la répression des abus : voilà, Messieurs, ma formule dans la question du travail ; laissez-moi espérer que telle sera aussi la vôtre.

TABLE DES MATIÈRES

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 66-91.

